



HAL
open science

Anuce Foës, médecin à Metz au XVIème siècle

Micheline Callanquin Wajsberg

► **To cite this version:**

Micheline Callanquin Wajsberg. Anuce Foës, médecin à Metz au XVIème siècle. Sciences pharmaceutiques. 2015. hal-01732033

HAL Id: hal-01732033

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01732033v1>

Submitted on 14 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-thesesexercice-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITE DE LORRAINE 2015

FACULTE DE PHARMACIE

THESE

Présentée et soutenue publiquement

Le 24 juin 2015, sur un sujet dédié à :

ANUCE FOËS, MÉDECIN À METZ AU XVI^{ème} SIÈCLE

pour obtenir

le Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie

par Micheline CALLANQUIN née WAJSBERG

né(e) le 26 mars 1950 à Metz (57)

Membres du Jury

Président : Francine KEDZIEREWICZ, Maître de Conférences

Juges :

Colette KELLER-DIDIER, Docteur en Pharmacie, Présidente d'honneur du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens

Pierre LABRUDE, Professeur Honoraire

Jean LAZARRE, Docteur en Pharmacie, Pharmacien Biologiste Honoraire

Gérard MICHAUX, Maître de Conférences honoraire à l'Université de Lorraine, ancien vice-président de l'Université de Metz

UNIVERSITÉ DE LORRAINE
FACULTÉ DE PHARMACIE
Année universitaire 2014-2015

DOYEN

Francine PAULUS

Vice-Doyen

Béatrice FAIVRE

Directeur des Etudes

Virginie PICHON

Conseil de la Pédagogie

Président, Brigitte LEININGER-MULLER

Collège d'Enseignement Pharmaceutique Hospitalier

Président, Béatrice DEMORE

Commission Prospective Facultaire

Président, Christophe GANTZER

Vice-Président, Jean-Louis MERLIN

Commission de la Recherche

Président, Raphaël DUVAL

Responsable de la filière Officine
Responsables de la filière Industrie

Béatrice FAIVRE
Isabelle LARTAUD,
Jean-Bernard REGNOUF de VAINS
Béatrice DEMORE
Jean-Bernard REGNOUF de VAINS
Raphaël DUVAL
Marie-Paule SAUDER
Béatrice FAIVRE

Responsable de la filière Hôpital
Responsable Pharma Plus ENSIC
Responsable Pharma Plus ENSAIA
Responsable de la Communication
Responsable de la Cellule de Formation Continue
et individuelle

Béatrice FAIVRE

Responsable de la Commission d'agrément
des maîtres de stage

Responsables des échanges internationaux

Responsable ERASMUS

Bertrand RIHN
Mihayl VARBANOV

DOYENS HONORAIRES

Chantal FINANCE
Claude VIGNERON

PROFESSEURS EMERITES

Jeffrey ATKINSON
Max HENRY
Gérard SIEST
Claude VIGNERON

PROFESSEURS HONORAIRES

Roger BONALY
Pierre DIXNEUF
Marie-Madeleine GALTEAU
Thérèse GIRARD
Michel JACQUE
Pierre LABRUDE
Lucien LALLOZ
Pierre LECTARD
Vincent LOPPINET
Marcel MIRJOLET
Maurice PIERFITTE
Janine SCHWARTZBROD
Louis SCHWARTZBROD

ASSISTANTS HONORAIRES

Marie-Catherine BERTHE
Annie PAVIS

MAITRES DE CONFERENCES HONORAIRES

Monique ALBERT
Marianne BEAUD
Gérald CATAU
Jean-Claude CHEVIN
Jocelyne COLLOMB
Bernard DANGIEN
Marie-Claude FUZELLIER
Françoise HINZELIN
Marie-Hélène LIVERTOUX
Bernard MIGNOT
Jean-Louis MONAL
Blandine MOREAU
Dominique NOTTER
Christine PERDICAKIS
Marie-France POUCHON
Anne ROVEL
Maria WELLMAN-ROUSSEAU

ENSEIGNANTS

Section CNU*

Discipline d'enseignement

PROFESSEURS DES UNIVERSITES - PRATICIENS HOSPITALIERS

Danièle BENSOUSSAN-LEJZEROWICZ	82	Thérapie cellulaire
Chantal FINANCE	82	Virologie, Immunologie
Jean-Louis MERLIN	82	Biologie cellulaire
Alain NICOLAS	80	Chimie analytique et Bromatologie
Jean-Michel SIMON	81	Economie de la santé, Législation pharmaceutique

PROFESSEURS DES UNIVERSITES

Jean-Claude BLOCK	87	Santé publique
Christine CAPDEVILLE-ATKINSON	86	Pharmacologie
Raphaël DUVAL	87	Microbiologie clinique
Béatrice FAIVRE	87	Biologie cellulaire, Hématologie
Luc FERRARI	86	Toxicologie
Pascale FRIANT-MICHEL	85	Mathématiques, Physique
Christophe GANTZER	87	Microbiologie
Frédéric JORAND	87	Eau, Santé, Environnement
Isabelle LARTAUD	86	Pharmacologie
Dominique LAURAIN-MATTAR	86	Pharmacognosie
Brigitte LEININGER-MULLER	87	Biochimie
Pierre LEROY	85	Chimie physique
Philippe MAINCENT	85	Pharmacie galénique
Alain MARSURA	32	Chimie organique
Patrick MENU	86	Physiologie
Jean-Bernard REGNOUF de VAINS	86	Chimie thérapeutique
Bertrand RIHN	87	Biochimie, Biologie moléculaire

MAITRES DE CONFÉRENCES DES UNIVERSITÉS - PRATICIENS HOSPITALIERS

Béatrice DEMORE	81	Pharmacie clinique
Julien PERRIN	82	Hématologie biologique
Marie SOCHA	81	Pharmacie clinique, thérapeutique et biotechnique
Nathalie THILLY	81	Santé publique

MAITRES DE CONFÉRENCES

Sandrine BANAS	87	Parasitologie
Xavier BELLANGER	87	Parasitologie, Mycologie médicale
Emmanuelle BENOIT	86	Communication et Santé
Isabelle BERTRAND	87	Microbiologie
Michel BOISBRUN	86	Chimie thérapeutique
François BONNEAUX	86	Chimie thérapeutique
Ariane BOUDIER	85	Chimie Physique
Cédric BOURA	86	Physiologie
Igor CLAROT	85	Chimie analytique
Joël COULON	87	Biochimie
Sébastien DADE	85	Bio-informatique
Dominique DECOLIN	85	Chimie analytique
Roudayna DIAB	85	Pharmacie galénique
Natacha DREUMONT	87	Biochimie générale, Biochimie clinique
Joël DUCOURNEAU	85	Biophysique, Acoustique

ENSEIGNANTS (suite)	Section CNU*	Discipline d'enseignement
Florence DUMARCAY	86	Chimie thérapeutique
François DUPUIS	86	Pharmacologie
Adil FAIZ	85	Biophysique, Acoustique
Anthony GANDIN	87	Mycologie, Botanique
Caroline GAUCHER	85/86	Chimie physique, Pharmacologie
Stéphane GIBAUD	86	Pharmacie clinique
Thierry HUMBERT	86	Chimie organique
Olivier JOUBERT	86	Toxicologie, Sécurité sanitaire
Francine KEDZIEREWICZ	85	Pharmacie galénique
Alexandrine LAMBERT	85	Informatique, Biostatistiques
Julie LEONHARD	86	Droit en Santé
Faten MERHI-SOUSSI	87	Hématologie
Christophe MERLIN	87	Microbiologie environnementale
Maxime MOURER	86	Chimie organique
Coumba NDIAYE	86	Epidémiologie et Santé publique
Francine PAULUS	85	Informatique
Caroline PERRIN-SARRADO	86	Pharmacologie
Virginie PICHON	85	Biophysique
Sophie PINEL	85	Informatique en Santé (e-santé)
Anne SAPIN-MINET	85	Pharmacie galénique
Marie-Paule SAUDER	87	Mycologie, Botanique
Rosella SPINA	86	Pharmacognosie
Gabriel TROCKLE	86	Pharmacologie
Mihayl VARBANOV	87	Immuno-Virologie
Marie-Noëlle VAULTIER	87	Mycologie, Botanique
Emilie VELOT	86	Physiologie-Physiopathologie humaines
Mohamed ZAIYOU	87	Biochimie et Biologie moléculaire
Colette ZINUTTI	85	Pharmacie galénique

PROFESSEUR ASSOCIE

Anne MAHEUT-BOSSER	86	Sémiologie
--------------------	----	------------

PROFESSEUR AGREGÉ

Christophe COCHAUD	11	Anglais
--------------------	----	---------

*** Disciplines du Conseil National des Universités :**

80 : Personnels enseignants et hospitaliers de pharmacie en sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée à la santé

81 : Personnels enseignants et hospitaliers de pharmacie en sciences du médicament et des autres produits de santé

82 : Personnels enseignants et hospitaliers de pharmacie en sciences biologiques, fondamentales et cliniques

85 : Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée à la santé

86 : Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences du médicament et des autres produits de santé

87 : Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences biologiques, fondamentales et cliniques

32 : Personnel enseignant-chercheur de sciences en chimie organique, minérale, industrielle

11 : Professeur agrégé de lettres et sciences humaines en langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes

SERMENT DES APOTHICAIRES



je jure, en présence des maîtres de la Faculté, des conseillers de l'ordre des pharmaciens et de mes condisciples :

Ð'honorer ceux qui m'ont instruit dans les préceptes de mon art et de leur témoigner ma reconnaissance en restant fidèle à leur enseignement.

Ð'exercer, dans l'intérêt de la santé publique, ma profession avec conscience et de respecter non seulement la législation en vigueur, mais aussi les règles de l'honneur, de la probité et du désintéressement.

Ðe ne jamais oublier ma responsabilité et mes devoirs envers le malade et sa dignité humaine ; en aucun cas, je ne consentirai à utiliser mes connaissances et mon état pour corrompre les mœurs et favoriser des actes criminels.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.



« LA FACULTE N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION, NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS LES THESES, CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEUR AUTEUR ».

Remerciements

À Madame Kedzierewicz,

En plus de vos nombreuses occupations, vous avez accepté de présider cette thèse, d'y consacrer un temps précieux. Vous m'avez reçue et lue avec bienveillance. Soyez-en vivement remerciée.

À Monsieur Pierre Labrude,

Vous m'avez conseillée avec perspicacité et pertinence ce sujet de thèse. Soyez remercié de m'avoir consacré autant de temps, et habilement aiguillée vers le texte latin de la Pharmacopée de Foës. Merci pour votre générosité et le prêt de vos nombreuses publications, notamment celle sur la botanique à la Renaissance.

À Madame Colette Keller-Didier,

Votre travail efficace et élégant à la tête du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens a toujours suscité mon admiration. Votre présence au sein du jury, votre soutien confraternel et amical m'émeuvent. Que ce travail soit le témoignage de mon estime.

À Monsieur Jean Lazarre,

Il y a 43 ans, j'ai présenté, devant vous, l'oral de ma dernière année de pharmacie option biologie. Aujourd'hui vous acceptez de faire partie de mon jury de thèse. Soyez-en vivement remercié. Vos nombreux écrits prouvent votre grande connaissance de Metz, de ses institutions, de Saint-Nicolas et sa boutique d'apothicaire ; ils m'ont inspirée. Avec ma reconnaissance émue, acceptez mes remerciements.

À Monsieur Gérard Michaux,

Universitaire et historien, vous avez accordé intérêt et bienveillance à cette thèse associant histoire, histoire de la médecine et Pharmacopée. Ainsi, la gravure d'Ambroise Paré soignant les blessés du siège de Metz en 1552 a illustré la

conférence que vous avez donnée à ce sujet et figure dans la thèse comme exemple des soins donnés au 16^{ème} siècle.

Recevez l'expression de ma gratitude pour le temps et l'attention que vous me consacrez.

À Jacques, mon mari,

Jacques m'a supportée, dans les différents sens accordés à ce terme, pendant les deux années consacrées à cette thèse.

Sa curiosité et son obstination l'ont conduit à acheter de nombreux ouvrages, notamment l'Oeconomia, livre rare dans l'édition originale.

Je le remercie d'avoir arbitré les nombreux conflits qui m'ont opposée à l'informatique. Ses conseils pertinents de « directeur » de thèse ont aussi pris en compte mes fantaisies de jeune thésarde. Jacques a eu à cœur que mon travail soit rigoureux et le meilleur possible, même si je relève chez lui quelques signes d'impatience au nom de Foës.

Cette thèse a une fois de plus prouvé que nous savons surmonter ensemble des problèmes que nous n'aurions jamais eus, si nous ne nous étions rencontrés... À notre relation pleine d'amour, de conflits et néanmoins tendre et complice.

À Olivier et à Anne, nos chers enfants,

Sans eux, notre vie serait toute autre. Leur présence nous est nécessaire et précieuse.

À Léa et à Thomas, nos merveilleux petits-enfants, cadeaux faits à notre âge mûr.

Ils ont absolument tout bouleversé par la force des sentiments et des émotions nés avec eux.

À Françoise et à Michel,

Nous sommes inséparables depuis plus de 12 ans. L'amour que nous avons pour nos enfants et petits-enfants nous lie à jamais.

Soyez assurés de notre amitié et notre estime.

Aux membres de nos familles.

À nos amis de 40 ans et plus,

Ils nous connaissent, nous accompagnent et nous encouragent dans nos travaux.
Leur amitié nous est précieuse.

À Monsieur Attonaty,

Avec toute ma gratitude pour son écoute attentive, ses remarques pleines de bon sens, son esprit pratique et généreux, son aide dans la résolution des problèmes matériels, comme le prêt fréquent et ô combien utile de son imprimante professionnelle.

À Madame Géraldine Reppel,

À qui j'adresse toute ma reconnaissance pour son aide dans le long et fastidieux travail occasionné par cette thèse.

En hommage à un monde disparu que je porte toujours en moi.

Sommaire

INTRODUCTION

1^{ÈRE} PARTIE : LE 16^{ÈME} SIÈCLE

CHAPITRE 1 : LE XVI ^{ÈME} SIECLE, SIECLE D'ANUCE FOËS.....	1
1 - L'AUBE DE TEMPS NOUVEAUX	1
2 - L'HUMANISME.....	2
3 - FRANÇOIS 1 ^{ER}	3
4 - LA REFORME	4
5 - LES GUERRES DE RELIGION	5
CHAPITRE 2 : LA SITUATION AU 16 ^{ÈME} SIECLE	6
CHAPITRE 3 : L'HISTOIRE DE LA MEDECINE OCCIDENTALE	8
1 - LA MEDECINE AUTREMENT ET AILLEURS	8
2 - LES BARBARES	8
3 - LE BREF REVEIL DE LA MEDECINE LAÏQUE	9
4 - LA PERIODE MONASTIQUE	10
5 - QUELQUES ŒUVRES, MEDECINS ET OUVRAGES EN CE DEBUT DU MOYEN AGE	12
6 - LA PERIODE SCOLASTIQUE.....	12
CHAPITRE 4 : DEUX FENETRES OUVERTES SUR LE PASSE ET L'AVENIR : SALERNE ET MONTPELLIER	14
1 - SALERNE OU LA CITE « HIPPOCRATIQUE »	14
2 - MONTPELLIER	16
CHAPITRE 5 : LES UNIVERSITES	19
1 - L'ESSOR DES UNIVERSITES.....	19
2 - L'ENSEIGNEMENT.....	21
3 - UN EXEMPLE : L'UNIVERSITE DE PONT-A-MOUSSON	21
4 - CONCLUSION.....	23
CHAPITRE 6 : LES BARBIERS-CHIRURGIENS.....	24
1 - HISTORIQUE.....	24
2 - L'ORGANISATION	24
3 - LES CHIRURGIENS CELEBRES	25
4 - CONCLUSION.....	26
CHAPITRE 7 : LA PHARMACIE	27
1 - LES STATUTS.....	27
2 - LES ETUDES.....	29
3 - LES LIVRES	30
CHAPITRE 8 : LES CIRCUITS PARALLELES	35
1 - LES COLPORTEURS.....	35
2 - LES CHARLATANS.....	35
3 - LES EMPIRIQUES	36
4 - LES GUERISSEURS, CONJUREURS, JETEURS DE SORTS.....	36
5 - LES MOINES-APOTHICAIRES.....	36
6 - CONCLUSION.....	37
CHAPITRE 9 : L'ALIMENTATION A LA RENAISSANCE	38

1 - LE CHOIX DES ALIMENTS	38
2 - LES CHANGEMENTS VENUS D'ITALIE	41
3 - LES CHANGEMENTS VENUS DU NOUVEAU CONTINENT.....	42
4 - LES BONNES MANIERES DE TABLE	43
5 - LES LIVRES DE CUISINE.....	44
6 - LES GUERRES DE RELIGION	45
7 - LE MONDE PAYSAN.....	45
8 - CONCLUSION.....	48

2^{ÈME} PARTIE : LES PATHOLOGIES DE LA RENAISSANCE

INTRODUCTION.....	50
CHAPITRE 1 : LA PESTE	52
1 - DEFINITIONS	52
2 - HISTORIQUE DE LA PESTE.....	53
3 - LA PESTE ET LA PEUR.....	57
5 - LES REMEDES	60
6 - METZ.....	66
7 - CONCLUSION.....	69
CHAPITRE 2 : LA LEPRE	71
1 - INTRODUCTION.....	71
2 - LA MALADIE	71
3 - HISTORIQUE.....	73
4 - METZ.....	74
5 - LES REMEDES	75
6 - L'EXCLUSION	76
7 - VERITES A NUANCER	78
9 - LES « CAGOTS ».....	80
10 - CONCLUSION.....	81
CHAPITRE 3 : LA SYPHILIS	82
1 - SES ORIGINES	82
2 - SA PROPAGATION.....	83
3 - LA MALADIE	84
4 - LE TRAITEMENT	86
5 - METZ.....	88
6 - CONCLUSION.....	88
CHAPITRE 4 : LES FIEVRES.....	90
1 - DEFINITION.....	90
2 - CLASSIFICATION	90
3 - LES EPIDEMIES ET LEURS FIEVRES.....	91
4 - LES TRAITEMENTS DES FIEVRES	96
CHAPITRES 5 : LES PATHOLOGIES LIEES A LA NUTRITION.....	98
1 - HISTORIQUE.....	98
2 - LE MONDE DES COURS ROYALES : LA GOUTTE.....	98
3 - LA MALADIE DE LA PIERRE	100
4 - L'ERGOTISME	101
5 - LES MALADIES DU TUBE DIGESTIF	101
6 - LE SATURNISME	103
7 - LE SCORBUT	103

8 - CONCLUSION.....	104
CHAPITRE 6 : LA NAISSANCE DE LA PSYCHIATRIE	105
1 - HISTORIQUE	105
2 - LA RENAISSANCE ET SES CONTRADICTIONS.....	105
3 - L'HYSTERIE.....	106
4 - LES PRESCRIPTIONS DE FOÈS	106
CHAPITRE 7 : LES REMEDES	107
<u>LES REMEDES CLASSIQUES.....</u>	<u>107</u>
1 - LES SUBSTANCES DU REGNE VEGETAL.....	107
2 - LES SUBSTANCES MINERALES.....	109
3 - LES SUBSTANCES ANIMALES	110
4 - LES SUBSTANCES D'ORIGINE HUMAINE	112
<u>LES REMEDES DE LA RENAISSANCE.....</u>	<u>113</u>
1 - LES REMEDES VENUS DU NOUVEAU MONDE.....	113
2 - LA DISTILLATION	113
3 - ALCHEMIE ET CHIMIE	115
4 - LA QUINTESSENCE	117
<u>LA DOULEUR : UN EXEMPLE DES MODES DE TRAITEMENT AU 16EME SIECLE</u>	<u>118</u>
1 - LES FAÇONS DONT ON CONÇOIT LA DOULEUR	118
2 - LES THERAPIES CLASSIQUES.....	119
3 - LES REMEDES QUI TRAVERSENT LES SIECLES.....	120
4 - LES REMEDES QUI NOUS SURPRENNENT	121
5 - DES APPROCHES NOUVELLES	121
6 - QUE CONCLURE DES TRAITEMENTS DE LA DOULEUR AU 16EME SIECLE ?	122
CHAPITRE 8 : LES CHANGEMENTS DE CONCEPT.....	123
1 - L'ANATOMIE	123
2 - PARACELSE ET LE DEBUT DE LA CHIMIE	126
3 - FRACASTOR (1483-1553) ET LA NOTION DE CONTAGION.....	129
4 - CONCLUSION.....	130
<u>3^{ÈME} PARTIE : LA VILLE DE METZ</u>	
CHAPITRE 1 : METZ ET SON HISTOIRE	131
<u>L'EPOQUE GALLO-ROMAINE (52 AV JC - 454)</u>	<u>131</u>
1 - LA PROSPERITE	131
2 - LE DECLIN	134
3 - LA SITUATION DE METZ A LA FIN DE L'EPOQUE GALLO-ROMAINE	134
<u>LES MEROVINGIENS (511-751).....</u>	<u>134</u>
1 - LE PARTAGE DES TERRITOIRES ET L'ESSOR DES PAYS DU NORD	134
2 - LA RENAISSANCE DE METZ.....	135
3 - LA PUISSANCE GRANDISSANTE DE L'EGLISE.....	136
4 - LE DECLIN.....	137
5 - LA SITUATION DE METZ A LA FIN DE LA PERIODE MEROVINGIENNE	137
<u>LES CAROLINGIENS (751-925)</u>	<u>137</u>
1 - UNE NOUVELLE CIVILISATION	138
3 - LE DECLIN	140

4 - LA SITUATION DE METZ A LA FIN DE LA PERIODE CAROLINGIENNE	140
<u>METZ, CITE EPISCOPALE ET MONASTIQUE (925-1234)</u>	<u>140</u>
1 - LA PROSPERITE DE METZ ET L'ESSOR DE LA BOURGEOISIE	141
2 - LE DECLIN DE L'EPISCOPAT	143
<u>METZ : UNE REPUBLIQUE OLIGARCHIQUE (1234-1552)</u>	<u>143</u>
1 - LES INSTITUTIONS DE METZ	144
2 - LA PERIODE DE PROSPERITE	146
3 - LE DECLIN	148
<u>LA PROTECTION FRANÇAISE (1552-1648)</u>	<u>151</u>
1 - LE SIEGE DE METZ	151
2 - L'INSTALLATION DES INSTITUTIONS FRANÇAISES	152
3 - LE GOUVERNEUR	153
CHAPITRE 2 : LES SOINS A METZ AU XVI ^{ÈME} SIECLE : L'EXEMPLE DE L'HOPITAL SAINT- NICOLAS	155
1 - L'HISTORIQUE	155
2 - LES PERSONNES ACCUEILLIES	156
3 - LES SOIGNANTS	157
4 - LE FONCTIONNEMENT	158
5 - LES RESSOURCES	159
6 - CONCLUSION	160
CHAPITRE 3 - LES MEDECINS STIPENDIES	162
1 - LE TRAVAIL D'UN MEDECIN STIPENDIE	162
2 - LA FORMATION D'UN MEDECIN STIPENDIE	163
3 - LES MEDECINS STIPENDIES CELEBRES	164
4 - CONCLUSION	166
CHAPITRE 4 : ANUCE FOES, SA VIE, SON ŒUVRE	167
1 - SA VIE (1528-1595)	167
2 - SON ŒUVRE	171
3 - LE BILAN DE NOTRE ETUDE	175
4 - CONCLUSION	178
<u>4^{ÈME} PARTIE : HIPPOCRATE INSPIRATEUR D'ANUCE FOËS</u>	
CHAPITRE 1 : LA MEDECINE GRECQUE AVANT HIPPOCRATE	179
1 - LA MEDECINE DES DIEUX	179
2 - LA MEDECINE DES PHILOSOPHES	181
3 - LES ECOLES DE MEDECINE GRECQUES	182
CHAPITRE 2 : HIPPOCRATE	184
1 - SA VIE	184
2 - LES ECRITS	185
3 - LES CONCEPTS	185
4 - L'EVOLUTION DES MALADIES	189
5 - LES FIEVRES	189
6 - L'EXAMEN DU MALADE	189
7 - LE PRONOSTIC	191
8 - LES BASES DE LA THERAPEUTIQUE	191
9 - LE SERMENT D'HIPPOCRATE	194
10 - CONCLUSION	198

CHAPITRE 3 : LA POSTERITE DU <i>CORPUS</i> HIPPOCRATIQUE.....	199
1 - L'EPOQUE ANTIQUE GRECQUE	199
2 - ALEXANDRIE.....	199
3 - GALIEN.....	201
4 - CONCLUSION.....	201
CHAPITRE 4 : GALIEN	202
1 - SA VIE	202
2 - SA THERAPEUTIQUE.....	202
3 - L'APPORT DE GALIEN	204
4 - LA CONTROVERSE.....	205
5 - CONCLUSION.....	207
CHAPITRE 5 : LES ALEAS DE LA TRANSMISSION DU <i>CORPUS</i> HIPPOCRATIQUE.....	208
1 - HISTORIQUE	208
2 - L'AUTHENTICITE DU <i>CORPUS</i>	210
3 - L'ASSEMBLAGE DES TEXTES	211
4 - LA TRADUCTION ET L'INTERPRETATION.....	212
5 - CONCLUSION.....	213
CHAPITRE 6 : L'EXEMPLE DES EDITIONS DE L'ŒUVRE DE FOËS.....	215
1 - L'OUVRAGE (FIGURE 1)	215
2 - LES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LES EDITIONS DE L'ŒUVRE DE FOËS	216
3 - CONCLUSION.....	217
CONCLUSION DE LA QUATRIEME PARTIE	224

5^{ÈME} PARTIE : LA PHARMACOPÉE

CHAPITRE 1 : LES GRANDES FIGURES DE LA MEDECINE DONT FOËS S'EST INSPIRE.....	225
1 - LA MEDECINE ROMAINE	225
2 - LA MEDECINE BYZANTINE.....	226
3 - LA MEDECINE ARABE.....	227
4 - LA MEDECINE DU MOYEN ÂGE OCCIDENTAL	229
CHAPITRE 2 : L'ANALYSE DE LA <i>PHARMACOPEE</i> D'ANUCE FOËS.....	232
1 - L'INVENTAIRE DE LA PHARMACIE DE SAINT-NICOLAS.....	232
2 - LE CONTENU DE LA <i>PHARMACOPEE</i> D'ANUCE FOËS.....	235
3 - LES DIFFICULTES RENCONTREES.....	236
4 - POURQUOI FAIRE APPEL A SYLVIUS ?	237
5 - LES OUVRAGES DE REFERENCE	238
CHAPITRE 3 : LES PURGATIFS	246
1 - DEFINITION ET CLASSIFICATION.....	246
2 - LES FORMULES FIGURANT DANS LA <i>PHARMACOPEE</i> ET DANS L'INVENTAIRE	247
3 - LES FORMULES DE LA <i>PHARMACOPEE</i> ABSENTES DE L'INVENTAIRE	251
4 - LES DROGUES LES PLUS EMPLOYEES	253
5 - LES DROGUES PEU UTILISEES	255
6 - CONCLUSION.....	256
CHAPITRE 4 : LES CONFECTIONS OPIACEES OU OPIATS	259
1 - DEFINITION.....	259
2 - FORMULES FIGURANT DANS LA <i>PHARMACOPEE</i> ET DANS L'INVENTAIRE	259
3 - FORMULE DE LA <i>PHARMACOPEE</i> ABSENTE DE L'INVENTAIRE	260
4 - CONCLUSION.....	260

CHAPITRE 5 : LES CONFECTIONS AROMATIQUES	262
1 - DEFINITION.....	262
2 - FORMULES FIGURANT DANS LA PHARMACOPEE ET DANS L'INVENTAIRE	262
CHAPITRE 6 : LES PILULES.....	266
1 - LES CONSEILS DE PREPARATION DE SYLVIUS	266
2 - LES PILULES DE LA PHARMACOPEE ET DE L'INVENTAIRE.....	267
3 - LES FORMULES DE LA PHARMACOPEE QUI NE SONT PAS DANS L'INVENTAIRE	271
4 - LES PILULES DU DORVAULT DE 1893	272
CHAPITRE 7 : LES SIROPS ET LES PREPARATIONS SEMBLABLES.....	278
1 - LES SIROPS.....	279
2 - LES ROBS	282
3 - LES DECOCTIONS.....	282
4 - LE DORVAULT (1893).....	283
CHAPITRE 8 : LES HUILES.....	285
1 - LEUR DEFINITION, LEUR PREPARATION, LEUR CLASSIFICATION	285
2 - LEUR UTILISATION	286
3 - LA CONCLUSION.....	286
CHAPITRE 9 : LES LOOCHS.....	287
CHAPITRE 10 : LES CONFITURES MEDICAMENTEUSES OU CONDITS OU CONFITS.....	289
CHAPITRE 11 : LES POUDRES	290
CHAPITRE 12 : LES FORMES DERMATOLOGIQUES.....	293
1 - LES FORMULES CITEES DANS LA PHARMACOPEE ET DANS L'INVENTAIRE.....	294
2 - LES FORMULES DE LA PHARMACOPEE NE FIGURANT PAS A L'INVENTAIRE	299
3 - UN NOUVEL EMPLATRE : L'EMPLATRE MERCURIEL DE JEAN DE VIGO	301
4 - CONCLUSION.....	302
CHAPITRE 13 : LES POUDRES DE SYLVIUS	305
1 - SYLVIUS.....	305
2 - FOËS.....	305
3 - CONCLUSION.....	308
CHAPITRE 14 : LES FORMES GALENIQUES	313
CHAPITRE 15 : TENTATIVE DE SYNTHESE DES PHARMACOPEES DU 16 ^{EME} SIECLE.....	323
1 - LES ESSAIS DE BONNE PRATIQUE	323
2 - LE RECOURS AUX ANCIENS.....	324
CONCLUSION DE LA PARTIE PHARMACOPEE	327
CONCLUSION GENERALE	329
GLOSSAIRE.....	332
BIBLIOGRAPHIE	344

INTRODUCTION

Pour comprendre l'intérêt que suscite aujourd'hui encore Anuce Foës, nous devons le situer dans son siècle et sa ville, dans l'Histoire et dans son histoire.

Son siècle, le 16^{ème} siècle, est celui si particulier de la Renaissance et du retour aux textes grecs. Sa ville, Metz, fait partie du Saint Empire Romain Germanique ; Metz a la particularité d'être un évêché qui a acquis progressivement des institutions républicaines avec la prise du pouvoir par les grands bourgeois de la ville.

Anuce Foës est médecin, à un moment où la médecine tente de s'émanciper et de se dégager du domaine des superstitions, des incantations et de la magie ; la chirurgie, jusque-là méprisée et confiée aux barbiers, acquiert lentement ses lettres de noblesse. Anuce Foës fait une carrière originale en étant d'une part traducteur et commentateur d'Hippocrate et d'autre part médecin, auteur d'une pharmacopée qui porte son nom. Son exercice médical et ses travaux littéraires se sont mutuellement enrichis.

C'est pourquoi, nous voulons comprendre Anuce Foës, en étudiant :

- tout d'abord son siècle ;
- puis l'histoire de Metz, ainsi que ses institutions au 16^{ème} siècle, notamment celles liées à sa politique de santé ;
- les divers métiers liés aux soins, leur évolution, ainsi que les pathologies et les remèdes de ces temps lointains ;
- la vie d'Anuce Foës et celle des maîtres qui l'ont formé ;
- son œuvre de traducteur et de commentateur d'Hippocrate, le grand maître de la médecine, redécouvert à la Renaissance ;
- sa *Pharmacopée* riche de 375 formules afin de jauger, si cela nous est possible, son apport à l'art de soigner.

LIBRE PARTE DE LA 16^{ME} SIECLE

OECONOMIA
HIPPOCRATIS,
ALPHABETI SE-
RIE DISTINCTA.

*IN QVA DITIONVM APVD HIP-
POCRATEM omnium, praesertim obscuriorum, usus explicatur. Et
sicut ex amplissimo peno de promissurata ut LEXI-
CON HIPPOCRATEVM merito
dici possit.*

ANTONIO FOESIO MEDIOMATRICO
MEDICO, AYTIORE.



*Ant. Foesio
1678*

FRANCOFURDI,
Apud Andreae Wecheli heredes,
Claudium Martium, & Io. Aubrium,
ANNO S. MDLXXXVIII.

Cum Privilegio S. Caesaris & Maximiliani.

Chapitre 1 : Le XVI^{ème} siècle, siècle d'Anuce Foës

La Renaissance est une période de rupture nette avec le passé ; elle désigne un mouvement culturel et une puissance créatrice qui se manifestent par les arts mais qui débordent largement le domaine artistique ; ce mouvement commence dès le 14^{ème} siècle en Italie et met deux siècles et demi pour conquérir l'Europe.

La Renaissance se caractérise généralement par :

- l'apparition d'un nouveau mode de transmission du savoir : l'imprimerie ;
- une lecture nouvelle des textes fondateurs de la civilisation occidentale ;
- la redécouverte de la culture antique ;
- des échanges qui s'intensifient avec l'Orient. La civilisation islamique apporte, depuis le 11^{ème} siècle, ses sciences et ses techniques dans les domaines de l'algèbre, de l'astronomie, de l'alchimie, de la géographie et de la médecine ;
- Les grands explorateurs découvrent de nouveaux mondes ;
- Une nouvelle vision du cosmos avec Copernic.

La France, épuisée par la guerre de cent ans et ses querelles internes, entre dans cette ère de jeunesse et de renouveau avec les rois Louis XII (1462-1515) et François 1^{er} (1494-1547).

Le 16^{ème} siècle français se caractérise par une activité intense dans tous les domaines de la pensée et de l'action ; nous sortons de mille ans de Moyen Âge pour entrer dans des temps nouveaux grâce, entre autres, à la redécouverte du grec qui conduit à la lecture des grands auteurs de l'Antiquité et à une relecture de la Bible. Sous le règne de François 1^{er} l'humanisme éclôt mais, et c'est la terrible logique du siècle, il conduit à la Réforme, aux guerres de religion et à l'affaiblissement du pouvoir royal. Ce siècle commencé dans l'enthousiasme et la créativité décline dangereusement à travers massacres et crises politiques.

1 - L'aube de temps nouveaux

Dès le début du 16^{ème} siècle, ou plus exactement dès l'avènement de François 1^{er} (1515), apparaît tout un courant d'aspirations nouvelles, en réaction contre l'ascétisme, la mystique austère, les idées et les mœurs du Moyen Âge.

Quelles sont les causes de ce mouvement ?

- les voyages de Colomb, de Vasco de Gama, de Magellan, offrent à la réflexion et à l'imagination des horizons nouveaux ;
- les découvertes scientifiques et techniques comme l'imprimerie permettent une large diffusion des œuvres religieuses, philosophiques, littéraires ou scientifiques ; ce qui entraînera peu à peu une révolution des idées ;
- des chirurgiens comme Ambroise Paré osent braver les interdits religieux et pratiquent des dissections ;
- Copernic (1473-1543) affirme que la terre comme les autres planètes tournent autour du soleil, et son système ébranle la vision antique et médiévale du monde, qui plaçait l'homme au centre d'un univers fait pour lui ; cela explique les réactions violentes à ce qu'on appelle « la révolution copernicienne » ; celle-ci contredit et les religieux et les philosophes. Cette nouvelle science renverse radicalement la façon de se représenter le cosmos ; Copernic est considéré comme hérétique ;
- l'esprit s'ouvre, les hommes deviennent curieux ;
- l'Italie offre un modèle séduisant aux esprits éclairés qui veulent rompre avec des traditions dépassées. Ce pays est proche, la Renaissance s'impose depuis un siècle déjà, et la chute de Constantinople (1453) y a fait affluer érudits grecs et manuscrits anciens. À son école, les humanistes français vont à la recherche de l'inspiration antique. Il y a les guerres d'Italie ; elles ont commencé en 1494, et les seigneurs français découvrent un art de vivre luxueux, raffiné et élégant, qu'ils veulent reconstituer lors de leur retour en France.

2 - L'humanisme

Les besoins d'idées nouvelles, l'appétit de savoir sont d'autant plus vifs que l'enseignement des universités s'est sclérosé, devenant une routine étroite, stérile, autoritaire ; cet enseignement est basé sur la scolastique, la logique formelle, la rhétorique ; on demande aux étudiants d'avoir surtout une bonne mémoire. Le sens critique peut conduire aux bûchers de l'Inquisition. L'enseignement s'est éloigné des questionnements de la vie et de toute pensée créatrice.

Des maîtres veulent réagir contre ces abus par la lecture des chefs d'œuvre de la littérature antique. Le mot « humanitas » désignant en latin la culture, ils appellent leur enseignement « lettres d'humanité », et bientôt on les nommera humanistes.

L'humanisme, qui au départ désigne la formation à l'école de la pensée gréco-latine, devient un idéal de sagesse, une philosophie de vie qui est un acte de foi dans la nature humaine. Pic de la Mirandole dit en 1486 : « On ne peut rien voir de plus admirable dans le monde que l'homme ». L'Humanisme tend vers un idéal de perfection dans tous les domaines ; esthétique avec les artistes, éthique chez les moralistes et les philosophes, social chez les politiques.

Pour puiser dans les belles ressources de l'antiquité, on commence par apprendre le grec que personne ne connaît au Moyen Âge ; on renouvelle l'étude du latin, devenu un jargon insupportable pour des esprits éclairés ; et on édite les grandes œuvres grecques et latines dans un texte le plus sûr possible ; on retourne à la source des humanités.

Les premiers humanistes sont donc des linguistes et des philologues ; ils étudient les textes dans leurs différentes transmissions et variantes.

Prenons l'exemple d'Erasme (1467- 1536), humaniste hollandais, philosophe, érudit ; il influence d'une façon considérable l'esprit éclairé français ; il critique l'ensemble des institutions médiévales et proclame que les deux sources de la sagesse sont la littérature antique et la Bible ; à la Bible, il applique le principe du retour aux textes et de leur interprétation libre et directe. C'est avec Erasme qu'on comprend le mieux pourquoi Humanisme et Réforme sont liés, du moins à l'origine (Lagarde A., Michard L. 1963).

3 - François 1^{er}

Favorable à l'esprit nouveau, ce roi se fait le protecteur des érudits, des savants et des artistes. En 1530, il fonde le Collège des lecteurs royaux, notre actuel Collège de France. Il s'agit de professeurs payés sur la cassette royale et échappant, grâce à la protection directe du souverain, à la tutelle de la Sorbonne qui est la faculté de théologie de Paris et qui dépend de l'Eglise. Ces professeurs sont chargés d'enseigner le latin, le grec et l'hébreu.

D'autre part, le roi commande des caractères grecs d'imprimerie à l'imprimeur Robert Estienne (cf. Anuce Foës : les grecs du Roi), et ouvre sa bibliothèque, enrichie de manuscrits grecs et d'un exemplaire de chaque nouveau livre publié, aux humanistes.

C'est ce monde d'érudits à l'esprit ouvert et curieux, avides de savoir nouveau, que rencontre le jeune Anuce Foës en arrivant à Paris à l'âge de 12 ans.

4 - La réforme

- La Réforme : Humanisme et réforme ont une origine commune : le retour aux textes et la réflexion critique. Ainsi se forme l'esprit de libre examen contre lequel réagit la Sorbonne au nom de la méthode d'autorité.
- Luther : moine allemand (1483 – 1546), voudrait réformer le christianisme et retrouver la ligne stricte de l'Eglise primitive. Condamné par Rome, mis au ban de l'Empire en 1521, il est suivi par toute l'Allemagne du Nord. Au lieu d'une réforme on aboutit à une scission.
- L'Angleterre à son tour, avec Henri VIII, se sépare de Rome en 1534.
- L'Évangélisme : en France, l'esprit de la Réforme se manifeste par le mouvement évangélique ; c'est le retour à l'Évangile, et plus généralement à l'Écriture Sainte considérée comme seule source authentique des croyances chrétiennes, alors que selon l'orthodoxie catholique, l'Écriture doit être complétée par la Tradition (commentaires des Pères de l'Église). La plupart des humanistes en conflit avec la Sorbonne sont de tendance évangélique. Lefèvre d'Étaples traduit la Bible en français pour qu'elle soit accessible à tous, mais la Sorbonne condamne cette traduction.
- François 1^{er}, qui protège les humanistes, assure d'abord la liberté de croyance, mais en 1534, l'affaire des placards (affichage sur la porte même du roi à Amboise de placards hostiles à la messe) l'amène à changer d'attitude : les luthériens sont brûlés ; les réformés sont nombreux à quitter la France.
- Calvin (1509–1564) : né à Noyon, Calvin se destine à l'Église, il apprend le grec, le latin et l'hébreu, la théologie et le droit, et semble promis à une carrière d'humaniste. Il s'intéresse aux idées nouvelles, et poursuivi par le parlement, il se réfugie à Bâle où il se consacre à la défense des Réformés. Il expose leur doctrine dans un ouvrage intitulé « Institution de la religion chrétienne », ouvrage en latin dédié à François 1^{er}. Calvin est appelé à Genève et y enseigne la théologie et la morale avec une implacable rigueur. Genève devient grâce à lui le centre intellectuel de la Réforme.

La Réforme entre alors dans une nouvelle phase ; les humanistes doivent clairement choisir entre l'orthodoxie catholique et la foi nouvelle. Celle-ci en France s'inspire de Calvin. L'unité du Christianisme est définitivement rompue.

Confondue à l'origine avec l'humanisme et l'esprit de la Renaissance, la Réforme aboutit à une conception très différente de l'homme et de la vie. La doctrine et la morale de Calvin se caractérisent par une extrême austérité, plus éloignée encore que le Catholicisme du naturalisme et de l'épicurisme païens de la Renaissance (Lagarde A., Michard L. 1963).

Nous sommes en pleine crise morale et spirituelle.

5 - Les guerres de religion

Le conflit religieux dégénère en guerre civile.

Le pouvoir royal est fort, puissant et respecté sous François 1^{er} et sous le règne de son fils Henri II (1547- 1560). Le pays s'agrandit : par le traité de Cateau-Cambrésis (1559), la France s'enrichit des Trois Evêchés : Metz, Toul, Verdun et recouvre Calais. Mais sous les règnes des trois fils de Henri II, le prestige royal et le pouvoir du souverain sont compromis par leur faiblesse, l'influence de leur mère Catherine de Médicis et les ambitions de la très catholique Maison de Lorraine.

De 1562 à 1593, huit guerres de religion séparées par des trêves fragiles ensanglantent la France.

Les passions humaines et les convoitises individuelles se déchaînent. Le massacre de la Saint Barthélemy a lieu le 24 août 1572. Différentes factions prenant comme prétexte la défense de leurs intérêts religieux, s'affrontent pour le pouvoir. Henri de Guise, fils de François de Lorraine, duc de Guise, qui défendit victorieusement Metz face à l'armée de Charles Quint (octobre 1552 – janvier 1553) réclame le trône de France au nom du Catholicisme. Henri de Navarre, chef du parti protestant, en est l'héritier légitime. Les deux partis se déchirent et demandent l'aide des armées étrangères. En 1593 Henri IV conquiert Paris et promulgue l'Edit de Nantes en 1598 ; la France retrouve enfin l'équilibre et la paix intérieure.

C'est dans ce siècle brillant, tourmenté et sanglant que vit Anuce Foës. Il ne semble pas en avoir souffert ; il reste profondément catholique et retient de son éducation à Paris et des bouleversements de son siècle, le goût des études, l'amour du grec et le retour à la médecine d'Hippocrate.

Est ce aussi simple ? Anuce Foës, prudent, fait publier toute son œuvre à Bâle ou à Frankfort.

Chapitre 2 : La situation au 16^{ème} siècle

Même si nous pensons la Renaissance en terme de rupture, nous devons nous souvenir que cette coupure s'étend sur 2 siècles et demi, et qu'il y a bien des différences entre, par exemple, l'Italie et les pays d'Europe du Nord, le monde des cours avec celui du peuple, la vie dans les villes universitaires et celle des campagnes isolées.

Ce sont des siècles où les habitudes du passé subsistent, comme la médecine de « bonne femme » héritière des connaissances empiriques venues du fond des âges, celle des monastères qui ont conservé quelques bribes des écrits antiques, auxquelles se superposent les courants de pensée de la médecine arabe venus en Occident par les pays du sud de l'Europe.

Ces connaissances sont de bric et de broc ; s'entremêlent les remèdes composés venus des périodes grecques et romaines, les plantes cultivées dans les jardins des couvents, les substances insolites du Moyen Âge comme le bézoard*, le castoréum*, les suies, les cendres, les excréments, les urines, les pierres précieuses, des animaux comme les sangsues, les escargots, les limaces, les vers de terre et les serpents, et dans le même temps nous trouvons les premiers médicaments issus de la chimie et de la recherche sur les essences des substances médicamenteuses, soit leur quintessence, première approche du principe actif.

Coexistent également dans le domaine dit médical, exorcistes, sorciers, jeteurs de sorts, charlatans ainsi que les naturalistes, botanistes, anatomistes, chirurgiens et médecins formés dans les prestigieuses universités de Montpellier, Paris, Bologne ou Padoue.

Si la maladie est considérée comme le châtement que Dieu inflige aux méchants et aux impies, si les malades doivent prier pour leur rédemption, si certains croient que les médecins qui veulent guérir s'opposent à la volonté du Ciel, d'autres estiment que les remèdes pour combattre la maladie et la souffrance sont aussi l'œuvre du Tout Puissant.

Cinq siècles avant notre ère, la médecine était intriquée de façon étroite avec la religion et la sorcellerie. Hippocrate a marqué la rupture de la pensée médicale avec la magie, en affirmant que « les maladies ont une cause naturelle et non surnaturelle, cause que l'on peut étudier et comprendre ».

À la Renaissance, on se tourne vers l'Antiquité ; et se livre une fois encore le combat entre la maladie, expression de la colère divine, et la médecine, œuvre des hommes, basée sur l'expérience, l'étude et la raison.

Pour comprendre la situation de la médecine au 16^{ème} siècle, nous allons parcourir les siècles, exposer les structures de soins, les pathologies les plus fréquentes du temps, ainsi que la diversité des remèdes qu'on leur oppose.

Arnault de Villeneuve écrivait fort à propos : « le meilleur traitement est celui qui procure le résultat escompté par les moyens les plus simples. » (Bilimoff M. 2014).

Chapitre 3 : L'histoire de la médecine occidentale

A la fin du 1^{er} siècle de notre ère, et pendant près de 1000 ans, il n'y a aucun progrès notable dans l'art de soigner. Celui-ci a même marqué, après la chute de Rome au 5^{ème} siècle, un recul sensible par rapport à ce qu'il avait été auparavant et ailleurs (Bariety M., Coury C. 1963). Après la chute de l'Empire romain et les désordres qui en découlent, les ordres monastiques, conformément au devoir de charité, s'emploient à soigner. Il n'y a plus d'enseignement de la pratique médicale.

À partir du 11^{ème} siècle, sous l'influence des médecins arabes et juifs, la médecine s'impose progressivement dans les universités laïques.

1 - La médecine autrement et ailleurs

La médecine grecque s'est illustrée par l'enseignement dispensé dans les différentes écoles, dont celle de Cos. Rome établit un enseignement magistral privé autour de médecins réputés, puis organise l'enseignement, au début du 3^{ème} siècle, avec l'étude de l'anatomie animale, de la botanique et des blessures nombreuses en ces temps de guerre et dans ce monde avide de spectacles violents comme les combats de gladiateurs. Le monde arabe impose l'obligation de posséder un diplôme pour exercer la médecine ; les études se font sous l'autorité d'un maître, dans des écoles hospitalières, au lit du malade.

Ajoutons aux acquis de Rome l'hygiène publique, avec les systèmes d'alimentation en eau des villes au moyen de viaducs, et la construction des égouts qui évacuent les eaux usées.

Une autre innovation romaine est la naissance des « infirmières ». Les débuts du christianisme marquent le commencement des soins organisés, partie intégrante de la Charité ; ainsi les femmes de haut statut social, veuves, célibataires ou matrones, s'engagent dans des mouvements d'aide aux malades et aux démunis (Halioua B. 2009). Ce système organisé disparaît lorsque s'effondre l'Empire Romain d'Occident.

2 - Les barbares

Quand disparaît avec l'Empire, la conception romaine de la médecine, que devient l'art de soigner ? Les pays se tournent vers leurs habitudes ancestrales.

Ainsi parmi les peuples barbares du Nord, les druides croient aux effets magiques des mots, des eaux et des plantes comme la mandragore, la sauge nommée par les

Romains « herbe sacrée », le gui, le plantain, la jusquiame, la verveine et la primevère. Il est bon que les plantes soient récoltées au lever du soleil au solstice d'été. On a retrouvé dans les tombes gauloises, de nombreux colliers d'ambre : ils protègent des maladies. L'ambre, sécrétion de cétacés comme le cachalot, est demandé aujourd'hui encore dans les officines, en raison de ses propriétés supposées apaisantes sur les nourrissons. Les femmes détiennent le pouvoir sur la santé et la maladie par les amulettes, breuvages, mixtures et incantations ; ainsi naît la grande famille des sorcières expertes en charmes et envoûtements ; elles savent utiliser ou combattre les poisons, susciter le sommeil, l'oubli consolateur, favoriser la fécondité, exalter les amours avec des philtres, comme celui de Tristan et Iseut (Doussat J-C.). Au 17^{ème} siècle, l'affaire des poisons qui ébranle le royaume, démontre que leur pouvoir est toujours considérable, et cela dans toutes les couches de la société.

3 - Le bref réveil de la médecine laïque

La chute de l'Empire Romain d'Occident au 5^{ème} siècle marque l'extinction prolongée de la culture gréco-romaine. Les Goths et les Lombards en Italie organisent la médecine en promulguant des ordonnances qui rappellent les droits et les devoirs des médecins. Cette brève reviviscence de la médecine classique au cours du 6^{ème} siècle se matérialise par la création de centres médicaux, et l'envoi à l'étranger de quelques missions médicales. Ainsi un médecin grec, nommé Anthimus, exilé de Byzance, est envoyé à Metz auprès d'un des fils de Clovis, Thierry d'Austrasie ; il y rédige un livre d'hygiène alimentaire, *De Observatione Ciborum* ; il conseille la tempérance et la sobriété, indique les principes d'une alimentation rationnelle et recommande notamment de combattre la dysenterie par l'ingestion de riz cuit dans du lait de chèvre.

De cette époque date le « xenodochium »* de Lyon, créée par Childebert en 542.

Cette tradition médicale laïque ne connaît qu'un renouveau éphémère ; elle ne trouve pas sa place dans les désordres politiques et le régime social très particulier qui caractérisent l'époque médiévale ; il n'en restera que quelques traces dans certaines régions protégées par leur éloignement ou relevant de l'Empire d'Orient (Bariety M., Coury C. 1963).

4 - La période monastique

Les forces spirituelles et une partie du pouvoir temporel se concentrent entre les mains de l'Église.

En 529, l'année où disparaît l'école philosophique d'Athènes, Saint-Benoît (480-547) fonde au Mont Cassin la maison mère d'un ordre religieux nouveau : l'ordre bénédictin ; de nombreux monastères se créent en Italie, en pays germaniques, en Angleterre et en France ; on peut citer Tours, Chartres, Orléans, Lyon et Metz.

Ces monastères bénédictins sont des îlots de foi et des asiles de paix dans ces temps agités. Ils deviennent des lieux de regroupement et de conservation des manuscrits anciens. Les clercs, qui possèdent l'art de la calligraphie, les copient ; les transcriptions, parfois paraphrasées ou commentées portent sur les manuscrits écrits en latin. Ces monastères sont les principaux foyers de rayonnement culturel en Europe.

L'exercice de la médecine dépend de l'Église ; il est confié aux moines, seuls capables de lire et de comprendre le latin. Les hôpitaux sont considérés comme une œuvre majeure de la Chrétienté et sont installés à l'ombre des couvents et des cathédrales. Saint Benoît demande à ses moines d'acquérir des notions médicales. Les abbayes créent des lits pour les malades, des herbiers, des pharmacies. De simples infirmeries pour les Frères, ces hôpitaux deviennent rapidement de véritables centres d'hébergement et de traitement ouverts aux malades laïcs : ce sont les premiers « Hôtels-Dieu ».

La règle de saint Benoît ordonne : « Il faut avant tout et surtout se préoccuper de l'assistance aux infirmes, de manière à les servir exactement comme on servirait le Christ en personne, car Il a dit : J'étais malade et vous m'avez visité » (Grmek M. D. 1995).

Au 6^{ème} siècle, Cassiodore (490-580), savant bénédictin, recommande aux moines : « Apprenez les propriétés des simples et des remèdes composés, mais placez tous vos espoirs en le Seigneur qui donne la vie éternelle. Si vous ne connaissez pas la langue des Grecs, prenez l'herbier de Dioscoride qui décrit et reproduit les plantes des champs avec une précision surprenante » (Dousset J-C. 2010).

Dans les plates-bandes des jardins des couvents, se cultivent le lis, la rose, le fenugrec, le romarin et le fenouil. Dans les « hortuli », jardins de plantes, les moines

sélectionnent et cultivent les simples qui forment l'essentiel de leur pharmacopée : on trouve les plantes originaires des pays européens comme l'angélique, l'ache*, l'aneth, l'aurone, la grande aunée, la bétoine, la cataire*, la chélidoine, le millefeuille, l'origan, les orties, les plantains, la verveine. C'est ici qu'on trouve l'origine des livres consacrés aux plantes, publiés à la fin du 15^{ème} siècle, qui vont connaître un grand succès et seront d'une utilité certaine. On les retrouve dans l'inventaire de Saint-Nicolas, et dans la pharmacopée de Foës (Dousset J-C. 2010).

Charlemagne qui rapproche l'exercice du pouvoir royal de l'autorité de l'Église, ordonne : « qu'on puisse trouver dans plusieurs lieux des hospices pour les voyageurs, des lieux d'accueil pour les pauvres dans les monastères et auprès des communautés de clercs, car le Seigneur dira le jour du Jugement dernier : J'étais votre hôte et vous m'avez accueilli » (Grmeck M. D. 1995).

Plusieurs ordres religieux se spécialisent dans les activités charitables et donnent naissance aux grands ordres hospitaliers comme celui des Antonins fondé en 1095, celui du Saint-Esprit fondé en 1178, celui des Porte-Croix fondé en 1160, ceux de Saint Lazare en 1187 et des Chevaliers Teutoniques en 1197. Ils s'installent le long des routes des grands pèlerinages, comme celui de Compostelle et celui de la Terre Sainte.

Cette médecine est une belle œuvre humanitaire, mais son incidence scientifique est négligeable. Elle permet la survie de quelques manuscrits, que rien ne vient compléter ou enrichir. La bonne volonté ne compense pas le manque de connaissances. Tout acte chirurgical est interdit ; le sang est considéré comme impur. Et les religieux s'astreignent d'abord à sauver les âmes plutôt que les corps (Bariety M., Coury C. 1963).

Les religieux sont souvent appelés hors de leur couvent au chevet de malades importants, dans des villes ou des châteaux souvent éloignés ; cela perturbe les règles monastiques au point que différents conciles du 12^{ème} siècle interdisent aux religieux d'exercer la médecine. Cette période est charnière, car elle correspond à la création des premières universités ; la médecine revient aux laïcs au moment où de précieux manuscrits grecs arrivent d'Orient.

5 - Quelques œuvres, médecins et ouvrages en ce début du Moyen Age

Ils sont peu nombreux et peu connus ; citons :

- Isidore de Carthagène, évêque de Séville ; c'est un érudit connaissant l'hébreu et l'arabe. Dans son ouvrage *Des Origines*, il cite des passages de nombreux textes médicaux anciens, dont les clercs des siècles suivants font grand profit ;
- dans la solitude des cloîtres, comme au Mont Cassin, certains moines corrigent et commentent des ouvrages philosophiques ou scientifiques ; ainsi, au 9^{ème} siècle, Bède le Vénérable (672-735) écrit le *De Minutione Sanguinis* consacré aux modalités de la saignée ;
- Alcuin, né en Angleterre, vient à la cour de Charlemagne (voir Carolingiens) et ajoute au programme classique du Trivium (grammaire, rhétorique, logique) et du Quadrivium (arithmétique, musique, géométrie, astronomie), des notions de médecine ;
- au 12^{ème} siècle, en Allemagne, Hildegarde de Rupertsberg, abbesse bénédictine et guérisseuse, écrit deux livres de médecine : *Physica Causae et Curae*. On y trouve des observations sur des maladies diverses comme la gale, la migraine et le coryza. Parmi les drogues étudiées figurent des formules anaphrodisiaques* et des médicaments antalgiques pour les accouchées. Ses livres ont une influence durable (Bariety M., Coury C. 1963).

6 - La période scolastique

Lorsque les acquis de la médecine arabe s'imposent à l'Occident, celle-ci accède au statut de science et est enseignée dans les universités, avec deux méthodes principales d'enseignement :

- la *lectio*, c'est-à-dire la lecture et le commentaire des œuvres des médecins antiques et arabes ;
- la *disputo*, ou dispute au cours de laquelle il y a confrontation des différents intervenants sur un même problème. On s'affronte en avançant les théories des différents auteurs. C'est une pratique qui perdure encore au 17^{ème} siècle et Molière se moquera de ces « charlatans », qui soignent les malades en s'invectivant en grec et en latin.

L'enseignement est plus théorique que pratique. La redécouverte des usages des Anciens va ramener progressivement les médecins « qui ne veulent pas se salir les mains » au lit du malade.

Chapitre 4 : Deux fenêtres ouvertes sur le passé et l'avenir : Salerne et Montpellier

Ces deux villes ont permis aux connaissances antiques de pénétrer en Occident grâce aux médecins juifs et arabes.

1 - Salerne ou la cité « Hippocratique »

Salerne est située au sud de l'Italie ; sa situation géographique lui a permis d'échapper aux invasions venues du Nord, et de rester ouverte aux échanges méditerranéens. C'est l'une des portes qui permet l'entrée en Europe d'un souffle nouveau.

A - Son histoire

Une légende significative veut que son illustre foyer médical ait été fondé conjointement par un Grec, un Romain, un Juif et un Sarrasin.

Salerne est dotée d'un hôpital bénédictin dès le 7^{ème} siècle et d'une école dès le 9^{ème} siècle. La renommée de ses médecins laïcs est immédiate ; des monarques comme Charles le Simple, roi de France, font appel à eux. Les religieux se regroupent hors de la ville, dans l'abbaye du Mont Cassin, tandis que les médecins sécularisés organisent dans la ville une école indépendante et libérale dont l'influence et la réputation vont croissant jusqu'au 12^{ème} siècle. L'enseignement théorique s'appuie sur les textes anciens, portant surtout sur la thérapeutique hippocratique. Les études pratiques ont lieu à l'hôpital. La participation des femmes à l'activité de l'école est certaine. Comme Hippocrate qui utilisait pour soulager ses malades des antalgiques comme la mandragore, la jusquiame et l'opium, les bénédictins du Mont Cassin et les chirurgiens de Salerne utilisent des éponges soporifiques imprégnées de mandragore, d'opium, de ciguë et de chanvre indien qu'ils posent sur le visage du malade pour l'endormir. Le réveil est obtenu à l'aide de vinaigre et de jus de fenouil (Carolus-Curien J. 2010).

B - Ses premières œuvres

L'œuvre des premiers médecins de Salerne est collective ; citons :

- l'*Antidotarium*, un recueil général de matière médicale modifié plusieurs fois par la suite, notamment en France où il est connu sous le titre de *Antidotarium Nicolai*

Praeposeti. Ce recueil est évoqué à de nombreuses reprises dans le commentaire de l'inventaire de Saint-Nicolas et dans la pharmacopée de Foës ;

- le *Regimen Sanitaris*, qui connaît un succès prodigieux et durable ; il figure jusqu'à la fin de la Renaissance parmi les textes de base de la littérature médicale. Il évoque les trois principes fondamentaux pour jouir d'une longue vie : conserver un esprit gai, se ménager du repos, se contenter d'une alimentation modérée. Il insiste sur la déontologie et les devoirs du médecin ;
- le *De Aegritudinum Curatione*, qui est une vaste encyclopédie de pathologie et de thérapeutique.

C - L'influence arabe grandissante

L'influence arabe se fait sentir dans la deuxième moitié du 11^{ème} siècle ; son principal propagateur est Constantin l'Africain (1015-1087). Celui-ci naît à Carthage en Tunisie. Il voyage jusqu'en Inde ; il étudie en Syrie et en Égypte. Il s'initie à la grammaire, à la dialectique, à la géométrie, à l'arithmétique, à l'astronomie, à la musique et à la médecine. Maîtrisant parfaitement l'arabe et le latin, il traduit de nombreux textes médicaux grecs et romains, comme les Aphorismes d'Hippocrate, et des œuvres de première importance d'illustres médecins arabes (cf. Les grandes figures de la médecine qui ont influencé Foës).

D - Ses chirurgiens

Au 13^{ème} siècle, deux chirurgiens illustrent l'ultime période de l'école de Salerne :

- Ruggiero de Parme est l'auteur du livre *Post Mundi fabricam*, où il traite les ligatures artérielles, les traumatismes crâniens et la trépanation, les luxations, les plaies pénétrantes de l'abdomen ; il aborde le traitement du cancer du rectum et du col de l'utérus ;
- Roland de Parme est l'auteur d'une célèbre *Chirurgie* (Bariety M., Coury C. 1963).

E - Son influence

En 1140, Roger de Sicile assure à l'école sa protection et la dote d'un statut officiel. En 1231, Frédéric II de Hohenstaufen lui concède en exclusivité le droit de décerner les diplômes de praticien, au terme de cinq années d'études complétées par un stage probatoire d'un an. Frédéric met en œuvre les premières réglementations de l'exercice de la médecine, de son enseignement, comme il s'attache à encadrer la fabrication et le commerce des remèdes.

L'esprit de Salerne se propage par des ouvrages rapidement promus au rang de classiques, et dont la diffusion à toute l'Europe s'accroît grâce aux nombreuses éditions qui sont faites au début de l'imprimerie ; cet esprit se répand également grâce à ses nombreux élèves qui vont essaimer notamment à Montpellier.

Salerne est la première tête de pont culturelle entre l'Orient et l'Occident ; elle favorise le retour du patrimoine grec et l'importation des travaux originaux byzantins et arabes. Elle ressuscite et rénove contre son temps le principe hippocratique d'une médecine indépendante et sans préjugés ethniques, confessionnels ou philosophiques. Elle fournit un modèle précieux pour l'organisation des foyers d'enseignement médical laïc qui vont se développer à partir du 13^{ème} siècle (Bariety M., Coury C. 1963).

2 - Montpellier

Comme la faculté de Salerne, celle de Montpellier se place, dès l'origine, sous le signe du libéralisme hippocratique.

A - Sa tradition d'indépendance

Située dans une région méridionale profondément marquée par la civilisation romaine, elle est animée par les courants médicaux méditerranéens. Elle bénéficie d'un double apport : juif et hispano-mauresque d'une part, italo-salernitain d'autre part. Montpellier est fondée aux alentours du 10^{ème} siècle. Son souci d'objectivité et l'indépendance de sa pensée qui se manifestent dès sa création, font qu'elle s'opposera à de nombreuses reprises à la Faculté de Paris intransigeante, portée aux attitudes conservatrices et rigoureusement attachée aux dogmes qu'ils soient théologiques et philosophiques. La haine entre les deux facultés est encore tenace au 17^{ème} siècle, lors par exemple de la querelle de l'antimoine.

Quand le cardinal Conrad, légat du pape, inaugure la Faculté de Montpellier le 17 avril 1220, il ne fait que consacrer un centre d'enseignement et de pratique réputé depuis plus d'un siècle. L'hôpital du Saint-Esprit, fondé vers 1150, est un modèle en Europe, dont le pape Innocent III s'est inspiré pour fonder les hôpitaux italiens (Bariety M., Coury C. 1963).

B - Sa faculté et ses médecins

Il est décidé que la Faculté sera ouverte à tous, sans restrictions et sans distinction de confession ou d'origine. Son enseignement est analogue à celui de Salerne ; les

diplômes sont conférés après une scolarité de trois ans qui ouvre sur le baccalauréat de médecine, suivi de la licence ; ce diplôme est reconnu partout. La troisième et dernière étape est celle du doctorat.

Nous pouvons citer parmi les brillants médecins qui ont fait leurs études à Montpellier :

- Arnauld de Villeneuve, médecin catalan du 13^{ème} siècle, érudit à l'esprit éclectique ; il est l'auteur de nombreux ouvrages médicaux visant à concilier les opinions d'Hippocrate, de Galien, des Arabes et des Salernitains, comme le *Bréviaire* et le *Reginam sanitatis*. Ces ouvrages seront imprimés en 1504 ; Foës reprend certaines de ses formules et le cite à de nombreuses reprises.
- Henri de Mondeville ; il enseigne à Montpellier au 13^{ème} siècle avant de devenir le chirurgien attitré de Philippe le Bel et de Louis le Hutin. Son livre *Chirurgie* connaît un vif succès : l'auteur ajoute et confronte ses observations personnelles avec celles de ses prédécesseurs les plus éminents ;
- Guy de Chauliac fait au 14^{ème} siècle de brillantes études à Montpellier, puis à Bologne ; il devient à Avignon le médecin préféré du pape Clément V et de ses successeurs. Il écrit à la fin de sa vie, en 1363, la *Chirurgia Magna*, un ouvrage qui fait longtemps autorité et est imprimé pour la première fois à Paris en 1478. Cet ouvrage reprend et complète toutes les données médicales et chirurgicales de son temps. Comme Mondeville, Chauliac insiste sur la nécessité pour tout opérateur d'avoir une connaissance approfondie de l'anatomie, en s'instruisant grâce à la dissection de cadavres humains. Celle-ci est autorisée avec de nombreuses réserves en 1366.
- Citons parmi les nombreux élèves de Montpellier, Nostradamus, Sylvius et Vésale, les pères de l'anatomie, des botanistes de renom, comme Gessner vers 1540, Daléchamps en 1545, L'Écluse en 1551, Platter en 1552, Rauwolf en 1560, etc. (Labrude P. 2014). N'oublions pas Rabelais, grande figure de la Renaissance, auteur et médecin qui pratique, tout moine qu'il est, des dissections à Montpellier où il reçoit le titre de docteur en 1537 et qui exerce quelques mois à Metz comme médecin stipendié.

C - Son influence

Le Montpellier du Moyen Age accueille et instruit de nombreux médecins parmi les plus grands. Il fait pénétrer en France et dans une partie de l'Europe l'héritage des Anciens, transmis par l'Orient. En des temps qui s'y prêtent mal, il rétablit l'observation objective négligée depuis Galien. Il sert de modèle aux autres universités en cours de développement. Annonciatrice de la Renaissance, l'influence heureuse de Montpellier survit largement au Moyen Age (Bariety M., Coury C. 1963).

Chapitre 5 : Les universités

À l'exemple de Salerne et de Montpellier, de nombreuses écoles de médecine font leur apparition à partir de 1250.

1 - L'essor des universités

A - Leurs statuts

Soit les études de médecine forment un noyau initial appelé « studium », autour duquel se regroupent par la suite des facultés de disciplines diverses ; soit les écoles s'ouvrent au sein d'universités déjà connues comme centre d'enseignement de la théologie, du droit et des lettres. Les statuts des jeunes universités varient d'un pays et même d'une ville à l'autre ; ainsi celles de Paris et d'Angleterre relèvent directement et exclusivement de l'Église ; celles d'Espagne et de Naples sont des institutions d'Etat ; d'autres encore, comme les écoles de Bologne et de Padoue sont gérées sur le plan local par la commune qui leur a donné naissance et qui leur laisse une relative indépendance. Mais directement ou indirectement, le pouvoir ecclésiastique garde le contrôle des doctrines professées, avec l'aide du tribunal spécial de l'Inquisition.

B - Les universités françaises

L'Université de Paris est fondée officiellement par Philippe Auguste en 1215, mais son activité a démarré plus tôt : Pierre Abélard y enseignait déjà au début du 12^{ème} siècle. Elle n'enseigne dans un premier temps que la théologie ; sa faculté de médecine est postérieure à celle de Montpellier. Son enseignement est purement théorique et scolastique et affiche un profond mépris pour la réalité des faits. Ses conflits avec son aînée Montpellier sont permanents (Bariety M., Coury C. 1963).

Dans le reste de la France, la faculté d'Avignon est créée en 1303, celle d'Orange en 1365, celle de Cahors en 1332, Grenoble en 1339, Perpignan en 1349 ; puis vient la création d'Aix-en-Provence en 1409, Dole en 1423, Caen en 1438 (elle est créée par le roi Henri VI d'Angleterre), Bordeaux en 1441, Valence en 1452, Nantes 1459. Ces universités de province vivent modestement.

C - Les universités européennes

Les jeunes universités d'Italie du Nord connaissent un essor brillant, comme celles de Padoue et de Bologne, qui attirent de nombreux élèves ; elles sont suivies par la

création de nombreux autres centres dans toute l'Italie ; plusieurs d'entre eux vont jouer un rôle considérable dans le développement de la médecine, à la faveur de la renaissance des lettres, des arts et des sciences, qui se produit à partir du milieu du 14^{ème} siècle.

En Italie comme en France, s'opposent « les anciens et les modernes ». Bologne, université réputée fondée en 1133, est un centre de scolastique rigide ; son enseignement consiste en une lecture commentée des textes admis, essentiellement ceux qui s'appuient sur la doctrine aristotélicienne qui revêt une autorité quasi canonique. À l'opposé, Padoue affirme très tôt son indépendance et sa liberté d'esprit. Très influencé par le courant arabe et teintée d'averroïsme, son enseignement passe pour révolutionnaire. Son enseignant le plus connu, Abano, se risque à critiquer la philosophie théologique chrétienne : il est poursuivi par deux fois par l'Inquisition ; il meurt de maladie pendant son deuxième procès ce qui n'empêche pas sa condamnation au bûcher à titre posthume. Ses étudiants cachent son corps ; il sera néanmoins brûlé en effigie, tant est rigoureuse l'attitude de l'Église devant tous ceux qui enfreignent sa discipline intellectuelle.

Jérôme Fracastor (1483-1553) (cf. Les changements de concept), brillant auteur d'une discipline nouvelle, l'épidémiologie, fait des études de lettres, de philosophie, de botanique et de médecine à Padoue (cf. Syphilis).

La naissance des universités se fait vers le début du 13^{ème} siècle dans les pays du Sud comme l'Espagne ; elle est plus tardive dans les pays germaniques ou flamands et en Europe Centrale ou du Nord.

La soif d'apprendre qui se manifeste en Europe durant la dernière partie du Moyen Age, sera décuplée avec l'apparition des livres imprimés, vers le milieu du 15^{ème} siècle. Jusque-là, les bibliothèques universitaires sont inexistantes. En 1395, celle de la faculté de Paris ne renferme que neuf volumes dont le *Continent* de Razès (cf. les grandes figures de la médecine qui ont influencé Foës). Le roi de France lui-même ne peut l'emprunter que moyennant le dépôt d'une forte caution (Bariety M., Coury C. 1963).

Les médecins réputés sont également philosophes, mathématiciens, physiciens, astrologues, linguistes, alchimistes.

2 - L'enseignement

Les études médicales durent de quatre à cinq ans, parfois davantage. Elles sont sanctionnées par un baccalauréat suivi d'une licence, qui seule en principe donne le droit légal d'exercer et confère le titre de « Maître » (cf. Salerne). Ensuite, le doctorat permet d'enseigner et de porter le bonnet carré. Cependant, ces dispositions n'empêchent pas des personnes médiocres d'accéder à la profession. Il existe une grande disparité selon les universités ; les étudiants brillants et motivés choisissent la leur en fonction de sa renommée et de ses enseignants, telle Paris ou Montpellier, puis voyagent d'une ville, voire d'un pays à l'autre, afin d'acquérir science et expérience, comme le préconisait déjà Hippocrate.

3 - Un exemple : l'université de Pont-à-Mousson

Il n'y a pas de documents sur l'existence d'un enseignement de la médecine en Lorraine avant le 16^{ème} siècle. On sait que des moines ont des connaissances médicales grâce à des lectures et des voyages formateurs. Ils sont peu nombreux ; par contre, on trouve nombre de charlatans et de guérisseurs, qui s'accordent le titre usurpé de docteur.

Dès le début du 14^{ème} siècle, le duc Raoul de Lorraine, conscient de la pratique anarchique de la médecine dans son duché, veut en réglementer l'exercice.

Pourtant, il faut attendre la fin du 16^{ème} siècle pour que le pape Grégoire XIII, cédant aux suppliques de duc Charles III et du cardinal de Lorraine, autorise la création de l'Université de Pont-à-Mousson, dont il confie la direction à la Compagnie de Jésus. Il convient effectivement de résister à la progression de la Réforme ; Pont-à-Mousson est une ville lorraine qui donne aux jésuites plus de liberté d'expression que la France toute proche.

En 1572, une Université est créée ; elle comprend trois facultés : droit, théologie et arts. Les jésuites assurent eux-mêmes les enseignements de théologie et de philosophie. Ils redoutent les professeurs séculiers de droit et de médecine. Il faut attendre 1592 pour que commence l'enseignement de la médecine en Lorraine. Les premiers cours sont donnés au domicile du premier professeur nommé Toussaint Fournier. En 1598, il est rejoint par un nouveau professeur, Charles Le Pois, qui devient le premier doyen. La réputation de celui-ci est telle qu'il attire de nombreux

élèves. Son enseignement est novateur et ses conceptions scientifiques audacieuses. La guerre et la peste (1630-1634) affaiblissent la jeune faculté.

A Pont-à-Mousson, l'enseignement médical comporte l'étude des ouvrages des Anciens et des visites avec les professeurs au domicile des patients. Les étudiants commentent les éléments de diagnostic et les thérapeutiques mises en œuvre. Une chaire d'anatomie est créée dès l'ouverture de la faculté ainsi qu'un jardin botanique en 1606.

Les étudiants font leurs études en trois années, pendant lesquelles ils acquièrent successivement les titres de Bachelier, Licencié, puis Docteur après avoir pour chacun soutenu une thèse en latin comportant de une à huit pages. Les réceptions au titre de docteur se font avec une grande solennité et sont prétextes à des fêtes auxquelles participent les ducs de Lorraine (Grignon G. 1993).

Charles Le Pois

Charles Le Pois (1563-1632) est le médecin personnel du duc de Lorraine Charles III. Après trois ans d'études à Padoue où il suit l'enseignement du grand anatomiste Alessandro Massaria, il devient le premier doyen de l'université de Pont-à-Mousson en 1598. Charles Le Pois met sur pied un enseignement clinique novateur, en donnant des consultations de malades devant ses étudiants, qui bénéficient de ses commentaires explicatifs. Il emmène ses élèves chez les patients et leur explique les éléments de diagnostic et les thérapeutiques mises en œuvre. Il se fait le défenseur de l'autopsie des patients décédés des suites de leur maladie, afin de mieux comprendre le processus morbide. Nous sommes loin des études purement théoriques où les élèves apprennent par cœur les aphorismes des Anciens. L'université atteint ainsi une grande notoriété et le nombre de ses étudiants est de 2000 en 1607.

Grand travailleur, Charles Le Pois consigne chaque jour ses observations cliniques, qu'il édite en 1617 ; cet ouvrage est apprécié dans toute l'Europe, à tel point qu'il sera réimprimé sept fois. Y sont traités des maladies de la tête, des maladies du thorax (syncopes, palpitations, hydropisie*), des maladies de l'abdomen (diarrhées, douleurs, môle*, hydrocèle*), des maladies des membres (rhumatismes, paralysie). Ses réflexions sur l'hystérie sont novatrices : il signale les tremblements, la paralysie, les attaques suivies d'anesthésie, de surdité et de cécité et de suffocations ; il démontre par des autopsies le cerveau baignant dans la sérosité, l'œdème cérébral.

Il fait de l'hystérie une maladie cérébrale proche de l'épilepsie et commune aux deux sexes ; cela est révolutionnaire car depuis 20 siècles, la maladie est attribuée à « un désordre utérin ».

Il est sensible aux vertus des eaux ferrugineuses et remet à la mode la balnéothérapie à Plombières et à Pont-à-Mousson, célèbre pour sa fontaine aux eaux rouges.

Cet érudit écrit un traité sur la dysenterie, traduit des traités sur les luxations, compose un ouvrage sur les comètes ; il est médecin, mais aussi mathématicien, physicien, philosophe et connaît plusieurs langues, dont le latin, le grec, l'arabe, l'hébreu, l'italien, l'espagnol.

En 1633, âgé de 70 ans, lors d'une épidémie de peste qui ravage Nancy, voyant que ses jeunes confrères quittent la ville (suivant en cela les conseils d'Hippocrate), il soigne les malades et meurt inconnu, victime du fléau, au milieu de malheureux anonymes. On ne connaît ni la date de sa mort, ni le lieu de sa sépulture, certainement une fosse commune (Carolus-Curien J. 2010).

4 - Conclusion

La médecine acquiert avec des enseignants laïcs, un début d'indépendance. L'élite médicale prend conscience, à la Renaissance, de ses responsabilités scientifiques et de ses devoirs sociaux. Les municipalités confient la gestion des services sanitaires de leur ville à des praticiens réputés et bien formés (cf. médecins stipendiés).

Chapitre 6 : Les barbiers-chirurgiens

La chirurgie est une partie de la médecine qui propose la guérison par « l'œuvre des mains ». Elle est restée longtemps à l'état embryonnaire, même si on sait depuis toujours extraire une flèche ou réduire une fracture à l'aide d'attelles.

1 - Historique

Hippocrate et les Anciens la déclarent inséparable de la médecine. Mais quand le Concile de Tours en 1163 confirme que : « l'Eglise abhorre le sang », la chirurgie est alors considérée comme une technique barbare, et la dissection des cadavres est strictement interdite. Cependant, l'esprit critique de la Renaissance, animé par un ardent désir de savoir, a une heureuse influence sur l'exercice de cet art ; les nombreuses guerres, notamment celles d'Italie, amènent les chirurgiens comme Paré à exercer sur les champs de bataille et à approfondir leur pratique.

Avant le 12^{ème} siècle, soit avant le Concile de Tours et la création des Universités, la médecine, la chirurgie et la pharmacie sont exercées par la même personne. Lorsque la médecine est incorporée à l'enseignement des Universités, le praticien instruit parlant latin et portant la robe longue, refuse de travailler de ses mains ; il laisse aux chirurgiens le soin de « tailler les corps ».

La chirurgie fonctionne alors comme les autres communautés de métier, avec apprentissage et examens de maîtrise. Les connaissances se basent non sur les livres mais sur l'acquisition d'une expérience pratique, souvent au sein d'une même famille, les pères instruisant les fils.

2 - L'organisation

Les métiers de barbiers et de chirurgiens sont d'abord confondus. Sous le règne de Saint Louis, se crée la confrérie de Saint Côme, qui regroupe ceux qui désirent se consacrer aux opérations de chirurgie interne. Cela entraîne la formation de deux groupes distincts ; il y a :

- les chirurgiens barbiers qui exercent la « barberie » en boutique, avec de petites interventions externes comme la saignée et les pansements, en d'autres termes, les soins infirmiers ; ce sont les chirurgiens en robe courte ;
- ceux qui sont issus de la Confrérie de Saint Côme, les chirurgiens en robe longue, qui pratiquent la traumatologie, l'ophtalmologie, l'urologie (chirurgie de la pierre),

l'appareillage des hernies ; ils pratiquent également les trépanations et les amputations (Grignon G. 1993).

L'intérêt des chirurgiens pour l'anatomie croît au 16^{ème} siècle, avec la progression des blessures par armes à feu ; c'est ainsi que s'affirme la nécessité pour les chirurgiens en robe longue de se livrer à des dissections.

3 - Les chirurgiens célèbres

Guy de Chauliac (cf. Montpellier) est considéré comme le père de la chirurgie moderne. Il vit au 14^{ème} siècle et devient le médecin de quatre papes en Avignon. Son ouvrage, *La Grande chirurgie*, connaît une diffusion hors normes et une longévité remarquable de presque quatre siècles.

Ambroise Paré (cf. Les changements de concept) est celui qui révolutionne les traitements des blessures ; son nom reste indissociable de l'essor de la chirurgie. Au cours d'une longue vie, au milieu des guerres, il réussit à transformer son expérience vécue en un savoir structuré, reconnu et largement diffusé ; il réussit ainsi à modifier la place et l'image de la chirurgie en France (Hecketsweiler P. 2010).

Le siège de Metz

Les chirurgiens sont mis en valeur au moment du siège de Metz de 1552. Lors de la sortie de la ville « des bouches inutiles », De Guise les garde dans la cité comme « personnes indispensables » et leur ouvre un crédit pour se fournir en drogues et onguents requis à la cure des blessures. Mais la mortalité est telle qu'on les accuse d'empoisonner les pansements. Dès son arrivée dans la ville assiégée (cf. siège de Metz), Ambroise Paré rétablit la situation sanitaire et défend ses confrères : les morts sont la conséquence non du poison, mais « de grands coups de coutelas et d'arquebuses ». Lorsque Paré quitte la ville, il confie les blessés aux chirurgiens (Grignon G. 1993), « pour les parachever de panser ». Il les honore du titre de chirurgien, alors que ce corps n'est officialisé à Metz que 50 ans plus tard. Effectivement, le 17 décembre 1602, les barbiers de Metz, au nombre de 24, obtiennent des autorités, la création d'un corps de chirurgiens dans lequel ils entrent presque tous. Cette fondation est confirmée par un acte législatif appelé atour* octroyé par le Maître Echevin et les Treize de la ville, suivant l'ancien usage, Metz ayant conservé l'organisation administrative et la législation du temps de la république oligarchique (Dorveaux P. 1922).

Les chirurgiens bénéficient des progrès de l'anatomie et des innovations chirurgicales comme :

- la ligature artérielle du Français Ambroise Paré pour stopper les hémorragies ;
- les techniques de cure de hernie, d'extraction des calculs de la vessie, d'abaissement de la cataracte de Pierre Franco (1506-1579) ;
- la nouvelle technique d'amputation et le traitement des brûlures de l'Allemand Fabrice de Hilden (1560-1634) ;
- la chirurgie du nez par les Italiens Guido Guidi (1509-1569) et Gaspard Tagliacozzi (1545-1599) (Halioua B. 2009).

Certains chirurgiens se spécialisent dans un type d'opération et parcourent l'Europe précédés de leur réputation, tel Franco, le « tailleur de vessie ».

À l'opposé de ces chirurgiens instruits et expérimentés, on trouve dans les campagnes, des chirurgiens, formés sur le tas, qui exercent plus ou moins sans titre. Ils assument les blessures, les accouchements et les maladies, car les médecins, les apothicaires, les hôpitaux sont regroupés dans les villes et absents des campagnes.

4 - Conclusion

Si au 16^{ème} siècle la chirurgie progresse grâce à de meilleures connaissances anatomiques, les actes sont limités par la douleur du patient et les infections que les opérations engendrent. Il faut attendre les premières anesthésies et la découverte des vertus de l'asepsie pour que la chirurgie devienne efficace.

Chapitre 7 : La pharmacie

Le terme apothicaire est utilisé pour désigner les personnes en charge de la fabrication, de la délivrance et souvent de l'administration des médicaments. Ce mot vient de *apothecarius*, qui désigne à la fois la boutique et le moine chargé dans les couvents de veiller sur la santé de ses frères. Ce moine dispose d'un jardin des simples, qu'il récolte, fait sécher et entrepose dans une réserve du couvent, appelé *apothikon*. Le mot est laïcisé et francisé au 13^{ème} siècle (Brohard Y. 2012) et donne apothicaire.

1 - Les statuts

En grec, le même mot *pharmakon* signifie médicament et poison ; ce qui explique toutes les précautions dont doivent s'entourer les apothicaires ; d'autant que la profession se laïcise et dépend des actes législatifs des municipalités et des autorités civiles. D'autre part, les rivalités et les querelles de préséance avec d'autres métiers comme les épiciers, les barbiers et les médecins vont amener les autorités à redéfinir les statuts des apothicaires.

A - Le début de la réglementation

Lorsque, au 12^{ème} siècle, les moines se voient interdire l'étude et l'exercice de la médecine (cf. Histoire de la médecine occidentale), beaucoup d'entre eux quittent les couvents pour étudier et s'établir médecins, marchands et préparateurs de médicaments. C'est le début de la laïcisation progressive de la pharmacie.

En Occident, les premières boutiques apparaissent en France et en Italie (Dousset J-C 2010). Les médecins viennent y donner leurs consultations. Les malades atteints d'affections comme la diarrhée ou la toux, peuvent acheter et absorber sur place leurs remèdes. Ces boutiques se généralisent en Europe et deviennent plus vastes.

À Paris, vers l'an 1200, on signale la présence de plusieurs officines regroupées dans le quartier du Petit Pont. On y expose en plein air des récipients dans lesquels sont contenus le styrax calamine*, la gomme ammoniacque, l'opopanax*, l'euphorbe, l'onguent populéum (onguent contre les hémorroïdes) etc.

À Avignon, les vendeurs de remèdes et d'épices se retrouvent dans la même rue. Ils forment les premières corporations d'apothicaires. Celles-ci sont créées par souci de

défense professionnelle : nul ne peut exercer le métier d'apothicaire sans avoir été accepté dans la corporation qui regroupe obligatoirement les maîtres.

Les premières réglementations officielles, au 12^{ème} siècle, sont les statuts municipaux ou corporatifs qui séparent l'exercice de la médecine de celui de la pharmacie.

Paris a un statut particulier : l'exercice de la pharmacie est réglementé par des édits royaux. En 1271, le prévôt de Paris rédige à la demande du roi Louis IX, le *Livre des Métiers* dans lequel les apothicaires sont recensés. Au même moment, la Faculté de Médecine de Paris leur ordonne de ne s'occuper que de la préparation des remèdes et « de ne donner à qui que ce soit aucun d'eux sans la présence d'un médecin, excepté les remèdes vulgaires ». En 1322, cette même Faculté leur ordonne de posséder un formulaire, leur défend la vente de médicaments laxatifs, toxiques ou abortifs sans ordonnance de médecin. L'emploi de drogues corrompues ou falsifiées est interdit pour la confection des médicaments. Le Doyen de la Faculté, aidé d'un apothicaire, est chargé de l'inspection des boutiques.

B - La séparation des apothicaires et des épiciers

En 1484, par lettres patentes, le roi Charles VIII, sépare les épiciers en épiciers simples et en épiciers apothicaires, tout en les réunissant dans le même métier juré. Dans le préambule de ces lettres, il est précisé « que l'apothicairerie est un art privilégié qui mérite l'attention particulière du gouvernement comme intéressant essentiellement la vie et la santé des sujets de sa Majesté et qu'il est expédient, voire très nécessaire, que les personnes qui s'en entremettent soient sages, expertes et connaissent lesdits ouvrages et marchandises et en soient bien et dûment éprouvées et expérimentées » (Dousset J-C 2010).

C - Les difficultés à définir le métier d'apothicaire

François II, en 1560, réalise l'union des apothicaires et des épiciers en une seule communauté, qui sera maintenue jusqu'en 1777. Les apothicaires ont le soin de vendre les épices, les simples, les produits composés obtenus parfois par alchimie. Ils offrent leurs soins pour des consultations « médicales » : ils prescrivent eux-mêmes leurs drogues aux malades avant de les préparer. Ils font des visites au domicile pour administrer les clystères et les purgations (Labrude P. 2014). Ainsi, les apothicaires sont-ils en conflit avec les épiciers, les barbiers-chirurgiens et les médecins. En effet, ces derniers, depuis les recommandations de Guy de Chauliac

au 14^{ème} siècle, préparent parfois eux-mêmes leurs médicaments. Ces empiètements et ces conflits viennent du fait qu'aucune de ces professions n'est encore définie avec suffisamment de rigueur. La déclaration de 1777 de Louis XVI met fin à ces rivalités, consacre le privilège des préparations aux apothicaires et les oblige à se consacrer à ce seul commerce.

2 - Les études

La formation de l'apothicaire comporte une période d'apprentissage de un à sept ans suivant les villes, chez un maître, puis un temps de service de deux à quatre ans dans une ville jurée, c'est-à-dire une ville où existe une communauté organisée. L'examen comporte au préalable une vérification des connaissances en latin du candidat. Les épreuves sont divisées en trois parties : une lecture commentée d'un auteur traitant d'un sujet de pharmacie, puis de diverses ordonnances des médecins de la ville ; suit une épreuve de reconnaissance de plantes et de drogues, assortie de questions sur leurs propriétés. Enfin, l'étudiant prouve sa valeur professionnelle par l'exécution d'un chef-d'œuvre, préparation publique de plusieurs médicaments choisis dans les principales pharmacopées. Le jury est constitué de deux docteurs en médecine et d'un groupe de maîtres. L'examen peut durer un mois (Brohard Y. 2012). Puis l'étudiant prête serment. La déclaration de Louis XVI de 1777 (cf. *supra*) impose une formation professionnelle de nature universitaire, normalisée et obligatoire.

L'utilité d'une formation théorique, en complément des enseignements du maître dans sa boutique, est reconnue dès 1572 à Montpellier, où l'Université de médecine organise des cours à l'usage des compagnons apothicaires. Des lectures sont consacrées au livre de Dioscoride *De Materia Medica* ou à d'autres ouvrages anciens. En 1597, une chaire de chirurgie et de pharmacie est créée.

A Paris, en revanche, la Faculté de Médecine contrarie les initiatives des maîtres, qui organisent des cours publics dans « une école de plantes médicinales ». Le Jardin des Apothicaires se crée en 1627 sur un terrain vague bordant l'Hôpital de la Charité Chrétienne, après un âpre combat entre les docteurs-régents de la Faculté de médecine, la communauté des apothicaires, et l'hôpital.

Au 17^{ème} siècle, de nombreux apothicaires exercent des fonctions officielles d'enseignement en tant que démonstrateurs au Jardin du Roi et plusieurs d'entre eux entrent à l'Académie royale des sciences.

3 - Les livres

À la suite de la découverte de l'imprimerie, de nombreux ouvrages sont largement diffusés en Europe (Dousset J-C 2010) (cf. L'inventaire de St-Nicolas dans le chapitre « L'analyse de la Pharmacopée d'Anuce Foës »).

A - Les ouvrages consacrés à la botanique

Les ouvrages classiques sont immédiatement imprimés, à savoir :

- le *Clavis Sanationis*, le plus ancien répertoire imprimé de noms de plantes, publié à Padoue en 1473 par Simon de Gênes, médecin du pape Nicolas IV et chapelain du pape Boniface VIII ;
- le *Liber pandectarum medicine, omnia medicine simplicia continens*, publié la même année à Naples ;
- une traduction latine de l'œuvre de Dioscoride présentée par Pierre de Padoue.
- la première botanique imprimée et illustrée, les *Secrets de Salerne*, qui paraît en 1483 à Mayence ;
- l'*Arbolayre* imprimé à Paris en 1485 ; il contient : « les qualités et les vertus, les propriétés des herbes, arbres, gommés et semences, extraits de plusieurs traités de médecine et commentaires d'Avicenne, de Razès, de Constantin, de Ysaac et Plareaire ».

B - Les premiers manuels de pharmacie

De nombreux livres sont publiés à la fin du 15^{ème} siècle ; nous citons entre autres :

- le *Lumen apothecariorum* en Italie qui est un résumé en quinze chapitres de tout ce qu'un apothicaire doit savoir ;
- le *Luminare majus*, dit « indispensable à tous, tant médecins qu'aromataires ».

Ces nombreux livres décrivent les plantes, leur utilisation, la façon de les recueillir, de les faire sécher, de les conserver ; ils expliquent comment préparer les remèdes composés, les façons de peser et mesurer. Ils concernent les travaux dévolus aux apothicaires, les ouvrages qu'ils doivent détenir. Sont également décrits les qualités que les apothicaires se doivent de posséder : être sobre, s'abstenir du jeu et du vin,

se marier jeune pour dompter sa fougue, rester calme, doux et honnête, accomplir son métier avec amour. Nous sommes proches d'Hippocrate et des recommandations données dans son traité « *De la Médecine* ».

C - Les ouvrages de botanique au 16^{ème} siècle

Aux ouvrages mal illustrés, qui sont essentiellement des commentaires des auteurs anciens, succèdent au 16^{ème} siècle des ouvrages novateurs, utiles à la progression de la médecine, de la pharmacie, donc de la thérapeutique (Labrude P. 2014). Ce sont entre autres :

- les célèbres commentaires de l'œuvre de Dioscoride du Siennois Pierre-André Matthioli (1501-1537), où la belladone est évoquée pour la première fois, et qui présente dans sa traduction française un chapitre élogieux sur l'antimoine ;
- les ouvrages de Alpino (1553-1617), médecin italien, qui rapporte de ses voyages en Egypte et au Proche-Orient des plantes médicinales comme le caféier qui sont cultivées à Padoue, et qu'il décrit dans ses livres ;
- *l'Historia generalis plantarum*, du Français Jacques Daléchamps (1513-1588), dans lequel les plantes sont classifiées selon leurs propriétés et leurs usages ;
- le Livre illustré des plantes du médecin suisse Otto Brunfels (1488-1534), paru en trois tomes, célèbre par la qualité et le réalisme de ses illustrations dues au peintre Weiditz, élève de Dürer ;
- le *Nouveau livre sur les plantes* qui poussent en Allemagne : caractéristiques, effets et noms, du médecin et enseignant Bock, qui ne traite que de plantes réellement vues ; elles sont classées selon leur forme (herbes, arbres...), leur place (sauvages ou cultivées), en tenant compte de leur ressemblance, et dessinées d'après nature ;
- le *New Kreüterbuch* de Leonhart Fuchs (1501-1566), médecin et professeur suisse ; c'est un ouvrage luxueux, superbement illustré ; 400 espèces nouvelles y sont décrites pour la première fois, comme la camomille et la digitale ;
- l'ouvrage *De Plantis* de l'italien Andrea Casalpino (1519-1603) considéré comme l'un des plus grand botanistes de la Renaissance ; son herbier présente presque 800 plantes, classées d'une façon novatrice et parfaitement présentées.

D - Les pharmacopées

C'est Celse (1^{er} siècle) qui est l'auteur de la première pharmacopée connue : *Arte medica*. A Bagdad, on se réfère au *Grand Grabadin* (9^{ème} siècle). Avicenne rédige en

1020 le *Canon de la Médecine*, dont l'influence est indiscutable pendant six siècles. Au Moyen Age, l'*Antidotaire de Nicolas* est le livre officiel d'enseignement pour la Faculté de Paris, qui impose dès 1322 à tout apothicaire de l'avoir dans son officine. En 1498, paraît à Florence, sous le règne des Médicis, la première pharmacopée officielle, le *Nuovo Receptario*, rédigée par une commission où collaborent médecins et pharmaciens. Dans la préface, il est précisé que les connaissances exposées sont dues aux travaux de Mésué, Avicenne, Galien, Praepositus et Razès.

Au 16^{ème} siècle, des pharmacopées sont publiées dans différents pays où elles font référence : c'est le *Dispensatorium* de l'apothicaire Valerius Cordus, publié à Nuremberg en 1535, puis adopté dans toute l'Allemagne, traduit en français en 1772 sous le nom fameux de *Guidon des apothicaires*. En France, il y a de multiples ouvrages comme le *Promptuaire des médecines simples* de Thibaut Lespleigney, paru en 1544, la *Pharmacopée* de Jacobus Sylvius (Jacques Dubois 1478-1555 – cf. Les poudres de Sylvius) réédité 8 fois, ou encore la *Pharmacopée* de Laurent Joubert publiée en 1579.

En cette période où la diversité est de règle, les principales villes de France publient des pharmacopées qui sont officielles dans le ressort de leur autorité ; elles sont qualifiées de locales ou de régionales. Il y a également des pharmacopées d'auteur comme celle de Bauderon en 1588 (cité à de nombreuses reprises par Paul Dordeaux dans ses commentaires de l'inventaire Saint-Nicolas), et celle de Nicolas Lémery en 1697 (Brohard Y. 2012).

E - Les « pharmacopées des pauvres »

L'absence de médecins et d'apothicaires dans les campagnes jointe au coût élevé des soins dans les villes rendent indispensable l'intervention de personnes de bonne volonté, de confiance, susceptibles de pallier en partie ce manque. Ce sont des habitants de la campagne et de la ville, suffisamment instruits et disposant de temps et d'argent qu'ils consacrent à des tâches caritatives. C'est le cas d'ecclésiastiques ou de dames bénévoles de la bourgeoisie et de la noblesse. Ils sont précieux dans la gestion des soins à apporter aux pauvres et aux malades. Les médicaments, en particulier, posent problème. Les personnes charitables doivent préparer elles-mêmes les remèdes destinés aux démunis. Ces auxiliaires n'ayant pas de formation médicale, il est nécessaire de leur fournir une documentation aisément accessible, mais rigoureuse, afin de leur apporter certaines connaissances et de les guider dans

la réalisation des remèdes. Les formules des médicaments doivent être faciles à exécuter, composées de drogues simples, peu coûteuses et aisées à se procurer.

Les ouvrages eux-mêmes doivent être peu encombrants et d'un prix abordable ; ils doivent également être faciles à lire, donc écrits en français (Lafont O. 2010). Les « premières pharmacopées des pauvres » apparaissent au 16^{ème} siècle. Dans sa *Pharmacopée*, Foës donne des versions simplifiées de certaines formules de médicaments composés, comme le « DIACHYLON simplifié », tout aussi efficace que le DIACHYLON commun.

Déjà, le *Grand Antidotaire* de Salerne qui contient 1200 recettes, a donné naissance à des versions simplifiées, moins longues à copier ; comme le fameux *Antidotaire de Nicolas* qui contient entre 130 et 150 formules et qui est le recueil de remèdes le plus utilisé en France entre le 13^{ème} et le début du 17^{ème} siècle.

Le contenu des manuels charitables, nombreux au 17^{ème} siècle, doit naturellement beaucoup aux pharmacopées savantes. Il y a, bien sûr, l'*Antidotaire de Nicolas* et l'*Iste liber* de Platearius. Il y a aussi des ouvrages du 16^{ème} siècle, disponibles et qui ont une traduction française ; ce sont :

- les ouvrages de Sylvius (cf. *supra*) ;
- la *Pharmacopée*, qui est *la manière de bien choisir et préparer les simples, et de bien faire les préparations* d'André Caille, publiée en 1562 en version française à Lyon ;
- la *Pharmacopée* de Laurent Joubert (cf. *supra*), publiée d'abord en latin en 1579, puis en français en 1581. Elle sert de Codex officiel aux apothicaires de Montpellier ;
- la *Paraphrase sur la pharmacopée* de Brice Bauderon (cf. *supra*) ; édité à Lyon en 1588 sous une forme bilingue ; le texte latin de la formule d'un médicament y est immédiatement « paraphrasé » en français.

Ouvrages cités par Paul Dorveaux dans ses commentaires de l'inventaire de la Pharmacie de l'hôpital Saint-Nicolas

Dans son avant-propos de l'inventaire de St Nicholas, Paul Dorveaux indique les ouvrages dont il s'est servi pour identifier les médicaments simples : l'*Arbolayre*, l'*Hortus sanitatis* traduit en français, l'*Histoire naturelle des drogues simples* par Planchon (1875), l'*Histoire des drogues végétales* (1878) de Flückiger. Pour les

médicaments composés de l'inventaire, il utilise entre autres les *Œuvres de Mésué*, les *Formulaires* des deux Nicolas, le dernier Codex et la *Pharmacopée* d'Anuce Foës. Les notes en bas de page sont tirées, entre autres, de l'*Arbolayre*, de l'*Hortus sanitatis*, des pharmacopées de Valerius Cordus, de Bauderon, d'André Caille, du *Dispensarium* de Nicolaus, du *Dispensarium* de Lugdini, de l'œuvre de Flückiger (Dorveaux P. 1894).

Chapitre 8 : Les circuits parallèles

À côté de la classe des médecins, des apothicaires et des chirurgiens, il existe toute une nébuleuse de petits métiers plus ou moins reconnus et plus ou moins tolérés par les autorités, qui se préoccupent de « l'art de guérir ».

1 - Les colporteurs

Les marchands ambulants jouent un rôle essentiel dans l'économie rurale, puisqu'ils fournissent aux habitants des campagnes, les marchandises dont ils ont besoin et qu'ils ne peuvent pas se procurer sur place. Ils portent une boîte tenue autour du cou par une sangle de cuir ; cet ensemble appelé manne contient de nombreux objets, dont des drogues et des remèdes composés. Dans les campagnes et les petits bourgs, le colportage est l'unique source d'approvisionnement en médicaments. Les statuts des communautés d'apothicaires prévoient le contrôle de ces drogues ; cela constitue une reconnaissance du rôle social des colporteurs (Lafont O. 2010).

2 - Les charlatans

Le charlatan, du latin *circulator* : celui qui se déplace, et de l'italien *ciarlare* : le babilleur, le bavard, le bonimenteur, cherche à écouler des remèdes douteux par des argumentations fallacieuses et des tours de bateleur, sur les foires et les marchés, en trompant le public sur leur nature et leur efficacité.

« C'est un homme qui par des termes extraordinaires et incompréhensibles, par des apparences spécieuses et affectées, par des flatteries abusives et frauduleuses et par des promesses aussi vaines que dommageables, abuse de la facilité, de l'ignorance et de la bonne foi des malades » (Lafont O. 2007).

Le charlatan se fait remarquer par son costume bigarré et rassemble la foule par des cris et de la musique, pour lui vendre des remèdes douteux, comme une mauvaise thériaque, et à partir du 17^{ème} siècle l'orviétan, une drogue complexe d'origine italienne.

Dès l'Antiquité, les charlatans sont l'objet de la désapprobation des honnêtes gens. En France, au 13^{ème} siècle, on veut différencier l'apothicaire sérieux de l'« empirique » de passage. Au 14^{ème} siècle Philippe le Bel prend contre eux des mesures spéciales. Au 16^{ème} siècle, les charlatans sont néanmoins si nombreux et prospères, qu'ils menacent l'économie des boutiques d'apothicaires !

Ils vendent des baumes, des onguents, des fards pour l'embellissement de la peau, des remèdes contre les maux de dents, les brûlures, la peste, le mal de Naples... et peuvent se faire, à l'occasion, arracheurs de dents.

3 - Les empiriques

Pendant l'Antiquité, il existe une secte médicale appelée l'empirisme (cf. La postérité du Corpus hippocratique), dont les membres estiment que seule l'expérience est utile au médecin. L'empirique observe le malade, fait appel à sa mémoire pour savoir si il s'est déjà trouvé devant un cas semblable, afin d'appliquer la thérapeutique qui avait été alors bénéfique.

Ce terme va désigner ceux qui donne des soins liés à la santé, sans avoir reçu la formation nécessaire. On les appelle « les gens sans titre ». Ils exercent la profession de médecins, d'apothicaires, voire de chirurgiens, et ils sont dénoncés comme usurpateurs par ces trois corporations. Ils ne se donnent pas en spectacle comme le charlatan et veulent présenter une image d'hommes compétents et sérieux. La frontière entre les empiriques et les personnes charitables est floue : mais on peut noter que les dames charitables et les ecclésiastiques agissent bénévolement et dans un but purement caritatif, alors que les empiriques réclament des honoraires (Lafont O. 2010).

4 - Les guérisseurs, conjureurs, jeteurs de sorts

Les guérisseurs sont des « empiriques », doués de « pouvoirs ». Ils associent leur action thérapeutique à des prières spécifiques et des invocations à des saints-guérisseurs.

Les sorciers et jeteurs de sorts sont censés faire des pactes avec le Diable ; ils sont maléfiques. Pour les contrer, la population fait appel à des « leveurs de sort » ou « conjureurs » (Lafont O. 2010).

5 - Les moines-apothicaires

Les soins aux blessés et aux malades sont également dispensés par les religieuses et les moines qui continuent comme par le passé à distribuer les remèdes à leurs fidèles.

6 - Conclusion

Les nombreuses querelles entre médecins, apothicaires et chirurgiens ont démontré l'importance d'une réglementation stricte, tant pour l'obtention des diplômes que pour la pratique des exercices. Le nombre considérable des circuits parallèles des médicaments et de l'offre de soins de la Renaissance, ne peut que conforter la nécessité de codes rigoureux et de contrôles fréquents sur ces « petits métiers », exercés très souvent d'une façon anarchique donc dangereuse.

Chapitre 9 : L'alimentation à la Renaissance

Comme leurs ancêtres du Moyen Âge, les nobles du 16^{ème} siècle choisissent leur alimentation en fonction de critères symboliques, sociaux, diététiques. La Renaissance s'exprime, ici comme ailleurs, par la redécouverte de l'Antiquité, l'influence italienne, l'imprimerie qui diffuse largement les livres de cuisine, la Réforme, et la découverte d'aliments nouveaux qui viennent des Amériques. Un abîme sépare la magnificence des tables royales et des milieux aisés de la frugalité des repas paysans. Cependant, bien que différentes, les maladies liées à la nutrition frappent riches et pauvres.

1 - Le choix des aliments

La nourriture est choisie en fonction de critères symboliques, sociaux et diététiques.

A - Les critères symboliques

L'air est le plus prestigieux des 4 éléments ; en consommant des aliments nobles et « aériens », on se rapproche du ciel, de Dieu et de ses anges. C'est pourquoi, les classes aisées privilégient les grands oiseaux ; ceux-ci sont dignes de figurer sur les tables des princes et des grands de ce monde : cygnes, hérons, aigles, paons, grues, faisans, cigognes soit des volatiles de grande taille qui, depuis les hauteurs où ils évoluent, dominent toutes les autres créatures ; ils conviennent parfaitement aux classes dominantes. De même les fruits occupent une position haute, donc ils peuvent être consommés par des personnes de rang social élevé. Les melons et les fraises croissent au ras du sol et sont alors dédaignés.

Les légumes tirés de la terre et la viande des animaux qui se nourrissent la tête baissée vers le sol sont laissés aux paysans.

B - Les critères sociaux

Les tables princières de la Renaissance doivent manifester l'étendue du pouvoir, la prodigalité et la richesse de celui qui invite. Elles présentent une profusion de mets, des pyramides d'aliments, des plats raffinés présentés d'une façon spectaculaire, apportés par une nuée de valets, au son de violons. On sert des cygnes revêtus de leurs plumes et des aigles aux ailes déployées, les pattes et le bec dorés à l'or fin. L'histoire retient le nom de festins célèbres, comme celui donné en 1574 à Venise en l'honneur du futur Henri III où nappes, serviettes, assiettes, couverts et pain sont en

sucre, imités d'une façon si admirable que le roi ne s'en rend compte que lorsque la serviette qu'il croit en toile se rompt entre ses mains ; ou celui donné en 1600, en l'honneur du mariage de Henri IV et Marie de Médicis à Florence. Le repas, pantagruélique comme il se doit, est accompagné de feux d'artifice, d'automates, de décors somptueux et surprenants comme des miroirs tournants insérés dans les tables qui reflètent, sous des angles différents, la fête et les convives ainsi que leurs portraits peints par les plus grands artistes : tout un jeu sophistiqué d'images qui se répondent.

Dans les palais, apparaissent des tables à pied fixe ; ainsi s'ouvrent les premières salles à manger, avec des chaises individuelles qui remplacent les bancs peu confortables du Moyen Âge et des meubles d'apparat comme le dressoir, la crédence ou le buffet où sont disposées des pièces de vaisselle remarquables : coupes, bassins, aiguières ou vaisseaux à rafraîchir le vin.

Il convient pour les classes dirigeantes de se différencier le plus possible des milieux populaires. Les épices viennent de l'Orient mystérieux et lointain ; par leur diversité, leur couleur, leurs arômes, elles flattent l'imaginaire des convives, et leur usage fréquent témoigne du rang social de celui qui les utilise. De même, le sucre jusque-là employé dans un usage thérapeutique, acquiert le statut d'aliment pour les bien portants si ceux-ci peuvent se l'offrir ; ainsi « ce qui servait de remède, sert maintenant de nourriture ». Le sucre est un signe de distinction sociale, permettant d'afficher son rang et sa prospérité. Les cuisiniers en saupoudrent abondamment les plats de viande, de poisson, de légumes.

Les différences sont extraordinaires entre la classe des grands et celle des petits. Aux riches, les poêles, les broches, les grils, les viandes grillées, rôties, frites ; aux pauvres, les pots et les marmites en terre peu coûteuses, les aliments bouillis ou cuits sous la cendre, qui demandent peu de surveillance et permettent aux mères de famille de se consacrer à d'autres activités.

C - Les critères diététiques

Comme leurs confrères du Moyen Âge, les médecins de la Renaissance sont attentifs à la qualité de digestion des aliments : c'est une des conditions de la bonne santé. On considère la digestion comme une cuisson, et l'estomac est une marmite

dans laquelle celle-ci s'effectue. Les aliments sont porteurs de caractères distinctifs : chaud, froid, sec, humide, qui facilitent ou contrarient la digestion.

À chaque viande correspond un type de cuisson particulier censé en protéger la digestion : ainsi les viandes grasses, réputées « humides » comme le cochon de lait, le porc frais, le gigot et l'épaule de mouton ou d'agneau, doivent être rôties pour enlever l'excès d'eau. Par contre, les viandes maigres comme le bœuf ou le porc salé doivent, parce qu'elles sont « sèches », être bouillies pour s'imprégner de l'humidité qui leur manque.

Les volatiles ont une chair considérée comme « peu nourrissante » ; ce qui est une qualité, car elle convient bien à l'estomac délicat des aristocrates. Cette chair est « légèrement chaude » et « humide », ce qui est l'idéal alimentaire.

Le sucre est jusqu'à la fin du Moyen Âge, une denrée rare, utilisée à des fins thérapeutiques. C'est un aliment « chaud » et « humide » qui facilite la digestion des aliments, donc le bon état de la santé. Quand le sucre devient au 16^{ème} siècle, un aliment pour les nobles biens portants et gourmands, il quitte les boutiques des apothicaires pour les cuisines des grands.

Les épices sont chaudes et sèches ; elles permettent, disent les médecins, de bien cuire les viandes ; elles ont de puissantes vertus médicales et permettent la bonne digestion de tous les aliments.

À la différence des légumes peu considérés, les fruits sont appréciés par les élites. Les fruits juteux comme le raisin, les cerises, les pêches, les prunes, les abricots, les figues, les melons, les mûres sont considérés comme des aliments particulièrement « froids » et « humides ». Cette association est néfaste à la santé ; c'est pourquoi ils sont servis en début de repas, afin de séjourner plus longtemps dans l'estomac, qui dispose alors de plus de temps pour les « cuire », c'est-à-dire leur ôter grâce à la chaleur interne du corps, leur excès de « froideur » et « d'humidité ». À la Renaissance, les conceptions diététiques commencent à être transgressées et la consommation des fruits juteux se déplace vers la fin du repas. Remarquons qu'aujourd'hui le melon se déguste indifféremment au début ou à la fin du repas.

Les médecins se méfient de l'eau, breuvage potentiellement dangereux, car très « froid » et très « humide » ; on lui ajoute du vin pour corriger ses défauts ; de plus,

l'eau est généralement de mauvaise qualité et peut-être a-t-on remarqué que l'apport d'alcool diminue les «flux de ventre ».

Les médecins distinguent 4 sortes de vin : les vins blancs qui comme le pain blanc sont particulièrement bien adaptés aux élites sociales. Puis viennent les vins claires, de couleur rouge claire, proches de nos rosés d'aujourd'hui ; ils sont légers, peu colorés, faciles à digérer par l'estomac toujours délicat des nobles. Les vins rouges et les vins noirs conviennent aux paysans et aux travailleurs manuels des villes, qui sont dotés d'un estomac robuste et ont besoin de boissons nourrissantes.

2 - Les changements venus d'Italie

Depuis la fin du quattrocento, soit le 15^{ème} siècle, les Italiens développent une cuisine raffinée, élégante et originale ; les cuisiniers ont redécouvert l'Antiquité et des mets qui étaient oubliés, réapparaissent. Les cuisines arabes, andalouses, catalanes participent à ce renouveau. Les Français se laissent séduire par cette « nouvelle » cuisine. Ainsi on se laisse tenter par :

A - Les abats

Les grands cuisiniers italiens ont redécouvert les nombreuses recettes à base de viscères d'animaux. On cuisine les abats de porcs particulièrement appréciés, les museaux, les oreilles, les pieds, les tripes, les rognons, les cervelles, l'estomac ou le ris de cet animal ; ainsi que les tétines et les vulves de truies. On déguste à l'instar des riches Romains de l'Antiquité, les langues d'oiseaux, les crêtes de volailles, les testicules de coq ainsi que le foie gras particulièrement savoureux quand les oies sont engraisées avec des figues. Ces mets ont disparu des tables pendant le Moyen Âge ; certaines recettes se sont perdues ; les cuisiniers se retournent vers les juifs de Rome, qui sont les seules personnes à connaître encore les techniques d'engraissement des oies pratiquée dans l'Antiquité.

B - Les légumes

Méprisés pendant le Moyen Âge, les légumes deviennent à la mode. Comme les nobles italiens, l'aristocratie française apprécie les asperges, les concombres, ainsi que les artichauts. La reine Catherine de Médicis est florentine et les adore ; c'est à elle, croit-on, que l'on doit l'introduction de la culture des artichauts en France. Carottes, panais, salsifis, laitues, champignons de toutes sortes, jusque là laissés aux paysans, se retrouvent sur les plus belles tables et détrônent les céréales et les

légumes secs. L'engouement est tel que le peintre Arcimboldo réalise d'étonnants portraits « d'hommes potagers ».

C - Les fruits

Les fruits ont toujours été appréciés ; s'y rajoutent oranges douces, citrons, melons, que les arboriculteurs ont acclimatés à l'Italie depuis le 14^{ème} siècle. De plus en plus souvent, les fruits font l'objet d'une cuisson et sont dégustés maintenant sous forme de compotes, de confitures, de pâtes de fruits et de fruit confit (cf. Les confitures).

D - Les sucreries

Le goût pour les douceurs s'affirme ; de nombreux nouveaux desserts et friandises décorent les tables comme les macarons, la frangipane, la pâte à choux, les beignets, les pastilles de toute couleur venues en France avec Marie de Médicis, les dragées déjà distribuées par les vieux romains lors des cérémonies. Il y a un engouement pour le sucre qui, grâce à l'art des confiseurs, sert de matériau pour réaliser de superbes et coûteuses décorations.

E - Les sorbets

Fabriqués déjà dans la Rome antique, les sorbets sont confectionnés à l'aide de glace pilée, acheminée à dos de mulet depuis les hautes montagnes, puis conservée dans des réserves souterraines, mélangée à des fruits, mais aussi à des herbes, des épices ou des fleurs. Leurs recettes ont été affinées par la cuisine arabe.

F - Les liqueurs

L'alcool, obtenu par distillation, est appelé « eau de vie », car il a la réputation d'être un élixir de longévité. C'est, à l'origine, un remède prescrit par un médecin et vendu par les apothicaires. Au 15^{ème} siècle, l'eau de vie entre dans la consommation courante et est vendue à chacun, par exemple dans les tavernes. Certains fabricants ont l'idée de la sucrer ; les liqueurs ainsi obtenues sont très prisées par les Italiens, puis par les élites européennes de la Renaissance.

3 - Les changements venus du nouveau continent

L'exploration des Amériques permet d'introduire sur le Vieux Continent des denrées dont l'existence était jusque-là ignorée : pomme de terre, tomate, poivron, piment, maïs, chocolat, dinde,... Mais le vieux monde reste méfiant devant ces nourritures inconnues.

Cependant, certains aliments se font rapidement une place :

- le dindon une fois plumé ressemble au paon, et s'insère donc dans la famille des volatiles prestigieux qui décorent les tables aristocratiques ; son succès est immédiat ;
- le maïs est présent en Espagne dès 1493 ; les Européens l'assimilent au blé, et l'utilisent pour donner du fourrage aux animaux ;
- le piment est immédiatement adopté ; cette épice est un équivalent du poivre, mais bien meilleur marché que ce dernier ;
- le chocolat est vénéré par les Aztèques ; on lui reconnaît des propriétés fortifiantes et aphrodisiaques. Il intrigue les conquérants. Préparé avec du sucre de canne et servi chaud, il séduit d'abord l'Espagne puis les cours européennes.

Les nouveaux aliments sont adoptés d'autant plus facilement qu'ils présentent des analogies avec les denrées déjà connues. La France se montre plus frileuse que le Portugal, l'Espagne ou l'Italie. Ainsi les qualités de la tomate sont reconnues dans le royaume de Naples vers 1550, alors qu'elle est considérée comme toxique dans le reste de l'Europe. Les Français boudent la pomme de terre, tubercule de couleur foncé et de forme cabossée, se développant sous la terre froide et humide ; ils la réservent aux cochons jusqu'au 18^{ème} siècle.

4 - Les bonnes manières de table

Érasme, grand humaniste de la Renaissance, dit : « l'homme ne naît pas homme, il le devient » et insiste sur l'importance de l'éducation des enfants et donne des recommandations pratiques sur la manière de se tenir à table, de retenir ses pulsions alimentaires, de faire preuve de savoir-vivre, de respecter les usages en vigueur, d'être raffiné et irréprochable.

Les places à table s'individualisent ; on ne partage plus son couteau ou son gobelet. Chaque convive dispose de sa serviette, de son assiette, de son verre, de ses couverts, dont les manches sont finement ciselés dans des matériaux précieux comme l'ivoire.

La mode de la vaisselle explose : les assiettes font leur apparition sur la table des puissants : elles sont en étain, en argent ou en argent doré. L'art de la faïence se développe dans le nord de l'Italie, et ce matériau sert à la confection d'assiettes, de

plats, de pots, de jarres, de bouteilles. Les plus beaux verres et les plus belles coupes viennent de Murano. La fourchette fait une timide apparition et reste une curiosité ; son usage ne se généralise qu'au cours du 18^{ème} siècle.

L'étiquette devient pointilleuse dans les cours royales et Henri III impose son application stricte en 1574, choquant les courtisans qui se sentent méprisés : effectivement, jusque-là chacun pouvait approcher le roi pendant les repas et converser avec lui. Henri III veut instaurer une distance entre sa personne et son entourage, et faire de sa vie quotidienne une « représentation ». Le maître d'hôtel organise le repas de son souverain : bâton à la main, insigne de sa fonction, il précède cérémonieusement le cortège des serviteurs qui apportent les plats, puis tend la serviette à celui qui doit la remettre au roi. On peut accorder à quelques très rares privilégiés, l'insigne honneur de partager le repas royal, assis sur des escabeaux en bout de table.

5 - Les livres de cuisine

L'essor de l'imprimerie favorise la diffusion des livres de recettes de cuisine. Ainsi, nous pouvons citer, entre autres :

- le livre de recettes d'Apicius, un gastronome du 1^{er} siècle, qui sort de son oubli de mille ans ; il est l'objet de copies, avant d'être imprimé ;
- *Le Platine en français* ; à la fin du 15^{ème} siècle, le grand érudit Bartolomeo Sacchi, surnommé Platine, rédige un des plus célèbres ouvrages culinaires de la Renaissance *Du plaisir honnête et de la santé*, publié à Lyon en 1505. Ce livre connaît un immense succès ; il est réimprimé près de vingt fois en seulement quatre-vingts ans. Il décrit les recettes, mais aussi les plaisirs différents que l'on éprouve en dégustant les mets : c'est « l'honnête plaisir », façon de sentir tout à fait révolutionnaire à une époque où l'Église condamne fermement sa recherche. Pour autant, Platine ne prône pas une jouissance sans entraves ; le plaisir alimentaire doit rester raisonnable, de façon à ne pas mettre en péril la santé du mangeur ;
- *Opera*, ouvrage du grand italien appelé Bartolomeo Scappi, cuisinier de trois papes, publié à Venise en 1570, qui décrit près de mille recettes de cuisine ; il propose également des menus différents selon les mois de l'année ainsi que des recettes adaptées aux personnes malades ou convalescentes. L'auteur donne des

conseils pour évaluer la qualité des denrées utilisées, comme les viandes, les poissons, les légumes, les fruits. Le livre est accompagné d'illustrations qui représentent les cuisines, ceux qui y travaillent, leurs ustensiles, ainsi que la façon d'organiser le service du repas ;

- Un traité du fameux médecin Nostradamus, appelé *Excellent et moult utile opuscule à tous nécessaire* ; publié en 1555, il expose l'art et la manière de réaliser des confitures ;
- Des ouvrages de diététique : ils ont été écrits entre le 13^{ème} et le 15^{ème} siècles par des médecins préoccupés de la santé de leurs patients et soucieux de leur hygiène et habitudes alimentaires. Ces livres sont imprimés à la Renaissance et largement diffusés.

6 - Les guerres de religion

La Réforme a sur l'alimentation une réelle influence. Elle s'insurge, dès ses débuts, contre les interdits alimentaires prescrits par l'Église de Rome qui impose le respect des jours « maigres » et celui du Carême. Les Réformateurs s'emparent du domaine de l'alimentation pour illustrer leur dénonciation virulente des dérives, corruptions et excès des représentants du clergé catholique. Ils n'hésitent pas à qualifier ceux-ci de goinfres, d'ivrognes ou encore de ventripotents, les comparant même à des « pourceaux ». Calvin écrit dans *l'Institution de la religion chrétienne* : « leur ventre leur est pour Dieu, la cuisine pour religion. » Les protestants fustigent l'hypocrisie des princes de l'Église qui, les jours maigres, se régalaient de poissons délicats et coûteux, préparés avec le plus grand raffinement ; ces mets sont source de plaisir. Luther autorise la consommation de viande, de produits laitiers et de graisses animales pendant le Carême, mais il prône l'austérité et la frugalité quotidienne. La gourmandise et le raffinement culinaire sont fermement condamnés. Dans les pays où la Réforme s'installe, la consommation du poisson chute de manière impressionnante. Le cardon, plante rustique proche de l'artichaut, connue dès l'Antiquité mais peu prisée, est introduit dans le canton de Genève, pour l'alimentation des huguenots réfugiés en Suisse.

7 - Le monde paysan

Le petit peuple des villes et des campagnes continue à vivre dans la peur de manquer de nourriture. Les famines et les disettes de la fin du Moyen Âge ont

marqué profondément les esprits : de mauvaises conditions climatiques ont ruiné les récoltes et renchérit le prix des céréales ; tout au long de la guerre de Cent ans, les armées en campagne dévastent les champs ; le manque de nourriture a affaibli les hommes et les femmes, les rendant ainsi plus vulnérables lors des épidémies, comme celle de la Grande Peste du milieu du 14^{ème} siècle qui tue un habitant sur trois. Le rendement de la terre est faible et irrégulier ; il dépend des aléas du climat. Cependant au début du 16^{ème} siècle, la population recommence à croître ; ce qui amène les paysans à changer leurs habitudes et à favoriser la culture des céréales plus nourrissantes, aux dépens des terres consacrées aux pâturages, donc à l'élevage, et des forêts de gibier.

En conséquence, la ration quotidienne de viande diminue rapidement chez les classes laborieuses. Les céréales constituent maintenant l'essentiel de leur alimentation. Le régime est déséquilibré, source de carences et de maladies ; la production de toute la nourriture dépend du climat dont les caprices peuvent anéantir les récoltes et provoquer des disettes. Les habitants des montagnes bénéficient de l'élevage fait dans leurs pâturages élevés : leur nourriture est plus diversifiée, plus équilibrée, plus assurée contre les divers fléaux touchant les céréales ; on remarque qu'ils sont plus grands et plus forts que les habitants des plaines.

La littérature ne parle pas de l'alimentation des pauvres ; elle préfère décrire les festins des cours. Nous ne connaissons pas exactement la façon dont les classes populaires s'alimentent. Les paysans n'achètent pas leur nourriture et mangent ce qu'ils produisent, c'est-à-dire des céréales, des fruits, des légumes, des légumes secs et de ce qui leur reste de leur volailles de basse-cour et de leur pêche.

A - Les céréales

Elles constituent l'essentiel de l'alimentation paysanne, et concernent le blé en premier lieu, mais aussi l'épeautre, l'orge, le seigle, l'avoine, le millet, le sarrasin. Elles fournissent 80 pour cent des calories de la ration quotidienne de la population. Elles sont consommées sous forme de pain, mais aussi de galettes et de bouillies. Si le pain des puissants, fait avec du froment, est blanc et cuit chaque jour, celui des pauvres est noir le plus souvent, parce qu'il est à base de seigle ou d'orge plus rustiques et plus facilement cultivables. Dans les campagnes, on ne cuit pas le pain tous les jours, ni toutes les semaines, faute de temps et de combustible. Les paysans mangent du pain rassis. D'épaisses tranches de pains sont déposées au fond des

écuelles et sont imbibées de bouillon de légumes et accompagnées parfois (rarement) de viande ; cela s'appelle « tremper la soupe ».

Dans certaines régions comme les Cévennes, on prend conscience, au début de la Renaissance, de l'intérêt nutritif des châtaigniers, surnommés « arbres à pain », en raison de leur capacité à subvenir facilement aux besoins alimentaires des populations.

B - Les légumes frais et les légumes secs

Le chou est le légume le plus consommé par les paysans ; il y a également les poireaux, les blettes, les salades, les navets, les raves, les panais, les carottes, les oignons, ainsi que de nombreuses herbes sauvages.

Les légumes secs jouent un grand rôle : fèves, pois, lentilles sont utilisés sous forme de soupe ou de bouillie quand les céréales viennent à manquer.

C - Les fruits

Dans les campagnes, on trouve des pommes, des poires, des cerises, des prunes, et aussi des fruits secs comme les noix. Une partie de la récolte sert à fabriquer des boissons comme le cidre ou le poiré. Dans l'est de la France, certains fruits sont séchés pour pouvoir être conservés et servir ainsi de nourriture d'appoint pendant l'hiver.

D - Les nourritures animales

Les volailles de la basse-cour font partie des redevances en nature que les paysans doivent remettre aux propriétaires des terres qu'ils cultivent. Ce qui reste de leur production est vendu sur les marchés. Les paysans consomment rarement les volailles qu'ils élèvent. Leur viande, quand il y en a, est du porc salé ou fumé.

E - Les boissons

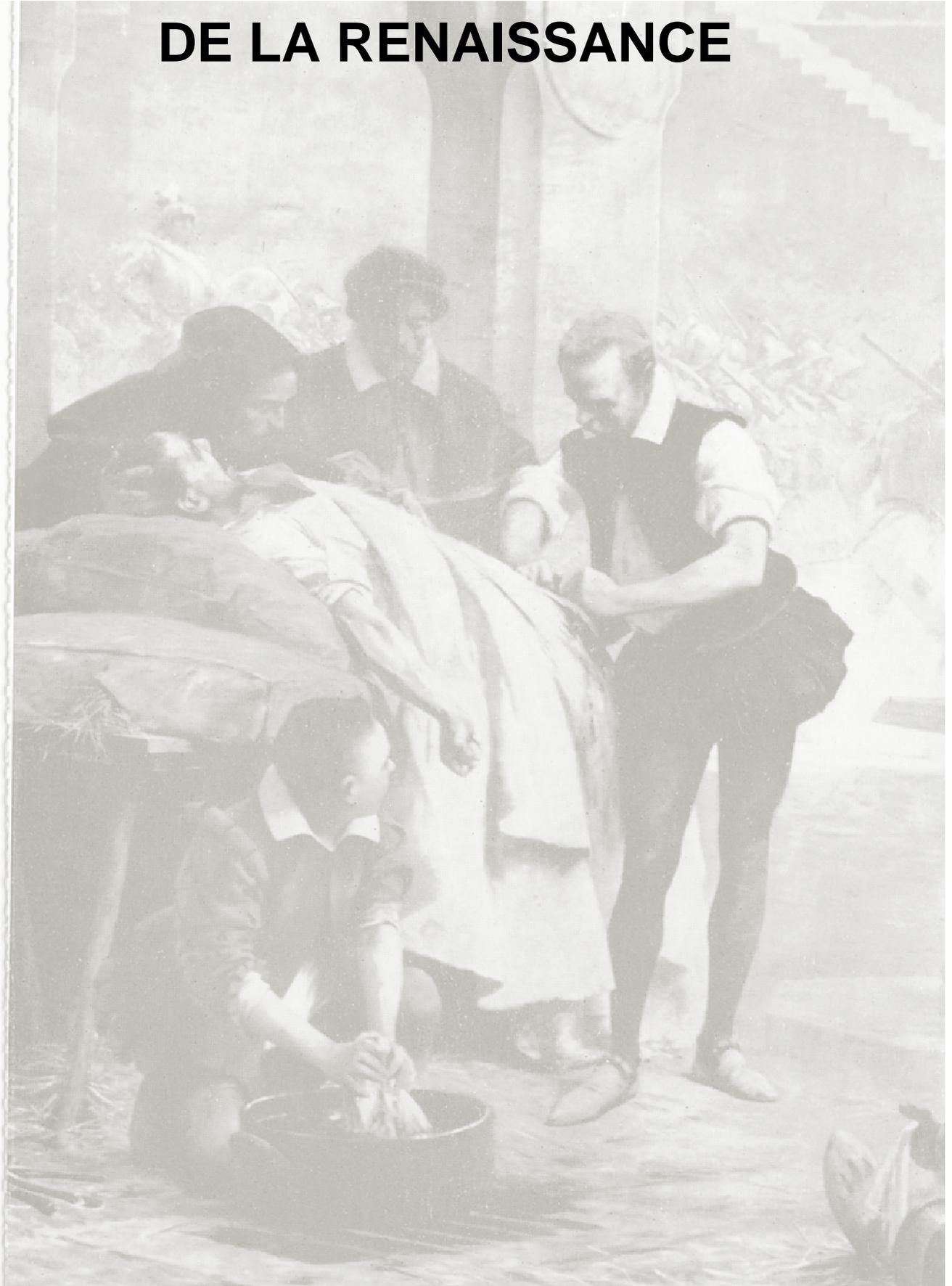
La vigne est cultivée sur des territoires étendus, allant jusque dans les banlieues de Paris. Les paysans boivent du vin, rouge ou noir, riche en calories. Dans les régions ne produisant pas de vin, se développent d'autres boissons fermentées comme la cervoise, la bière, le cidre, ... Au 16^{ème} siècle, la bière, mise au point dans les pays germaniques au Moyen Âge, a détrôné en France l'antique cervoise. Le cidre remplace les pommés et les poirés.

8 - Conclusion

C'est à partir du 16^{ème} siècle, que la façon de se nourrir et de se tenir à table commence à se modifier. Les goûts évoluent, le sucré et le salé se séparent ; le beurre, réservé jusque-là aux classes populaires, fait son entrée dans la cuisine des aristocrates. Si certaines habitudes médiévales perdurent, si le charme de l'Italie opère toujours, le siècle suivant verra l'essor de la grande cuisine française dont la réputation perdure aujourd'hui encore (Birlouez E. 2011).

2^{ÈME} PARTIE : LES PATHOLOGIES

DE LA RENAISSANCE



Introduction

Les auteurs de la Renaissance décrivent les pathologies auxquelles ils ont été confrontés ; les diagnostics sont-ils exacts ? Nous pouvons en douter : ainsi Ambroise Paré attribue à la peste, l'épidémie qui décime l'armée de Charles Quint, lors du siège de Metz ; de quelle pestilence s'agit-il ? Est-ce le typhus ou la dysenterie ? Néanmoins, on peut hasarder que les médecins de la Renaissance sont confrontés, comme l'étaient leurs prédécesseurs du Moyen Âge, aux maladies suivantes citées de façon non exhaustive :

- les fièvres, nombreuses, qui annoncent des états préoccupants comme la coqueluche, la rougeole, la variole ou encore le paludisme, etc. ;
- les problèmes respiratoires avec entre autres la tuberculose ;
- les troubles digestifs ;
- les calculs, les podagres, la goutte ;
- les maladies des femmes ;
- les problèmes cutanés ;
- les parasitoses ;
- les maladies des yeux, de la bouche et des oreilles ;
- les épidémies ;
- les affections du système nerveux.

Les chirurgiens ont la lourde charge de soigner les blessés des champs de bataille : crânes fracassés, membres broyés, corps transpercés, plaies de toute sorte, fractures, et aussi d'arracher les dents, de tailler les vessies, de cautériser les varices, d'ouvrir les abcès, etc. (cf. Les Barbiers-Chirurgiens).

Mirko Gremk a étudié et classé les différentes maladies de l'époque grecque classique, en s'appuyant sur la *Collection hippocratique* ainsi que sur les ex-voto d'Épidaure ; il note que les statistiques françaises des causes de décès du milieu du 19^{ème} siècle montrent une fréquence des maladies infectieuses et parasitaires d'environ 75%, proportion fort proche de celle donnée par les *Épidémies* pour l'ensemble des pathologies (c'est-à-dire causes de maladies et de décès réunis).

De même, Mirko Gremk a classé les maladies du haut Moyen Âge, en comptant dans les manuscrits latins de médecine trouvés dans les bibliothèques françaises, « les mentions des maladies et les recettes décrites pour les combattre ». Il précise

« qu'il ne peut pas donner une statistique des pathologies de cette époque, mais que son travail est un reflet des soucis de santé de la société en Europe occidentale à une époque où la médecine était exercée dans les monastères. » (Gmerk M. D. 1995).

Greuk ajoute : « Les détails de ce tableau ne sont pas sans intérêt : sur 60 citations de fièvres, 13 concernent les fièvres intermittentes, 5 d'autres fièvres et 42 des fébrifuges très différents. Les 175 mentions de l'appareil digestif sont beaucoup plus variées : 18 concernent la bouche (gencives, langue, dents, gorge), 35 des affections de l'estomac, 24 l'intestin et le ventre (sans compter les 27 diarrhées, les 7 mentions concernant l'anus et les 10 à propos des laxatifs ou clystères), 22 concernent les troubles du foie, 7 les vomissements et les nausées, 5 les troubles de l'appétit, 4 les hernies. Sur les 112 mentions de l'appareil respiratoire, 11 sont relatives aux angines, 11 à la dyspnée, 30 à la toux et aux catarrhes, 5 aux rhumes, 15 à la poitrine et aux poumons, 3 aux bronches, 14 aux pleurésies, 16 à la phtisie, 2 aux empyèmes. Sur les 137 mentions d'affections du système nerveux, 29 concernent les migraines, 22 les paralysies et les apoplexies, 15 l'épilepsie ; 13 recettes concernent la douleur en général, 2 la sciatique, 12 les troubles du sommeil, 2 l'anesthésie chirurgicale, 5 les vertiges, 17 les psychoses, 4 les spasmes, les tremblements, etc. ».

Il est évident qu'il y aurait un grand intérêt à faire la même étude sur les maladies du 16^{ème} siècle. Néanmoins, le travail fait sur les pharmacopées serait incomplet pour recenser les pathologies. Il nous faudrait également les fiches individuelles descriptives des maladies faites par les médecins à une époque où l'exercice de la médecine est sorti des monastères et s'est dispersé.

Plus modestement, nous décrivons certaines épidémies comme la peste qui continue à sévir, la lèpre dont l'incidence se réduit, et aussi la syphilis, nouveau fléau de la Renaissance.

Nous détaillons les fièvres, et quelques maladies qui s'y rattachent comme la suette, la scarlatine, le typhus, le paludisme, la tuberculose, la variole, la grippe, ainsi que certains troubles liés à la nutrition comme la goutte, la maladie de la pierre, le saturnisme, l'ergotisme, le scorbut et quelques maladies du tube digestif. Nous exposons brièvement comment se profile le tournant médical sur le sujet des « possédés », et comment naît timidement la psychiatrie.

Chapitre 1 : La peste

Le monde occidental est pendant des siècles ravagé par de grands fléaux. C'est la peste qui provoque la plus grande peur. Elle est décrite comme une pluie de flèches s'abattant sur les hommes, lancées par un dieu (ou un démon), qui veut leur faire expier leurs fautes. On la désigne aussi comme un feu dévorant qui ravage tout sur son passage. Des corps abandonnés aux charognards dans les campagnes, l'amoncellement de cadavres dans les villes, des fosses qu'on met plus de temps à creuser qu'à remplir, tout est horreur et visions dantesques qui inspirent Albrecht Dürer dans ses fameux « Chevaliers de l'Apocalypse ».

1 - Définitions

A - Le bacille de Yersin

La peste est due au bacille de Yersin, isolé par cet auteur en 1894. Le germe vit chroniquement chez les petits rongeurs de l'Asie Centrale. Il passe d'un sujet à l'autre par la piqûre des puces, insectes qui semblent tolérer parfaitement cet hôte indésirable. De temps à autre, il atteint le rat noir (*Rattus rattus*), naguère habitant favori des vieux navires de bois et des greniers où l'on rangeait les grains. De là, il passe à l'homme où il se révèle hautement pathogène. Il donne lieu à des épidémies véritablement cataclysmiques. Il peut aussi passer par le rat gris (*Rattus norvegicus*), qui vit dans nos égouts et qui vient plus tard d'Asie Centrale en Europe où il prend partiellement la place du rat noir.

B - Les modes et les facteurs de transmission

Le bacille de Yersin vit à l'état normal chez les petits mammifères sauvages, où il ne semble pas causer de gros dégâts. Les puces se contaminent en piquant l'animal infecté. Le bacille se multiplie dans le tube digestif de l'insecte et sera inoculé à l'animal sain lors de la piqûre suivante. L'infection touche le rat dont les puces (*Xenopsylla cheopis*) piquent l'homme. Celui-ci présente alors une peste bubonique : un syndrome infectieux, sorte de grippe sévère, auquel vient s'ajouter localement un gros ganglion très douloureux, correspondant au territoire d'inoculation, le « bubon ». Dès lors, la peste peut être transmise à d'autres hommes par la puce humaine *Pulex irritans*. Par la suite, les malades présentent des localisations pulmonaires (pestes pulmonaires) toujours graves et directement contagieuses d'homme à homme par les

gouttelettes émises lors de la toux du malade, les poussières souillées par les crachats des pesteux, etc. Cette peste pulmonaire est la plus redoutable et rend compte de l'allure foudroyante de la maladie (Encyclopedia Universalis 1968).

La peste vraie a son origine en Asie Centrale où il existe toujours des foyers chroniques. Jusqu'à l'ère chrétienne, quarante épidémies au moins se seraient succédées ; la Bible, l'Illiade et l'Enéide s'en sont fait l'écho. La plupart d'entre elles relèveraient d'autres fléaux, car « Pestis » se traduit par fléau.

C - Les formes de la maladie

Dans l'espèce humaine, la peste peut revêtir deux formes : dans la première, la forme endémique, l'affection persiste à bas bruit au sein d'une population, en frappant çà et là quelques sujets isolés. Dans la seconde, épidémique, elle prend une allure explosive et atteint dans un temps assez bref un nombre élevé d'individus vivant les uns auprès des autres. S'étendant de proche en proche, certaines épidémies, comme la peste du 14^{ème} siècle en Europe, ont par leur soudaineté et leur massivité revêtu une allure foudroyante, et fait disparaître le tiers, voire la moitié de la population. Cette épidémie a eu sur le développement démographique, un effet comparable à celui qu'aurait aujourd'hui un cataclysme nucléaire mondial.

Les deux formes de la maladie vont coexister pendant des millénaires dans tous les pays.

2 - Historique de la peste

A - Les temps antiques (2ème millénaire avant notre ère)

Toutes les civilisations ont eu à subir les méfaits de fléaux désignés dans leur ensemble par le mot « peste ». On retrouve cette notion chez les Egyptiens, les Hittites à Sumer, en Chine.

La Bible contient de nombreuses allusions à la peste, comme étant par exemple l'une des dix plaies que Dieu inflige à l'Egypte.

Homère raconte que devant Troie assiégée, les Grecs sont punis de la peste pour avoir offensé Apollon.

Dans la Bible comme chez Homère, la peste est associée à l'arrivée massive de rats (Ruffié J., Sournia J-C. 1993).

B - Les temps antiques : la peste d'Athènes

Elle se produit en 430 avant notre ère. Est-ce vraiment la peste ? Nous ne le savons pas ; elle a été décrite d'une façon exemplaire par Thucydide ; c'est le premier récit historique d'une grande épidémie.

Athènes est attaquée par une coalition menée par Sparte ; de nombreux réfugiés s'entassent dans ses murs, car les campagnes environnantes ont été saccagées. Athènes est frappée brusquement : le mal se déclare d'abord au Pirée où se sont regroupés les Péloponnésiens venus des campagnes, puis il atteint la ville haute. Les médecins qui soignent ce mal pour la première fois se trouvent devant l'inconnu et sont par ailleurs les plus nombreux à mourir dans la mesure où ce sont eux qui se trouvent au plus proche des malades. Tout remède est inutile comme sont inutiles les prières, les supplications dans les sanctuaires et le recours aux oracles.

On va jusqu'à prétendre que ce sont les Péloponnésiens qui empoisonnent les puits. « En général, le mal vous prenait soudainement, en pleine santé. On avait tout d'abord de fortes sensations de chaud à la tête ; les yeux étaient rouges et enflammés ; au dedans, le pharynx et la langue étaient à vif, le souffle sortait irrégulier et fétide. Puis survenaient l'éternuement et l'enrouement ; alors, en peu de temps, le mal descendait sur la poitrine, avec accompagnement de fortes toux. Lorsque le mal se fixait sur le cœur, celui-ci en était retourné ; et il survenait des évacuations de bile, sous toutes les formes pour lesquelles les médecins ont des noms, cela avec des malaises terribles... Le corps était un peu rouge, d'aspect plombé, semé de petites phlyctènes et d'ulcérations ; mais, à l'intérieur, il brûlait tellement qu'on ne pouvait supporter le contact des draps ou des tissus les plus légers ; et rien n'était tentant comme se jeter dans une eau fraîche : beaucoup le firent, en se laissant prendre par une soif inextinguible, au fond des puits... ».

Thucydide continue sa macabre description en décrivant ce feu intérieur qui finit par tuer le malade au bout de six ou huit jours, son agitation et son impossibilité à dormir. Il décrit le cas de ceux qui en réchappent, mais qui meurent d'épuisement, plus tard, sous l'effet des ulcérations de l'intestin provoquant de fortes diarrhées liquides. Le mal atteint parfois les extrémités : les parties sexuelles, les mains, les pieds ; le remède alors est l'amputation.

Thucydide décrit aussi le bouleversement dans les coutumes funéraires : « Chacun ensevelissait comme il le pouvait ; et beaucoup eurent recours à des modes de funérailles scandaleux, car ils manquaient du nécessaire tant il y avait eu de morts

autour d'eux ; alors ils profitaient de ce que d'autres avaient dressé un bûcher.... ils jetaient dessus celui qu'ils portaient et disparaissaient. »

Thucydide dépeint le désordre moral croissant : « les hommes ne sachant que devenir, cessèrent de rien respecter, soit de divin, soit d'humain... ». Les hommes satisfont leurs plaisirs immédiats, commettent des crimes, ne craignent plus ni le courroux des dieux ni la loi des hommes.

On estime que la peste dura deux ans et qu'Athènes perdit le tiers des ses habitants ; elle frappa aussi Périclès, le chef prestigieux d'Athènes. Sparte gagna donc la guerre (Ruffié J., Sournia J-C. 1993).

Ce récit est d'un grand intérêt car le chroniqueur est présent à Athènes pendant les deux ans que dure l'épidémie ; il décrit avec précision des faits et des réactions qui devaient se succéder pendant plus de deux mille ans : la soudaineté du mal, la recherche de prétendus coupables, la dissolution des mœurs, le dévouement mortel pour eux-mêmes des médecins et des parents des malades, l'abandon des moribonds et des morts, les invocations aux dieux et leur inefficacité, ainsi que les conséquences politiques et économiques, funestes pour la cité. Autant de traits que connaîtront les communautés humaines chaque fois qu'un drame semblable s'abattra sur elles.

C - Les temps antiques : l'Empire romain

Bien des règnes d'empereurs romains sont marqués par des contagions qui entraînent la désorganisation des administrations, des circuits économiques, puis la perte de leur puissance économique et militaire ; cela a contribué à la décadence de l'Empire. Ainsi les efforts de l'empereur d'Orient, Justinien Le Grand (482-565) pour redresser ses états sont sérieusement entravés par une peste bubonique, dont Procope, historien et haut fonctionnaire de la cour, dit « qu'elle consuma presque tout le genre humain » ; elle frappe l'ensemble du bassin méditerranéen au 6^{ème} siècle, soit l'ensemble du monde connu (Ruffié J., Sournia J-C. 1993).

D - Le Haut Moyen Âge

Jusqu'à la fin du 8^{ème} siècle, une épidémie se déclare tous les douze ans environ ; elle dure pendant deux à trois ans puis s'atténue. Les pays de la Méditerranée, la Germanie rhénane, la Gaule vivent sous la menace permanente de la peste. Plus à

l'Est, l'Asie Mineure, la Syrie, la Mésopotamie sont régulièrement frappées par les épidémies.

Ces faits nous sont connus par les textes des chroniqueurs. Presque toutes les vagues sont nées en Orient, puis se propagent par la navigation au long cours et le cabotage. A partir des ports et des grandes voies de communication, la maladie pénètre à l'intérieur des terres.

Ces crises répétées dépeuplent les pays qui avaient fait partie de l'Empire romain. Ces endroits représentent les zones riches du monde occidental connu ; et les vides de population dus à la maladie exercent un appel irrésistible sur toutes les peuplades environnantes, moins riches et moins frappées par les épidémies en raison de leur dispersion et de leur nomadisme. On ne peut nier le rôle de la peste dans le brassage des populations occidentales du Haut Moyen Âge.

Les épidémies de peste s'arrêtent au milieu du 8^{ème} siècle, sans qu'on puisse donner des explications à ce répit alors que les autres maladies contagieuses continuent à sévir (Ruffié J., Sournia J-C. 1993).

E - Le Moyen Age et la peste du 14ème siècle

Au 14^{ème} siècle, la peste réapparaît ; elle porte le nom de Peste noire et marque profondément les esprits par l'épouvante qu'elle inspire et le nombre de morts qu'elle provoque.

Elle emprunte au départ la voie caravanière du nord de la Caspienne ; elle remonte la Volga et descend sur la mer Noire en 1347, où elle atteint les premières populations européennes. Caffa est un comptoir de Crimée occupé par des Génois. La ville est assiégée par des troupes Tartares, décimées par la peste. Avant de lever le camp, les Tartares catapultent par dessus la muraille d'enceinte quelques cadavres de pesteux, afin « d'empuantir les Chrétiens ». Les bateaux génois, libérés par la levée du siège de la ville, prennent la mer et sont les porteurs du germe.

De mois en mois, les chroniqueurs racontent sa progression mortelle : Constantinople, Messine d'où les marins malades contaminent toute la Sicile. Entre-temps, les archipels grecs sont atteints, et à partir d'Alexandrie, toute la vallée du Nil. Gênes, la ville mère, refuse l'accès de sa rade à ses propres galères. Celles-ci vont aborder à Marseille le 1^{er} novembre 1348. Marseille est durement touchée ; les bateaux restent alors au large du port et vont au gré des vents avec leurs cargaisons de matières précieuses venues d'Orient et leurs équipages de cadavres. De la ville,

la peste gagne la Provence. Au même moment d'autres bateaux gagnent d'autres ports et y apportent la maladie ; toute l'Europe est envahie par la peste.

Dès le début, la maladie reçoit le nom de Peste noire, car la peau des malades se couvre de plaques noirâtres ; nous savons aujourd'hui que ce sont des plaques de gangrène qui se développent autour des piqûres de puces. Des bubons se développent dans l'aîne et l'aisselle ; s'ils sont noirs et s'ouvrent spontanément, le malade a quelques chances de guérir ; ces guérisons sont rares, car la peste bubonique tue le plus souvent rapidement, parfois en quelques heures. D'autres malades succombent à des crachements sanguinolents dus à des complications pulmonaires. Parfois il y a des morts subites : le malade s'effondre brusquement et ne revient pas à lui : il a été contaminé par les postillons de ses interlocuteurs, sans l'intervention de la puce vecteur.

On admet qu'en l'espace de trois ou quatre ans, l'Europe perd entre le tiers et la moitié de ses habitants. La Peste Noire laisse dans les esprits une peur durable (Ruffié J., Sournia J-C. 1993).

F - La peste des siècles suivants

Après l'épouvantable épidémie de 1347, l'Occident n'est pas débarrassé de la peste : celle-ci n'abandonne pas le terrain avant quatre siècles. Jusqu'en 1670, il y a des villes du royaume touchées par la maladie.

3 - La peste et la peur

La peste sème l'épouvante. L'Apocalypse en parle comme l'un des fléaux devant s'abattre sur l'humanité pécheresse. On voit dans son apparition la punition de Dieu.

On cherche d'abord des coupables à punir, puis on se tourne vers la magie. On s'interroge ensuite sur des causes plus naturelles comme la famine et les guerres. D'autres facteurs sont rarement évoqués, alors qu'ils étaient déjà connus du temps d'Hippocrate.

A - Les coupables désignés

Des groupes de flagellants (cf. *infra*) parcourent les routes, se suppliciant eux-mêmes, annonçant à tous leur propre châtement, et dénonçant les autres criminels qui sont les Juifs, les sorciers, les gitans, les lépreux, les infirmes... L'antisémitisme, qui existe déjà, trouve un nouveau prétexte pour s'exacerber : des massacres ou des

expulsions se produisent ; cela aboutit à la constitution des ghettos qui rassemblent les Juifs hors de la communauté de la ville.

On accuse les lépreux de polluer les puits : on pille les laderies, on brûle leur village, on les supplicie.

On fait périr sur le bûcher les sorciers, les païens, les jeteurs de sort, en même temps que les « graisseurs », qu'on accuse d'enduire les portes des maisons de produits mortifères. Alexandro Manzoni (1785-1873), dans son ouvrage « Histoire de la colonne infâme », dénonce les crimes dont les hommes se rendent coupables au nom d'une prétendue justice et fait le procès de la torture ; il prend ses exemples dans les évènements qui se sont passés pendant la peste de Milan en 1630, où un malheureux barbier fut arrêté avec d'autres « complices », sous l'accusation d'avoir enduit les murs de plusieurs immeubles avec des produits « pesteux » ; tous moururent sous la torture (Ruffié J., Sournia J-C.).

B - L'astrologie

Avec le temps et l'évolution des esprits, on évoque de moins en moins la sorcellerie et les maléfices, on ne recherche plus les empoisonneurs de puits, ni les jeteurs de sort. En revanche, l'astrologie garde toute sa puissance : on recherche les pluies d'étoiles filantes ou des comètes annonciatrices de peste. On étudie les conjonctions de planètes défavorables : « C'est la conjonction des trois planètes supérieures, Saturne, Jupiter, Mars, dans le signe du Verseau en 1345 qui est responsable de la corruption de l'air comme de la Peste noire de 1348 » ; c'est la conclusion des médecins parisiens qui exploitent à cet effet un texte d'Albert le Grand (Ameisen J-C., Berche P., Brohard Y. 2011). Michel Nostradamus (1503-1556), astrologue réputé, soigne depuis la ville de Salon en Provence, l'Europe entière (Carolus-Curien J. 2010).

C - Les famines et les guerres

On met en cause les famines pour expliquer les retours de la maladie. Celles-ci effectivement affaiblissent les populations, augmentent la mortalité, favorisent l'afflux de paysans affamés dans les villes, et donc accélèrent la contagion ; mais elles ne sont pas responsables du bacille.

En cas de guerre, l'ennemi est déclaré coupable ; et les conflits sont considérés comme étant la cause de la peste ; celle-ci détermine effectivement dans les faits la victoire ou la défaite. Cependant la guerre ne crée pas la peste, mais avec ses

déplacements de troupes, ses famines, ses destructions, elle contribue à sa propagation (cf. *supra*).

D - Les autres facteurs connus du temps d'Hippocrate

Ce sont les concentrations de population et les facteurs climatiques :

- Les villes semblent plus touchées que les campagnes à cause de la densité des populations. En cas d'épidémies, il faut souligner les dangers de tout rassemblement, alors que se multiplient dans les églises les attroupements des fidèles qui prient pour leur salut, et que les processions et les pèlerinages provoquent une concentration de population. Les pèlerins en voyage se contaminent entre eux et contaminent les hospices qui les accueillent.
- La transmission directe par voie respiratoire dépend de l'humidité atmosphérique et de la température qui doit être inférieure à 15 degrés. En saison froide, la peste bubonique se complique de peste pulmonaire secondaire.

4 - La peste et ses conséquences sur la vie de la cité

La cité ne peut pas sortir indemne de telles calamités. Les conséquences morales, économiques et politiques sont importantes.

A - La décadence morale

Les habitants meurtris sont accablés par le spectacle de leur propre comportement ; la passion de survivre déchaîne des égoïsmes forcenés. Thucydide a décrit des faits de ce genre. Guy de Chauliac, médecin, vit à Avignon l'épidémie de Peste noire et il note : «On mourait sans serviteur, on était enseveli sans prêtre, le père ne visitait pas son fils, ni le fils son père, la charité était morte, l'espérance anéantie.» L'amour et la famille ne comptent plus devant la maladie. Les échevins qui ont la garde de la cité et de son ordre, disparaissent et se mettent avant toute chose à l'abri, laissant leurs administrés dans le plus grand désordre et les plus grands dangers. Les liens familiaux et sociaux, cet ordre élaboré soigneusement au cours des générations, signe d'une société civilisée et charitable, se sont volatilisés et rien ne nous différencie des barbares qui pillent et achèvent les mourants. La structure sociale ne tient pas devant une épidémie de peste. Les hommes veulent des satisfactions immédiates, car travailler pour améliorer le sort des hommes n'inspire aucun intérêt à ceux qui peuvent mourir à tout moment. On peut voler et tuer, puisque la mort peut nous saisir nous et les juges bien avant tout jugement. Les hommes veulent

« profiter » de la vie qu'il leur reste et peu importent les conséquences. Le monde occidental chrétien voit s'écrouler ses repères, basées sur les vertus théologiques : Foi, Espérance, Charité (Ruffié J., Sournia J-C. 1993).

B - La décadence économique et la refonte des cités

Les pestes désorganisent les administrations, rompent les circuits économiques, désagrègent la fiscalité. La mortalité est considérable. Des rues entières des villes, des communautés monastiques, des hameaux et des villages sont en quelques semaines privés d'habitants. En bien des endroits, la famine aggrave les méfaits de la peste, auxquels s'ajoutent les méfaits d'autres épidémies, les unes suivant ou précédant les autres.

Les maisons vidées par la mort de leurs occupants, les terres laissées en friche faute de bras, sont repeuplées par des gens venus de zones moins atteintes. Les terres, les immeubles, les boutiques changent de mains ; on assiste à la concentration des fortunes chez les survivants, et à un renouvellement des classes dirigeantes (Ruffié J., Sournia J-C. 1993).

Le monde occidental connaît de profonds remaniements pendant tout le Moyen Âge ; les migrations ont de nombreuses causes, mais il est évident qu'après la désolation d'une épidémie, les populations pauvres s'emparent des terres fertiles laissées à l'abandon.

5 - Les remèdes

La médecine est démunie devant la maladie. Mais, progressivement, des mesures de bon sens sont mises en place : ce sont l'hygiène, l'isolement des malades et des territoires, l'enfermement, l'évitement.

A - Les remèdes classiques

Les prières

Pour la population, le seul recours pour enrayer la maladie est d'implorer le Ciel. Ce sont les saints anti-pestueux, que l'on évoque le plus souvent : saint Sébastien et saint Roch (Ameisen J-C., Berche P., Brohard Y. 2011).

La médecine classique

Les pratiques préconisées consistent en l'inhalation des extraits de plantes et de vinaigre, en purification de l'air par combustion de genièvre, en l'utilisation sur les

bûchers d'énormes quantités d'encens, ou de fleurs de camomille aux vertus thérapeutiques.

Les saignées, les purgations (tisanes de séné, de réglisse, pilules d'aloès, d'angélique, de rue ...), l'interdiction de certains aliments comme la viande, des ébats amoureux « capables d'échauffer le corps et d'activer le mal », complètent une panoplie de mesures qui se révèlent totalement inefficaces. On fait appel aux chirurgiens-barbiers pour appliquer des oignons cuits ou bien encore des pigeons fraîchement plumés sur les bubons afin de les faire mûrir plus vite. En désespoir de cause, on vante les mérites des pierres précieuses comme l'émeraude. On ajoute aux « remèdes », des perles, de l'or, de l'argent, des hyacinthes, réduits en poudre (Ameisen J.C., Berche P., Brohard Y. 2011) (cf. Pulvis Contra Pestem de Montagnanae).

Le remède « aux trois adverbes » est bien connu : « partir vite, aller loin, revenir tard ».

Les médecins

Les médecins qui osent s'approcher des pestiférés portent un long vêtement en « lin comprimé », mais pas de drap ni de laine où les microbes pourraient s'accrocher. Un chapeau et un masque de cire complètent la tenue ; une longue baguette permet d'éviter au médecin tout contact direct avec le patient. Cet accoutrement date du Moyen Âge et ne changera guère ; il est tout à fait reconnaissable à un long bec qui prolonge le nez et la bouche, destiné à protéger celui qui le porte de « l'air corrompu ». On conseille à ces médecins de porter des lunettes, et de couper leur barbe et leurs cheveux longs (Ameisen J-C., Berche P., Brohard Y. 2011).

L'hygiène

On a recours à l'incendie des maisons et on brûle les objets contaminés. On débarrasse les rues de leurs détritiques (voir Rabelais ; médecins stipendiés), puis elles sont lavées à grande eau. On utilise des parfums dans les maisons, sur les vêtements et le corps. Dans le but de purifier l'air, on allume des feux de bois auxquels on ajoute des aromates, du soufre, de la poudre à canon à l'entrée des villes, dans les quartiers importants, et les maisons atteintes par la maladie (Grignon G. 1993). Dans certaines collectivités on impose, à partir du 16^{ème} siècle, l'usage du tabac (Ruffié J., Sournia J-C. 1993).

Metz, dès l'année 1315, prend l'initiative de faire paver ses rues principales par mesure d'hygiène et de salubrité. On s'attaque aux animaux susceptibles de transmettre l'affection, comme les chiens, les chats, voire les bovins (Grignon G. 1993).

Les mesures de prévention : l'isolement

Elles sont prises par les autorités : on isole les patients dans les cabanes prévues hors de la ville pour les lépreux ; les pesteux sont isolés et soignés par des religieuses et des médecins. A la fin de l'épidémie, les cabanes faites en bois sont brûlées (Grignon G. 1993).

Pour prévenir la diffusion de la peste, on cherche à réduire les contacts avec les personnes venant de l'extérieur. C'est ainsi que Henri II de Lorraine donnera une portée juridique stricte à l'isolement prôné jusque-là par les médecins, en interdisant en 1610, l'entrée dans ses territoires à tout voyageur venant de lieux touchés par la peste. Les contrevenants seront susceptibles de poursuites, de sanctions, voire de mise à mort.

De même, en 1620, le duc Léopold de Lorraine interdira les foires dans le but d'éviter la diffusion de la maladie : « Nous défendons à tous opérateurs, comédiens, baladins, danseurs de corde, joueurs de marionnettes, ou autres gens de pareille nature, d'entrer dans nos états pour y jouer et user de leur profession » (Grignon G. 1993).

L'histoire de la peste dans la ville de Barcelone a été minutieusement étudiée par les savants espagnols, depuis la Grande peste de 1348 jusqu'à 1654, date à laquelle elle a définitivement quitté la ville. Au long de ces trois cent six années, la peste a sévi à Barcelone pendant quarante neuf ans. En 1429, on organise le ravitaillement en temps d'épidémie ; puis on interdit les relations commerciales avec les lieux infectés, on refuse l'entrée de la ville aux visiteurs venus du dehors, on ne vend plus les biens meubles ayant appartenu à des malades. C'est une ébauche de cordon sanitaire autour de la ville. Mais la famine et la nécessité impérieuse de trouver des vivres rendent inopérants les exclusions, l'isolement et la fermeture des portes de la ville ; cela fait qu'une nouvelle épidémie de peste se manifeste en 1589-1590 (Ruffié J., Sournia J-C. 1993).

Les lazarets

On décide de transférer et d'isoler les pestiférés dans des établissements spéciaux. Ces hôpitaux sont appelés lazarets ; et ils se multiplient tout au long du 15^{ème} et du 16^{ème} siècle, en France notamment, dans de nombreuses localités. Il s'agit soit de léproseries désaffectées soit de constructions nouvelles qui restent vides en dehors des épidémies. Des mesures prophylactiques sont donc prises ; elles se révèlent parfois efficaces, mais leur observance est souvent entravée par les égoïsmes et les inconsciences. Les peuples auront besoin de temps pour comprendre le bien-fondé des mesures prises : ainsi, à Marseille, le 25 mai 1720, le navire appelé le « Grand Saint Antoine », se présente devant le port ; il est attendu avec impatience car il transporte de précieuses marchandises destinées à la foire de Beaucaire toute proche. Ce navire fait relâche dans les ports syriens où sévit la peste et des passagers meurent pendant le voyage. Le navire est mis en quarantaine. Mais dès le 14 juin les passagers quittent le navire avec leurs bagages ; les marchandises sont débarquées clandestinement. Dès le 21 juin, on signale des décès suspects en ville. C'est ainsi que commence la grande peste de Marseille de 1720, avec toutes les horreurs déjà décrites lors des grandes épidémies précédentes (Ruffié J., Sournia J-C. 1993).

L'évitement

Ceux qui le peuvent quittent la ville, retrouvant ainsi le comportement dicté par Hippocrate. Si leur départ devance l'arrivée de la maladie, ils peuvent soit lui échapper soit retarder leur contamination ; mais si ils partent trop tard quand la maladie est déjà là, ils emportent sur eux ou dans leurs bagages le germe fatal ; ils répandent donc la maladie dans des villes et des villages jusque-là indemnes.

Dans le domaine militaire, les armées qui attaquent une cité atteinte par une épidémie, attendent en dehors de la ville que la peste fasse son travail de mort, puis s'en emparent facilement.

A partir du 13^{ème} siècle, les autorités essayent de mettre en place des mesures d'isolement pour les patients contagieux et des mesures d'hygiène préventives basées sur le bon sens et sur l'observation quotidienne de la progression du mal. Puisqu'il semble pratiquement impossible de soigner la maladie avec succès, on fait avec la meilleure des armes dont on dispose : la prophylaxie.

Gonthier d'Andernach, médecin de la peste

Gonthier d'Andernach (1487-1574) est l'un des médecins célèbres de la Renaissance. Il étudie la peste contre laquelle il lutte d'abord à Paris, puis à Metz et à Strasbourg, où il exerce comme médecin stipendié (cf. médecins stipendiés). Ses traités font autorité :

- il individualise différentes pestes selon la présence et l'association des symptômes, qui sont : la fièvre, les manifestations cardiaques, la somnolence, les céphalées, le délire, la prostration, les signes digestifs, cutanés, etc. ;
- il décrit les causes à l'origine de l'apparition de la peste, comme les humeurs du corps devenues pernicieuses et mauvaises, l'influence astrale, le mauvais temps, les exhalaisons impures qui s'élèvent de la terre et des eaux, ou encore le châtement de Dieu ;
- il expose les signes précurseurs de la maladie ; cela permet de mettre en œuvre les moyens de se garder en bonne santé : le meilleur étant la fuite dans des endroits mieux protégés et préservés ;
- il détaille avec une grande minutie les aliments et les boissons bénéfiques ou nocifs, et favorise l'élimination des humeurs superflues par la saignée et les purgations ;
- il préconise des mesures prophylactiques efficaces, comme la quarantaine, la nomination de médecins et de chirurgiens se consacrant uniquement aux pestiférés, un nettoyage correct des vêtements et des locaux avant leur réutilisation. Il insiste sur la propreté des rues et sur l'hygiène corporelle et mentale ;
- il consacre un chapitre aux traitements des manifestations cutanées : tuméfactions, tumeurs, pustules, bubons, abcès, chardons*, apostème* qui se forment sous la poussée du poison pestilentiel qui tend à s'extérioriser. Il est possible de le sortir du corps par un emplâtre ou l'application d'un « cul d'un petit oiseau vif », qui les vide et les dessèche. Si cela n'est pas faisable, on ouvre ces tumeurs avec un scalpel, une lancette ou des ventouses, après avoir ramolli la peau. La plaie est vidée du poison, nettoyée et on provoque une cicatrisation lente et correcte. L'incision et le nettoyage relèvent de la compétence d'un barbier-chirurgien ;
- quand la guérison est acquise, Andernach conseille au malade et à sa famille de remercier Dieu, et de lui rendre grâce.

B - L'évolution des croyances

Malgré une conception religieuse et culpabilisante de la maladie, largement ancrée dans les croyances populaires au Moyen Âge, on pressent dès le 13^{ème} siècle la notion de contagion sans la formuler clairement, d'autant que les miasmes sont évoqués dès l'Antiquité et que les médecins de la Renaissance se penchent sur les raisons de la contamination.

a) La théorie des miasmes

Les Grecs pensent avec Hippocrate, que les épidémies ne sont pas le fruit de quelque colère divine, mais sont dues à des facteurs liés à l'environnement, à la complexion des individus, c'est-à-dire leur sensibilité propre. Les fièvres bénignes ou malignes sont attribuées à des miasmes, émanations malsaines viciant l'air que l'on respire, à la nourriture ou à l'eau que l'on ingère, aux odeurs fétides, aux marécages dégageant des vapeurs nauséabondes. Vers l'an 60 avant notre ère, les médecins romains soulèvent l'idée de l'existence possible de créatures invisibles et minuscules vivant dans les marais et causant les fièvres du paludisme. La théorie des miasmes est reprise par Galien, puis par les médecins arabes (Ameisen J-C., Berche P., Brohard Y. 2011).

b) La théorie des semences

Girolamo Fracastor, ancien médecin du pape Paul III Farnèse et professeur à Vérone, est l'un des tous premiers savants à conceptualiser la notion de contagion à une époque où les microbes sont inconnus. Il publie en 1546, un ouvrage sur les modes de contagion. La contagion est due, dit-il, à des semences (*seminaria*), germes capables de se reproduire, de se multiplier et d'envahir le corps humain. Ces semences sont constituées de particules imperceptibles et transmissibles d'homme à homme, à l'instar des grains de raisin pourris qui contaminent les grains sains.

Cet ouvrage passe presque inaperçu ; l'auteur distingue plusieurs modes de transmission : une contamination directe par contact entre les individus, pour des maladies comme la syphilis, la gale, la phtisie et la lèpre ; une transmission indirecte à travers des « fomites » (vêtements, objets divers souillés) pouvant conserver « les germes de la contagion » et les transmettre à d'autres objets ; et enfin une transmission à distance par l'air sans contact inter-humain ni échange d'objets, comme la peste et la phtisie (Ameisen J.C., Berche P., Brohard Y. 2011).

Fracastor demande aux autorités administratives de mettre au point des systèmes de quarantaines (Grignon G. 1993).

Des mesures de prévention et d'isolement se mettent donc progressivement en place ; mais elles sont incomplètes, mal comprises, mal appliquées comme nous l'avons vu pour la peste de Barcelone ou comme cela sera le cas à Londres au 17^{ème} siècle.

L'enfermement

Lors de la peste qui a sévi à Londres en 1665-1666, les pouvoirs publics imposent l'isolement précoce des malades dans les hôpitaux ; ceux-ci se trouvent rapidement encombrés, et on impose l'enfermement des familles où on compte un malade. On les calfeutre chez eux avec leur entourage qui peut être contaminé. On nomme des inspecteurs qui visitent régulièrement les maisons, signalent celles où se trouvent des suspects et leur affectent des gardiens qui empêchent quiconque d'y entrer ou d'en sortir. Cette mesure logique est mal ressentie par la population. Les parents indemnes du malade et ses domestiques enfermés avec lui sont condamnés à la contamination et à la mort. Le gardien pour un salaire misérable est le seul lien de la famille avec l'extérieur. Beaucoup sont contaminés et meurent. Les familles s'enfuient en abandonnant le malade, qui est ainsi condamné à la faim si il survit ; et les familles n'hésitent pas si nécessaire à assassiner le portier, pour retrouver la liberté (Ruffié J., Sournia J-C. 1993).

Il faudra encore un siècle et demi pour que ces mesures paraissent justifiées à tous les pays. Lorsque ces règles seront comprises et appliquées partout, les épidémies diminueront.

6 - Metz

Metz subit les mêmes malheurs que les pays qui l'entourent. Nous énumérons d'abord les épidémies qui se succèdent jusqu'au 16^{ème} siècle, puis nous portons notre intérêt sur les pestes qui vont suivre et qui seront étudiées par Foës et avant lui par ses maîtres.

A - Les pestes avant le 16^{ème} siècle

Elles sont nombreuses :

- La légende de Saint-Clément rapporte que quand celui-ci vient à Metz en 252 pour prêcher le Christianisme, il délivre la ville et le pays d'une terrible pestilence qui, en un instant, étouffait les hommes et les animaux.
- En 542, la pandémie de Constantinople (cf. supra), après avoir traversé les états germaniques, touche la Lorraine.
- En 923, Metz est ruinée par les invasions des Normands et des Hongrois ; quatre ans plus tard, la peste se déclare.
- En 953, Metz est livrée au pillage des troupes hongroises, et l'une des conséquences de ce désastre est une peste tragique.
- La terrible peste du 14^{ème} siècle, appelée Peste noire, atteint la Moselle au printemps 1350 et poursuit ses ravages pendant huit mois. Elle se caractérise (cf. supra), par des bubons aux aines, aux aisselles, ainsi que par une gangrène des poumons. Les malades sont saisis d'une prostration et d'une anxiété extrêmes, avec une soif inextinguible, de vives douleurs à la poitrine et de fortes hémoptysies ; la langue et le larynx deviennent noirs, et l'haleine répand une odeur infecte. Le corps se couvre de larges taches noires ; les chroniqueurs de Metz rapportent que la mort survient dans les deux ou trois jours ; les remèdes habituels restent sans efficacité et la mort est aussi prompte qu'inévitable. L'apparition des bubons et anthrax laisse un peu d'espoir aux malades ; il faut se hâter de mûrir les bubons par la ventouse et les topiques maturatifs et donner issue au pus. Pour les anthrax, on doit inciser profondément, provoquer la suppuration et cautériser.

La grande peur collective qui se déclenche dans toutes les régions contaminées, fait que se développent à Metz comme partout ailleurs, toutes sortes de débordements : immoralité, dépravations, éclatement des familles, meurtres provoquant des atrocités individuelles et collectives, comme le massacre ou l'expulsion des Juifs par milliers. Metz connaît des scènes de mysticisme avec des Flagellants, membres d'une secte fanatique religieuse répandue en Europe occidentale ; venus des régions voisines, ils défilent en procession, torse nu, se flagellant publiquement pour tenter de sauver la Chrétienté et d'arrêter l'épidémie.

- Lorsque la peste se déclare à nouveau en Lorraine en 1390, le peuple tourne sa fureur contre les lépreux accusés d'avoir empoisonné les puits et les fontaines.

Les autorités de la ville cèdent à la pression populaire et condamnent à mort un grand nombre de ces lépreux.

- En 1423, l'été est froid et pluvieux ; les fruits ne mûrissent pas et les récoltes sont perdues. Sur ce fond de famine, la peste se déclare.
- Une nouvelle épidémie touche l'Asie Mineure en 1450 ; elle se répand rapidement ; elle touche Metz en 1452 après de fortes chaleurs, et fait des victimes surtout chez les jeunes enfants. (Grignon G. 1993)

B - Les pestes du 16ème siècle

Elles sont bien décrites par les chroniqueurs et les médecins :

- Une grande famine se produit en 1501-1502, et elle est suivie par la peste comme « la fille suit sa mère ». En 1505, la peste envahit toute la Lorraine, et en l'espace de deux ans tue, dit-on, le tiers de la population, avec les conséquences habituelles, comme la désertification des campagnes, l'interruption du commerce, et l'augmentation de la misère générale.
- A partir de cette période, toute une série d'épidémies se déclarent, avec des caractéristiques cliniques particulières, et des origines géographiques qui permettent d'identifier chaque épidémie :
- la peste dite britannique se manifeste en 1529. Elle est caractérisée par des sueurs excessives et une importante hyperthermie ;
- la peste de 1542 est étudiée par d'éminents médecins (cf. Médecins stipendiés), qui résident à ce moment là à Metz : Lacuna, médecin de Charles Quint, et Gauthier d'Andernach, médecin personnel des rois de France, réfugié à Metz à cause de son adhésion à la Réforme. Ces deux médecins ont formé Anuce Foës. Andernach prescrit le traitement suivant : « Pratiquer une ou plusieurs saignées aux sujets jeunes et vigoureux, appliqué aux vieillards des ventouses derrière le cou, aux épaules et aux cuisses. » Par ailleurs, il fait frotter d'huile le corps entier et le plonge ensuite dans un bain tempéré. Dès qu'apparaissent les bubons, il prescrit d'accélérer la maturité par les ventouses, cataplasmes, onguents, pour les ouvrir et les cautériser ensuite ;
- la peste hongroise débute avec l'invasion de la Hongrie par Soliman. L'armée autrichienne est contaminée et les soldats, licenciés après la paix, répandent la maladie en Allemagne, en Suisse et en France. Le médecin du roi Charles IX (roi de 1560 à 1574), Julien Le Paulmier, observe que fréquemment « des charbons

se développaient à l'extrémité des doigts, au bout du nez et en d'autres endroits extraordinaires » ;

- en 1580, la peste se développe après une épidémie de grippe. Elle a comme point de départ l'Égypte, et se propage avec les désordres des guerres de religion qui déplacent soldats et mercenaires.

Les épidémies de peste du siècle suivant sont une conséquence de la guerre de 30 ans (1618-1648) (Grignon G. 1993).

Nous constatons que Metz ne se distingue pas des autres villes ; quand la cité souffre, elle cherche des coupables aux épidémies qui la frappent, elle se mortifie. Nous voyons que petit à petit sont étudiés les effets de la guerre, des invasions, de la famine et aussi les conditions climatiques sur la maladie et son évolution. Dès la fin du 15^{ème} siècle, on ouvre des hôpitaux spéciaux pour les pesteux et on réglemente la liberté de circuler pendant les épidémies. Les médecins du 16^{ème} siècle, à Metz comme ailleurs, retrouvent l'esprit critique, réfutent la maladie comme étant un châtement de Dieu, reviennent à l'examen clinique ; ils ont une approche rationnelle de la peste. Mais cela reste insuffisant pour lutter efficacement contre la maladie.

L'homme restera désarmé devant la peste jusqu'à ce qu'un vaccin soit découvert ; cependant, il comprend progressivement les chaînes de la contagion, et cherche à les couper en éliminant les puces, les rats, en prenant des mesures d'hygiène pour lui-même, son habitat, son environnement.

Yersin découvre le bacille responsable en 1894, Simond établit le rôle vecteur de la puce en 1898, et le premier vaccin efficace est mis au point en 1897 par Hafkine.

7 - Conclusion

La peste représente les fléaux qui ont accablé l'homme ; elle éclaire remarquablement sa façon de réagir face aux maux qui l'écrasent ; d'abord il accuse les puissances maléfiques ; puis reconnaissant ses fautes morales, il attribue ses malheurs à la punition divine. Progressivement, il cherche les causes naturelles de ses maladies et comprend le processus de la contagion puis il cherche une façon rationnelle de se protéger et de se soigner. C'est ainsi que magie et incantations laissent place aux conduites de bon sens : médecine, chirurgie et remèdes éprouvés.

Ainsi, la conduite de l'homme évolue t-elle en fonction du regard qu'il porte sur lui-même et sur sa place dans le monde. Quand il accède à la conscience de soi et de ses possibilités d'action sur la nature, il peut faire face à son histoire et évaluer ce qu'il peut en maîtriser. C'est ce qui a été fait pendant le siècle de Périclès, en Grèce, quatre siècles avant notre ère, par les philosophes qui mettent l'homme et la raison au centre du monde, et par Hippocrate dans le domaine qui nous occupe, la médecine et la pharmacie, et c'est ce qui se rejoue à la Renaissance.

Chapitre 2 : La lèpre

1 - Introduction

Depuis la plus haute antiquité, on assimile les maladies de peau les plus diverses à la lèpre ; cette maladie n'est pas la plus douloureuse ni de loin la plus mortelle des grands fléaux ; elle engendre cependant une terrible souffrance morale, essentiellement liée à la peur des sociétés occidentales devant la maladie ; l'effroi qu'elle provoque conduit à une exclusion exceptionnellement cruelle des malades, exclusion que le Moyen Âge a assimilée à la mort. La lèpre est l'un des fléaux les plus redoutés de l'humanité.

2 - La maladie

A - Définition

La lèpre, du latin « *lépis* » qui se traduit par écaille, est une maladie infectieuse due au développement dans l'organisme du bacille de Hansen. Elle débute par des lésions de la peau ou de la muqueuse nasale (macules* et papules*) dépigmentées ou hyperpigmentées. On distingue les formes suivantes :

- la lèpre tuberculoïde, dans laquelle les manifestations cutanées sont peu nombreuses, limitées, dépigmentées, anesthésiques ou hyperesthésiques ; l'atteinte nerveuse est importante : douleurs, épaissement des nerfs, troubles sensitifs des extrémités, atrophie des muscles de la main avec souvent ulcérations et perte de phalanges, fonte des muscles de la face, ulcérations cornéennes amenant la cécité. C'est une forme peu contagieuse, d'évolution générale bénigne ;
- la lèpre lépromateuse, dont les lésions cutanées sont extensives, diffuses et symétriques : papules, macules rouges, nodosités cuivrées (lépromes*) à bords flous, soulevées par une infiltration profonde ; elles siègent surtout à la face, où la peau est épaissie (le faciès léonin), aux poignets, aux coudes, aux chevilles, aux genoux ; elle s'accompagne de rhinites et d'atteinte cornéenne. C'est une lèpre sévère, contagieuse ;
- la lèpre borderline correspondant à des formes intermédiaires mixtes, dimorphiques, indéterminées (Garnier M., Delamarre J. 1989).

B - Transmission

Elle est due à la contagion : les bacilles sont émis par le nez, la bouche, les voies respiratoires supérieures et par la peau lorsqu'il y a ulcération. La pénétration du bacille se fait par voie cutanée, à la faveur d'une excoriation, ou de frottements répétés. Ainsi les premières lésions sont situées sur les parties du corps habituellement découvertes. La contamination peut être directe (promiscuité, partage d'un même lit, soins donnés par une mère malade à de jeunes enfants à l'épiderme fragile). Indirectement, le bacille se transmet par l'intermédiaire de linges, d'objets usuels et d'instruments divers, par la marche pieds nus sur un sol souillé de crachats et de sécrétions nasales de malades.

C - Évolution

La lèpre est une maladie chronique de très longue durée. L'incubation dure plusieurs années ; la première lésion, toujours bénigne, passe souvent inaperçue.

Les lésions cutanées peuvent être très discrètes, ou au contraire accentuées, allant jusqu'à des altérations monstrueuses comme le faciès léonin. Mais, le caractère essentiel de la maladie est de présenter, toujours dans les formes bénignes, souvent dans les formes tuberculoïdes, des troubles plus ou moins marqués de la sensibilité. Les lésions nerveuses sont des névrites périphériques, avec le plus souvent une hypertrophie des troncs nerveux. Elles déterminent l'insensibilité des extrémités, avec pour conséquence de fréquentes brûlures et des blessures suivies de surinfections ; des paralysies avec atrophie musculaire entraînant des déformations ; des troubles trophiques responsables d'ulcères, maux perforants et destructions osseuses ; toutes ces affections peuvent aboutir à des mutilations.

Le malade dans la forme lépromateuse avancée présente, en outre, une atteinte des muqueuses nasales, bucco-pharyngées, du système oculaire, et de certains organes internes (cf. *supra*).

L'évolution de la maladie est souvent entrecoupée d'épisodes aigus dus à des phénomènes d'hypersensibilité, fréquents surtout dans les formes lépromateuses et pouvant entraîner la mort. Mais la maladie est rarement mortelle en elle-même (Encyclopédia Universalis 1968).

3 - Historique

Dans la Bible, des textes du Lévitique ordonnent de soumettre toute tache suspecte de la peau au prêtre qui fait la distinction entre taches achromiques et ulcère ; de nombreuses affections cutanées dont la lèpre sont concernées par cet examen ; « quand un homme est déclaré impur, et tant que durera son mal il demeurera hors du camp. » Ces mesures d'éviction sont adoptées au Moyen Âge.

A - Les origines

Les premières descriptions caractéristiques de la lèpre se trouvent en Inde dans une compilation de textes médicaux, écrits six siècles avant notre ère. L'Inde est considérée comme l'un des premiers foyers du fléau. De là, la maladie s'est répandue à l'est vers l'Indochine, la Chine et le Japon. À l'ouest, elle est transportée par les guerriers de Darius, roi des Perses (522-486), et par ceux d'Alexandre le Grand, roi de Macédoine (336-323), vers la Perse, le Proche-Orient, l'Égypte.

B - La contamination de l'Occident

Les Phéniciens transportent la maladie le long du littoral méditerranéen (7^{ème} siècle avant notre ère), et au début de l'ère chrétienne, les légions romaines la font pénétrer au cœur de l'Occident. Les navigateurs, les invasions barbares et sarrasines favorisent sa dissémination dans toute l'Europe, et cela jusqu'en Islande.

Les 11^{ème} et 13^{ème} siècles, avec le retour des croisés d'Orient, transforment l'endémie en épidémie. La lèpre est à son apogée en Europe au 13^{ème} siècle. Certains auteurs estiment que un pour cent de la population est atteinte. L'ordre des Chevaliers de Saint-Lazare, ordre militaire et hospitalier, fondé en 1048 à Jérusalem, se consacre aux lépreux. À cette époque il existe dix-neuf mille léproseries dans les pays chrétiens, dont deux mille en France (Carolus-Curien J. 2010).

Saint Lazare, lui-même atteint de cette horrible maladie, est choisi par les lépreux pour être leur saint patron ; les milieux populaires le nomment Saint-Ladre ; c'est ainsi que les léproseries portent souvent le nom ladreries ou maladreries. Il y a les « grands malades » et les « petits malades », classés ainsi non pas en raison de la gravité de leur mal, mais en fonction du niveau de confort hospitalier auquel ils peuvent prétendre du fait de leur niveau social (Grignon G. 1993).

C - Le déclin de la maladie

À partir du 14^{ème} siècle, la maladie décline rapidement en Europe, en partie sans doute du fait de cette impitoyable ségrégation et de la mortalité des lépreux, due aux épidémies de peste, de choléra et autres qui les touchent comme elles touchent toutes les populations (Encyclopedia Universalis 1968).

Aujourd'hui, en France et dans presque toute l'Europe, les cas de lèpre sont importés de pays où la maladie existe encore de façon endémique comme en Asie, en Afrique Noire et en Océanie.

4 - Metz

A - Les débuts

La lèpre est présente à Metz au 6^{ème} siècle, où des guérisons miraculeuses sont attribuées à saint Vanne. En l'an 630, saint Arnould, évêque de Metz, se retire près de Remiremont, rassemble les lépreux et les soigne de ses mains.

B - Les léproseries et leur administration

La léproserie de Saint Ladre à Metz est créée au 7^{ème} siècle ; dès 1284, son administration est réunie à celle de Saint-Nicolas. Saint Ladre est réservée aux familles princières. Les Bordes reçoivent les pauvres et les indigents, et sont reliées à Saint-Nicolas en 1320 (Grignon G. 1993).

Les lépreux sont regroupés dans :

- les loges ou lobes, en forme de huttes qui existent au Sablon, sans doute rue des Loges ;
- les bordes qui sont de petites maisons situées au bord des routes comme à Borny ou à Vallières, mais aussi dans plusieurs villages alentour ;
- les léproseries appelées aussi ladreries ou lazarets (Michaux G. 2013).

La société prend en charge les malades ; les pauvres sont reçus gratuitement ; les familles de ceux qui sont fortunés paient un droit d'entrée. La ferme de Saint-Ladre possède 18 hectares de jardins, vignes et terres, qui seront donnés à l'hôpital au 17^{ème} siècle, à la disparition de la léproserie (Michaux G. 2013).

En Lorraine, au 13^{ème} siècle, c'est-à-dire au moment de l'épidémie de lèpre (cf. *supra* historique), on compte une soixantaine de léproseries (Carolus-Curien J. 2010).

Au 16^{ème} siècle, il ne reste presque plus de lépreux ; les ladreries servent à abriter et à isoler les malades atteints de la peste.

5 - Les remèdes

Les remèdes, saugrenus, témoignent de l'ignorance des temps.

A - Les médecines évacuantes

Les médecins préconisent des médecines évacuantes : sirop d'ellébore, de bourrache, de prune de Damas, des saignées, des applications de cautères, des « purgatifs de tête » : préparations sternutatoires appliquées par le nez, et des soins dermatologiques : savon, crèmes aux plantes (scabieuse, menthe, persil), parfois des produits minéraux (mercure, céruse, soufre). Sur les lépromes*, il est recommandé de pratiquer une incision en croix, d'appliquer un onguent de cantharide, puis d'extraire le léprome au fil ou au rasoir. La corne de licorne, contrepoison universel, est utilisée (Carolus-Curien J. 2010).

B - Les plaies

Les plaies sont pansées avec des linges usés ; les ulcérations suintantes sont enduites d'onguents et de baumes à base d'aromates ; les dartres sont couvertes de broyats de vipères (Ruffie J., Sournia J-C. 1993).

C - Les autres soins

L'encens et les parfums sont utilisés pour leur rôle protecteur contre les mauvaises odeurs qui rendent l'air malsain et évoquent le mal et le démon ; on utilise la résine, la myrrhe, le bois de cèdre.

Les étuves et les bains sont recommandés : la plupart des léproseries possèdent des piscines et des puits (Grignon G. 1993).

D - Un remède original : la chair de vipère

Les médecins attribuent des vertus à la chair de vipère. Ainsi Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel, recommande au 14^{ème} siècle la préparation suivante : « Il faut oindre la face avec la graisse qui suinte des poules qu'on rôtit et de la chair de serpent cuit avec de la fumeterre » (Carolus-Curien J. 2010). La chair de vipère, par ailleurs utilisée sous forme d'onguent, est également préconisée dans l'alimentation des lépreux.

E - La castration

La castration est expliquée par des raisons « thérapeutiques », car « la constitution du lépreux étant mélancolique, chaude et sèche, la castration change son

tempérament en tempéré, en supprimant les testicules qui augmentent la lèpre par leur influence et leur ardeur ». L'opération vient aussi au secours des lépreux, car « ils sont persécutés par un désir extraordinaire et insupportable de l'acte vénérien, ils ont toujours le membre raide comme les satyres, on doit donc les châtrer pour les guérir de cette importune persécution ». Cette mutilation est justifiée aussi par un souci eugénique, car pour « l'honneur de la postérité on rend ainsi service à la race » (Ruffie J., Sournia J-C.). Heureusement ce thème étant très discuté par les médecins, la castration semble avoir été peu pratiquée.

Mais on va surtout isoler les lépreux dans les ladreries.

6 - L'exclusion

À partir du moment où le diagnostic de la lèpre est confirmé par les autorités religieuses, médicales et civiles, commence pour le malade une vie d'humiliation et de rejet tant religieux que social.

A - Le diagnostic

Lorsqu'on remarque une maladie de peau chez un voisin, un parent ou même son conjoint, on est dans l'obligation de le signaler à l'autorité séculière ou religieuse : le processus d'exclusion qui se met en place a pour point de départ la dénonciation. Le suspect comparait devant un tribunal composé d'un médecin ou d'un chirurgien, d'un prévôt et d'un prêtre. Le malade est assisté de parents ou d'un avocat si les moyens dont il dispose permettent de le payer. Après un examen minutieux de la peau du sujet entièrement dénudé, les tests proposés sont nombreux ; on les retrouve dans les livres médicaux comme dans les manuels ecclésiastiques ; les expériences nous semblent, aujourd'hui, très étranges : on étudie comment la peau, les cheveux, le nez du sujet réagissent au clair de lune, la réaction de ses urines au plomb et de son sang à l'eau. Une expérience semble plus sérieuse, car elle teste la sensibilité cutanée du suspect : si on le pique au talon ou si on le couche sur une dalle de marbre froid sans qu'il réagisse, alors il est « ladre ». Les suspects déclarés lépreux peuvent contester le jugement, en allant en appel, en changeant de juridiction, en réclamant de nouveaux experts,...

Une fois établi le diagnostic, sachant la maladie incurable, sauf miracle, on se préoccupe peu du traitement du lépreux. Donc, le malade est exclu de la communauté des fidèles, puis de toute vie sociale (Ruffie J., Sournia J-C. 1993).

B - La « mort au monde »

Le jour de la cérémonie mortuaire est fixé et le curé exhorte les fidèles à prier pour que le Ciel accorde au lépreux le don de patience. Au jour indiqué, le curé, en surplis et en étole, sort de l'église, précédé d'aides qui portent la croix et l'eau bénite. Arrivé à la maison du malade qui se tient sur le pas de sa porte, le curé commence le répons : « *Credo quod redemptor meus vivit...* ». Le lépreux le suit, la tête recouverte d'un capuchon et accompagné de sa famille. Lorsque le cortège pénètre dans l'église, le curé place sous un drap mortuaire le malade qui doit rester à genoux jusqu'à la fin du service. La messe finie, l'officiant exhorte le malade à la confession avant qu'il ne soit conduit à une fosse préparée pour lui dans le cimetière ; le lépreux se met à genoux dans la fosse, et le curé lui jette sur la tête trois pelletées de terre. Puis le lépreux sort de la tombe et on lui présente ce qui va constituer à l'avenir son costume : un vêtement de dessus appelé housse, des gants, des cliquettes, un petit baril et une besace. Ces objets sont bénis et le lépreux est averti qu'il ne peut plus désormais pénétrer à l'intérieur d'une église ; il doit rester devant la porte pour recevoir les aumônes des fidèles. On lui remet les uns après les autres les objets de son costume, en lui expliquant le pourquoi de chaque pièce : la housse est signe d'humilité, la cliquette est la crécelle qui annonce sa présence, le baril contient sa boisson car il lui est interdit de puiser l'eau aux puits et aux fontaines, les gants protègent le monde de ses mains contaminées, la besace est le symbole de son renoncement aux choses temporelles et montre qu'il vit maintenant de charité.

Cette cérémonie terminée, le curé conduit le lépreux à la maladrerie, en chantant des psaumes et des litanies. Lorsque celui-ci est introduit dans sa cellule, on plante auprès de la porte une croix de bois. On le surveille pendant les trente premières heures de son enfermement de peur qu'il ne meure de désespoir (Ameisen J-C., Berche P., Brohard Y. 2011).

C - La vie des lépreux

Dans les léproseries, la vie est austère, l'interné travaille dans la mesure de ses moyens, toute vie familiale est impossible. Le mariage du malade est dissous ; pour un couple de lépreux, la communauté de vie est rarement possible. Les biens que le ladre possède lui sont enlevés, soit pour être donnés en partie à la léproserie soit pour être distribués à ses héritiers.

Parfois le lépreux est autorisé à sortir de sa prison, mais c'est au prix d'innombrables contraintes. Certaines villes leur ferment leurs portes. Ils ne peuvent pas se baigner dans les rivières, ni marcher pieds nus pour ne pas contaminer le sol. Ils doivent signaler leur arrivée par le bruit de leur cliquette et porter leurs vêtements particuliers. Ils ne boivent que l'eau contenue dans le barillet et que leur renouvellent des donateurs charitables. Ils ne peuvent assister que de loin aux offices religieux, ils ne peuvent recevoir la communion que si le prêtre peut leur présenter l'hostie au bout d'une palette ; leurs enfants ne sont pas baptisés sur les fonts communs,...

À la mort du ladre, son corps n'a pas droit aux obsèques communes. L'office des morts qui a déjà été célébré pour lui est simplifié et sa dépouille est refusée dans le cimetière chrétien : les lépreux sont mis en terre dans un enclos particulier situé à côté des léproseries (Ruffie J., Sournia J-C. 1993).

D - Leurs familles

Les descendants des lépreux sont aussi frappés d'ostracisme : on les oblige à porter des signes distinctifs (un habit rouge ou noir, un chapeau aux larges bords à ruban blanc), à se marier entre eux ; ils sont méprisés, réduits souvent au vagabondage ; on leur jette des pierres (Ameisen J-C., Berche P., Brohard Y. 2011).

7 - Vérités à nuancer

Le Moyen Age a duré mille ans, le comportement des sociétés à l'égard des lépreux a vraisemblablement varié selon les lieux et les époques.

A - La cérémonie mortuaire

Cette cérémonie infligée à un vivant n'est pas appliquée dans tous les diocèses.

B - La dissolution du mariage

La rupture du mariage d'un couple dont l'un des conjoints est lépreux, n'est pas systématique, mais on constate des cas bien étranges : ainsi celui d'un mari qui obtient trois divorces successifs, en réussissant à prouver que ses trois épouses ont la lèpre.

Dès la fin du 12^{ème} siècle, la lèpre n'est plus pour l'Église une raison suffisante de rupture d'union.

C - L'isolement

L'isolement des lépreux a commencé à partir du 11^{ème} siècle, quand la maladie prend un caractère épidémique, mais il ne s'est pas généralisé dans toute l'Europe et n'a jamais été absolu. Beaucoup d'internés peuvent sortir pour aller en pèlerinage ou pour mendier. La vie dans les léproseries ne semble pas si stricte, puisque, à la fin du 15^{ème} siècle quand le nombre de malades commence à diminuer, on dépiste des simulateurs : des personnes se font passer pour ladres afin d'être nourries et logées jusqu'à leur mort.

D - L'activité des lépreux

Des lépreux forment à la campagne des communautés villageoises qui cultivent les terres qu'on leur alloue, travaillant le chanvre et fabriquant des cordages pour les navires de guerre, de pêche et de commerce ; dans certaines paroisses, le nom de « cordier » devient le synonyme de lépreux, et ces artisans vont régulièrement dans les ports vendre leurs produits (Ruffie J., Sournia J-C. 1993).

8 - Les raisons de la ségrégation

La question mérite d'être posée car la lèpre n'a pas le caractère meurtrier de la peste. Les lépreux, comme leurs contemporains, ont une espérance de vie courte soit trente à trente-cinq ans. Ils meurent comme les autres, des innombrables fièvres communes, intestinales, pulmonaires, puerpérales, éruptives,... bien avant d'être atteints par les graves complications nerveuses, pulmonaires ou vasculaires de la lèpre. D'autre part, la période d'incubation est longue et la notion de contagion est mal comprise au Moyen Âge. Leur sort ne s'explique pas par des raisons médicales.

A - Les griefs physiques

Il semble qu'on puisse expliquer la cruauté du traitement réservé aux lépreux, par leur aspect physique ; on s'écarte du lépreux parce qu'il inspire répulsion et horreur. Sous sa forme lépromateuse, la lèpre donne un gros nez, de grosses lèvres ; le visage prend un aspect bestial dit « léonin » (cf. *supra*). Lorsqu'elle est mutilante, elle peut amputer le nez, les oreilles, les extrémités des doigts ou des membres ; et les cicatrices des estropiés sont livides, décolorées, parfois sanguinolentes. Le lépreux paraît donc sale, hideux. Sa laideur fait peur, elle n'est pas humaine ; le lépreux est un être scandaleux et à ce titre, il doit être enfermé. C'est un fantasme collectif propre à la société de l'époque, et que l'on ne retrouve nulle part ailleurs ; au

contraire, en Inde par exemple, les lépreux ne font l'objet d'aucune discrimination : ils provoquent pitié et entraide.

B - Les blâmes moraux

Dieu n'étant que bonté et justice, les lépreux sont frappés de leur maladie épouvantable en punition de leurs péchés. Leur aspect physique est le reflet de leur âme : ils méritent leur punition, et en les excluant de la société, les hommes ne font qu'interpréter la volonté divine : « leur corps est le reflet de leur âme » (Ameisen J-C., Berche P., Brohard Y. 2011).

C - Les boucs émissaires

Les lépreux subissent le même sort que tous les groupes marginaux, même si c'est la société qui a voulu leur mise à l'écart : ils servent de boucs émissaires quand survient un événement fâcheux, comme des morts de nature suspecte, des intempéries répétées, des épidémies qui frappent les hommes ou les animaux. Aussitôt, la rumeur accuse les ladres de conjurations, d'empoisonnements, de sorcellerie. Et le peuple envahit la léproserie et massacre les malades.

Pour tenter d'expliquer les conditions de vie imposées aux lépreux, on ne trouve finalement rien d'autre que la peur irrationnelle des hommes.

9 - Les « cagots »

Quand la lèpre disparaît à partir du 16^{ème} siècle, la société invente un autre groupe d'intouchables qui va remplacer les lépreux : les cagots, considérés comme lépreux alors qu'ils ne sont pas atteints par la maladie. Ce sont des personnes différentes par leur aspect physique : ils sont de petite taille, avec des altérations osseuses, leurs jambes sont torses. Leurs difformités sont certainement liées au rachitisme. Ils sont surtout présents à l'ouest et au sud de la France. Aujourd'hui, on est bien incapable de trouver entre eux la moindre unité génétique ; mais ils ont en commun d'avoir subi jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle, l'exclusion dont avaient été victimes les lépreux du Moyen Âge : eux aussi sont refusés dans de nombreuses villes, ils sont astreints à résidence dans des hameaux réservés, ils portent des habits qui les distinguent, ils ne peuvent pas marcher pieds nus ni boire aux fontaines publiques ; à l'église, une porte spéciale, plus basse, et des fonts baptismaux particuliers leur sont réservés ; les bénitiers qui leur sont affectés sont décorés de figures grotesques. Après leur mort, leurs corps ne sont pas admis dans les cimetières paroissiaux. Eux aussi sont

taxés de lubricité et de mœurs contre nature (Ruffie J., Sournia J-C. 1993). Les autorités laïques et religieuses protestent à plusieurs reprises contre cette discrimination sans cause, mais elles demeurent impuissantes face à la tradition populaire.

10 - Conclusion

La société rejette ceux qui, par malheur, diffèrent de ce qui est considéré comme normal. Par les difformités qu'elle provoque, la lèpre engendre une peur collective qui n'a pas de justification scientifique mais qui est à l'origine d'une intolérable cruauté. Il peut être intéressant de noter qu'une société qui s'appuie sur des valeurs de charité et de pitié, accepte un tel rejet.

Hippocrate rejette les causes divines des maladies et appuie son raisonnement sur l'objectivité, le bon sens, et l'observation. Ceux qui le suivent retrouvent ce qui a été perdu au Moyen Âge, la valeur de tout être humain. On redécouvre à la Renaissance le serment d'Hippocrate et le devoir de solidarité vis-à-vis du malade et de sa maladie.

Chapitre 3 : La syphilis

La syphilis apparaît en Occident à l'extrême fin du 15^{ème} siècle et semble correspondre au retour en Europe des « découvreurs » du Nouveau Monde. Sa diffusion est d'une extraordinaire rapidité et sa gravité est impressionnante. Elle devient la maladie dominante de la Renaissance.

1 - Ses origines

Deux grandes théories s'affrontent quant à l'origine de la syphilis :

- la théorie colombienne ou américaine, qui affirme que la maladie inconnue jusqu'à en Europe, a été importée en mars 1493 par les marins de Christophe Colomb à leur retour des Antilles ;
- la théorie « uniciste » qui affirme que la tréponématose existe depuis la préhistoire ; on l'aurait confondue avec d'autres maladies, notamment la lèpre ; de plus, il existerait différentes formes de la maladie suivant les conditions climatiques. À côté de la syphilis à transmission essentiellement vénérienne, on cite des tréponématoses à transmission non vénérienne qui sévissent toujours à l'état endémique dans des régions tropicales ou sub-tropicales d'Afrique, du Pacifique sud, d'Amérique et au Moyen-Orient (cf. *infra*) ; de très importantes parentés morphologiques et immunologiques avec la syphilis sont établies, mais leurs modes de transmission et leur lésions diffèrent (Encyclopedia Universalis 1968).

Les tréponèmes

Le zoologiste allemand Fritz Schaudinn (1871-1906), découvre en 1905, avec l'aide de Eric Hoffmann (1868-1959), l'organisme responsable de la syphilis : le tréponème pâle ou « *Treponema pallidum* ». La même année, le microbiologiste italien Aldo Castellani dépiste un autre tréponème, « *Treponema pertenue* », dans une maladie cutanée non vénérienne des régions intertropicales d'Afrique et du Pacifique sud, appelée « pian ». Plusieurs années plus tard, en 1939, est identifié un nouveau tréponème, « *Treponema carateum* », également agent d'une maladie cutanée non vénérienne, le « caraté », sévissant dans les régions tropicales américaines. Enfin, « *Treponema endemicum* » est individualisé comme agent d'une syphilis non vénérienne, ou « bégel », des régions désertiques d'Afrique et du Proche-Orient.

Il apparaît ainsi que les tréponèmes constituent une famille de bactéries responsables d'un groupe de maladies, les tréponématoses, incluant des infections essentiellement cutanées et muqueuses dont une seule est de nature vénérienne, la syphilis proprement dite.

En 2008, Harper et ses collaborateurs établissent un ordre d'évolution de ces différentes espèces de tréponèmes. Le « *Treponema pertenue* » d'Afrique et du Pacifique sud serait l'ancêtre de tous les tréponèmes humains ; il a, d'ailleurs, une grande parenté avec les souches de tréponèmes infectant les babouins. Ainsi le pian serait une maladie héritée des singes, dont le microbe se serait adapté à l'homme. L'existence de la maladie chez nos proches voisins chimpanzés et gorilles renforce cette hypothèse.

L'espèce ancestrale « *Treponema pertenue* » aurait ensuite voyagé avec l'homme, depuis les régions chaudes et humides où elle sévissait, pour donner le « *Treponema endemicum* » dans les zones moins chaudes et plus sèches d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, aboutissant finalement à l'espèce « *Treponema pallidum* ». Cette espèce a affecté l'Ancien Monde sous forme d'une syphilis endémique non vénérienne, puis elle a migré avec les hommes dans le Nouveau Monde par le détroit de Béring. Elle revient en Europe avec le retour des conquérants européens à la fin du 15^{ème} siècle, avec une virulence exacerbée, engendrant la syphilis vénérienne classique, qui se propage à toute l'Europe puis au reste du monde (Dedet J-P. 2010).

2 - Sa propagation

Quel que soit son origine, la syphilis se répand dans toute l'Europe par contagion vénérienne en présentant des caractères d'une exceptionnelle gravité :

- en 1492, Christophe Colomb aborde à Cuba et en Haïti ; les marins et les indigènes « sympathisent » ;
- en 1493, Colomb rejoint Barcelone et les premières descriptions de la maladie sont faites par un chirurgien portugais vivant à Barcelone, Ruiz Diaz de Isla ;
- en 1494, le siège par les troupes de Charles VIII, de la ville de Naples soutenue par l'armée espagnole, est à l'origine de la grande épidémie de syphilis de la Renaissance. De nombreux mercenaires espagnols s'engagent dans l'armée française, d'autres dans la coalition ennemie (troupes vénitiennes, soldats de

Maximilien 1^{er} et de Ferdinand d'Aragon). Les magistrats de Naples chassent de la ville les prostituées contaminées, afin qu'elles trouvent refuge chez les troupes assiégeantes. Ainsi, la maladie se propage dans les deux camps ; finalement l'armée française est contrainte à la démobilisation et ses mercenaires se dispersent dans toute l'Europe. Les Français appellent la maladie « le mal de Naples » et les Italiens la nomment « le mal français » ;

- en 1495, l'Ecosse est infectée ;
- en 1497, tous les pays européens de l'Allemagne à la Dalmatie sont touchés (Encyclopedia Universalis 1968).

La syphilis apparaît donc soudainement à la fin du 15^{ème} siècle, et se répand dans le monde, véhiculée par les armées en campagne. Chaque nation la reconnaît comme étant la maladie de l'ennemi : mal de Naples pour les Français, lors de la conquête du royaume de Naples, mal français pour les Italiens et les Espagnols, mal espagnol pour les Portugais et les Hollandais, mal anglais pour les Écossais, mal allemand pour les Polonais, mal polonais pour les Russes.

Jean-François Fernel (cf. Anuce Foës), médecin du roi Henri II, lui donne le nom de « *lues venerea* » (peste vénérienne) (Dedet J-P. 2010), Fracastor celui de syphilis dans un ouvrage intitulé « *Syphilis sive morbus gallicus* ». Il s'agit d'un long poème latin racontant l'histoire du berger Syphilus qui offense le soleil. Comme punition, il reçoit du dieu Soleil le mal vénérien qui prend le nom de syphilis. Cette dénomination n'est usuellement utilisée qu'au milieu du 18^{ème} siècle, l'appellation la plus employée jusque-là étant celle de « grande vérole ». Fracastor formule à Vérone en 1546 le concept de contagion, grâce à son expérience dans le traitement de nombreux syphilitiques (cf. Peste).

3 - La maladie

C'est une maladie générale contagieuse et inoculable, dont l'agent pathogène est « *Treponema pallidum* » de Schaudinn. Elle se développe en plusieurs périodes successives :

A - Période d'incubation

Elle est silencieuse et dure de deux à cinq semaines, en moyenne vingt-cinq jours.

B - Période primaire

La période classique primaire est représentée par l'apparition d'un chancre au point d'inoculation ; il est constitué en cinq à six jours. Ses caractéristiques typiques sont : une petite érosion (exulcération) unique, arrondie ou ovale, indolore, de quelques millimètres à un à deux centimètres de diamètre siégeant sur une base indurée. Le chancre s'accompagne d'une adénopathie (augmentation du volume d'un ganglion) de voisinage. Non traité, le chancre disparaît spontanément en trente ou quarante jours, mais la maladie continue sa progression.

C - Période secondaire

C'est la période de dissémination de l'affection. Les lésions sont multiples et extrêmement contagieuses ; leur gravité sociale est immense. À ce stade, les signes cliniques sont :

- la roséole, premier signe de la syphilis secondaire, sous la forme d'une éruption, sur le tronc, de taches arrondies ou ovales, de couleur rose « fleur de pêcher » ;
- les plaques muqueuses, lésions érosives siégeant surtout aux commissures labiales, au niveau des organes génitaux, à l'anus ;
- les ganglions multiples avec deux localisations évocatrices : la nuque et le coude au niveau des ganglions épitrochléens ;
- les syphilides pigmentées, surtout fréquentes chez les jeunes femmes, qui font suite à la roséole, et siègent autour de cou ;
- l'alopecie diffuse, surtout nette derrière les oreilles, qui apparaît souvent quand s'étend la roséole.

D - Période tertiaire

Elle regroupe classiquement des accidents qui surviennent à partir de la deuxième ou troisième année de la maladie, et jusqu'à dix, quinze ou vingt ans plus tard. Tous les tissus et tous les organes peuvent être atteints. Les accidents les plus typiques sont cutanés, muqueux, osseux, viscéraux. Certaines manifestations surviennent plusieurs années après le début de la maladie et touchent soit le système nerveux (tabès qui est la sclérose des cordons postérieurs de la moelle épinière et l'atrophie des racines postérieures, ou paralysies générales, ou démences), soit l'appareil cardiovasculaire (anévrisme), soit les muqueuses (leucoplasie), ont été classées autrefois comme accidents de la syphilis quaternaire (Garnier M., Delamarre J. 1989).

Jusqu'en 1550, la maladie est particulièrement virulente ; elle évolue d'une manière aiguë, avec des symptômes spectaculaires : importantes lésions cutanées (ce qui explique l'emploi du mercure par « imitation » des médecins arabes qui l'utilisent depuis longtemps en dermatologie), ulcération génitale perforante à forte odeur fétide, intolérables douleurs musculaires et articulaires ; la phase tertiaire apparaît en quelques mois et la maladie est rapidement mortelle ; elle suscite une terreur comparable à celle provoquée par la peste ou par la lèpre. Puis, à partir de 1550, la gravité de la syphilis s'atténue. La maladie prend la forme chronique que nous lui connaissons aujourd'hui. Le microbe baisse en virulence et on peut imaginer qu'il le fait pour survivre, car sa violence élimine la majorité des patients qu'il infecte. Les évolutionnistes appellent ce processus le « compromis » : le micro-organisme perd en virulence, mais il gagne en transmissibilité (Debré P., Gonzales J-P. 2013). Cette évolution est perçue par les médecins comme Fracastor (Dedet J-P. 2010).

4 - Le traitement

A - Le gaïac

Le bois de gaïac, ou « saint bois », ou « bois de vie » ou encore « bois des Français » est un petit arbre d'Amérique tropicale, dont l'usage est recommandé dès 1537, suivant l'aphorisme qui affirme que le remède doit venir de l'endroit d'où la maladie est originaire. Durant tout le 16^{ème} siècle, certains riches malades font le voyage du Nouveau Monde pour y être soignés. Puis le bois de gaïac est importé en France où il connaît un franc succès. Le traitement inclut quarante jours de jeûne, de purgations et de prises de gaïac. Le malade avale une grande quantité de décoction chaude, puis transpire pendant deux à trois heures grâce à la chaleur dégagée par des braseros où brûle du bois de gaïac, et cela plusieurs fois par jour.

B - Le mercure

Le traitement de la syphilis fait appel aux métaux : l'or à partir de 1540, puis le mercure, appelé aussi « vif-argent ». Le mercure était déjà utilisé avant l'apparition de la syphilis pour ses propriétés caustiques et antiseptiques dans le traitement des maladies de peau comme l'acné ou l'eczéma sec, les blépharites et l'alopécie (Garnier M., Delamarre J. 1989). Les frictions mercurielles sont appliquées à l'aide d'une brosse par les chirurgiens-barbiers qui ont la charge du traitement, puis les patients sont enfermés dans des étuves surchauffées pour favoriser la transpiration

(cf. *infra*). Peu de malades guérissent, mais beaucoup succombent à une intoxication mercurielle favorisée par la très forte sudation.

L'emplâtre de Vigo

Jean de Vigo est un Génois, médecin-chirurgien du pape Jules II, qui publie au début du 16^{ème} siècle de nombreux écrits sur la syphilis et les médicaments permettant de la traiter ; au nombre de ceux-ci, figure un emplâtre (cf. Les emplâtres) ou cérat mercuriel. Sa composition est très riche et fait appel aux trois règnes de la nature : grenouilles, vers de terre, graisse de porc, de veau et de vipère et cire d'abeilles représentent le règne animal ; litharge d'or et argent vif pour le règne minéral ; plantes et huiles végétales pour le règne végétal. La quantité de mercure incorporé est variable suivant les auteurs ; elle est de 20 % au 19^{ème} siècle. On étend cet emplâtre sur tout le corps, et on ne l'enlève que lorsqu'on voit apparaître une forte salivation (Garnier M., Delamarre J. 1989).

C - La combinaison des deux traitements

Pendant des années, les partisans du mercure et ceux du gaïac s'affrontent, puis on utilise dans le même traitement le médicament chimique (mercure et sels de mercure) et la drogue végétale (le gaïac) : l'association d'une drogue d'origine chimique et d'une autre d'origine végétale est une première, d'autant qu'elles proviennent l'une de l'Ancien continent, l'autre du Nouveau Monde (Labrude P. 2014). Après une préparation au traitement par des saignées et des purgations répétées, le malade, enduit comme précédemment de sels de mercure, boit une vingtaine de tasses de tisane de gaïac par jour, tout en étant enfermé dans un local très chaud afin d'entretenir la sudation. Cette cure dure deux à trois mois. L'abondance de la transpiration et de la salivation (signes en fait d'une intoxication mercurielle sévère) est réputée éliminer le « virus syphilitique » de l'organisme. De fait, quand il y a guérisons, celles-ci sont dues au mercure, qui est prescrit jusqu'à la découverte des antibiotiques.

D - Prévention

Gabriel Fallope met au point « un fourreau d'étoffe légère fait sur mesure pour protéger des maladies vénériennes », et publie en 1564 les résultats de l'essai qu'il fait de ce premier préservatif sur 1100 Napolitains. Cet essai est concluant, puisque aucun de ces hommes ne contracte la maladie. Cette invention judicieuse reste peu

connue. D'autres « inventions » pour se protéger de la contamination fleurissent, comme se laver les organes génitaux avec du vin blanc avant et après l'acte sexuel. L'Église, bien entendu, recommande l'abstinence (Dedet J-P. 2010).

E - Disposition sanitaire

La nature sexuelle de la contagion de la syphilis est rapidement connue ; c'est une maladie qui a mauvaise réputation ; elle est tenue pour déshonorante. Maladie et péché ne faisant qu'un, l'adage « on est puni par là où on a péché » apparaît « grâce » à la syphilis. « L'ire de Dieu a permis que cette maladie tombât sur le genre humain pour réfréner leur lascivité et leur concupiscence », note Ambroise Paré, le grand et très croyant chirurgien des Valois (Dedet J-P. 2010).

On expulse les étrangers vérolés hors des villes ; des hôpitaux spéciaux sont créés pour les vénériens, comme Bicêtre et la Salpêtrière où on démarre rapidement le traitement spécifique de la maladie. La grange de Saint-Germain-des-Prés affectée aux vénériens par arrêté du Parlement de Paris en 1497, n'est pas considérée comme un hospice, mais comme une maison de force, un établissement de réclusion et de punition, où chaque entrant est puni par le fouet (Michaux G. 2013).

5 - Metz

Les dispositions sanitaires prises par la ville sont moins coercitives que celles prises en France et à Paris où les vénériens sont indésirables. À Metz, ceux-ci sont admis et traités à l'hôpital Saint-Nicolas dans les mêmes conditions que les autres patients. Les médecins stipendiés sont des médecins « inspecteurs de la santé » et ils surveillent les lupanars. A partir de la fin du 15^{ème} siècle, la lutte contre le « mal de Job », c'est-à-dire la syphilis, devient une priorité.

6 - Conclusion

Au moment où à la Renaissance, les grandes épidémies comme la peste ou la lèpre se font discrètes, la syphilis fait une entrée explosive et devient une pathologie dominante. Est-ce que les mentalités au 16^{ème} siècle ont changé face à la maladie ? On peut en douter : la syphilis provoque la même peur et le même rejet que la lèpre ou la peste ; on invoque toujours la punition divine et on fait toujours appel aux sciences divinatoires : comme on a attribué la grande Peste noire du 14^{ème} siècle à la conjonction de Saturne, Mars, Jupiter dans le 14^{ème} degré du Verseau le

20 mars 1345 (cf. La peste), on impute la syphilis à la conjonction de Saturne et de Jupiter dans le signe du Scorpion et la maison de Mars, le 25 novembre 1484.

Cependant, même si la notion de contagion reste confuse pour beaucoup et si les théories de Fracastor restent peu connues, le débat commence entre d'une part les « contagionistes », qui prônent l'isolement des malades et la construction des cordons sanitaires, et d'autre part les « aéristes », qui veulent la suppression des lieux de pestilence. La révolution de Pasteur montrera la légitimité de ces deux approches complémentaires (Heicketsweiller P. 2010).

Chapitre 4 : Les fièvres

1 - Définition

La fièvre, du latin « *febris* », « je tremble, » est un syndrome caractérisé par l'élévation de la température du corps avec accélération du pouls et de la respiration, oligurie, sécheresse de la langue et parfois délire (Garnier M., Delamarre J. 1989). Le médecin de la Renaissance mesure la fièvre par les battements du pouls, il ne dispose pas d'autre instrument de mesure.

2 - Classification

Les fièvres sont nombreuses et difficiles à classer (Garnier M., Delamarre J. 1989) ; on distingue :

A - Les fièvres intermittentes

- l'intermittente, caractérisée par des accès régulièrement espacés et séparés par des intervalles d'apyrexie complète ; elle est presque toujours due à une infection palustre et elle est synonyme de paludisme ;
- la quarte, intermittente avec des accès qui reviennent le quatrième jour, laissant entre eux deux jours d'intervalle ;
- la quarte doublée ou triplée, intermittente, se manifestant par deux ou trois accès chaque quatrième jour ;
- la double quarte intermittente dans laquelle l'accès se répète deux jours de suite, le troisième étant marqué par l'apyrexie ; puis les quatrième et cinquième jours surviennent de nouveaux accès, suivis d'apyrexie le sixième jour ;
- la tierce, où les accès reviennent le troisième jour, laissant entre eux un jour d'intervalle ;
- la double tierce intermittente caractérisée par des accès survenant tous les jours comme dans la fièvre quotidienne, mais qui n'apparaissent pas aux mêmes heures ; ils se correspondent en tierce, c'est-à-dire que les accès des premier, troisième et cinquième jours se ressemblent, ils débutent à la même heure et ont la même intensité, tandis que les accès des deuxième, quatrième et sixième jours sont semblables entre eux mais différents des précédents ;
- la tierce doublée, avec deux accès tous les deux jours avec un jour d'apyrexie ;
- la double quotidienne avec deux accès par jour ;

- la septane, où les accès reviennent le septième jour, laissant entre eux cinq jours d'intervalle ;
- la sextane, dans laquelle les accès reviennent le sixième jour, laissant entre eux un intervalle de quatre jours ;

B - Les autres fièvres

- « l'éphémère » qui ne fait que passer ;
- « la synoque » qui dure plusieurs jours et peut corrompre les humeurs, qui deviennent putrides ;
- la continue, où la température reste constamment au dessus de la normale et ne présente que des variations légères ;
- la fièvre éruptive correspondant à un groupe de maladies générales, contagieuses, épidémiques, de nature spécifique et infectieuse, qui présentent comme caractères cliniques communs : des éruptions cutanées et muqueuses, et une évolution cyclique. Ce groupe comprend notamment : la rougeole, la rubéole, la scarlatine, la variole et la varicelle ;
- la fièvre hectique correspondant à un état fébrile caractérisé par de grandes oscillations de température, un amaigrissement et une cachexie à marche rapide, qui peut compliquer les maladies les plus diverses ;
- la fièvre de lait est une forme atténuée de la fièvre puerpérale, ainsi nommée parce qu'elle coïncide avec la montée de lait ;
- la puerpérale, lors de complications intervenant au moment de l'accouchement ou immédiatement après ;
- et aussi les fièvres pestilentielles, putrides, bilieuses,... plus particulièrement liées aux épidémies.

3 - Les épidémies et leurs fièvres

À la Renaissance, outre la syphilis, sévissent des maladies infectieuses qui sont responsables de ravages importants dans la population : variole, rougeole, grippe, phtisie, peste, typhus exanthématique, etc. L'extension des épidémies est considérable car elle est favorisée par les mouvements militaires, les guerres et la misère qui en découle, les échanges humains et commerciaux, l'établissement de relations suivies entre pays éloignés. Toutes ces maladies sont accompagnées de

fièvre qui souvent les définit, comme le paludisme caractérisé par ses accès spécifiques.

A - La suette

Elle est ainsi appelée parce que l'éruption qui la caractérise est accompagnée d'abondantes sueurs malodorantes. C'est une maladie infectieuse étonnante qui fait son apparition en Angleterre vers 1485 et se manifeste par plusieurs épidémies durant le 16^{ème} siècle. À partir de 1529, elle se répand à l'Europe du Nord, la Scandinavie, l'Allemagne, la Pologne et la Russie, pour disparaître ensuite définitivement après une dernière épidémie en 1551. Elle atteint des adultes jeunes, en bonne santé, de classe sociale élevée ; elle se manifeste par une atteinte brutale, avec frissons, fièvre, une grande faiblesse et surtout une transpiration profuse et nauséabonde. Son évolution est brutale, le décès survenant en quelques heures (Dedet J-P. 2010). Cette affection est suraiguë, fébrile, s'apparente à la grippe maligne et réalise une sorte de « pneumo-encéphalite » extrêmement contagieuse (Bariety M., Coury C. 1963).

B - La fièvre scarlatine

La scarlatine est baptisée « fièvre pourpre épidémique et contagieuse » ou également « rossania ». Le médecin Ingrassia (1510-1580) en 1533 l'isole des autres maladies éruptives (Bariety M., Coury C. 1963). Elle se caractérise par un début brusque (frisson violent, angine et céphalée), un érythème* buccal et pharyngé, un exanthème généralisé de teinte écarlate, et une desquamation par larges placards (Garnier M., Delamarre J. 1989).

C - Le typhus

Le typhus est une maladie infectieuse, contagieuse et épidémique, caractérisée, du point de vue clinique, après une incubation de quatorze jours, par un début brusque avec une fièvre d'emblée intense, une éruption généralisée de macules et de pétéchies, et des troubles nerveux analogues à ceux de la fièvre typhoïde. Avant l'ère des antibiotiques, c'était une maladie souvent mortelle. Les agents de transmission sont le poux du corps et la puce ; l'agent pathogène se trouve en grande quantité dans leurs déjections ; ils pénètrent chez l'homme par les excoriations cutanées. La prophylaxie de cette maladie est fondée sur l'hygiène et la lutte contre les poux (Garnier M., Delamarre J. 1989).

C'est une maladie qui se transmet dans des conditions d'hygiène défectueuse, chez des personnes qui ne se lavent pas et ne changent pas leurs vêtements, permettant ainsi la pullulation des poux dans les poils, les plis de leurs corps et leurs vêtements. D'autre part, ces personnes doivent être dans un contact étroit, pour pouvoir échanger leurs poux. Cette maladie se développe dans les régions froides ou tempérées ; elle épargne le monde tropical où les vêtements légers sont impropres à la préservation des poux (Dedet J-P. 2010).

Longtemps, le typhus est mal individualisé ; il est confondu avec d'autres maladies, en particulier la peste. Fracastor en 1546 l'identifie pour la première fois avec netteté : il insiste sur l'exanthème pétéchial qui caractérise cette variété de fièvre. Il reconnaît sa transmission d'homme à homme, et souligne déjà le rôle favorisant de la misère, de la famine et des guerres (Bariety M., Coury C. 1963).

Dès le 16^{ème} siècle, on note que des humains entassés dans les lieux surpeuplés et obligés de vivre dans la saleté, se trouvent fréquemment atteints d'un mal dont les ravages augmentent progressivement. Son lien avec les guerres, les sièges, les retraites et les camps est ancien, comme en témoignent les diverses dénominations dont la maladie est dotée : fièvre militaire, fièvre des camps, fièvre maligne des armées, peste de guerre ou typhus des camps (Dedet J-P. 2010).

Metz est atteinte par une épidémie en août 1490 ; la contagion est favorisée par une chaleur accablante comme le rapporte l'historien Félix Maréchal : « La guerre acharnée qui eut lieu, au commencement de cette année entre René, duc de Lorraine, et les Messins, fut la cause d'atrocités inouïes et de la ruine complète d'un grand nombre de bourgs et de villages, qui furent successivement pris, repris, saccagés et brûlés. Au sein de tant de malheureuses populations, sans abri et livrées à la plus extrême misère, devait naturellement naître le typhus... » (Grignon G. 1993).

Lors du siège de Metz par Charles Quint en 1552, les troupes impériales espagnoles sont décimées par une terrible épidémie, que les médecins de l'empereur décrivent en ces termes : « frisson initial de longue durée ou vicissitudes de chaud et de froid, suivies d'une fièvre continue, avec ou sans redoublement quotidien, céphalalgie intense, vomissements bilieux, hémorragies nasales, urines rares et rouges, tremblement ou engourdissement des membres, pouls faible et déprimé, prostration extrême des forces, stupeur, surdité, taches pourprées ou livides, sueurs profuses précédant la mort, qui arrivait assez ordinairement du cinquième au septième jour de

la maladie. Chez ceux qui ne succombaient point dans le premier septénaire aux symptômes précédemment cités, il faut ajouter une soif vive, la fétidité de l'haleine, le dessèchement ou la noirceur de la langue, un délire sourd, l'altération profonde de la face, un aspect général cadavéreux ; parfois, de volumineuses parotides, la dysenterie ou une diarrhée ichoreuse* étaient les signes précurseurs de l'agonie. » Ambroise Paré attribue cette épidémie à la peste ; mais on s'accorde à reconnaître là un typhus plus ou moins associé à la dysenterie (Grignon G. 1993).

D - Le paludisme

Le paludisme est une affection parasitaire fébrile, due à un protozoaire, l'hématozoaire de Laveran, transmis à l'homme par la piqûre d'un moustique du genre Anophèle. Cette maladie est caractérisée par des frissons, des délires, des claquements de dents et une fièvre qui dure trois jours. Ses fièvres portent différents noms : maremmatiques, paludéennes, palustres, limnétiques, telluriques, des marais, intermittentes, pernicieuses dans les formes graves parfois rapidement mortelles, survenant en région endémique chez des sujets débilisés.

On a retrouvé des descriptions du paludisme ou malaria dans les écrits les plus anciens : la maladie survient dans les régions où la terre est humide ou inondée (*palus*, marais), et les endroits où l'air est vicié (*mal aria*). La thérapeutique active commence avec la découverte des vertus curatives de l'écorce de quinquina au 17^{ème} siècle ; la quinine sera isolée deux siècles plus tard.

Le paludisme est connu dans l'Antiquité :

- les Égyptiens, déjà, redoutent instinctivement les piqûres d'insectes sans avoir connaissance de la transmission de la maladie et utilisent des moustiquaires ; le mauvais air, les exhalaisons des marais et les eaux stagnantes sont craints comme vecteurs de mort ;
- en Italie, ce sont les troupes carthaginoises d'Hannibal (247-183 av J.C.) qui, traversant le pays, seraient à l'origine de l'émergence de l'épidémie palustre du pays, d'autant que les marécages y sont fort nombreux et fourmillent de moustiques. Selon certains auteurs, le paludisme a participé au déclin de l'Empire Romain (Dedet J-P. 2010).

Le paludisme se répand largement en France à partir des campagnes d'Italie.

E - La tuberculose

Confondue depuis Hippocrate avec toutes les affections chroniques du poumon sous le terme général de « phtisie », cette maladie prend une certaine autonomie clinique avec Celse et Galien. Fracastor entrevoit les grands principes de son étiologie, de son traitement et de sa prophylaxie. Il insiste sur la nécessité de détruire les germes dans le poumon et de s'opposer à la contagion. Il écrit : « La ténacité et la persistance des molécules de ce virus sont véritablement surprenantes. » Il propose des inhalations arsenicales d'orpiment, diverses résines, des décoctions de racine d'iris, la thériaque. Il ajoute : « il est recommandé d'éviter les médications styptiques et astringentes qui entravent l'expectoration ; à l'inverse, il est bon d'adjoindre aux remèdes précédents des substances lénitives, comme le miel et le sucre » (Bariety M., Coury C. 1963).

F - La variole

La variole ou petite vérole est une maladie infectieuse d'origine virale, grave et extrêmement contagieuse. Elle débute par une forte fièvre, avec douleurs violentes et délire ; puis s'installe l'éruption caractéristique de la maladie. Sur le visage d'abord, ensuite sur l'ensemble du corps apparaissent des boutons remplis d'une sérosité jaunâtre, vésicules qui suppurent et forment des pustules. Plus de la moitié des sujets atteints meurent ; les autres entament une longue convalescence, et guéris, ils demeurent marqués à vie, le visage « grêlé » par les cicatrices disgracieuses des pustules. Certains deviennent sourds ou aveugles. La maladie, strictement humaine, se transmet directement, par contact avec les lésions ou par les sécrétions naso-pharyngées. Elle se transmet d'une façon indirecte par les objets ou les vêtements d'un malade (Dedet J-P. 2010).

La variole est l'une des maladies épidémiques les plus anciennement connues. Elle est à l'origine, une maladie orientale, connue il y a plus de trois mille ans. Présente en Égypte plus de 1000 ans avant notre ère, elle pénètre en Europe à l'occasion des grandes migrations du Moyen Âge et gagne l'Europe méridionale à la suite des invasions arabes du 8^{ème} siècle. Elle se répand en Europe centrale, à partir du 11^{ème} siècle avec les Croisés revenant de Terre Sainte, au point que l'empereur d'Allemagne, Frédéric Barberousse, fait bâtir des hospices spéciaux pour les varioleux. Au 13^{ème} siècle, les invasions des Normands ajoutent à la contamination générale de l'Europe. De siècle en siècle, les épidémies se répètent ; la variole est

considérée comme un mal inéluctable, une manifestation de la colère divine pour une vie de péché (Dedet J-P. 2010). Introduite sur le continent américain par les conquérants espagnols et portugais, elle se répand rapidement, faisant de véritables hécatombes au sein des populations autochtones, dépourvues d'immunité vis-à-vis de ce germe étranger.

G - La grippe

C'est une maladie infectieuse, épidémique et contagieuse, due à un virus à ARN de la famille des Orthomyxovirus dont il existe plusieurs types, sous-types et variants. La grippe est caractérisée par un début ordinairement brusque avec fièvre à 40°, courbatures, maux de tête violents, un abattement général, et une symptomatologie très variable, revêtant le plus souvent la forme thoracique (catarrhe et congestion broncho-pulmonaire), parfois la forme nerveuse (névralgies variées) ; l'existence de troubles digestifs fait parfois parler à tort de grippe intestinale. La grippe évolue le plus souvent vers la guérison en quelques jours. Les formes graves sont dues à une virulence particulière du germe ou à l'association à des microbes responsables des complications broncho-pulmonaires (Garnier M., Delamarre J. 1989).

La grippe a une histoire que certains auteurs font remonter à l'Antiquité : Hippocrate aurait décrit une épidémie en 412 avant notre ère. Depuis le 12^{ème} siècle, plusieurs épidémies se sont succédées, certaines avec une dimension pandémique : ainsi la grippe de 1580 qui part d'Asie Mineure et d'Afrique du Nord, pour gagner l'Espagne et l'Italie.

4 - Les traitements des fièvres

Le traitement des fièvres a peu évolué de l'Antiquité à la Renaissance ; elles se traitent par des saignées et des aliments « humectants ».

A - L'Antiquité

Hippocrate considère que : « la nature est le premier médecin, et ce n'est qu'en favorisant ses effets que l'on obtient quelques succès. » Il use de drogues simples ; il préconise la diète, une nourriture plus ou moins liquide selon l'évolution de la maladie, à base de bouillon d'orge mondé, de blettes, citrouille, melon, accompagnée d'eau aromatisée de miel. Contre les accès fébriles du paludisme, il utilise la quintefeuille. La camomille et l'écorce de saule sont employées contre toutes les fièvres. Selon la théorie des humeurs, Hippocrate préconise des remèdes

froids et humides contre la fièvre chaude et sèche. Les saignées permettent d'éliminer l'humeur en trop et de rétablir l'équilibre (Dousset J-C. 2010).

B - Le Moyen Âge

Les moines cultivent des simples dans les jardins entourant les couvents ; la sauge (reconnue salutaire à plusieurs maladies des hommes), l'aurone, l'absinthe sont utilisées pour lutter contre les fièvres (Dousset J-C. 2010).

C - La Renaissance

Saignées, purgations, plantes sont toujours en vigueur au 16^{ème} siècle ; dans sa Pharmacopée, Foës préconise entre autres : la décoction d'orge ou DIPIPERON d'Hippocrate, de nombreux sirops comme ceux à la violette, à la rose, l'oxymel simple ou l'oxosacchar ; de nombreuses décoctions, à base toujours de violettes et des grandes semences froides : graines de melon, citrouille, courge et concombre. Parmi les purgatifs de la Pharmacopée, citons le DIAPRUNUM SIMPLEX de Mésué, utilisé dans les fièvres brûlantes.

Chapitres 5 : Les pathologies liées à la nutrition

La thérapeutique dépend de la théorie des humeurs qui recommande d'éliminer la pléthore soit le trop plein.

1 - Historique

Les Égyptiens, déjà, combattaient leurs excès par de fréquents lavements et purgatifs. Hérodote indique : « Voici leur genre de vie : ils se purgent pendant trois jours consécutifs chaque mois et cherchent à se maintenir en bonne santé par des émétiques et des lavements, dans l'idée que toutes nos maladies proviennent de la nourriture absorbée. » (Halioua B. 2009).

Hippocrate considère que l'état normal est un équilibre entre les sécrétions des quatre humeurs. Tout excès d'une production entraîne une maladie, et doit être expulsé de l'organisme. Hippocrate souligne l'importance de l'hygiène alimentaire chez un homme sain. En cas de maladie, sa thérapeutique se base sur un régime alimentaire adapté à l'état du malade.

L'Ecole de Salerne, qui reprend les théories d'Hippocrate, publie ce poème « *Regimen sanitatis salernitanum* », écrit en vers sous forme d'aphorismes :

Aphorisme I :

*« Si tu veux de tes ans prolonger la durée
Soupe peu, du vin ménage la versée,
Marche après ton repas, ne dors pas dans le jour,
Chasse loin les sauces, évite la colère. »*

Aphorisme II :

*« Es-tu sans médecin ? Je vais t'en donner trois
Gaieté, diète, repos, obéis à leurs lois. » (Halioua B. 2009)*

Nous cherchons dans la Pharmacopée de Foës les indications des préparations, afin de faire le point sur les maladies liées à l'alimentation, connues au 16^{ème} siècle.

D'un côté, nous avons le peuple qui souffre d'une malnutrition liée à la pauvreté et aux disettes, et de l'autre, dans les cours royales, ducales, dans les milieux aisés de la bourgeoisie, il y a trop bonne chère.

2 - Le monde des cours royales : la goutte

A - La maladie

Définition : la goutte, appelée podagre par les Grecs, a longtemps été confondue avec les rhumatismes. C'est une maladie caractérisée par des accès d'inflammation articulaire, qui atteignent surtout les pieds. Elle est déterminée par des dépôts d'urate de sodium dans les tissus. Elle est due à un trouble constitutionnel génétiquement déterminé du métabolisme des purines, comme l'indique son caractère souvent héréditaire et familial. Cette maladie se traduit d'une part par des arthrites aiguës fluxionnaires, appelées crises de goutte ou accès goutteux, qui se reproduisent à intervalles plus ou moins longs ; d'autre part, par des dépôts d'urate de sodium sous la peau, dans les articulations et aussi dans les reins. Le premier accès intervient généralement entre 30 et 50 ans. L'accès goutteux commence brusquement, et généralement la nuit ; en quelques heures, l'articulation atteinte devient extrêmement douloureuse, gonflée, chaude, rouge ; cet état dure généralement de trois à sept jours, puis s'apaise et l'articulation redevient normale. Les accès suivants vont survenir avec une fréquence croissante. Certaines crises sont violentes et contraignent le malade à garder le lit et peuvent se prolonger durant des semaines, en absence de traitement. Des dépôts d'urate de sodium peuvent se cristalliser sous la peau et donner des nodules appelés tophus. Ils se forment aux oreilles, à la face postérieure des coudes, aux pieds et aux mains ; ils peuvent atteindre des dimensions considérables, et s'ulcérer. La détérioration des cartilages et les destructions osseuses entraînent une impotence douloureuse et permanente. Dans le rein, l'infiltration uratique participe à l'altération de l'organe. Les goutteux sont sujets à la lithiase rénale urique, c'est-à-dire aux calculs. La suralimentation et l'alcoolisme peuvent concourir à l'hyperuricémie (Encyclopédie Universalis 1968).

L'exemple de la cour ducale de Lorraine : la famille ducale de Lorraine est atteinte de goutte et de lithiases (Carolus-Curien 2010). Les repas pantagruéliques (viandes, abats, pâtés et légumes riches en purine : fèves, lentilles, pois) sont monnaie courante. Les urates produits en trop grande quantité ne s'éliminent pas et se fixent sous forme de cristaux dans les tissus, les reins et les articulations. Les ducs deviennent obèses ; ils boivent aussi beaucoup de vin acide contenu dans des pichets d'étain au plomb, ce qui provoque une intoxication chronique au plomb qui ajoute aux différents symptômes, des troubles digestifs et des hypertension.

Les riches sont victimes de l'abondance de leur table : ils sont gros, certainement diabétiques, gouteux, calculeux et donc sujets à des accidents cardio-vasculaires.

Charles IX, roi de France, lutte contre les abus : une ordonnance du roi, devant le prix des aliments, interdit qu'en France, on consomme dans le même repas « chair et poisson » et « fruits et dessert ».

B - Les prescriptions de Charles Lepois

Charles Lepois, médecin du duc Charles III de Lorraine, complète ses prescriptions par une diète ; à son malade, gros mangeur, il recommande de réduire nourriture et boisson ; il conseille des tisanes, des viandes blanches, du petit lait et des bouillons de poule. Il vaut mieux manger peu mais bon. Parmi les meilleurs aliments, il place les volailles domestiques, poules, chapons et perdrix. À son malade qui est « pesant et rubicond », il prescrit de boire plus d'eau que de vin et de faire chaque jour un exercice modéré. Pour le médecin du duc, il est important de contrôler le régime alimentaire de son illustre patient (Carolus-Curien J. 2010).

C - Les remèdes de la Pharmacopée

Dans la *Pharmacopée* de Foës, on trouve de nombreux remèdes contre la goutte et les rhumatismes ; ainsi, des pilules soignent les articulations douloureuses, les podagres comme :

- les pilules d'Arabie de Nicolaus ;
- les Fétides de Mésué ;
- celles à base de serapino* ou de bdellio* ou d'euphorbe ou d'opoponacée*, toutes de Mésué.

Dans la famille des dépuratifs, il y a :

- la Benedicta ;
- l'électuaire de carthame (qui contient une sorte de colchique, appelé doigt d'Hermès) ;
- l'électuaire de roses de Mésué.

Ces dépuratifs conviennent aux gouteux.

En usage externe, l'huile de renard et celle de castor sont réputées efficaces.

3 - La maladie de la pierre

Elle touche les classes aisées (cf. supra), mais aussi les couches sociales très modestes ; les malades présentent des calculs d'oxalate de chaux, dus à une

alimentation presque exclusivement végétale provenant de terrains calcaires (Grignon G. 1993). Des chirurgiens lithotomistes, comme Pierre Franco le « tailleur de vessies » (voir chirurgiens célèbres), les opèrent. Paré adopte la lithotritie, opération qui consiste à broyer le calcul dans la vessie, et fait baisser un peu le taux de mortalité (Carolus-Curien J. 2010). C'est une opération douloureuse, qu'Hippocrate interdisait.

Foës conseille l'électuaire lithontriptique de Nicolaus qui « brise et expulse les pierres hors de la vessie et des reins ».

La gravelle de Montaigne

Michel de Montaigne présente vers 1580, à l'âge de 47 ans, plusieurs épisodes de coliques néphrétiques qu'il décrit sous le nom de gravelle. Pour se soigner, il se rend dans les villes d'eau de France, d'Italie, de Suisse ou d'Allemagne. Il relate ses nombreuses crises : « Je suis aux prises avec la pire de toutes les maladies, la plus soudaine, la plus douloureuse, la plus mortelle et la plus irrémédiable. J'en ai déjà essayé cinq ou six bien longs accès pénibles. » Montaigne se méfie des médecins, même s'il leur accorde quelque crédit : « Au demeurant, j'honore les médecins... en ayant vu beaucoup d'honnêtes hommes et dignes d'être aimés. Ce n'est pas à eux que j'en veux, c'est à leur art... » (Halioua B. 2009).

4 - L'ergotisme

La pathologie liée à la disette est illustrée par ce fléau appelé « mal des ardents, feu sacré, peste ardente, feu de Saint-Antoine, feu de Saint-Marcel » ; on retrouve dans les dénominations, les notions de brûlures et de douleurs intenses (Grignon G. 1993). Les mauvaises récoltes favorisent le développement de l'ergotisme, dû à une intoxication liée à l'ergot de seigle, maladie du seigle dont se nourrissent les populations faute de mieux. Ce fléau crée des troubles vasculaires au niveau des membres, entraînant des douleurs considérables avec réduction de la circulation, escarres, perte de membres avec gangrène et surinfection. C'est une maladie du Moyen Âge.

5 - Les maladies du tube digestif

Étant donné l'alimentation souvent avariée, trop abondante chez les riches, insuffisante et carencée chez les pauvres, l'eau polluée, le manque d'hygiène, les tubes digestifs sont mis à rude épreuve.

Foës traite l'estomac, le ventre, les entrailles, les flatulences, le foie, les hémorroïdes.

A - L'estomac

La *Pharmacopée* propose les pilules Hiera avec agaric, les pilules stomachiques de Mésué pour calmer la douleur et pour renforcer l'estomac et la digestion. Les pilules communes de Razès font vomir et ainsi le libèrent des mauvaises nourritures qui l'encombrent. Il existe également un emplâtre stomachique de Mésué, à utiliser par voix externe (cf. Emplâtres).

B - Les entrailles

L'électuaire INDUM MAIUS soulage les flatulences. De nombreuses préparations sont proposées pour libérer le ventre comme :

- l'électuaire de suc de roses de Mésué ;
- les pilules des trois tribus ;
- des sirops comme l'oxosacchar de Nicolaus, celui de vinaigre composé de Mésué, le sirop byzantin de Mésué.
- le sirop simple de violettes de Mésué qui est indiqué dans les inflammations des entrailles obstruées.

Pour calmer les flux de ventres, on prescrit :

- l'électuaire lénitif, qui nettoie le sang, la bile, le foie ;
- le sirop d'opium composé recommandé en cas de dysenterie ;

La décoction apéritive calme les maux de ventre et les flatulences.

Rappelons que les laxatifs venus de la médecine arabe sont drastiques.

C - Les hémorroïdes

Ce sont des tumeurs variqueuses formées par la dilatation anormale d'une veine de l'anus ou du rectum.

L'ONGUENT POPULEUM de Nicolaus connaît un long succès. Il est cité dans l'inventaire, dans la *Pharmacopée*, dans le Codex de 1884 sous le nom de pommade de bourgeons de peuplier, et sa formule est proche de celle de l'onguent contre les hémorroïdes donnée par le Dorvault de 1893.

L'onguent populéum

Nicolas Le Myreperse (13^{ème} siècle) indique la préparation de l'onguent POPULEUM dans son traité des *Onguents* : « Prenez des yeux, c'est-à-dire des bourgeons qui apparaissent au moment de la floraison au sommet du peuplier, des feuilles de pavot, de mandragore, de ronce, de jusquiame, de solanum*, de laitue, de sedum*, de violette, de nombril de Vénus*, de chaque trois onces et mélanger le tout à trois livres de graisse de porc. Les herbes sont broyées au mortier avec la graisse de façon à former une pâte ; au bout de huit jours, on la fait bouillir à feu doux avec un litre de bon vin jusqu'à ce qu'il soit complètement évaporé » (Dousset J-C. 2010).

6 - Le saturnisme

Cette maladie provient d'une intoxication par le plomb et ses sels. Le saturnisme aigu se caractérise par des coliques de plomb, très douloureuses. Les Romains déconseillaient les tuyaux de plomb pour véhiculer l'eau. Foës conseille le Diaphoenicon, dans le cas des intoxications saturniques.

7 - Le scorbut

A - Définition

Au 16^{ème} siècle, on donne le nom de scorbut à toute affection buccale. En réalité, le scorbut est une affection carencielle, due au déficit d'acide ascorbique ou vitamine C. Celle-ci intervient dans la protection des parois des vaisseaux sanguins, dans les phénomènes de défense de l'organisme et la cicatrisation.

Cette maladie se manifeste d'abord par une grande fatigue, des oedèmes aux membres, des hémorragies des muqueuses du nez et des gencives, pouvant conduire au déchaussement des dents et à des purulences de la bouche. Le scorbut majore considérablement les autres maladies, même bénignes, pouvant les rendre mortelles. Á un stade avancé, l'hémorragie touche n'importe quel organe. Le malade meurt d'épuisement ou de complications infectieuses, souvent respiratoires.

B - L'historique

Le scorbut est décrit 1600 ans avant notre ère dans le papyrus Ebers.

En Occident, cette avitaminose touche régulièrement les campagnes et les armées.

Jean de Joinville, chroniqueur du règne de Saint-Louis, décrit ainsi l'épidémie de scorbut qui frappe les croisés en 1249 pendant le siège du Caire : « Nous vint la maladie de l'os, qui était telle que la chair de nos jambes séchait tout, et le cuir de

nos jambes devenait tavelé de noir et de terre (...); et à nous qui avions telle maladie, venait chair pourrie des gencives; nul n'échappait de cette maladie (...). Le signe de la mort était tel, que là où le nez saignait, il convenait mourir. » et plus loin, notre chroniqueur ajoute : « La maladie commença à s'aggraver en l'os en telle manière qu'il venait tant de chair morte des gencives à nos gens, qu'il convenait que les barbiers ôtassent la chair morte, pour qu'ils puissent mâcher et avaler aval » (Bariety M., Coury C. 1963).

Au Moyen Âge et au début de la Renaissance, la nourriture des paysans est constituée par les céréales, ce qui entraîne des carences importantes en vitamines, notamment la vitamine C. Cette alimentation déséquilibrée est à l'origine des nombreux problèmes de gencives et de dents chez les adultes, et des déformations osseuses chez les enfants.

Avec les grandes expéditions maritimes, la maladie touche durement les équipages.

C - Les remèdes

En 1535, lors de son expédition au Canada, Jacques Cartier détecte la maladie mortelle sur ses navires; il apprend que les indigènes la combattent par des décoctions de thuya blanc. Dès 1600, on prévient la maladie grâce à des aliments riches en vitamine C, comme la choucroute, le citron, l'orange.

8 - Conclusion

Les excellents principes prônés par Hippocrate et l'École de Salerne dans le domaine de l'alimentation ne sont plus respectés au 16^{ème} siècle. L'hygiène alimentaire préconisée par les médecins n'est plus à la mode dans le monde gourmand des cours, alors que les pauvres souffrent de malnutrition et de carences qui entraînent des déformations du squelette des enfants.

Chapitre 6 : La naissance de la psychiatrie

1 - Historique

En Égypte, on sait qu'un homme peut être victime d'une maladie psychique ou morale, comme le relate cet écrit : « Il se serre dans ses vêtements et se coucha sans plus savoir où il était... Sa femme passa sa main sous ses vêtements... Elle dit : mon frère point de fièvre au sein, souplesse des membres : tristesse du cœur. » (Halioua B. 2009).

Hippocrate reconnaît le rôle du cerveau. Dans le traité *Du Mal Sacré*, il écrit : « C'est dans le cerveau que réside l'intelligence... Les hommes n'ont de joie, de plaisir, de gaîté, de sagesse, que par le cerveau. Par lui nous viennent aussi les douleurs et les peines, la tristesse, le chagrin » (Bariety M., Coury C. 1963).

Depuis les temps les plus reculés, on croit que les troubles mentaux et les manifestations nerveuses sont d'origine surnaturelle. Hippocrate, Galien et bien d'autres se sont essayés à des observations objectives, mais celles-ci restent confuses. Les Arabes conçoivent les prémices d'un système d'assistance aux aliénés. L'Espagne s'en inspire, mais les autres pays d'Europe l'ignorent pendant tout le Moyen Âge (Bariety M., Coury C. 1963).

Il est d'usage de situer la naissance de la psychiatrie moderne au 16^{ème} siècle.

2 - La Renaissance et ses contradictions

A - La sorcellerie

Le 15^{ème} siècle connaît une redoutable extension des procès de sorcellerie : les tribunaux ecclésiastiques punissent la « possession » passive par l'exorcisme, et la sorcellerie active par le bûcher.

B - Le début d'une approche médicale

Une réaction commence à se dessiner au courant de ce siècle. Corneille Agrippa (1486-1535) s'efforce de faire admettre une distinction entre les manifestations sataniques et les causes naturelles. Le Suisse Félix Platter classe les différentes maladies psychologiques en distinguant la mélancolie, la débilité mentale, la « consternation de l'esprit » ou suspension épileptique, l'aliénation proprement dite et les états d'excitation (Bariety M., Coury C. 1963).

C - Jean Fernel

Jean Fernel, médecin de Henri II, consacre dans ses écrits de longs développements aux « affections de la tête » ; pour l'auteur, la frénésie, le délire, la mélancolie, la manie sont essentiellement des symptômes de troubles fonctionnels de la fonction cérébrale, considérés à la lumière de la théorie des humeurs. Ses qualités d'homme de science ne lui interdisent pas de croire aussi à la sorcellerie, la possession et autres sortilèges.

3 - L'hystérie

D'Hippocrate à la Renaissance, c'est-à-dire pendant 20 siècles, l'hystérie est conçue comme une maladie propre à la femme. Cette maladie est dite due à des désordres utérins. Pour Platon, la matrice est possédée du désir de faire des enfants et s'agite en tous sens dans la fureur d'une frustration intolérable. Paul d'Égine (625-690), médecin et gynécologue, déclare que « des vapeurs subtiles partent de l'utérus et gagnent le cerveau ». Au 16^{ème} siècle encore, Fernel pense que « la matrice se déplace dans le corps ». Paré estime que « l'hystérie est une suffocation de la matrice, l'utérus gonflant et gagnant le cerveau ».

Le Pois, médecin du duc de Lorraine Charles III, a des conceptions courageuses et novatrices de la maladie : celle-ci est due à une abondante sérosité qui s'épanche dans le cerveau ; il démontre sa théorie par des autopsies. L'hystérie est une maladie cérébrale primitive, proche de l'épilepsie, et commune aux deux sexes. Cette conception est révolutionnaire et aura du mal à s'imposer. Au 19^{ème} siècle encore, il y aura des partisans de l'ancienne doctrine (Carolus-Curien J. 2010).

4 - Les prescriptions de Foës

Dans la *Pharmacopée* de Foës, nous trouvons, entre autres, des pilules :

- d'alzazereth* d'Avicenne, qui soulagent les maux de tête et les faibles d'esprit ;
- fétides de Mésué, qui soignent les maladies du cerveau et les nerfs à vif ;
- indiennes de Mésué, prescrites dans les états mélancoliques et maniaques ;
- de bdellio* de Mésué, qui traitent les maladies mélancoliques ;
- d'euphorbe de Mésué, qui apaisent les nerfs.

L'électuaire de séné de Nicolaus va au secours des humeurs noires et mélancoliques qui « peuvent rendre fous ».

Chapitre 7 : Les remèdes

Hippocrate disait soigner par les plantes, l'hygiène, la chirurgie et la parole. Quels sont les remèdes dont dispose l'art de guérir au 16^{ème} siècle ?

Peu de médecins s'écartent de la théorie des « quatre humeurs fondamentales » du corps humain, dont le déséquilibre cause la maladie (cf. Hippocrate). Les traitements ordinaires sont donc les saignées, les incisions et les purgations pour éliminer les dépôts issus des coctions des humeurs. À partir du 16^{ème} siècle, sous l'influence de Paracelse, la médecine chimique, encore bien proche de l'alchimie, commence à se développer.

Les remèdes classiques

Nous sommes dans le domaine de la polypharmacie, et les remèdes classiques appartiennent aux règnes végétal, minéral, animal ; le corps humain est également utilisé.

1 - Les substances du règne végétal

L'imprimerie permet au 16^{ème} siècle la diffusion de nombreux ouvrages illustrés, consacrés à la botanique (cf. La pharmacie) ; ce savoir est à la portée de tous ceux qui pratiquent l'art de guérir ou du moins de soulager les malades ; nous trouvons classiquement :

A - Les plantes originaires d'Europe

Ce sont les plus employées. Citons, entre autres, les plantes utilisées par Walahfrid Strabus, abbé du monastère de Reichenau dans son livre *Le petit jardin de W. Strabus* (Dousset J-C. 2019) :

- la sauge, « reconnue salubre à plusieurs maladies des hommes » ;
- la rue, qui « s'oppose aux venins occultes et chasse les poisons importuns » ;
- l'aurone* ou citronnelle, « qui combat les fièvres, chasse les javelots, est utile aux membres que tourmente l'injure capricieuse de la goutte sournoise » ;
- l'absinthe, qui « dompte la soif brûlante, chasse les fièvres » ;
- le marrube blanc, qui « combat les terribles maux qui tourmentent la poitrine » ;
- le fenouil, qui soigne les yeux malades et qui, pris avec le lait d'une chèvre, amollit l'enflure du ventre ;

- l'iris, dont les racines broyées dans du vin « dissipent la cruelle douleur de la vessie » ;
- le cerfeuil, qui « restreint les flots de sang épanchés dans le corps » et apaise les maux de ventre ;
- le lys, utile contre les luxations des membres ;
- la menthe, employée contre les enrouements ;
- l'ache, qui « rompt les douloureux filets d'urine » ;
- la bétouine, utilisée contre les maux de tête ;
- l'aigremoine, qui en boisson calme les douleurs du ventre et, en cataplasme avec du vinaigre, guérit les blessures.

Sont également cultivées pour servir de remèdes : les roses, les radis, la sarriette, le fenugrec, l'ellébore, la jusquiame, le romarin et bien d'autres plantes (Brohard Y. 2012) que l'on retrouve dans les herbiers et dans l'inventaire de Saint-Nicolas.

B - Les plantes venues des pays arabes

Elles sont connues depuis fort longtemps, mais leur usage s'est quelque peu perdu avec les invasions barbares qui ont coupé l'Occident de la culture méditerranéenne ; elles reviennent avec la médecine arabe : citons le tamarin, laxatif drastique venu de l'Inde, l'aloès sucotrin, originaire de l'île de Socotra en mer d'Arabie, le plus précieux de tous les aloès utilisés en pharmacie, la gomme arabique ou sang dragon venue d'Afrique, la gomme gutte, issue d'un arbre d'Extrême-Orient. Les dépuratifs sont très employés, en raison de la théorie des humeurs (Labrude P. 2014).

N'oublions pas les précieuses épices, objets de toutes les convoitises tant pour leurs qualités thérapeutiques que pour leur usage gastronomique, comme le poivre, le safran, la girofle (son composant, l'eugénol est toujours utilisé dans l'art dentaire), le gingembre, la muscade, la cannelle, le curcuma, la cardamome,... Selon la théorie des humeurs, ce sont des drogues chaudes et sèches, utilisées dans les rhumatismes et comme excitants stomachiques et carminatifs ; elles sont utiles aux organismes refroidis et affaiblis (Delaveau P. 2006).

Ces denrées précieuses arrivent par caravanes de Chine, de l'Inde lointain, de l'Orient et d'Afrique ; elles transitent par Alexandrie ou Constantinople avant de gagner, par bateaux, Venise ou Marseille. À la fin du 15^{ème} siècle, Vasco de Gama ouvre la route des Indes et rapporte au Portugal des épices d'une valeur considérable (Labrude P. 2014). Les épices sont des denrées luxueuses,

demandées à la fois par les grands cuisiniers et les médecins ; elles servent de paiement, de caution, de monnaie d'échange.

L'opium provient d'Égypte.

2 - Les substances minérales

La médecine arabe et la redécouverte de la médecine antique amènent les minéraux dans les pharmacopées occidentales, jusque-là composées essentiellement de plantes ; il y a par exemple, le pétrole ou huile de pierre dont on parle déjà dans la Bible, le vitriol vert ou huile de vitriol, qui est un sulfate de fer. Le règne minéral fournit sel marin, sel gemme, alun, salpêtre, borax, minerais de fer (hématite), d'arsenic (réalgar et orpiment), de plomb (cérusite), ainsi que des argiles ferrugineuses (bol d'Arménie, terre sigillée), des gemmes (Dousset J-C. 2010).

Le plomb est utilisé sous forme d'onguent pour traiter les maladies de peau ; citons, entre autres, l'onguent blanc de Razhès à base de carbonate de plomb ou l'onguent de litharge (variété de monoxyde de plomb), que l'on trouve dans la *Pharmacopée* de Foës. Le mercure figure dans le fameux emplâtre de Vigo. Les remèdes contenant des minéraux sont employés pour soigner les blessures et les inflammations.

Les pharmacopées mettent à profit les bitumes, les goudrons, le soufre, les sels de cuivre et d'arsenic.

L'or est réputé rendre leur vigueur aux personnes épuisées, accroître la longévité et même conférer l'immortalité ; des bouillons faits à partir de volailles farcies d'or sont prescrits ; on peut aussi le mâcher en feuilles ou l'ingérer sous forme de poudre obtenue par grattage des pièces de monnaies (Labrude P. 2014).

N'oublions pas les pierres précieuses, belles, rares et chères, qui ont de mystérieux pouvoirs : ainsi le péridot guérit la folie, le lapis-lazuli purge l'humeur mélancolique et donne de l'énergie, l'émeraude calme les douleurs du cœur et de l'estomac, elle protège, selon Aristote, des chutes dues à l'épilepsie et hâte les accouchements, le jade fait sortir la pierre des reins, le corail rouge préserve de l'épilepsie et de la foudre, le saphir rend celui qui le porte pieux et dévot. Les perles réduites en poudre et mélangées à du miel rosat, de la poudre de corail et d'ivoire débarrassent « les organes de leur superfluidité » (Brohard Y. 2012).

De plus, d'après la théorie des signatures (cf. Les changements de concept), et selon le principe que « le semblable soigne le semblable », on utilise :

- la pierre serpentine dont les marbrures sont à rapprocher de celles d'un serpent, pour guérir ses morsures ;
- l'hématite de couleur rouge sang, pour guérir les hémorragies ;
- le grenat, pierre rouge resplendissante comme le feu, pour fortifier le cœur, remédier aux palpitations, chasser la mélancolie et résister au venin ;
- le rubis, de la même couleur rouge que le grenat, pour les mêmes propriétés ;
- l'hyacinthe, dont les couleurs rappellent la fleur, pour arrêter les cours du ventre et les hémorragies, et pour apaiser les mouvements convulsifs ;
- la turquoise, de couleur mêlée de vert, de blanc et de bleu, pour fortifier la vue (Lafont O. 2007).

Les pierres précieuses sont employées soit broyées pour être incorporées dans les poudres entrant dans des confections aromatiques comme le Diamargariton (cf. confections aromatiques), soit simplement portées par le sujet qui bénéficie de ses vertus.

3 - Les substances animales

Au Moyen Âge, les drogues du règne animal sont moins nombreuses que celles d'origine végétale ; cependant, leur usage se multiplie au 16^{ème} siècle. On utilise des animaux en entier, en morceaux ou pour leurs sécrétions :

- ainsi les escargots et les limaces guérissent les chancres et les dartres avec leur bave ;
- le castoréum*, qui provient de poches proches des organes génitaux du castor, est considéré comme un excellent spasmodique et entre dans la composition de la thériaque ;
- la salive du chien guérit les plaies. Dans le livre *La Médecine et la Chirurgie des pauvres* de Dom Nicolas Alexandre, paru en 1711, il est écrit : « comme le chien guérit ses plaies en léchant, il guérit celles des hommes de la même manière. Et s'il ne peut de sa langue atteindre le fond de l'ouverture, il sera dressé à lécher son pied et à mettre sa salive dessus avant de plonger dans la plaie » (Bilimoff M. 2014) ;
- les sangsues, qui extirpent les mauvaises humeurs du corps humain et qui concurrencent la saignée ; on peut réunir ces deux techniques : « en cas de

gencives enflées, appliquer des ventouses avec scarification au cou et aux épaules. Ensuite, appliquer des sangsues sur les gencives, puis laver la bouche deux ou trois fois par jour pendant quatre jours avec du vinaigre où on aura cuit de l'alun, des noix de galle et des roses » (Bilimoff M. 2014) ;

- les serpents sont très appréciés. La nature du venin de vipère fait l'objet de controverses jusqu'au 17^{ème} siècle. Tous les auteurs de l'Antiquité l'évoquent. La vipère devient l'ingrédient majeur de la thériaque quand celle-ci supplante la mithridate. Sa graisse chauffée et mélangée à de la poudre d'ellébore noir et de la poudre de racine de câprier donne un onguent qu'on applique sur les écrouelles, abcès, furoncles. Au 17^{ème} siècle, on utilise toujours la recette médiévale du bouillon de vipères pour purifier le sang : une vipère écorchée vive et coupée en morceau est cuite dans de l'eau avec du poulet, de la pimprenelle, de la chicorée et du cerfeuil ; ce bouillon pris tous les matins à jeun est utile à la suite d'apoplexie et de paralysie ; il guérit aussi la gale, l'érésipèle, les clous, etc. Les préparations à base de vipères sont recommandées pour les problèmes de vue (Bilimoff M. 2014). Certains médecins l'associent au mercure dans le célèbre emplâtre de Vigo. Actuellement, une marque connue de cosmétiques utilise « des peptides de venin de vipères » pour sa crème miracle anti-âge : « le mystérieux repulpant » ; c'est un « sérum concentré anti-âge facial » ;
- les vers de terre sont « bien reçus dans la médecine, de quelque manière qu'on les prenne », dit Albert le Grand. On les introduit dans les fistules mélangés à de la poudre d'alun et de la chaux vive, vivants ou encore cuits dans de la graisse d'oie dans les oreilles malades ;
- en cas de plaies infectées, Jean de Vigo recommande de « faire chauffer dans de la graisse, grenouilles et vers de terre, additionner d'huile et d'oxyde de mercure, malaxer pour confectionner un emplâtre adhésif » ;
- les poux mélangés à un jaune d'œuf sont avalés vivants en cas de fluxion de poitrine ; ce remède fait cracher abondamment et apporte la guérison ;
- les toiles d'araignée sont posées sur les plaies pour arrêter le sang et calmer l'inflammation ;
- l'œil droit arraché d'un caméléon vivant, enduit de miel sur une paupière malade est préconisé par le médecin sienois Pierre-André Matthiolo au 16^{ème} siècle ;
- le cerf est utilisé pour le bois, l'os du talon, l'os du cœur, le sang ;

- les graisses d'animaux sont utilisées, comme l'oesipe qui est la graisse de laine de mouton, et qui, purifiée, donnera au 19^{ème} siècle, la lanoline ; on emploie aussi la graisse de porc, d'ours ou de chapon.

Citons « l'emplâtre contre la rupture » repris dans la Pharmacopée de Foës, dans la composition de laquelle entrent de la peau fraîche de bélier avec sa laine, des vers de terre, du sang d'homme.

4 - Les substances d'origine humaine

L'individu est une véritable pharmacie vivante de la tête aux pieds (Labrude P. 2014). On utilise le crâne, les os et leurs cendres, le sang et la bile, la graisse, les ongles, le sperme, l'urine, les matières fécales,... L'urine est bue le matin à jeun pour plus d'efficacité. Albert le Grand affirme au 13^{ème} siècle que « l'homme est la plus noble des créatures et ses excréments ont aussi une propriété particulière et merveilleuse pour guérir plusieurs maladies » et que « si quelqu'un boit l'urine d'un jeune homme qui est en parfaite santé, il doit être assuré qu'il n'y a point de remède plus souverain au monde, car elle guérit la teigne et les ulcères suppurants des oreilles, et les plaies invétérées, elle sert encore à plusieurs autres maux ». Plus de trois siècles plus tard, Madame de Sévigné prend « huit gouttes d'essence d'urine pour ses vapeurs » (Brohard Y. 2012).

La mumie est un liquide noir à l'odeur forte ; elle provient des cadavres embaumés, trouvés dans la sépulture des anciens Égyptiens et rapportés à grands frais d'Orient par bateaux. Par la suite, la mumie est fournie par les apothicaires qui imprègnent les cadavres de suppliciés ou de morts anonymes avec des plantes comme l'aloès, l'encens ; les corps ainsi préparés sont entourés de bandelettes et exposés plusieurs semaines au soleil ; ils fournissent le précieux liquide qui a de nombreuses propriétés : « la mumie est détersive, résolutive, vulnéraire ; elle résiste à la gangrène ; elle fortifie ; elle est propre pour les contusions et pour empêcher que le sang caille dans le corps » (Lafont O. 2007). Au 16^{ème} siècle encore, Matthiolo conseille pour guérir les maux de tête d'instiller de la mumie dans les narines, avec de l'eau de marjolaine (Brohard Y. 2012). Ce sont les corps embaumés de jeunes vierges blondes qui donnent la mumie la plus efficace !

1 - Les remèdes venus du Nouveau Monde

L'Ancien monde va progressivement bénéficier des apports des Amériques, en particulier des richesses de l'empire Inca, qui est à son apogée au 15^{ème} siècle (Labrude P. 2014). Une partie de la matière médicale inca est contenue dans le *Codex Badianus*, herbier intitulé « Un petit livre sur les herbes médicinales indiennes, composé par un médecin indien du collège de Santa Cruz, sans éducation théorique, mais avec de grandes expériences pratiques, en l'an 1552 de Notre-Seigneur ». Il contient la description et le mode d'emploi de 251 plantes. D'autres textes médicaux mayas contiennent les indications d'environ 400 drogues. Ces connaissances sont relayées en Europe par des ouvrages écrits par des religieux et des érudits, comme Francisco Hernandez, médecin de Philippe II et ami de Vésale, qui rédige le *Rerum medicarum novae hispaniae thesaurus*, contenant la description d'environ 1200 drogues mexicaines (Dousset J-C. 2010).

La matière médicale minérale est réduite, mais a des applications intéressantes, surtout en dermatologie, avec les bitumes du Pérou et de Cuba, le soufre du Mexique, les sels de cuivre et d'arsenic. Des argiles riches en alumine, oxyde de fer, servent de pansements intestinaux dans les syndromes dysentériques fréquents dans ces pays. La place prépondérante revient aux plantes, avec des drogues fébrifuges comme le saule, le nénuphar et le très fameux « écorce des écorces », qui provient de « l'arbre frisson de fièvre », qui deviendra le quinquina, « la » drogue efficace du 17^{ème} siècle. Nous trouvons également l'huile de ricin, les graines de croton, les baumes du Pérou, de tolu, de copal, le jalap, la podophylle, la salsepareille, le bois de gaïac, le sassafras, l'ipécacuanha, le poivre de Cayenne, les arachides, la pomme de terre (qui est médicinale au Pérou), la coca, le cacao, le tabac et les hallucinogènes. Le quinquina et l'ipéca (antidiarrhéique, vomitif et expectorant) marquent durablement l'histoire de la médecine et de la pharmacie. D'autres plantes sont utilisées, puis tombent dans l'oubli, comme le gaïac, la salsepareille, la feuille de saule (Labrude P. 2014).

2 - La distillation

Albert le Grand, au 13^{ème} siècle, s'intéresse tout particulièrement à la physique et à la chimie. Admirateur d'Aristote, professeur de Saint Thomas d'Aquin, il fait connaître la

chaux, la céruse, le minium, les acétates de plomb et de cuivre. Ses contemporains lui attribuent la paternité du Petit et du Grand Albert, recueils de magie blanche et noire (Dousset J-C. 2010). Arnault de Villeneuve, à la suite de l'école de Salerne, introduit dans la médecine l'Eau-de-Vie (1260), qu'il nomme Eau d'Immortalité. Il la présente comme une véritable panacée : « Cette liqueur tirée du vin, mais n'en n'ayant ni la nature, ni la couleur, ni les effets, mérite le nom d'eau de vie car elle fait vivre longtemps... Elle prolonge la santé, dissipe les humeurs superflues, ranime le cœur et conserve la jeunesse, seule ou avec quelque autre remède convenable, elle guérit l'hydropisie, la colique, la paralysie, la fièvre quarte, la pierre,... ».

L' « aqua ardens » est préparée à partir du vin et d'autres composants comme le soufre, le tartre, le sel ; « le tout est mis dans une cucurbite bien plombée et bien lutée et, après y avoir apposé un alambic, vous obtiendrez par la distillation une eau ardente que vous conserverez dans un vase bien fermé ».

Au cours des siècles suivants, l'art de distiller se perfectionne : les vapeurs qui sortent de la cucurbite sont condensées dans des tubes enroulés en spirale et entourés d'eau froide. L'eau de vie est une boisson appréciée au 16^{ème} siècle, et Matthiole conseille d'en prendre tous les jours une cuillerée, « parce qu'elle réchauffe l'estomac, fortifie la mémoire et donne de la vivacité à l'esprit ». D'autres médecins la conseillent pour adoucir les maux de dents, tuer les vers, guérir l'épilepsie, rendre la connaissance aux apoplectiques,... » (Dousset J-C. 2010).

Si l'eau de vie est appréciée dans tous les pays d'Europe, elle est proscrite par certains religieux, qui y voient un détournement des bienfaits du ciel.

La distillation sépare les principes volatils des parties fixes d'une substance. C'est une opération très anciennement connue, développée par les Arabes, utilisée couramment par les alchimistes ; l'alambic d'ailleurs est leur symbole. C'est le mode de purification par excellence et un moyen mystérieux de transformer les substances. La distillation est récupérée par les apothicaires pour obtenir, à partir de drogues, des eaux distillées ou hydrolats, des alcoolats, des essences ou huiles essentielles ou sucs volatils ; les apothicaires « instruits » vont l'utiliser pour la préparation des médicaments chimiques.

Dans le *Liber de arte distillandi*, Jérôme Brunschwig décrit les appareils nécessaires aux opérations de distillation et fait ainsi l'éloge de ce procédé : « L'art de distiller est utile et nécessaire de plusieurs façons pour l'amour des hommes et de leur

conserver la santé et de soulager les malades de leurs maux et de rendre aimable ce qui ne l'est pas et de garder ce qui est périssable et d'écarter d'un extrait grossier les parties putrescibles et altérables » (Dousset J-C. 2010).

3 - Alchimie et chimie

A - L'alchimie

Elle désigne une science dite sacrée, appelée aussi art divin, science occulte ou art d'Hermès. Les anciens ont établi leurs croyances cosmogoniques à partir de faits naturels et réels. Ils édifient des doctrines mystiques à partir d'expériences simples. Ainsi, le chauffage à ébullition de l'eau donne de la vapeur et laisse un résidu ; on dit donc que l'eau se change en air et en terre. Ces expériences donnent naissance à une doctrine : la théorie de la transmutation des éléments. Le chimiste, en combinant ou en dissociant la matière, devient un initié de l'art sacré, capable de faire en petit, ce que Dieu, le Créateur, a fait en grand. La science du grand œuvre consiste en l'étude des métaux, des terres et de leurs combinaisons, et aussi en la science de l'Univers (Dousset J-C. 2010).

Tout a un caractère mystique : les planètes, les plantes, les animaux ; et tout correspond à tout, puisque tout fait partie du même univers. Il existe un principe commun à tous les êtres et à toutes les choses de la nature : la pierre philosophale. Il y a continuité entre les choses et Dieu, continuité qui n'est pas rompue par la mort. Les trois personnes divines, les trois principes matériels et les trois principes formant l'être humain se superposent ; ce sont :

- le soufre / le feu, principe combustible / le corps ;
- le sel / la terre incombustible / l'esprit ;
- le mercure / l'air volatil / l'âme.

Il y a similitude entre le grand univers ou macrocosme et l'homme ou microcosme ; entre l'agencement des planètes et celui des organes humains ; par exemple, le cœur correspond au soleil.

Le laboratoire des alchimistes reproduit un microcosme. Donc, « le Grand Œuvre réalise un processus analogue à celui de la création du monde ». La pratique de l'alchimie comprend le petit œuvre ou petit magistère dont le but est l'obtention de la Pierre blanche indispensable à la purification des métaux en argent, et le grand œuvre ou grand magistère, qui cherche à découvrir la Pierre rouge nécessaire à la

transmutation des métaux en or. Il existe des traités - obscurs - qui exposent la composition du mélange des substances permettant de fabriquer l'œuf philosophique qui va se transcender en Pierre, ainsi que la connaissance des feux et des températures utilisés pour réaliser ces expériences. Toute substance convient, qu'elle soit issue du règne animal, végétal ou minéral, puisque tout provient de la même matière originelle. Cependant, les alchimistes préfèrent les métaux : or, argent, cuivre, étain, vif argent, fer, plomb, (cités par ordre d'intérêt décroissant). Le mercure fascine car il prend les couleurs des métaux les plus précieux de l'alchimie : liquide, il est brillant et couleur argent, on l'appelle vif-argent ; solidifiés, ses sels sont couleur or (Labrude P. 2014).

La pierre philosophale est douée de pouvoirs magiques, comme par exemple rendre invisible. Paracelse préfère ses propriétés médicales : « La Pierre guérit toutes les maladies, enlève le poison du cœur, humecte la trachée artère, libère les bronches, guérit les ulcères, rend aux vieillards la jeunesse. » La pierre philosophale est ainsi synonyme de longue vie.

B - La chimie

Paracelse, le plus connu des alchimistes, dit : « La chimie donne la solution de tous les problèmes de la physiologie, de la pathologie et de la thérapeutique ; en dehors de la chimie, vous tâtonnez dans les ténèbres ». Il croit à l'astrologie et à la concordance des astres et des drogues. Pour trouver les remèdes spécifiques, il convient de connaître les correspondances entre l'homme, ses organes, ses maladies, les astres, les plantes et les animaux. La maladie vient d'un déséquilibre entre les substances alchimiques qui composent le corps : le mercure, le sel et le soufre, et doit être combattue à l'aide de remèdes chimiques contenant les mêmes principes. Ceux-ci font partie de produits naturels à partir desquels on extrait les quintessences (cf. *infra*).

Aux simples, Paracelse préfère les traitements à base de métaux purifiés par le feu et les médicaments préparés par les alchimistes. La pharmacie lui « doit » plusieurs médicaments :

- l'élixir de « propriété », connu aussi sous le nom de « teinture d'aloès et de myrrhe safranée » ;

- le « liliun » ou « teinture des métaux » ou « alcoolat de potasse antimonié », préparation spagyrique obtenue selon des procédés alchimiques et qui a la réputation de « ressusciter les moribonds » ;
- le « spécifique anodin », forme de laudanum que Paracelse utilise comme hypnotique ;
- la teinture de Mars apéritive ou teinture de fer ammoniacal (Labrude P. 2014).

L'alchimie a dans le domaine des sciences et de la thérapeutique une influence considérable. Les alchimistes ont introduit :

- l'expérimentation dans le domaine de la recherche, ainsi que des appareils inconnus jusque-là (bain-marie) ;
- des corps inconnus (antimoine, acide sulfurique, phosphore, eau régale) (Dousset J-C. 2010) ;
- des formes galéniques inédites (élixirs, essences, teintures, alcools) ;
- des nouveaux modes de préparations des médicaments (distillation, combustion, pyrolyse).

La pharmacopée d'Augsbourg est publiée en 1564 ; quelques substances chimiques y font leur apparition (Labrude P. 2014) : sel de Saturne (acétate de plomb), sel de vitriol (sulfate de zinc), sulfate de sodium,... mais sans indication de préparation. Il faut attendre l'édition de 1640 pour que soient données des précisions sur la composition des nombreux remèdes chimiques. Ainsi se trouve officialisée la science de Paracelse. Cependant, la bataille ne fait que commencer entre les partisans et les adversaires de la chimie.

4 - La quintessence

D'autre part, Paracelse développe la technique de la distillation, qui suivant en cela les médecins arabes, utilise l'alcool pour extraire la quintessence d'une plante. Il écrit : « L'arcane est la quintessence d'un élément naturel... Elle est composée des particules les plus subtiles, et selon leurs proportions naturelles. Toute maladie possède une archée (entité de la maladie), c'est elle qu'il faut combattre en lui opposant l'archée du remède spécifique correspondant : l'arcane que l'on extrait de la matière. Évidemment l'arcane est présent dans la matière première végétale, animale, minérale dont il est extrait, mais il se présente sous une forme complexée et l'organisme du malade auquel on administre la drogue entière est alors contraint d'en

« digérer le mixte » pour isoler une seule substance active. Il est donc indispensable d'obtenir le produit fini le plus pur possible afin qu'il puisse agir directement » (Ameisen J. C., Berche P., Brohard Y. 2011).

La plante telle quelle, le minéral ne sont pas efficaces. Par distillation, le principe actif en est extrait. C'est le cas de l'eau de vie, « principe actif du vin », que Paracelse nomme alcool d'après le terme arabe « alkolès ». Les plantes traitées par l'alcool donnent des teintures, essences, extraits, qui sont bien plus efficaces qu'elles. C'est le début de la recherche du principe actif.

La douleur : un exemple des modes de traitement au 16ème siècle

1 - Les façons dont on conçoit la douleur

La douleur est considérée en Grèce comme faisant partie du tragique de la condition humaine ; mais, avec Hippocrate, elle devient l'un des symptômes essentiels de la maladie, avec l'aspect de la physionomie, des selles ou des urines. Elle conduit le diagnostic comme le pronostic. Même si elle est inévitable car inhérente à la vie, le devoir du médecin est d'apaiser les souffrances. La collection hippocratique préconise saignées, incisions, bains chauds, cautérisation et recommande la scille, la belladone, les plantes narcotiques comme la mandragore, la jusquiame, la morelle et bien sûr le pavot.

Pendant le Moyen Âge, la douleur est considérée comme un châtement de Dieu ; la foi et les prières doivent être sources de salut et aussi de guérison.

À la Renaissance, des médecins et des chirurgiens déclarent avec Ambroise Paré que même si la maladie et la souffrance qui l'accompagne sont envoyées par Dieu, « les moyens et les secours nous sont donnés pareillement de Lui pour en user comme d'instruments à sa gloire, cherchant remèdes en nos maux, même en les créatures auxquelles Il a donné certaines propriétés et vertus pour le soulagement des pauvres malades ».

Ambroise Paré classe les douleurs en fonction de leur cause et sur une thérapeutique qui reprend la théorie des contraires : « De chaud et froid est faite douleur très forte ; de siccité, médiocre ; d'humidité, presque nulle ou assoupie ». Les remèdes les plus fréquents sont donc ceux qui ont pouvoir de refroidir en même

temps que de calmer ; c'est le cas des narcotiques et des ligatures employées avant l'amputation et qui remplacent la cautérisation.

Les douleurs les plus répandues sont celles qui concernent les oreilles, les dents, l'estomac, les intestins et les reins. Un grand nombre de douleurs qui affligent la population sont appelées goutte, un mot qui illustre l'idée que la souffrance provient « d'humeurs coulant peu à peu comme goutte à goutte vers les différentes parties du corps » (Brohard Y. 2012).

2 - Les thérapies classiques

La douleur est soignée en fonction de la théorie des humeurs ; on utilise les plantes. Même Paracelse, l'alchimiste, fait l'éloge de la botanique : « il n'est pas une plante sur terre qui ne puisse servir à soigner une partie du corps humain ».

On utilise pour soulager les souffrances, des décoctions à base de nénuphar, de mélilot, de fleurs de camomille, de laitue. On se sert d'oseille, de chicorée, d'endives, d'eau de rose, de tous les végétaux cultivés ou sauvages. Les épices, comme la cannelle, sont appréciées, et pour les fortes douleurs, on emploie le pavot.

On a recours aux préparations à base de vin :

- le vin cuit avec du gingembre et du cumin, est bon contre les douleurs de l'estomac dues à des ventosités ;
- avec du laurier rose, le vin chaud ôte les mucosités de l'estomac, le nettoie et chasse la fièvre ;
- les douleurs de la poitrine, de la rate et des reins se soignent avec l'ajout dans du bon vin et de molène et de fenouil à poids égal ;
- la racine d'asperge est très utile : pilée et bue dans du vin blanc, elle chasse les calculs et calme les douleurs des lombes et des reins ; dans du vin doux, elle calme les douleurs de la matrice (Bilimoff M. 2014).

Pour plus d'efficacité, on associe de nombreuses plantes dans les préparations. Le postulat est que plus un médicament renferme de substances différentes, plus grands sont ses bénéfices et son spectre d'activité. Les effets des constituants, non contents de se cumuler, se renforcent : le médicament composé est donc plus efficace que la somme de ses composants ; cette synergie provient de la fermentation qui se produit au cours du temps, au sein de la composition.

3 - Les remèdes qui traversent les siècles

Nous donnons quelques exemples de remèdes venus de l'Antiquité et que nous retrouvons au 19^{ème} siècle.

A - La Thériaque

C'est la plus célèbre des préparations, qui traverse l'histoire avec la réputation d'être un remède universel. Elle est appelée Mithridate, lorsqu'elle est créée au 1^{er} siècle avant notre ère pour le roi Mithridate : ennemi des Romains, celui-ci redoute d'être empoisonné, et on associe dans une même préparation, les remèdes spécifiques pour lutter contre chaque cas d'empoisonnement et d'envenimement ; elle prend le nom de thériaque d'Andromaque quand celui-ci lui adjoint des trochisques de vipères, un siècle plus tard.

Les préparations à ingrédients multiples se développent quand elles passent du domaine toxicologique au domaine non toxicologique. Galien fait dans son œuvre un grand éloge de la thériaque. Les doses d'opium sont augmentées et sa composition atteint 80 substances ; les médecins estiment que de la somme des remèdes employés, se dégage un effet supérieur au produit de la simple addition des composants (Grmek M. D.).

On trouve différentes formules dans les opiatés de la *Pharmacopée* de Foës (une thériaque d'Andromaque, une Mithridate d'Andromaque, une Mithridate de Démocrate, les antidotaires d'Aurea Alexandrina, d'Esdra, de Philon, de Musa) ; la thériaque existe toujours au 19^{ème} siècle, au cours duquel sa formule varie plusieurs fois, en se simplifiant. Dans l'édition du Codex de 1884, elle perd un de ses ingrédients initiaux et remarquables : la chair de vipère (Brohard Y. 2012).

B - Les pilules de cynoglosse

Au 6^{ème} siècle, Alexandre de Tralles ramène de ses voyages en Orient, la formule des pilules de cynoglosse pour lutter efficacement contre les douleurs des dents, des oreilles et de la vessie ; la préparation comprend de l'écorce de cynoglosse, de la jusquiame, de l'opium et de la myrrhe. Mésué complète cette formule en ajoutant de l'encens, du safran et du castoréum (Dousset J-C. 2010). Nous trouvons ces pilules dans la *Pharmacopée* de Foës, ainsi que dans le *Dorvault* de 1893. Ces pilules de cynoglosse ou pilules de cynoglosse opiacée ou pilule d'opium composé, dites aussi pilules adoucissantes de Mésué, sont prescrites à raison de 1 ou 2 le soir pour

procurer le sommeil aux malades. « Ces pilules sont fort employées » précise le Dorvault.

L'opium, qui fait partie des remèdes qui traversent les siècles, est connu depuis les époques les plus reculées. Il est déjà évoqué dans le papyrus Ebers (1550 avant notre ère). Il est cité dans *l'Histoire des plantes* de Théophraste d'Erèse en 320 avant notre siècle. Galien le recommande pour les douleurs d'oreilles, les céphalées, les fièvres intermittentes et la mélancolie (une des quatre humeurs, appelée également atrabile ou bile noire). Chaque époque contribue à l'accroissement des préparations opiacées (Lafont O. 2007).

4 - Les remèdes qui nous surprennent

Malgré les efforts des rénovateurs comme Paré et Paracelse, le 16^{ème} siècle a toujours recours aux remèdes du Moyen Âge. Ainsi le livre *Le trésor universel des pauvres et des riches*, publié à la fin du 15^{ème} siècle, préconise :

- pour lutter contre la goutte, d'utiliser un onguent composé comme suit : « une grosse racine de couleuvrée, vidée et remplie de jus d'hièble, de muscade, de calament, d'encens et de myrrhe en parties de la cavité, l'autre vide, y ajoutant pyrèthre, racine de gentiane, hermodactes et vieille huile » ;
- pour apaiser les maux d'intestin, de tenir le ventre au chaud, en maintenant sur lui le côté sanglant d'un animal fraîchement tué ;
- pour soulager les hémorroïdes, « de brûler une tortue, en recueillant les cendres et en les appliquant sur le fondement, ou encore de brûler des peaux d'anguilles dans un seau et d'asseoir le patient sur le seau pour en recevoir la fumée sur l'endroit » ;
- pour soigner les rages de dents, de tuer « le ver qui ronge la dent », en posant sur elle une gousse d'ail chaude cuite sous la cendre, et en mettant une deuxième gousse dans l'oreille. Sont également conseillés les crottes de souris, le hachis d'escargot, les limaçons, le purin introduits dans la dent creuse avec une paille qui est ensuite bouchée avec des toiles d'araignée (Brohard Y. 2012).

5 - Des approches nouvelles

Paracelse évoque dans les *Paradoxes* « un vitriol doux » possédant « tant de douceur qu'il peut être pris même par les poulets et qu'ils tombent endormis à cause de lui pendant un certain temps, se réveillant un peu plus tard sans dommage » et il

ajoute : « Il calme toutes souffrances sans aucun risque, soulage toute douleur, éteint toutes les fièvres et prévient les complications dans toutes les maladies » (Brohard Y. 2012). Ce « vitriol doux » aurait pu être le premier anesthésique, si la personnalité controversée de Paracelse ainsi que ses provocations n'avaient nui à la diffusion de ses idées.

Ambroise Paré, à l'opposé des chirurgiens de son temps qui versent sur les blessures de l'huile bouillante avant de les cautériser au fer rouge, applique sur les plaies des baumes, des topiques à base d'huile rosat, de térébenthine, de jaune d'œuf.

6 - Que conclure des traitements de la douleur au 16^{ème} siècle ?

Les remèdes les plus sérieux contre la douleur, viennent de l'Antiquité ; ils ont été transmis à l'Occident par la médecine arabe et par l'intermédiaire des pays ouverts sur la Méditerranée. Foës a été formé dans l'esprit de Salerne et préconise les opiat ; ceci est heureux à une époque où charlatanisme et superstition ne sont jamais loin. Mais nous ne notons pas de progrès notable dans le traitement de la douleur au 16^{ème} siècle. Cependant, nous remarquons que l'approche du malade change ; à l'instar d'Ambroise Paré qui « traite les mendiants comme des rois », les médecins ne considèrent plus la douleur comme un châtimeur du Ciel, mais comme une calamité à combattre.

Chapitre 8 : Les changements de concept

À la Renaissance, il semble nécessaire de connaître les secrets du corps humain, avec les arts (Léonard de Vinci), l'anatomie (Vésale), la chirurgie (Ambroise Paré). Paracelse veut affranchir la matière médicale des entraves dues au respect de Dioscoride et de Galien. Fracastor propose une théorie nouvelle et prometteuse : la contagion. Cela constitue des progrès notables bien que limités.

1 - L'anatomie

Depuis Alexandrie, la connaissance du corps humain n'a guère évolué. Pendant 1000 ans, la dissection est interdite, alors que par ailleurs prospèrent guerres, massacres, tortures, supplices et assassinats. Quelques princes éclairés accordent leur protection aux anatomistes ; comme Frédéric II, empereur d'Allemagne et Roi des Deux-Siciles qui, en 1230, subordonne le droit d'exercer la médecine à l'étude de l'anatomie pendant une année au moins. A Paris, la première dissection a lieu officiellement à la fin du 15^{ème} siècle et le Collège des Chirurgiens a droit à autopsier quatre cadavres par an. Aux mêmes moments, les dissections sont autorisées en Italie du Nord, à Bologne et à Padoue.

Rabelais, humaniste et médecin écrit : « Par fréquentes anatomies, acquiers-toi la parfaite connaissance de l'autre monde qui est l'homme. »

A - Léonard de Vinci (1452-1519)

Bien qu'il ne soit pas médecin, il est convenu, à juste titre, de considérer Léonard de Vinci comme l'un des créateurs de la science anatomique moderne. Il fait abstraction des notions antérieures, galéniques ou autres, pour édifier la connaissance du corps humain sur des constatations personnelles et directes (Bariety M., Coury C. 1963). Il met en œuvre une technique que l'on peut déjà qualifier de scientifique et il inaugure l'iconographie explicative de l'anatomie. Il écorche les corps avec soin, de sa propre main. « Il dessine d'abord tous les os, il y adjoint les nerfs dans leur ordre, puis il les recouvre des muscles : les premiers attachés aux os, les seconds qui forment la masse des tissus, et les troisièmes qui donnent le mouvement » (Bariety M., Coury C. 1963). Il dissèque de nombreux cadavres ; son projet est d'écrire un traité d'anatomie humaine et comparée et de physiologie, mais ce travail monumental

reste à l'état d'ébauche. Il laisse cependant près de 200 cahiers manuscrits et plus de 1500 dessins.

Il donne une belle définition de l'expérimentation biologique : « Expérimenter, c'est reproduire un phénomène naturel dans le but de découvrir les lois et les relations qui relient les faits entre eux. Une expérience n'est jamais trompeuse ; seule l'interprétation que nous en donnons peut être erronée. »

B - Vésale, fondateur de l'anatomie (1514-1564)

Issu d'une famille de pharmaciens et de médecins, Vésale fait ses études à Montpellier, puis à Paris sous la direction de Gonthier d'Andernach (cf. médecins stipendiés) et de Sylvius. A Padoue, il s'illustre par son esprit critique vis-à-vis des autorités médicales de son époque. Il dit : « Le cadavre est étendu sur une table au pied de la chaire ; des barbiers armés de couteaux exécutent les ordres donnés en latin, tandis que le professeur dogmatise majestueusement du haut de sa chaire et répète machinalement, à la manière des geais, des faits qu'il connaît par des livres mais qu'il n'a jamais contrôlés, tandis que les barbiers sont trop ignorants pour comprendre les ordres en latin du maître, ce qui fait que tout est enseigné de travers et que l'on apprendrait plus à fréquenter la boutique d'un boucher ». Vésale s'attaque au dogme de l'impureté du sang, qui défend à un médecin de toucher un malade et de se salir au sens propre les mains. Il compare les fruits de ses observations à ceux de Galien ; il relève des erreurs et comprend que l'expérience fondée sur l'anatomie animale (cf. Galien) ne peut s'étendre à l'homme. Son enseignement et ses écrits sont révolutionnaires ; ils déclenchent des polémiques virulentes. Cependant, les étudiants viennent de tous les pays pour suivre ses cours, auxquels se joignent également certains de ses collègues. Son œuvre principale *De Humanis Corporis Fabrica Libri Septem* est considérée comme un monument par l'abondance des idées nouvelles qu'elle apporte ainsi que par l'exactitude et la précision de son iconographie. Il devient le médecin personnel de Charles Quint (Halioua B. 2009). Clairvoyant, méthodique et objectif, Vésale compte parmi les plus grandes figures médicales de tous les temps.

Parmi ses élèves, citons le grand Gabriel Fallope, surnommé « l'Esculape de son siècle ».

C - Ambroise Paré (1510-1590)

Ambroise Paré est considéré comme le « père de la chirurgie moderne ». Il commence ses études en étant apprenti barbier d'abord à Laval, puis à Angers ; il poursuit son apprentissage à Paris où il est reçu « Compagnon Chirurgical » à l'Hôtel-Dieu. Il devient l'élève de Sylvius et se lie à Vésale. Pendant trois ans, il a le moyen de voir et de connaître « tout ce qui peut y avoir de maladies et d'altérations du corps humain ». Il observe et apprend la chirurgie sur une infinité de malades et « apprend l'anatomie sur une quantité de corps morts ». Il se distingue par ses aptitudes et ses connaissances en anatomie et chirurgie, alors que par ailleurs, il se décrit comme « sorti ignare de grec et de latin et jusque de grammaire, du bas corps des barbiers ».

Il fait son apprentissage de la chirurgie de guerre sur les champs de bataille de France et d'Italie. Ce pays est en avance d'un siècle sur la France et Paré met son séjour à profit. Il met au point une mixture à base de jaunes d'œufs, d'huile de rosat et de térébenthine pour désinfecter les plaies et rapporte d'Italie la formule de « l'huile aux petits chiens ».

L'huile aux petits chiens

« On la prépare en faisant cuire jusqu'à consommation de l'humidité trois chiens nouveau-nés dans de l'huile d'olives, en ajoutant origan, serpolet, pouliot, marjolaine et millepertuis ; on passe au bout de 15 jours. Cette préparation a longtemps figuré au Codex. Les huiles de vers de terre, de crapauds, de lézards, de grenouilles et de scorpions se préparent de la même manière, mais on n'utilise pas dans ces préparations de plantes aromatiques. Les empiriques faisaient grand cas de toutes ces huiles dont on voit de plus en plus disparaître les formules des pharmacopées. », peut-on lire dans le Dorvault (Dorvault F. 1893).

Il rejoint Metz défendue par le duc François de Guise contre les armées de Charles Quint, au péril de sa vie, au plus fort de la bataille. Son arrivée galvanise le courage des assiégés. Paré organise les soins donnés aux très nombreux malades, et va sur les champs de bataille porter secours aux blessés des deux camps (cf. le siège de Metz).

Il est le chirurgien des rois Henri II, François II, Charles IX, et Henri III.

Ce grand chirurgien est un homme de cœur et de convictions, qui « soigne les malades de l'Hôtel-Dieu comme des rois ». Croyant fervent, il est de religion protestante et échappe au massacre de la Saint-Barthélemy grâce à l'amitié du roi Charles IX. Il invente des instruments de chirurgie comme le bec de corbin, qui permet de lier les artères après une amputation (Grignon G. 1993). Il voyage énormément, à la recherche de nouveaux procédés.

Soucieux de vulgariser son expérience, il publie en français un ouvrage majeur, édité en 1545 : *La méthode de traiter les plaies faites par les arquebuses et autres bâtons à feu ; et de celles qui sont faites par flèches, dards et semblables ; aussi des combustions spécialement faites par la poudre à canon* ; puis il publie en 1561 *Une Anatomie universelle du corps humain*. Ces livres sont accompagnés de gravures explicatives et de schémas. Son œuvre complète comporte 30 livres. Ambroise Paré doit affronter la violente hostilité des docteurs en médecine, scandalisés qu'un chirurgien se permette de publier un ouvrage médical comme un médecin.

Son ami Ronsard lui rend hommage en disant : « car c'est imiter Dieu que guérir et pouvoir soulager les malheurs de notre race humaine ».

2 - Paracelse et le début de la chimie

A - Sa vie (1493-1541)

Paracelse, fils d'un médecin suisse féru d'alchimie, fait ses études à l'université de Bâle, et obtient en 1522 le diplôme de docteur en médecine à l'école de Salerne. Il voyage dans toute l'Europe, et se rend même en Égypte et à Damas. Nommé professeur en 1526 à l'université de Bâle, il crée un scandale en brûlant les œuvres d'Avicenne et de Galien et en faisant ses cours en allemand et non en latin. Il est considéré comme le précurseur de l'homéopathie. Il enseigne la théorie des signatures (cf. *infra*). Il est considéré comme l'un des pères de la médecine expérimentale. C'est un chirurgien à l'esprit novateur, qui préconise de maintenir les plaies propres et d'appliquer des huiles essentielles ou des sels de cuivre ou d'argent au lieu de brûler les chairs (Halioua B. 2009).

C'est un personnage pittoresque, provocateur, souvent visionnaire. Il écrit : « Bien peu de médecins ont une connaissance exacte des maladies et de leurs causes ; mais mes livres ne sont pas écrits comme ceux des autres médecins qui se sont bornés à copier Hippocrate et Galien ; je les ai composés en me fondant sur l'expérience qui est la plus grande maîtresse de toutes choses, et au prix d'un labeur

inlassable. » Paracelse affirme que seules doivent servir de guides « l'expérience et la raison ».

Sur la fin de sa vie, il a cette phrase qui résume son succès et ses échecs : « Je n'ai su plaire à personne, sauf à ceux que j'ai soignés » (Bariety M., Coury C. 1963).

B - La théorie des signatures

La très ancienne théorie mystique des signatures, remontant à Pline et Dioscoride, s'épanouit avec Paracelse. Selon cette théorie, l'homme et ses maladies font partie intégrante de la nature ; il existe des analogies (forme, couleur, consistance) entre la maladie, l'organe malade et la plante destinée à les guérir. Avant d'être abandonnée, cette théorie a permis de mettre en évidence des coïncidences heureuses (Dousset J-C. 2010) : Paracelse exprime cette idée avec clarté : « L'âme ne peut sans doute pas percevoir la physique interne ou externe des plantes et des racines, mais elle perçoit intuitivement leurs pouvoirs et leurs vertus ; elle les reconnaît à leur signature ». Par exemple :

- la tige de chélidoine donne un suc du plus beau jaune, qui rappelle la bile : on l'utilise donc pour soigner le foie, comme d'autres plantes amères comme l'artichaut ;
- les feuilles du pulmonaire sont recouvertes de taches qui évoquent l'aspect d'un poumon altéré ; c'est la signature de son action sur le poumon (Brohard Y. 2012) ; le pulmonaire contient des antibiotiques ;
- le millepertuis dont les feuilles présentent une infinité de petits trous ressemblant à des yeux, est efficace en ophtalmologie ;
- le bleuet, par la couleur de ses fleurs, permet de retrouver un regard limpide ; il est utilisé en collyre ;
- le lierre, qui semble étouffer les arbres, est indiqué comme amincissant ; le lierre est toujours utilisé dans les crèmes à cet usage ;
- les tubercules noueux du colchique rappellent la forme des doigts des malades atteints de la goutte ; leur principe actif, la colchicine, est effectivement un antigoutteux majeur (Labrude P. 2014) ;
- le saule et la reine des prés poussant dans des lieux humides, sont utilisés contre les rhumatismes ; ils contiennent effectivement des salicylates à l'origine des médicaments salicylés dont l'aspirine ;

- pour soigner la maladie de la pierre, c'est-à-dire les calculs ou lithiases, Paracelse utilise la pierre de Judée, préalablement broyée et dissoute, qui in vivo, fera de même pour les calculs.

C - Iatrochimie et médecine spagyrique

La iatrochimie signifie chimie utilisée dans un but thérapeutique. Paracelse en est le théoricien. Il s'inspire de l'alchimie, doctrine très répandue dans le monde arabe et qui gagne l'Occident au 12^{ème} siècle ; à la base de la théorie, se trouve l'unité de la matière exprimée par la devise : « Un est le tout », symbolisé par le serpent qui se mord la queue, d'où l'idée d'un passage d'un état à un autre, comme l'eau liquide qui chauffée devient vapeur, ou d'un métal à un autre, le but étant de transformer le métal en or. Albert le Grand (1200-1280), Arnault de Villeneuve s'en inspirent (Bariety M., Coury C. 1963). Les alchimistes par leurs expériences répétées pour changer le vil métal en or pur, sont à l'origine de la chimie (cf. Les remèdes de la Renaissance).

La matière est composée de trois principes : le Soufre, le Mercure et le Sel, principes utilisés déjà par les alchimistes. Le corps humain est constitué lui aussi de ces trois principes : et sa bonne santé résulte d'un équilibre entre le soufre, le mercure et le sel. Un état morbide se produit quand il y a rupture de cet équilibre. Ainsi le mercure, principe volatil, échauffé au cours d'un exercice physique violent, peut se sublimer, puis s'élever dans l'organisme pour se concentrer dans le cerveau ce qui provoque l'apoplexie. Un excès de soufre, principe énergétique, engendre une combustion du corps, qui va fondre dangereusement. La concentration en sel est destructrice et conduit aux tumeurs, cancer ou lèpre. On lutte contre la maladie en rétablissant l'équilibre entre les principes ; cela se fait par l'apport de substances chimiques en général, et des métaux en particulier. Cette théorie constitue un support « rationnel » pour justifier l'introduction de substances chimiques dans l'arsenal thérapeutique. Le traitement de la syphilis par le mercure est considéré comme l'un des grands succès de cette théorie. Paracelse inaugure les traitements par le soufre et l'antimoine. Par ailleurs, il souligne les propriétés anesthésiques de « l'eau blanche », obtenue en faisant agir de l'acide sulfurique sur de l'alcool et qui sera nommée au 18^{ème} siècle éther (Bariety M., Coury C. 1963).

D - La quintessence

Une autre notion servant de fondement à la thérapie iatrochimique est également due à Paracelse : c'est la quintessence. À l'administration traditionnelle de plantes en tisanes, décoctions ou électuaires, Paracelse propose de substituer celle d'extraits ou de teintures, plus opérantes (Bariety M., Coury C. 1963). Il s'agit « de briser les éléments », pour obtenir « leur cœur et leur âme ». Pour obtenir la quintessence d'un médicament, il faut la séparer par extraction ou distillation de son support. On obtient ainsi des alcools, des essences, des extraits, des teintures et des élixirs. On utilise ainsi des substances chimiques pures, ou du moins concentrées à partir de matières premières complexes. C'est la médecine spagyrique, autre dénomination donnée au courant iatrochimique.

L'opposition entre la iatrochimie de Paracelse et la polypharmacie issue de Galien nourrira bien des débats enflammés aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles.

3 - Fracastor (1483-1553) et la notion de contagion

Jérôme Fracastor est issu d'une illustre famille médicale de Vérone ; il est formé à l'école de Padoue et s'engage d'abord sur la voie de la philosophie et des belles-lettres. Puis, il se dirige vers des études scientifiques, comme l'astrologie, la botanique, la médecine. Il est le créateur d'une discipline nouvelle : l'épidémiologie et il fait preuve d'une intuition géniale en dégagant le rôle fondamental de la contagion et en affirmant l'existence des « seminaria contagionis », micro-organismes infectants capables de se reproduire et de se multiplier, qui ne sont autres que les microbes (Bariety M., Coury C. 1963). A ce titre, on peut dire qu'il est « le père de la pathologie moderne ».

Les maladies infectieuses sont largement répandues à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance, mais elles sont mal connues ; la plupart d'entre elles sont confondues sous la commune dénomination symptomatique de « fièvres ». Le fait épidémique lui-même est admis, mais il est attribué à une punition divine ou à un obscur génie épidémique, impossible à définir et à démontrer. L'infection est mise sur le compte de « miasmes ». Le rôle de l'eau passe pour accessoire, et celui de la contagion humaine est presque inconnu. La syphilis et les maladies infectieuses prennent pendant la Renaissance une extension épidémique considérable, favorisée par les mouvements militaires, les échanges humains et commerciaux,

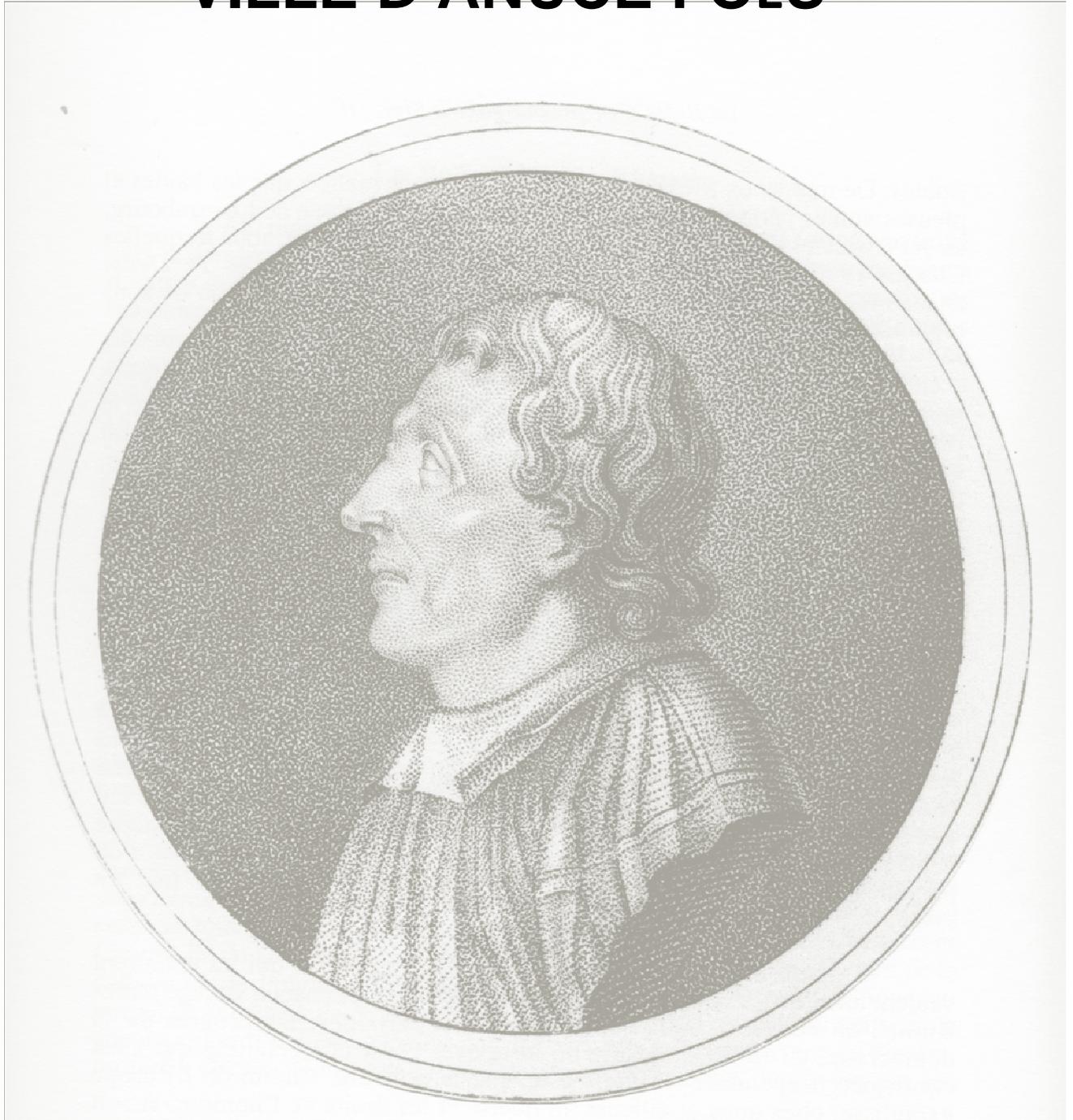
l'établissement de rapports suivis entre des pays éloignés. Les occasions d'étude n'en n'ont été que plus nombreuses. La grande pandémie de syphilis (cf. syphilis) joue un rôle décisif dans l'étude des phénomènes de propagation des maladies. S'appuyant sur l'observation objective des faits et sur un raisonnement éclairé, des médecins conçoivent l'existence de germes spécifiques, dont la réalité ne devaient être démontrée que trois siècles plus tard par Pasteur.

4 - Conclusion

Le 16^{ème} siècle connaît des avancées dans le domaine de la botanique avec l'apport de plantes venues de continents lointains et aussi grâce à l'essor de l'imprimerie qui met à la portée de tous, des livres bien faits et parfaitement illustrés, parfois même écrits dans la langue du pays où ils sont publiés. Cette « démocratisation » du savoir sert également les chirurgiens, qui ont accès à un enseignement de qualité sans obligatoirement connaître le latin. L'importance de l'anatomie est enfin reconnue et les moyens nécessaires, les dissections, commencent à être autorisés par les autorités responsables.

Cependant, la thérapeutique et la médecine de la Renaissance n'ont pas apporté de révolution dans l'art de guérir. Aussi, nous ne pouvons pas faire grief à Foës du manque total d'originalité de sa Pharmacopée. Il fait partie d'un siècle caractérisé par le jaillissement d'idées nouvelles, mais qui peinent à s'imposer dans une époque encore bien marquée par les incohérences et les superstitions de la pensée médiévale (Labrude P. 2014). Les progrès seront notables dans les siècles qui vont suivre.

3^{ÈME} PARTIE : LA VILLE DE METZ
VILLE D'ANUCE FOËS



Chapitre 1 : Metz et son histoire

C'est Jules César dans ses Commentaires sur la conquête de la Gaule, qui le premier mentionne la ville de Metz ou Divodurum : la situation géographique rend cette cité intéressante pour les conquérants, et sa prospérité attire déjà toutes les convoitises. Ces deux caractéristiques : situation stratégique et prospérité conditionnent l'histoire mouvementée de Metz.

Convoitée d'abord par les peuplades « barbares » venues de l'Europe Centrale, puis enjeu permanent entre ce qui allait devenir le royaume de France et l'Empire Germanique, Metz commence dès l'Empire Romain son rôle de ville à vocation militaire. Capitale du royaume d'Austrasie sous les Mérovingiens (royaume à cheval sur la Lorraine, le Luxembourg, la Belgique et la Rhénanie), puis Évêché et ensuite République Patricienne lorsqu'elle appartient au Saint Empire romain germanique, Metz développe des institutions originales avant d'entrer au 16^{ème} siècle dans le royaume de France, qui progressivement lui impose ses lois.

La géographie et l'histoire expliquent pourquoi Metz est, au 16^{ème} siècle, une ville à la fois militaire, commerçante, culturelle, accueillante pour les Humanistes et les Réformés, et pourquoi elle abrite des fondations où la charité chrétienne peut s'exprimer.

L'époque Gallo-Romaine (52 AV JC - 454)

Elle commence avec la conquête de la Gaule au 1^{er} siècle avant notre ère, et dure cinq siècles. La « Paix Romaine » va bénéficier à la Gaule dans de nombreux domaines : infrastructures, économie, mode de vie, arts. Mais les invasions venues du Nord et de l'Est affaiblissent, puis détruisent l'Empire, son mode de vie et sa prospérité.

1 - La prospérité

Avec la défaite de Vercingétorix à Alésia en 52 avant notre ère, la Gaule devient romaine. La période gallo-romaine est une ère de prospérité ; Metz en profite pour prendre une place prépondérante en Lorraine et voit le début du Christianisme.

A - Les atouts de Metz

Metz et sa région sont rattachés à la province de Gaule-Belgique, province qui s'étend de la mer du Nord aux sources de la Saône, de la Moselle et de la Meuse (Bour R. 1983).

Metz est une cité installée au confluent de la Moselle et de la Seille, c'est une position privilégiée ; elle bénéficie d'un sol riche avec vignes et jardins, d'un fleuve navigable, d'une large plaine entourée de collines, de plateaux et de bois ; elle a des ressources comme le sel apporté par la Seille et le fer qu'elle sait travailler. Metz et ses alentours sont prospères et commercent avec les régions méditerranéennes avant même la conquête romaine (Bour R. 1983). Ces atouts sont renforcés par l'efficiences de l'organisation et par la paix romaines.

B - Les apports de l'organisation romaine

Rome connue pour son efficacité rigoureuse et son esprit pratique apporte l'aménagement du réseau routier, donc l'essor du commerce et le développement des villes.

Le réseau routier

Les chaussées romaines sont larges de 6 à 7 mètres ; elles sont parfaitement entretenues et jalonnées de bornes régulières. Metz se trouve à la croisée des deux chaussées les plus importantes du Nord-Est de la Gaule :

- la route qui joint Lyon à Trèves et qui passe à Metz par l'actuelle rue Serpenoise ; cette route est le plus grand axe routier de la Gaule et relie les régions de la Méditerranée aux frontières militaires établies sur le Rhin, frontières menacées par les populations venues de l'Est qui convoitent les riches terres du Nord-Est de la Gaule ;
- la deuxième chaussée joint Reims à Strasbourg et passe par la Fournirue et la rue Mazelle.

Il s'y rajoute des voies secondaires, de moindre importance, le tout constituant un excellent maillage routier de la région (Bour R. 1983).

Ces deux grandes chaussées sont construites pour un déplacement rapide de légions romaines qui vont défendre les frontières de l'empire (limes) dans les pays rhénans ; ces légions font étape à Metz.

Metz commence ainsi sa longue vocation de ville militaire, ou de « marche militaire » due à sa proximité avec les différents pays, nations, empires qui vont l'entourer, la convoiter, la menacer et l'envahir tout le long de son histoire.

L'essor du commerce

Les marchands utilisent les routes romaines et contribuent ainsi à l'animation et à la prospérité de la ville. De plus, la Moselle est une voie navigable, utilisée pour le transport des matériaux de construction et aussi pour l'acheminement de produits comme la céramique, le marbre, les graines, l'huile et le vin.

Les artisans gaulois ont le goût de la recherche, de l'expérimentation, de l'invention technique. Il est probable qu'on leur doit la ferrure à clous des chevaux soit le fer à cheval. Ils savent tirer parti de la paix romaine, des apports techniques de l'Empire, de l'équipement routier et fluvial et des nouveaux débouchés qui leur sont ouverts. Vases en bronze étamé ou argenté, fibules ou agrafes décorés d'émaux, céramiques, verreries, sont exportés vers d'autres provinces de l'Empire romain, et même vers des pays en dehors de celui-ci, comme le Caucase, la Pologne, la Scandinavie.

Les industries gauloises vont de la métallurgie du fer au tissage et à la filature, en passant par le travail du bronze, de l'émail, du verre. Les techniques du bois (charronnerie, menuiserie, vannerie, tonnellerie, charpenterie) et du cuir sont florissantes, ainsi que la brasserie et les industries alimentaires (fromages, conserves, salaisons). Toutes ces activités sont connues grâce aux fouilles et aux bas-reliefs des monuments funéraires (Bour R. 1983).

Le développement de la ville

La ville est luxueuse avec des villas à la romaine chauffées, décorées de marbres et de fresques ; il y a des amphithéâtres dont le plus grand est situé sur l'emplacement qui se trouve aujourd'hui entre le nouveau Centre Georges Pompidou et l'actuelle gare de voyageurs ; il peut accueillir jusqu'à 25000 spectateurs ; il y a des thermes publics abritant des terrains de sport, des aqueducs sophistiqués qui amènent l'eau à Metz ; les mœurs sont raffinées et les découvertes récentes de coquilles d'huîtres en quantité montrent que la bourgeoisie prospère de Metz se régale de fruits de mer (Bour R. 1983).

C - Les débuts du Christianisme

Le christianisme commence à s'implanter au 3^{ème} siècle ; le premier évêque est Saint-Clément, resté célèbre grâce à la légende du Graouilly*, racontée aujourd'hui encore dans les écoles. Les fouilles ont mis à jour les vestiges d'une chapelle, appelée Saint-Pierre-aux-Arènes, qui est le premier lieu du culte chrétien à Metz (Bour R. 1983).

Cette période faste dure jusqu'aux premières invasions de Alamans et des Francs venus de Germanie. Ceux qui s'installent dans la contrée refusent le mode de vie romain et affaiblissent ainsi cette région civilisée.

2 - Le déclin

Entre 401 et 406, Rome menacée rappelle ses armées pour défendre l'Italie ; les frontières du Rhin restent sans défenses ; Vandales, Alains, Suèves, Burgondes envahissent la Gaule et s'y installent définitivement. La période romaine est terminée. Rome sera détruite en 476.

3 - La situation de Metz à la fin de l'époque gallo-romaine

Les invasions, les destructions, l'installation des barbares, la fin de l'Empire font que la régression qui avait commencé au 4^{ème} siècle, s'accélère : des épidémies et surtout la peste accentuent le recul démographique et la désorganisation économique et sociale. Les ouvriers spécialisés disparaissent. Les techniques deviennent plus grossières : ainsi les maisons sont construites en bois et non plus en pierre et en marbre. Les routes terrestres se détériorent faute d'entretien au profit d'une navigation fluviale médiocre. Les écoles se font rares. Et les villes en général se transforment en bourgades rurales.

Les Mérovingiens (511-751)

A partir de 454, les Francs s'installent au nord du pays, à l'emplacement du territoire romain de Gaule-Belgique, donc à Metz et dans les territoires alentour. Cela change la donne politique de Metz et de sa région.

1 - Le partage des territoires et l'essor des pays du nord

À la suite des invasions, la Gaule est partagée entre quatre peuples germaniques : les Wisigoths en Aquitaine au Sud-Ouest, les Burgondes au Sud-Est, les Francs

saliens et les Francs ripuaires au Nord-Est et en Belgique, les Alamans à l'Est entre les Francs et les Burgondes. Au milieu subsiste l'Etat de Syagrius, reliquat de la Gaule impériale (Bour R. 1983).

L'unification de ce conglomérat de peuples est l'œuvre de Clovis (482-511) roi des Francs. Le royaume Franc, « *Regnum Francorum* », devient au 6^{ème} siècle la principale puissance de l'Occident avec laquelle Byzance même doit composer.

Mais suivant le droit germanique, le souverain mérovingien partage à sa mort le territoire qu'il gouverne entre ses enfants. Cela provoque l'apparition de quatre entités territoriales : l'Austrasie, la Neustrie, la Bourgogne et l'Aquitaine.

L'Austrasie comprend la Lorraine, une grande partie de la Rhénanie avec Trèves et Cologne, l'Alsace, la Champagne, la Belgique, et quelques parcelles de la Hollande.

2 - La renaissance de Metz

Elle s'explique par le choix de Metz comme capitale par les rois Francs au 6^{ème} siècle et par le faste qui s'y attache durant cette période par ailleurs barbare.

A - Metz capitale

Metz profite une fois de plus de sa situation centrale privilégiée au Nord-Est de la France. Elle est restaurée et les rois Francs s'installent dans un palais situé sur la colline Sainte-Croix ; on appelle ce palais Cour d'Or ou Maison d'Or.

Un maire est chargé de la haute intendance du palais de la Cour d'Or ; c'est une sorte de premier ministre qui tient la première place dans les Conseils de la cour, et qui juge les affaires importantes (Bour R. 1983). Son rôle ira croissant jusqu'à ce que sa puissance lui permette de renverser la première dynastie des Mérovingiens.

B - Le faste

Il est lié au statut de Metz comme capitale. En 566, le roi Sigebert 1^{er} épouse la fille du roi des Wisigoths, Brunehaut. Les Wisigoths installés en Aquitaine ont conservé le luxueux mode de vie romain et Brunehaut apporte à Metz un mode de vie raffiné et relève l'éclat de la Cour ; on recherche le luxe, l'élégance, la dignité des manières et la politesse du langage. La salle des festins de la Cour d'or est garnie de légumes et de fleurs ; la vaisselle est d'or et d'argent ciselés ; les plats sont en agate, onyx, cristal ; les nappes sont richement brodées ; les mets, gibiers et poissons sont présentés avec art entre de hautes pyramides de fruits, disposés avec élégance sur

des disques de marbre blanc, selon les dires du poète latin Fortunat, originaire de Trévise, grand admirateur de la reine et de sa Cour (Bour R. 1983).

C - Le règne de Brunehaut

Brunehaut est belle, cultivée et ambitieuse ; à la mort de son mari, elle gère le royaume au nom de son fils puis de ses petits-fils. Elle va régner pendant un demi-siècle. Sa politique est autoritaire, elle soumet les nobles ; de nombreuses guerres opposent l'Austrasie à ses voisins. Brunehaut perd sa dernière bataille contre la Neustrie. Elle est condamnée à une mort atroce, en étant attachée vivante par les cheveux à la queue d'un cheval indompté, en l'an 613.

3 - La puissance grandissante de l'église

Cette puissance s'exerce sur un plan spirituel, social, intellectuel, temporel et politique.

A - La puissance sociale

Lorsque s'effondre l'Empire romain, l'Église demeure le seul soutien des populations dont l'Etat n'est plus à même d'assurer la protection. Les évêques sont choisis dans les familles importantes des cités ; ils assument les fonctions qu'assurait autrefois l'Etat : l'épiscopat doit veiller à la subsistance des faibles, fonder des hôpitaux et des hospices pour les recueillir, entretenir les écoles et même rendre la justice.

A la demande des populations, l'évêque est amené à aménager dans des localités éloignées, des succursales avec une église, une circonscription territoriale, un clergé et un patrimoine ; ainsi la paroisse, cellule de la société française jusqu'à la Révolution de 1789, se constitue (Encyclopedia Universalis 1968).

B - La puissance intellectuelle

Conscient de l'abaissement du niveau culturel et de la perte de la culture latine, les moines copient les manuscrits pour les préserver ; c'est dans ces lieux que subsiste ce qui reste des connaissances antiques. Les monastères en lien avec les milieux monastiques anglais et irlandais élaborent une culture orientée essentiellement vers les préoccupations religieuses. C'est dans cette ambiance que s'élabore un renouveau : la renaissance carolingienne (Encyclopedia Universalis 1968).

C - La puissance temporelle et politique

L'épiscopat se montre soumis au pouvoir royal, au début de l'époque mérovingienne. Mais conscient des missions qu'il remplit, fort d'une richesse foncière rare, il manifeste rapidement des ambitions politiques qui se concrétiseront après la chute des Carolingiens (cf. *infra* : Metz cité épiscopale et monastique).

4 - Le Déclin

La succession de Brunehaut est difficile et la royauté s'affaiblit. L'aristocratie et l'Église s'opposent au roi qui est amené à composer avec ces deux puissances en nommant des maires issus de leurs rangs, comme Arnould, issu d'une riche famille franque, évêque en 612, maire du palais.

Les rois mérovingiens deviennent des rois de parade, « les rois fainéants », et l'Austrasie s'affaiblit dans des luttes internes. Charles Martel, maire du palais, héritier de nombreuses terres, vainqueur des Arabes à Poitiers en 732, rétablit l'autorité royale. Son fils, Pépin le Bref, également maire de palais à Metz, enferme dans un monastère le dernier roi mérovingien, Childéric III, et se nomme lui-même roi en 751 ; la dynastie des Carolingiens vient de naître (Bour R. 1983).

5 - La situation de Metz à la fin de la période mérovingienne

Metz tire profit de sa situation de capitale de l'Austrasie ; dans ces temps barbares, elle bénéficie du mode de vie luxueux apporté par la reine Brunehaut, et du soutien des institutions de l'Église.

Cependant, la vie est dure pour les humbles ; le nombre d'hommes libres diminue, car les petits paysans propriétaires se donnent avec leurs terres et leurs biens à des grands propriétaires ; ceux-ci sont soit les descendants des grandes familles gallo-romaines, soit des monastères qui leur accordent en échange la protection et l'usufruit de leurs biens (Bour R. 1983).

Les Carolingiens (751-925)

Le nom de la seconde dynastie des rois francs lui vient de son représentant le plus illustre : Charlemagne. Les Carolingiens s'emparent de la royauté en 751, à la suite d'un coup d'État qui permet à Pépin le Bref d'éliminer le dernier roi mérovingien. Son fils Charlemagne unit sous son autorité la plus grande partie de l'Occident chrétien, et est couronné empereur par le pape Léon III.

1 - Une nouvelle civilisation

Après les siècles d'invasions barbares, la réorganisation du royaume franc par Pépin le Bref et Charlemagne a pour base la Chrétienté, religion commune à tout l'Occident et conduit à un exceptionnel renouveau intellectuel et artistique (Encyclopedia Universalis 1968).

A - Un Roi chrétien

Pépin le bref (714-768), ancien maire du palais, prépare son accession au trône en sollicitant l'avis du pape Zacharie en 750 et en obtenant de lui la réponse demeurée célèbre selon laquelle « devait être roi celui qui exerce la réalité du pouvoir ». Son sacre lui donne une légitimité nouvelle : celle d'être l'élu de Dieu (Encyclopedia Universalis 1968).

Profondément conscient de tenir son pouvoir de Dieu et d'avoir des responsabilités à l'égard des peuples chrétiens, Charlemagne intègre l'Église à la monarchie et la met au service de la royauté ; il en est le législateur, il prend en main son administration et va jusqu'à assumer une partie du ministère ecclésiastique en se faisant le promoteur de la vie religieuse des clercs et des fidèles. Les deux institutions, la monarchie et l'église sont juxtaposées et prêtes à s'épauler (Encyclopedia Universalis 1968).

B - L'éclosion intellectuelle

Charlemagne veut relever le niveau culturel et moral de son peuple : il lui faut un clergé instruit, par conséquent des écoles. Ces établissements sont destinés aux futurs clercs et aux futurs moines, mais ils sont également ouverts aux laïcs ; ce sont d'abord des écoles élémentaires ; et pour ceux qui cherchent plus d'instruction, certaines écoles supérieures enseignent les arts libéraux, soit le trivium (grammaire, rhétorique, dialectique) et le quadrivium (arithmétique, géométrie, astronomie, musique) qui sont considérés comme les échelons préparatoires à la théologie. Le souci essentiel du gouvernement est de trouver des maîtres capables de donner l'impulsion nécessaire au renouveau des études ; il n'y en a plus en Gaule franque, signe de la misère intellectuelle voire morale du pays ; Charlemagne fait venir des maîtres de l'étranger et constitue autour de lui « une académie de palais », où se côtoient des Italiens comme Paul Diacre, des Espagnols comme Théodulfe, des Irlandais comme Dungal, des Anglo-Saxons comme Alcuin (Encyclopedia Universalis

1968). Alcuin (732-804), considéré comme l'homme le plus savant de son temps, vient du Yorkshire ; ami de Charlemagne, il dirige la plus grande école de l'Empire carolingien : l'école palatine d'Aix la Chapelle.

Les livres se multiplient grâce au zèle des scribes qui copient des auteurs ecclésiastiques et des ouvrages latins ; cela explique le renouveau perceptible dans tous les domaines de l'activité intellectuelle du 9^{ème} siècle. On peut parler d'une véritable renaissance qui tend, non pas à un retour à l'Antiquité comme ce sera le cas au 15^{ème} siècle, mais à l'exploitation du legs antique au profit du Christianisme. Le plus fameux représentant de ce mouvement est Jean Scot, qui enseigne à l'école palatine de Charles le Chauve (823-877). Jean Scot, né en Irlande, autorité intellectuelle de premier plan, approfondit à la cour du roi ses connaissances littéraires, philosophiques, exégétiques et théologiques. On y retrouve l'empreinte des auteurs de l'Antiquité et celle des Pères de l'Eglise, proches de la pensée néoplatonicienne (Encyclopedia Universalis 1963).

Le travail des scribes assure la conservation des textes latins qui seront redécouverts par la suite.

2 - Metz

Metz n'est plus la capitale du royaume, cependant elle reste une ville importante qui, comme tout l'Empire, voit grandir l'importance du clergé et bénéficie du renouveau intellectuel.

A - Le clergé

Sous l'épiscopat de Chrodegang, évêque de Metz de 742 à 766, Metz devient chef de file en matière religieuse à l'intérieur du royaume franc ; Chrodegang, proche du roi Pépin le Bref, impose à l'Église des règles qui sont diffusées dans les conciles. Sous son épiscopat, Metz devient une véritable capitale régionale chrétienne calquée sur le modèle de Rome (Bour R. 1983).

Basiliques, chapelles et monastères se construisent.

En retour des services rendus, l'église de Metz obtient le droit d'immunité pour ses domaines, qui échappent ainsi à la justice royale ; les officiers du roi ne peuvent plus pénétrer sur les domaines de l'Église. Les impôts, amendes, droits fiscaux ne sont plus perçus par le trésor royal mais par l'évêque qui accroît ainsi sa richesse et son pouvoir temporel (Bour R. 1983).

Ainsi, il y a deux cités distinctes à Metz : la cité royale et la cité épiscopale.

B - Le renouveau intellectuel

Sous l'impulsion de Charlemagne et de ses fidèles, le palais de la Cour d'Or abrite une école ouverte aux enfants des Leudes. Ils y apprennent le latin et aussi le grec. Autour des églises et des abbayes, les clercs et les moines enseignent la lecture, l'écriture et les éléments de la religion.

Metz est le foyer littéraire et artistique le plus intense de la région. Paul Diacre réside à Metz à la fin du 8^{ème} siècle et écrit une histoire des évêques de Metz, ce qui souligne leur importance.

La ville possède en outre une remarquable école de chant ecclésiastique, vraisemblablement la première de l'Empire ; sa réputation est telle qu'on appelle le chant grégorien, le chant messin.

3 - Le déclin

L'Empire perdure jusqu'au traité de Verdun en 843, qui le divise en trois parts au bénéfice des trois petits-fils de l'Empereur. C'est une période de troubles qui s'ouvre pour la région mosellane convoitée à la fois par les Carolingiens de France et par ceux de Germanie.

En 925, Metz assiégée capitule et la Lotharingie, du nom de son souverain Lothaire, et dont Metz est la capitale, est rattachée à la Germanie. La Lotharingie donnera son nom à la Lorraine.

4 - La situation de Metz à la fin de la période carolingienne

Le partage de Verdun ouvre une période troublée durant laquelle la ville ne sait plus très bien qui est son souverain. Cette situation profite à l'évêque de Metz qui, fort de sa puissance et de ses richesses, va devenir le maître de la cité.

Metz, cité épiscopale et monastique (925-1234)

La Lotharingie sous la dépendance du roi d'Allemagne fait appel au roi de France pour se débarrasser de cette tutelle. Après bien des batailles, elle est séparée en 959 en deux parties : d'une part, la Basse-Lorraine, d'autre part la Haute-Lorraine ou Mosellane. Les territoires de Trèves, de Metz, Toul et Verdun, soumis à l'autorité de leurs évêques respectifs, restent en dehors de ce partage.

1 - La prospérité de Metz et l'essor de la bourgeoisie

Metz, abritée derrière sa muraille restaurée par l'évêque Robert, devient le chef-lieu d'un évêché puissant, qui absorbe le pays messin. C'est un centre religieux important d'une grande activité (Bour R. 1983), et Metz retrouve son rôle économique ; cela entraîne la formation d'une bourgeoisie riche qui bientôt voudra se faire entendre.

A - Un évêché puissant

Auréolés du prestige du christianisme, défenseurs de la cité et protecteurs des classes inférieures, les évêques bénéficiaient d'une situation privilégiée au sein de l'empire franc et étaient sortis très tôt du domaine religieux pour assumer des fonctions politiques. Dès le 6^{ème} siècle, le roi Chilperic reconnaissait leur puissance.

L'empereur suit l'exemple des rois carolingiens et se montre favorable à l'évêque : tous les privilèges accordés sont confirmés ; s'y ajoutent des droits nouveaux comme la juridiction criminelle, la surveillance des grandes routes, l'étalonnage des poids et mesures.

Dès le 10^{ème} siècle, le représentant du pouvoir royal cesse d'exister ; ses pouvoirs sont passés à l'évêque en possession désormais de tous les droits régaliens, de la juridiction publique, des droits de marché, et des taxes perçues sur toutes les marchandises en transit ou destinées à la ville ou au diocèse de Metz (Bour R. 1983).

La transmission des pouvoirs est symbolisée par l'acquisition du palais royal situé au Haut de Sainte-Croix. Ainsi l'évêque est un vrai prince souverain, qui a tous les pouvoirs à l'intérieur de la cité et qui légifère dans tous les domaines. Il a le pouvoir temporel.

B - L'essor religieux et intellectuel

Des églises, des chapelles, des oratoires se construisent à l'extérieur comme à l'intérieur de la ville ; on trouve huit abbayes bénédictines (cinq d'hommes, trois de femmes), des couvents d'ordres mendiants (Saint Bernard en 1153 fonde le Petit-Clairvaux), des monastères.

Prêtres, chanoines, moines et religieuses forment ainsi une véritable ville à l'intérieur de la ville. Metz est devenue une cité épiscopale et monastique, « une ville priante et sonnante ». Les splendides reliquaires des églises entraînent de nombreux

pèlerinages riches de 15 000 à 20 000 personnes venues de tous côtés et « portant la croix » (Bour R. 1983).

L'abbaye de Saint-Vincent, érigée en 968, se double d'une école célèbre. Les établissements religieux qui continuent la tradition mérovingienne et carolingienne soutiennent les écoles primaires et secondaires. La renommée de ces écoles est grande, d'autant que le reste de la région lorraine est un désert culturel. Ces écoles sont ouvertes aux futurs clercs et aux futurs moines ainsi qu'à des élèves appartenant à la bourgeoisie, à la noblesse, et aussi à quelques paysans ; les élèves qui aspirent à une science plus complète doivent la chercher à Paris.

Plusieurs écoles rabbiniques sont florissantes et entretiennent de fructueuses relations intellectuelles avec les moines de Saint-Vincent.

C - L'essor de la bourgeoisie

Carrefour fluvial et routier, disposant de belles ressources agricoles comme le blé et la vigne, Metz a en main tous les atouts pour réussir une fructueuse activité économique.

Lors des nombreux tournois qui sont la distraction favorite des Messins, les rues sont « animées et gaies, jonchées de fleurs, pleines de destriers, chevaliers, damoiseaux, valets et belles dames. Des bannières et des écussons colorés flottent aux fenêtres. Les murs sont tendus d'étoffes. Aux carrefours, on trouve des montreurs de lions, de léopards, d'ours et de sangliers ; ainsi que des acrobates, des chanteurs et de faiseurs de tours », écrit Charles Langlois dans *La société française au 13^{ème} siècle* (Bour R. 1983).

Cinq foires par an se tiennent à Metz, ainsi que trois marchés par semaine ; ce sont des centres d'attraction et d'animation pour la ville ; on y trouve quantité de marchandises : venaison, volailles, moutons, agneaux, poissons, épices, blé, vins, miel, et aussi des étoffes de laine et de toile, de la vaisselle de luxe, des pierres précieuses. Foires et marchés contribuent à faire de la ville la plus grande place bancaire de la Lorraine médiévale.

Grâce à cette activité économique, la bourgeoisie d'affaires prospère ; elle acquiert des biens fonciers et aspire à participer à l'administration de la cité.

2 - Le déclin de l'épiscopat

La longue lutte entre la Papauté et le Saint Empire romain germanique, connue sous le nom de Querelle de Investitures (1075-1122), affaiblit le pouvoir épiscopal. L'évêque est amené à fuir à plusieurs reprises. Pendant quelques années, le siège épiscopal reste vacant, et les bourgeois prennent conscience de leur pouvoir (Bour R. 1983).

Dès 1150, le maître échevin (cf. *infra*) est choisi dans la bourgeoisie, et non plus dans le milieu épiscopal. En 1207, la bourgeoisie s'empare de la justice criminelle et en délègue l'exercice à un comité de treize jurés. Ces Treize (cf. *infra*) vont devenir la plus haute autorité de l'Etat et constituer avec l'échevinat le conseil suprême de la cité. Les Treize remettent en question les privilèges de l'évêque et du clergé. L'opposition entre l'évêque et les bourgeois devient constante, et dégénère en lutte armée. En 1234, l'évêque Jean d'Apremont est battu ; il conclut la paix avec les bourgeois et reconnaît définitivement leur indépendance (Bour R. 1983).

Écarté du gouvernement de la cité, l'évêque se retire à Vic-sur-Seille et Metz.

3 - La situation de Metz à la fin de la période épiscopale et monastique

Metz sous le gouvernement de l'épiscopat a retrouvé sa richesse, son éclat et sa splendeur. Ses écoles sont célèbres. Ses marchands parcourent l'Europe. Metz est une ville renommée et respectée. La puissance de la classe bourgeoise est telle que celle-ci prend progressivement la place occupée jusque-là par le clergé et les seigneurs féodaux. L'évêque écarté du pouvoir, Metz devient une République oligarchique.

Metz : Une république oligarchique (1234-1552)

Après l'éviction de l'évêque, Metz est gouvernée par une oligarchie praticienne, issue de la bourgeoisie qui a fait fortune sous l'épiscopat et s'empare progressivement de tous les rouages du pouvoir. Ces patriciens développent un système juridique original qui va évoluer sans cesse pour s'adapter aux besoins de la classe dominante (Roemer F. 2005) ; celle-ci va accaparer tous les postes au détriment des autres classes sociales. Les troubles intérieurs à Metz, plus les luttes de territoires, ajoutés aux épreuves de la fin du 15^{ème} siècle et aux guerres de religion du 16^{ème} siècle auront raison de la République et de son indépendance.

1 - Les institutions de Metz

En l'an 1300, au moment de son apogée, Metz est une ville importante de 30 000 habitants. Riche et commerçante, elle attire de nombreux étrangers qui s'adonnent au commerce ou qui viennent se mettre militairement au service de la cité. Les habitants de Metz jouissent de statuts divers, qui ne s'accompagnent pas des mêmes avantages ni du même rôle politique ; la population est composée de bourgeois parfois désignés sous le vocable de « hommes de Metz », des gens de métier, de gens de condition servile, d'étrangers. Le clergé nombreux forme un corps à part.

La communauté urbaine appelée « le commun » dès 1215, ne comprend que les seuls bourgeois et prend en main le gouvernement de la cité, à l'exercice duquel les gens de métier ne sont pas associés. Indépendamment de cette communauté urbaine, on voit apparaître, dès la fin du 12^{ème} siècle, des associations de « grands de la ville », qui ont une vie propre et des intérêts particuliers : les paraiges.

A - Les paraiges

Les paraiges sont constitués d'anciennes et riches familles de la ville qui se regroupent dans un esprit de solidarité et de protection mutuelle. Ils se transmettent leur titre de père en fils et se regroupent par quartier au nombre de cinq : Porsailis, Outre-Seille, Jurue, Porte-Moselle et Saint-Martin.

Au départ désunis, lors des affrontements entre les différentes puissances qui entourent Metz et veulent s'en emparer, les paraiges prennent conscience de leur intérêt et s'unissent pour conquérir et se partager le pouvoir. Leur puissance est grande et ainsi ils entrent en 1250 dans le gouvernement de la cité.

Vers la fin du 14^{ème} siècle, ils se sont imposés définitivement et sont les seuls à la diriger.

Dépouillée de ses prérogatives, la vieille communauté urbaine affaiblie s'intègre dans l'organisation oligarchique et devient le sixième paraige, celui du Commun, censé représenter l'ensemble de la population qui ne fait pas partie d'un autre paraige. Dès lors, définitivement constitué avec ses six paraiges, le patriciat messin gouverne la République jusqu'à sa réunion à la France (réunion de fait et non en droit) en 1552. Les membres des paraiges s'allient par mariage entre eux ou avec les familles nobles vivant autour de Metz, ce qui permet un anoblissement progressif des

familles. Ils introduisent dans les institutions des changements importants dont ils bénéficient (Roemer F. 2007).

Les paraiges et la politique de santé

Les paraiges interviennent dans le domaine de la santé publique, c'est-à-dire la gestion des hôpitaux et des léproseries. Les maîtres de l'hôpital sont choisis parmi les membres des paraiges âgés de plus de 40 ans. Ils sont nommés pour un an et prêtent serment devant les Treize. Ils présentent les comptes devant la justice de la ville. Les magistrats accordent d'importants privilèges aux hôpitaux, en échange d'une participation financière aux charges qui incombent à la ville : ainsi les paraiges contrôlent totalement les institutions de soins (Roemer F. 2007).

B - Le maître-échevin

Le maître-échevin est le premier magistrat de la ville et apparaît comme un véritable chef d'État, il est investi des plus hautes fonctions. Ce poste est créé en 1037 ; le maître-échevin est d'abord élu à vie par l'ensemble de la population, puis à partir de 1179, sous l'autorité de l'évêque Bertram*, il est élu par un collège ecclésiastique, puis au 13^{ème} siècle, il est choisi parmi les membres des paraiges et enfin il est choisi et élu par les membres des paraiges.

Le maître-échevin participe à l'élaboration des lois de la république et veille à leur exécution. Il représente la cité et reçoit les ambassadeurs envoyés par les princes étrangers ; il déclare la guerre et conclut les traités. Il exerce des fonctions en matière de police et surveille les magistrats. Enfin il a le rôle principal dans la justice civile (Roemer F. 2007).

C - L'assemblée des Treize jurés

Les Treize existent depuis le milieu du 13^{ème} siècle. Au départ ils sont nommés par l'évêque. A partir de 1346, l'évêque vend à la ville cette fonction, et les Treize sont donc choisis par roulement parmi les paraiges.

Les attributions des Treize sont variées et sont définies tardivement par un atour* de 1537. Ils s'occupent du trésor et des impôts de la cité (la bulette*, impôt perçu sur les actes notariés, et la maltôte*, impôt sur la vente des objets de consommation) et exercent d'importantes fonctions en matière de police administrative : ils sont chargés de l'entretien des rues et des portes, de la salubrité publique, de l'hôpital de

la ville, et trois Treize sont nommés pour vérifier l'ouverture et la fermeture des portes et des grilles de la cité.

Ils sont un rouage essentiel du gouvernement ; ils ont le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire. Avec le maître-échevin, ils élaborent, publient et exécutent les lois ; ils sont les gestionnaires des finances locales et veillent à la rentrée des impôts et des amendes. Ils sont chargés de la police générale et veillent à la sûreté publique à la fois contre les attaques du dehors et du dedans. Ils sont détenteurs de la haute justice criminelle : c'est la justice souveraine de Metz (Roemer F. 2007).

D - Les Sept

Les Treize sont aidés par cinq commissions composées de sept membres et chargées chacune d'un service de la cité : les sept des paveurs, les sept du trésor, les sept de la guerre, les sept des portes et des murs, les sept de la maltôte* et de la bulette*. Ces commissions apparaissent progressivement dans la première moitié du 14^{ème} siècle. Elles sont aidées dans leur fonction par un treize. Elles sont choisies dans les paraiges et élues par eux (Roemer F. 2007).

Les institutions sont donc monopolisées progressivement par « les bonnes gens des paraiges », comme ils se surnomment eux-mêmes. Aucune charge politique n'est confiée au peuple des paroisses composé de marchands, d'artisans ou de laboureurs, alors qu'ils forment la classe de loin la plus nombreuse ; ils ont droit à la protection de la cité et peuvent être consultés, rarement, dans les cas graves comme les menaces de guerre.

Pour se protéger de toute attaque, venue soit de l'extérieur soit de l'intérieur, les paraiges, gens d'expérience, fortifient les monuments publics et leurs hôtels particuliers : ainsi le palais des Treize est construit en 1318, face à la cathédrale ; il se compose d'une tour carrée très haute, crénelée sur tous les côtés. Il est austère, comme le sont les hôtels praticiens, sévères d'aspect, mais confortables à l'intérieur.

2 - La période de prospérité

La période épiscopale avait été faste ; mais c'est dans les années suivantes, au 13^{ème} et 14^{ème} siècles que Metz est au faîte de sa vie économique, commerciale et culturelle.

A - La vie économique

La noblesse et la bourgeoisie achètent les terres du pays messin et favorisent une agriculture intensive et commerciale : céréales et vignes.

La tannerie s'installe sur les bords de la Seille. Les peaux proviennent des animaux des forêts lorraines alors très giboyeuses. La Seille compte 93 tanneurs sur ses bords, et plus d'une centaine de pelletiers dans ses environs.

Metz est considérée comme la plus ancienne et la plus importante ville du drap de la région ; ses draps sont recherchés dans tout l'Occident, et même vendus sur les marchés du Caire.

Dans la vieille ville, toujours très aristocratique, se perpétuent depuis l'époque franque les métiers d'art comme les enlumineurs, les marchands de parchemins, les armuriers (Bour R. 1983).

B - La vie commerciale

Les marchands de Metz fréquentent les foires de Champagne, celles de Francfort et aussi celles des Pays-Bas, voire celles d'Italie. Des navires venus des Pays-Bas ou d'Allemagne apportent par le Rhin et la Moselle des marchandises comme le bois, les laines, les graines. Ces navires accostent grâce à un port aménagé près du pont des grilles, appelé le Rhimport. Pour abriter les marchandises, on construit des entrepôts comme le grenier de la ville qui se trouve rue Chèvremont.

175 boulangers et 70 bouchers sont nécessaires à Metz pour nourrir la population et les visiteurs.

Metz est un centre commercial important ; elle devient donc un centre bancaire. Les premiers prêteurs d'argent sont Juifs, Lombards, Cahorciens. A la fin du 14^{ème} siècle, le commerce de l'argent est interdit aux étrangers et devient l'apanage des membres des paraiges. Ceux-ci s'appellent « changeurs » et exercent Place Saint-Louis. Ils sont nombreux, puissants, et prêtent souvent à des taux usuraires (Bour R. 1983).

C - La vie culturelle

La vie est gaie ; l'aristocratie habite de somptueux hôtels. Les fêtes sont nombreuses et on parle encore du fameux festin offert à l'empereur Charles IV en décembre 1356 où est servi un bœuf entier rôti à la broche, dans lequel se trouve un porc ; le porc contient un mouton ; le mouton une oie, l'oie une poule et la poule un œuf !

Il y a des représentations théâtrales, des tournois, des fêtes populaires. Lors de riches mariages on distribue au peuple du pain, du vin et de la viande. Les fils de

marchands forment la joyeuse Compagnie de Villefranche pour « jouer, ribauder, taverner » (Bour R. 1983).

Ces réjouissances n'empêchent pas Metz d'être un centre culturel important et de ses imprimeries sortent les premiers livres imprimés de la région. Metz est l'une des dix villes de France où se développent l'imprimerie et la typographie. Les premiers imprimeurs connus sont Jean Colini et Gérard de Villeneuve (le premier ouvrage qu'ils ont imprimé paraît en 1482). L'importance de son imprimerie fait de Metz une étape incontournable pour les Humanistes voyageant en Europe (Michaux G. 2014).

Metz est puissante, protégée par ses nouveaux remparts, agrandis et fortifiés au 13^{ème} siècle, par une artillerie efficace et par une armée permanente que sa richesse lui permet d'entretenir. Metz est toujours un évêché, elle appartient toujours au Saint Empire Romain Germanique, mais elle ne craint ni l'évêque ni l'empereur. Elle se considère comme une ville libre.

3 - Le déclin

Metz est puissante, mais au milieu du 15^{ème} siècle, elle connaît des revers qui annoncent sa décadence. Certains des problèmes qu'elle doit affronter sont propres à la structure de la république et à son environnement géographique et politique, et ses dernières épreuves viennent de la dureté des temps.

A - Les points faibles

Ce sont les corporations, les ambitions de ses voisins et les créances.

Les corporations

Elles sont nombreuses, puissantes, bien organisées et dirigées par des maîtres. Constituées par la classe des gens des métiers, marchands, artisans, commerçants, elles perçoivent les taxes d'apprentissage versées par les apprentis et les amendes qui frappent les professions ; ces sommes sont partagées en deux parts égales, l'une attribuée aux représentants des métiers, l'autre partagée entre les Treize et la ville.

Au 14^{ème} et 15^{ème} siècles, les corporations mènent plusieurs révoltes car elles veulent affirmer leur autorité et leurs droits face aux patriciens ; elles veulent fixer elles-mêmes leurs règlements, juger les différends qui peuvent naître entre les gens des métiers et percevoir l'ensemble des amendes levées sur les artisans et les commerçants. Mais les Treize et les paraiges agissent en vue de la réduction

constante de leurs droits ; les magistrats contrôlent et réglementent les techniques et les savoir-faire ; ils organisent l'activité notamment des lainiers et des drapiers. Cette classe des métiers, laborieuse, nombreuse et bien organisée est porteuse d'un esprit de révolte permanent (Roemer F. 2007).

L'exemple de 1324 le montre : les métiers chassent le maître-échevin, s'emparent du gouvernement de la ville et pillent les riches maisons des membres des paraiges qui ont fui. Ceux-ci attaquent la ville ; une amnistie est trouvée et le gouvernement est rétabli dans ses droits (Bour R. 1983).

Les ambitions de ses voisins

Les terres de Metz sont enchevêtrées avec les terres de l'Eglise, de l'archevêché de Trèves, sa puissante voisine, et avec celles des possessions lorraines, barroises, luxembourgeoises et autres. Cela est source de nombreux conflits, qui se règlent habituellement lors de conférences prévues à cet effet.

Mais les réelles menaces viennent des ducs de Lorraine, des comtes de Bar et de ceux du Luxembourg ; en 1477, quand le duc de Lorraine René II devient aussi duc de Bar, il menace les évêchés ; Metz vit un conflit de frontières et un état de guerre permanent (Roemer F. 2007).

Les créances

Ces territoires ont emprunté des sommes importantes à Metz la riche, et aimeraient pouvoir ne pas les rembourser : ils affaiblissent la ville.

B - Les épreuves de la fin du 15^{ème} siècle

La fin du 15^{ème} siècle est dure pour tous les pays : épidémies, révoltes et guerres de religions. De plus Metz souffre de son environnement politique et commercial et du déclin de sa classe dominante.

La peste et les maladies contagieuses

La peste décime les populations aux 15^{ème} et 16^{ème} siècles. On diagnostique également des épidémies de typhus ou de dysenterie. Ces épidémies s'accompagnent de désorganisations des villes et des campagnes, donc de famine.

Les révoltes des gens du métier

Elles deviennent fréquentes et affaiblissent le gouvernement ; c'est le temps des « Grandes Jacqueries ».

L'affaiblissement de l'activité économique

Metz perd peu à peu ses fonctions de ville étape pour les marchands, à cause entre autres de la guerre de Cent Ans et de l'utilisation d'autres voies navigables comme celle de la Meuse ; les courants commerciaux évitent Metz. En 1529, les magistrats se plaignent d'être « la moins marchande des villes et des cités du Saint Empire » (Bour R. 1983).

Les menaces extérieures

Metz est l'enjeu d'une compétition serrée entre les ducs de Lorraine, les ducs de Bourgogne, l'Empereur et le roi de France ; cela conforte les bandes de brigands organisés qui tiennent les chemins, pillent, brûlent et rançonnent le pays messin ; cela désorganise l'activité de la ville et Metz paye fort cher pour se débarrasser des « détrousseurs » (Bour R. 1983).

La décadence des paraiges

Élitistes, ils refusent la présence dans leurs rangs des grands banquiers et des grands commerçants ; leur nombre va diminuant et ils ne sont plus capables de remplir les offices qu'ils se sont arrogés : ainsi au 16^{ème} siècle les Treize ne sont plus que quatre ; et de plus, ils ne sont plus « les bonnes gens des paraiges » et se laissent acheter par les puissances étrangères en acceptant des pensions et des avantages soit de l'Empereur soit du roi de France (Bour R. 1983).

Les nouvelles doctrines religieuses

Elles divisent la ville en deux partis opposés : les Catholiques et les Protestants. C'est la première des causes de la fin de la République.

Metz, foyer intellectuel, est sensible à l'Humanisme. Corneille Agrippa (cf. Les médecins stipendiés), alchimiste, savant, philosophe, historien, est engagé par la ville comme avocat et orateur public en 1518 ; c'est lui qui fait le lien entre Humanisme et Réforme ; la bourgeoisie cultivée et le « prolétariat » contestataire sont sensibles aux nouvelles idées ; la Réforme est bien accueillie. Rabelais, indésirable ailleurs, se réfugie à Metz. Corneille Agrippa s'entoure d'amis cultivés et fait venir de France et de Suisse des prédicateurs ; un réformé, Gaspard de Heu, est maître-échevin en 1542 ; grâce à son appui, Guillaume Farel fonde l'Église protestante de Metz (Roemer F. 2007).

En 1543, le nouveau maître-échevin, Nicolas de Raigecour, fait appel au très catholique empereur Charles Quint pour bannir les réformés. Les bannis s'allient à la ligue des princes protestants de Smalkalde et font appel au roi de France Henri II ; en échange de son aide militaire, les princes luthériens lui donnent les trois évêchés : Metz, Toul et Verdun, villes qui présentent un intérêt stratégique évident.

Henri II fait une entrée triomphale à Metz par la porte Serpenoise le 18 avril 1552, et laisse en ville une forte garnison (Bour R. 1983).

La protection française (1552-1648)

Appelé pour porter secours à Metz, Henri II s'engage à respecter les privilèges de la cité. Mais, dans les faits, la France installe progressivement ses institutions. Metz est une ville de garnison, placée sous l'autorité du Gouverneur.

1 - Le siège de Metz

A - La préparation de la défense de Metz

Dès l'occupation de Metz par le roi de France, Charles Quint prépare ses troupes à reprendre la ville. François de Guise (1519-1563), issu de la branche cadette de la maison de Lorraine, est chargé de défendre Metz. Il se prépare à une rude attaque de la part de l'armée espagnole aguerrie, forte de 50 000 Impériaux, armée de 100 à 150 canons et bien équipée (Roemer F. 2007). François de Guise considère que la ville n'est pas en état de soutenir un siège avec ses vieilles murailles mal entretenues et ses moyens de défense inadaptés au 16^{ème} siècle (Michaux G. 2014). Le duc n'a pas de scrupules : il dégage les abords de la ville en détruisant des faubourgs, pour creuser un large fossé et élever une muraille de terre sur laquelle sont placés poudre et boulets. Il rase tout ce qui peut gêner la défense, soit une quarantaine d'édifices, couvents, prieurés, chapelles, églises paroissiales, abbayes comme celles, prestigieuses, de Saint-Clément et de Saint-Arnould. Sous sa direction exigeante, toute la population valide de Metz, quelle que soit sa condition et son sexe participe à l'effort de guerre (Bour R. 1983). Le duc de Guise réunit les provisions en vue d'un siège qui peut s'avérer long (Michaux G. 2014), et fait acheter toutes les récoltes des pays autour de Metz, qu'il stocke, en parti dans le grenier de Chèvremont.

B - Le siège

Le siège de Metz par les troupes de Charles Quint débute le 19 octobre 1552 ; il est impitoyable. L'armée espagnole est dix fois plus nombreuse que celle des assiégés. Ambroise Paré, chirurgien du roi Henri II, puis des rois François II, Charles IX, et Henri III, quitte Paris pour rejoindre Metz. Il traverse de nuit, le 8 décembre 1552, les lignes de l'armée de Charles Quint au risque d'être découvert et exécuté ; il est accompagné de son apothicaire et d'un cheval qui porte de nombreux remèdes. Metz compte des blessés en grand nombre et en grand danger de mourir faute de soins appropriés. Il est accueilli par des cris de joie et son arrivée redonne le moral aux troupes qui défendent Metz. Il organise les lits des hôpitaux, opère les blessés et va sur le champ de bataille panser les soldats. Ambroise Paré décrit le siège dans son journal et rend hommage au courage et à la résolution des assiégés.

C - La défaite de Charles Quint

Charles Quint perd Metz malgré sa supériorité numérique, car son armée est mal ravitaillée et désunie ; elle est victime des fortes pluies d'octobre et du froid précoce du mois de novembre ; les épidémies font des ravages : on pense à la peste, au typhus et à la dysenterie ; de plus, l'armée impériale est mal logée dans des tentes humides et surpeuplées ; grâce à la prévoyance Du Duc de Guise, les vivres sont engrangés à Metz et les assaillants ont faim ; l'argent manque, et les soldes ne sont plus versées ; les blessés sont nombreux et leurs plaies se gangrènent ; plus de 200 soldats meurent par jour dans la boue des baraquements. Les Espagnols sont démoralisés et désertent. Charles Quint lève le siège en janvier 1553. Sa défaite signe l'entrée de Metz dans l'unité française (Bour R. 1983).

2 - L'installation des institutions françaises

Elle se fait rapidement :

- tout d'abord, dès le lendemain du siège, l'évêque est rétabli dans les droits qu'il a perdus depuis l'avènement de la République oligarchique ; c'est une véritable révolution, et le début de la fin pour cette république déjà très affaiblie ;
- aussitôt, l'évêque impose l'entrée de petits bourgeois dans les différentes magistratures. C'est entre les mains de l'évêque que le maître-échevin et les Treize prêtent serment d'obéissance et de fidélité ;

- Metz est devenue une ville frontière ; elle abrite une forte garnison. Le gouverneur militaire est le représentant du roi de France ; il devient celui qui détient réellement le pouvoir et il intervient dans les affaires intérieures de la cité en désignant au nom du roi le maître-échevin et les Treize (Bour R. 1983).

3 - Le gouverneur

Metz est isolée au-delà des limites du royaume ; c'est une ville frontière qui demande la présence d'une forte garnison, peut-être la plus importante du royaume. Le Gouverneur, nommé par le roi, a de nombreuses attributions.

Il fait construire une citadelle à l'emplacement de l'actuelle Esplanade. C'est un signe de sa puissance, car cette construction entraîne la destruction des vieux et riches quartiers de Metz. Le Gouverneur a les attributions militaires traditionnelles, c'est-à-dire exercer le commandement en temps de paix comme en temps de guerre, prendre toutes les mesures pour la conservation de la place, assurer l'existence des soldats et les faire vivre en bonne intelligence avec les habitants de la cité. Mais, en plus, le gouverneur est lieutenant du roi : il est le défenseur naturel des habitants, non seulement dans leur vie et dans leur biens mais aussi dans leurs droits (Bour R. 1983).

Metz n'est plus une république indépendante ; elle est française de fait et soumise aux lois françaises, même si elle ne le devient de droit qu'en 1648 par le traité de Westphalie qui met fin de la guerre de trente ans.

Anuce Foës vit à cette période charnière, qui voit la fin de la vieille république oligarchique indépendante de fait depuis le Moyen Âge, et l'entrée de Metz dans le royaume de France. Signe des temps qui changent, Foës, jeune médecin, a prêté serment à la ville, alors que son fils, médecin comme lui, prête serment au roi.

L'histoire compliquée de Metz a conduit la ville à développer des institutions originales, voulues par les Évêques et consolidées par la République, dont Anuce Foës bénéficie : l'instruction a été favorisée dans des temps ailleurs barbares, et des écoles ont été accueillantes aux enfants de condition modeste, cela ouvre à notre médecin les portes de l'Université donc de sa brillante carrière. La politique généreuse d'hygiène et de soins, financée par la ville, lui confère le poste de médecin stipendié. La tradition d'accueil de la ville fait que Metz reçoit les

Humanistes indésirables ailleurs ; elle est un foyer intellectuel avec orateurs et imprimeries.

Anuce Foës vit à Metz dans cette période de rupture entre République et Royauté, entre indépendance et soumission, entre le Saint Empire et le royaume de France, dans un siècle qui est lui-même se cherche, entre Moyen Âge et temps modernes.

Chapitre 2 : Les soins à Metz au XVI^{ème} siècle : l'exemple de l'hôpital Saint-Nicolas

Anuce Foës a exercé à l'hôpital Saint-Nicolas, le plus ancien et le plus connu de Metz qui, à ce titre, peut être retenu comme exemple des soins donnés dans cette ville à cette époque. Nous en rappelons tout d'abord l'histoire qui s'inscrit logiquement dans celle de Metz, nous présentons ensuite les personnes qui y sont accueillies ainsi que les soignants qui y exercent ; nous exposons enfin le fonctionnement, les ressources et la gestion de cet établissement.

1 - L'historique

Quand l'Empire Romain disparaît, l'Eglise prend en charge l'aide aux plus démunis. Les conciles rappellent régulièrement au clergé ses devoirs vis-à-vis des déshérités, et progressivement des structures se mettent en place avec une double vocation d'assistance et de soins. Aux abords des villes, se trouvent dans un premier temps des refuges pour les étrangers de passage, appelés « *xénodochium** » ; puis on accole à ces refuges des salles de soins appelées « *nosoconium** ».

Au 8^{ème} siècle, l'évêque Chrodegang, selon le règlement qu'il a lui-même établi pour la Chrétienté (cf. *supra* : Metz sous les Carolingiens), met à disposition, à côté des églises, un lieu où les pauvres de la ville peuvent être hébergés, nourris, et si nécessaire soignés.

C'est probablement au 9^{ème} siècle que l'hospice Saint-Nicolas s'installe dans une demeure bourgeoise dans le quartier du Neufbourg, hors de l'enceinte de la ville (une bulle du pape Innocent III au 12^{ème} siècle, mentionne cet établissement ancien, (Michaux G. 2013). Cet édifice a son cimetière et son église. L'emplacement est judicieux ; il y a de l'air et de la lumière, propices à l'hygiène des lieux. Le bâtiment est situé à côté de la Seille : ainsi le ravitaillement se fait facilement par bateaux ; l'eau est en suffisance pour faire les nombreuses lessives (Lazare J. 2005).

A partir de 1234, quand Metz devient une république oligarchique (cf. *supra* Metz : une république oligarchique), le patriarcat messin prend le contrôle de l'établissement qui devient totalement laïc ; il ne reste à l'évêque que le soin de donner les bénédictions, de nommer les chapelains, de veiller à l'exercice du culte et à l'administration des sacrements.

En 1358, l'élargissement de l'enceinte de Metz enferme l'hospice dans la ville, réduisant ainsi l'espace, l'air et la lumière nécessaires aux malades.

Metz est devenue une ville importante : au moment de son apogée sous le gouvernement oligarchique, elle compte environ 30 000 habitants, ce qui est beaucoup pour une ville du 14^{ème} siècle ; les besoins de la population sont immenses. L'hôpital est agrandi par un nouvel édifice accolé au premier ; les deux bâtiments sont réunis au 16^{ème} siècle (Lazare J. 2005).

Puis, des bâtiments destinés aux malades atteints par les épidémies et situés à l'extérieur de la ville par peur de la contagion s'y ajoutent : deux ladreries situées en dehors de Metz, celle de Bordes et celle de Saint-Ladre, créées par l'hôpital et gérées par lui. Ce sont des annexes réservées aux lépreux (Michaux G. 2013).

De même, lors de la peste de 1481, une ferme de l'île Chambièrre, appelée la Cour aux Gelines, située sur le bord d'un bras de la Moselle, est transformée en maison de soins et d'isolement ; elle dépend également de l'hôpital qui envoie remèdes et nourriture par le service d'un batelier qui transporte aussi les malades. Pendant la guerre de Trente ans, les locaux sont agrandis : on y soigne les nombreux blessés ; la Cour aux Gelines devient ainsi le premier hôpital militaire de Metz.

2 - Les personnes accueillies

L'œuvre charitable de Saint-Nicolas bénéficie à toutes les populations déshéritées sans distinction de sexe, d'âge ou de citoyenneté. Ainsi sont accueillis (Michaux G. 2013) :

- les étrangers de passage à Metz, indigents, malades ou mourants, voyageurs ou pèlerins ;
- les pauvres et les malades de la cité ;
- les gisants, c'est à dire les grands malades alités, sans famille pour les soigner ;
- les handicapés, infirmes, ou malades mentaux ;
- les femmes enceintes délaissées ;
- les enfants orphelins ou abandonnés qui sont proposés à l'adoption ; s'ils ne sont pas recueillis dans une famille, ils sont éduqués sur place ; puis les garçons sont mis en apprentissage chez des particuliers et les filles sont mariées ;
- les blessés et les malades des troupes guerroyant ou passant par la région ; ainsi, quand Charles Le Téméraire trouve la mort sous les murs de Nancy en 1477, 150 voire 300 Bourguignons blessés demandent asile à Metz et trouvent refuge et

secours à Saint-Nicolas. De même pendant le siège de Metz en 1552, Saint-Nicolas devient l'hôpital des troupes du Duc de Guise comme il devient celui des soldats blessés de Charles Quint (Lazare J. 2005) ;

- les malades atteints de la syphilis lors de l'épidémie de 1497.

Seuls les Juifs ne sont pas acceptés, ce qui est à l'origine de la création en 1641 de l'hôpital juif de Metz. Depuis la disparition de Saint Nicolas en 1986, c'est le plus ancien établissement d'assistance publique de Metz (Michaux G. 2013).

3 - Les soignants

Pour soigner les malades, nous trouvons :

- les médecins stipendiés de la ville : ce sont des universitaires regroupés en confrérie, auxquels nous consacrons un chapitre ;
- les barbiers-chirurgiens : ce sont des artisans issus du compagnonnage regroupés en corporation (cf. les barbiers-chirurgiens) ; ils exercent sous l'autorité des médecins qui « ne touchent pas au sang » et à qui l'exercice de la chirurgie est interdit ; c'est à eux que sont dévolus :
 - les saignées ;
 - les actes de chirurgie comme la traumatologie : ils réduisent fractures et luxations ;
 - l'urologie : ils opèrent la maladie de la pierre ;
 - l'appareillage des hernies ;
 - les soins dentaires ;
 - l'incision des abcès ;
 - la pose des ventouses ;
 - la cautérisation des plaies, etc.

Les barbiers-chirurgiens prêtent serment devant les Treize (cf. Metz ; une république oligarchique) et s'engagent à dénoncer tous coups et toutes blessures suspects (Michaux G. 1993).

- les apothicaires : contrairement aux médecins de l'hôpital qui vivent dans la ville et ont une clientèle privée, ils exercent sur place, à deux, à temps plein, chacun recevant environ quarante livres par an.

Ils voyagent à tour de rôle et visitent les foires dans l'Europe entière, notamment à Francfort, Lyon, Anvers, afin d'acquérir de nouvelles connaissances et de nouveaux remèdes ; la ville leur fournit attelage et serviteurs.

Les remèdes sont gratuits pour les pauvres ; mais la cité a créé la boutique de l'apothicaire pour s'assurer un revenu sur les ventes destinées à une clientèle de nobles, de bourgeois, d'artisans soignés à domicile, et aussi un revenu sur les ventes aux médecins, militaires, abbayes qui achètent pour leur propre infirmerie.

- les convers et les converses*, religieux qui assument les tâches des aides-soignants d'aujourd'hui.
- des dames charitables de la « bonne société »

4 - Le fonctionnement

Il concerne en particulier l'hébergement, les repas et les pensionnaires.

A - L'hébergement

Les hommes, les femmes, les enfants sont dans des quartiers séparés. Dans les dortoirs, les lits sont côte à côte le long des murs ; ils ont des draps, des couvertures, des oreillers ; il y a une huche devant chaque lit pour ranger les vêtements ; les gisants ont des lits munis de rideaux. Les dortoirs sont ouverts sur la chapelle afin que chacun puisse entendre les offices. Les pensionnaires valides aident à la bonne marche de l'hôpital ; les hommes s'occupent de l'entretien des locaux et du jardin, les femmes s'occupent du linge à repriser et à laver (Michaux G. 2013).

B - Les repas

Ils sont pris en commun dans la grande salle et sont bons, variés, abondants : il y a des potages, de la viande, du poisson le vendredi et les dimanches de Carême, du pain, du vin ; les malades peuvent demander en plus du repas proposé, du sucre en tablette (considéré alors comme un médicament), du fromage, du lait, des œufs, du pain d'épice. Les femmes enceintes et les malades alités ont un régime adapté à leur état (Michaux G. 2013).

C - Les pensionnaires

Aux personnes accueillies (cf. *supra*) s'ajoutent des pensionnaires payants, appelés prébendiers* : ils sont nourris, blanchis, chauffés, logés par chambre de deux, séparés des malades. Il y a également des demi-prébendiers qui ne logent pas à

l'hôpital mais qui y prennent leurs repas. Ce statut avantageux de prébendes* est accordé par la ville gratuitement à ceux qu'elle veut récompenser ; cela entraîne de nombreux abus (Michaux G. 2013).

En plus du personnel médical, il y a les gestionnaires de l'hôpital et du personnel d'entretien pour les cuisines, les locaux, les jardins.

L'assistance spirituelle est assurée par les chapelains qui sont en grand nombre.

5 - Les ressources

Les ressources de l'hôpital ont des origines multiples, qui s'expliquent par l'histoire compliquée qui existe entre l'Evêque et les bourgeois de la cité (cf. Metz, une république oligarchique).

A - Origines

Les ressources de l'hôpital proviennent :

- de l'Évêque qui attribue à l'hospice les produits des quêtes paroissiales du lundi auxquelles s'ajoutent de nombreux dons de particuliers ;
- de la ville qui accorde des subventions grâce à l'impôt ;
- des nombreuses terres, des fermes, des moulins sur la Moselle et sur la Seille, des immeubles, des maisons, des échoppes que possède Saint-Nicolas ;
- de nombreux droits, comme celui de la fabrication exclusive de la cervoise et de l'hydromel, ou le « tonlieu du franc métier », un impôt indirect levé pendant les foires. L'hôpital a le droit de vendanger à volonté, de vendre des chandelles. Il bénéficie des biens confisqués ;
- des bénéfices de la boutique de l'apothicaire ;
- des dons versés par les prébendiers, qui de plus lèguent souvent leurs biens à l'hôpital.
- d'un impôt original qui date de 1220. L'hôpital hérite du « meilleur habit des morts ». La vente de ces vêtements, parfois richement brodés d'or, assure un revenu qui doit servir à la construction et à l'entretien des ponts ; le pont des Morts doit son nom à cet impôt (Michaux G. 2013).

B - Gestion

Ces ressources sont gérées par le gouvernement des paroisses ; le maître de l'hôpital est élu parmi ses membres et nommé par le gouverneur ; il est assisté par des administrateurs. Ainsi, l'hôpital fonctionne comme une véritable entreprise sous le contrôle de ses administrateurs qui rendent des comptes à la cité. Ils gèrent l'hôpital et également les biens appartenant à l'hôpital ; nous avons vu que ces biens sont multiples et de toute sorte.

Par ailleurs, ils rétribuent un personnel nombreux employé soit à l'hôpital, soit à l'entretien des domaines et des propriétés : filles de salle, cuisiniers, portiers, hommes de peine, mais aussi bouchers, boulangers, épiciers, charretiers, journaliers des villes et des jardins (Lazare J. 2005).

L'hôpital est appuyé par la cité ; mais la cité dans les périodes de crise lui emprunte de fortes sommes, ce qui affaiblit les finances, d'autant que se surajoutent les guerres, les pillages, les passages de troupes et les épidémies qui en découlent. Ainsi, quand Metz entre dans le royaume de France, elle devient une importante ville de garnison (cf. Metz ; la protection française) ; de nombreux soldats doivent être soignés et de nombreux nourrissons abandonnés sont recueillis, nourris par des nourrices rétribuées et ensuite élevés à l'hôpital. Saint-Nicolas entre dans une période de crise.

6 - Conclusion

Dans la conception des soins à Metz au XVI^{ème} siècle on constate que les nobles, les bourgeois, les artisans sont soignés chez eux, à leur frais par les médecins parfois stipendiés (qui ont droit à une clientèle privée), et par les barbiers-chirurgiens ; de même ils achètent leurs remèdes dans les boutiques des apothicaires. Les citoyens aisés assument leurs dépenses de santé, alors que les pauvres et les déshérités sont pris en charge par la ville qui par ailleurs assure la protection sanitaire de la cité.

A une époque où l'exorcisme, la prière, les pèlerinages sont utilisés pour la guérison des malades, les soins donnés à Saint-Nicolas nous semblent sérieux et de bon sens dans un siècle troublé et en pleine mutation. Les médecins stipendiés sont les meilleurs de leur profession (cf. Les Médecins stipendiés). L'hôpital assure à ses pensionnaires un abri décent, de bonnes conditions d'hygiène (deux bains par semaine), et une bonne nourriture ; et cela est suffisant pour soigner les miséreux

couverts de vermine, les vieillards dénutris, les enfants rachitiques (Michaux G. 2013).

Finalement, cet établissement à vocation religieuse, qui attire des dons, des legs importants et le dévouement de personnes charitables souvent de bonne condition, est géré de façon totalement laïque et indépendante par la cité ; c'est une incontestable réussite, un havre de compassion, de paix et d'espoir dans un siècle marqué encore par la barbarie.

Certaines de ses réalisations pourraient être retenues aujourd'hui pour le bien de tous.

Chapitre 3 - Les médecins stipendiés

A l'origine le terme médecin stipendié, du latin « *stipendiare* », qui touche une solde, veut dire « médecin payé par un prince ou une municipalité » (Grignon G. 1993).

Nous étudions dans un premier temps les missions dont est chargé le médecin stipendié et pour lesquelles il est rétribué, puis sa formation et enfin nous citons des médecins stipendiés célèbres restés dans l'histoire.

1 - Le travail d'un médecin stipendié

Le médecin stipendié est chargé de différentes missions ; il a des obligations et bénéficie de privilèges.

A - Les missions

Les honoraires du médecin stipendié lui sont versés par la ville ; on les appelle du nom latin « *stipendium* » ; en échange le médecin doit remplir les charges suivantes :

- il soigne les pauvres chez eux, il les visite régulièrement ;
- deux fois par semaine, plus si nécessaire, il se rend à l'hôpital pour examiner les malades hospitalisés qui ont besoin de ses soins et les « gisants » ;
- il est également chargé de la prévention et de l'organisation des secours en cas d'épidémie ;
- il est chargé des léproseries ;
- il surveille l'hygiène publique et il inspecte les étuves et les lupanars de la rue des « bordaux » (Michaux G. 2013). La syphilis se propage en Europe à partir de Barcelone touchée en 1493. Elle est apportée en France par les soldats français qui ont participé aux campagnes d'Italie, et en Lorraine par les soldats Bourguignons au début du 16^{ème} siècle. La syphilis se propage rapidement et fait des ravages. Le caractère transmissible de l'affection par contact sexuel est reconnu au milieu du siècle ; et cela entraîne rapidement des mesures à l'encontre des sujets suspects. En Lorraine, contrairement à ce qui se passe dans le reste de la France, notamment à Paris, la syphilis est traitée comme les autres maladies et les malades sont admis et soignés à l'hôpital Saint-Nicolas par le médecin stipendié (Grignon G. 1993).
- il donne son avis sur la validation des nouveaux médecins, chirurgiens, et sur les nouveaux traitements.

B - Les obligations

Le médecin stipendié est à la disposition de la cité, cela entraîne des contraintes :

- il ne peut pas s'absenter plus de deux jours sans autorisation spéciale ;
- Il s'engage par serment devant le maître échevin à déclarer toutes les maladies contagieuses comme la lèpre et la syphilis et à dénoncer les blessures suspectes, afin de démasquer les malfaiteurs (Grignon G. 1993). Nous connaissons la position ferme d'Hippocrate sur le secret médical, et ces dénonciations faites par des médecins troublent nos consciences d'aujourd'hui. Mais c'est ainsi que fonctionne le système de soins à Metz au 16^{ème} siècle : le médecin stipendié est considéré comme étant une sentinelle veillant sur la santé de la ville.

C - Le médecin stipendié a aussi des privilèges

Il bénéficie d'avantages, qui sont :

- son salaire est fixe, réputé confortable ; il peut augmenter ses revenus par les honoraires versés par la clientèle privée à laquelle il a droit ;
- il est exempté de corvées comme la « taille », ou la garde aux portes de la ville ;
- il est connu et jouit d'un grand prestige. Sa réputation est telle qu'il peut être nommé « Orateur de la cité », c'est-à-dire ambassadeur.

Quand l'Empereur Sigismond, en 1436, prend un décret qui oblige chaque ville de l'Empire à avoir un médecin payé sur les biens de l'Eglise pour visiter les indigents malades ou blessés, on pense qu'il prend exemple sur Metz où les médecins stipendiés existent déjà depuis plusieurs dizaines d'années (Grignon G. 1993).

2 - La formation d'un médecin stipendié

Le médecin stipendié a fait de bonnes études ; c'est un médecin reconnu ; c'est également un érudit et un grand voyageur.

A - Le médecin stipendié est un clerc

Il a fait des études universitaires ; il fait partie d'une confrérie.

Il étudie la médecine à la faculté, une faculté étrangère réputée comme celle de Bologne, Padoue ou Palerme. En France, les plus connues sont celles de Paris ou de Montpellier. En Lorraine, la première faculté de médecine est créée en 1592 à Pont-à-Mousson, grâce à la détermination du duc de Lorraine, qui veut lutter contre les guérisseurs et les charlatans (cf. Les Universités).

B - Le médecin stipendié est un érudit

Outre ses connaissances médicales approfondies, il peut être aussi mathématicien, naturaliste, chimiste (une chimie teintée d'alchimie), astronome, mais surtout anatomiste et botaniste, disciplines à la pointe de la recherche médicale de cette période. Il peut aussi être juriste, théologien, écrivain, moine (Lazare J. 2005).

C'est souvent un humaniste comme Rabelais (voir *infra* les médecins stipendiés célèbres). Nombre de médecins stipendiés sont proches des idées de la Réforme.

C - Le médecin stipendié voyage de ville en ville

Il s'arrête là où on l'accepte et là où il peut approfondir son savoir médical et ses connaissances dans tous les domaines. Son séjour dans une ville est généralement court, ce qui n'est pas pour plaire à ses malades.

3 - Les médecins stipendiés célèbres

Plusieurs de ces médecins sont restés dans les mémoires.

Le plus célèbre est François Rabelais (1494-1553) ; c'est le parfait exemple du médecin stipendié, aventureux, audacieux, en marge des différents systèmes traditionnels, suspecté par la Sorbonne, à l'écoute des idées de la Réforme tout en restant catholique, reconnu pour ses nombreux talents, grand voyageur, admirateur d'Érasme. Il est par ailleurs l'un des plus grands écrivains français, qui a laissé une œuvre profondément originale.

Sa vie mouvementée témoigne de son esprit ouvert et curieux de tout :

- jeune, il est moine et spécialiste des langues anciennes dont l'hébreu ;
- puis il étudie la médecine dans les universités de Poitiers, Bordeaux, Toulouse. C'est un grand botaniste. Il n'hésite pas à pratiquer des dissections à Montpellier et devient un anatomiste reconnu. Il invente des instruments de chirurgie ;
- bachelier en médecine, il donne des cours à Montpellier sur les *Aphorismes* d'Hippocrate qu'il a traduit, et sur Galien ;
- il soigne les goutteux par des sudations et d'abondantes boissons ; il se spécialise dans le traitement de la syphilis qu'il traite par la sudation et la diète. Il prône une médecine naturelle ; adepte de la diététique, il préconise des cures de raisin qui se révèlent bénéfiques ;
- il exerce de nombreux métiers dont celui d'imprimeur, beau métier de la Renaissance ;

- finalement il régularise sa situation. Il présente sa thèse, en 1537, à l'âge de 43 ans, à Montpellier, sur les *Aphorismes* ou, selon d'autres auteurs sur les *Pronostics* d'Hippocrate. Il va à Rome avec son protecteur le cardinal du Bellay, et sollicite et obtient une bulle pontificale de Paul III l'absolvant d'avoir, comme prêtre en rupture de son couvent, pratiqué la médecine sans autorisation ;
- il poursuit son exercice et son enseignement de ville en ville. Il continue également d'écrire et, inquiété par la Sorbonne, se réfugie à Metz où il devient médecin stipendié de Pâques 1546 à juin 1547. Il prescrit aux Messins pour leur plus grand bien la cure de raisins. Il lutte contre la peste par des mesures d'hygiène en faisant enlever les immondices des rues. Il y aurait écrit le « Quart livre de Pantagruel » où il reprend le légendaire Graouilly de Metz (Grignon G. 1993).

Si Rabelais laisse une œuvre littéraire universellement reconnue, on ne doit pas oublier qu'il est l'un des meilleurs médecins de son siècle et l'un des plus novateurs.

Il y a bien sûr Anuce Foës, le sujet de notre thèse, à qui nous réservons un chapitre ; nous remarquons à quel point sa vie est différente de celle de Rabelais.

Gonthier d'Andernach (1487-1574) est traducteur, humaniste, anatomiste, docteur et médecin de la peste. D'abord professeur de grec, il vient à Paris, en 1526, faire ses études de médecine. Jean Fernel est son condisciple. Il devient le médecin personnel de François I^{er} et professeur à la faculté où il est considéré comme le restaurateur de l'anatomie. Vésale, Michel Servet, Jean Sylvius sont ses élèves. Il doit s'exiler en raison de ses convictions religieuses, d'abord à Metz puis à Strasbourg où il demeure jusqu'à sa mort. Dans ces deux villes, il exerce comme stipendié. Fervent partisan de Galien, il reconnaît, à la fin de sa vie, la valeur des théories de Paracelse. Sa grande connaissance du grec et du latin lui permet de lire dans le texte les grands maîtres de la médecine et de les traduire. Il publie un traité de « l'anatomie du corps humain » (Grignon G. 1993). Il rencontre la peste à Paris, Metz et Strasbourg. Il acquiert une profonde connaissance de cette maladie et lui consacre plusieurs traités qui font autorité (cf. la Peste).

Dupont de Nied publie un traité sur la suette en 1549 (Grignon G. 1993).

François du Temple est prêtre, docteur en médecine, et aussi paradoxalement chirurgien. Il est expert en agriculture et en mécanique (Michaux G. 2013).

André Laguna, médecin espagnol, spécialiste des langues orientales accompagne Charles Quint à Metz en 1540. Il reste dans la ville comme médecin stipendié et peut-être aussi comme espion de son maître.

Il y a eu bien d'autres médecins stipendiés à Metz comme peut-être le fameux **Henri Corneille Agrippa** (1486-1535). Il réside à Metz en 1518, mais semble surtout intéressé par le droit. Nous le citons car c'est un des personnages marquants de la Renaissance ; il a étudié le droit, la médecine, les lettres classiques, la théologie, la philosophie, l'exégèse et aussi la Kabbale chrétienne, l'astrologie, la magie. Il est médecin en 1524 de Marguerite de Navarre, sœur de François 1^{er}, puis celui de la Reine-mère Louise de Savoie. En 1530, il est au service de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. C'est un grand voyageur, il est difficile à suivre ; sa pensée livrée dans de nombreux écrits est elle aussi très éclectique. Rabelais se moque de lui dans son Pantagruel (Grignon G. 1993).

Le docteur **Ladoucette**, ancien chirurgien-major, a été en 1789 le dernier médecin stipendié de Metz (Grignon G. 1993).

4 - Conclusion

On ne sait pas avec exactitude comment les médecins sont formés en Lorraine avant le 16^{ème} siècle. Quelques moines ont des connaissances médicales grâce à leur lectures et à leurs voyages. Des charlatans et des guérisseurs peuvent s'attribuer le titre de médecin sans avoir à le justifier.

L'exemple des difficultés rencontrées lors de la création de la faculté de médecine de Pont-à-Mousson, qui jouit pourtant du soutien du duc de Lorraine, montre à quelles obstacles se heurtent les hommes de science.

Dans un siècle où règnent encore l'ignorance, la superstition et la magie, Metz choisit pour ses pauvres et ses nécessiteux des médecins hautement qualifiés, que les cours royales ou impériales aimeraient attirer ; cela aussi, aujourd'hui encore doit être soumis à notre réflexion.

Chapitre 4 : Anuce FOES, sa vie, son œuvre

Anuce Foës ou Anucet Foës ou encore Foësius de son nom latin, est l'un des hommes célèbres de Metz. Un médaillon en marbre blanc qui le représente orne, aujourd'hui encore, le grand salon de l'hôtel de ville (Jouffroy C. 2005). Une rue de Metz porte son nom. Son effigie figure sur le cachet de la société des Sciences médicales de la Moselle (Grignon G. 1993).

Anuce Foës est resté dans les mémoires pour plusieurs raisons : d'abord il est médecin stipendié dans sa ville natale, médecin compétent, aimé de ses patients, surnommé « le médecin des pauvres » ; puis il se fait connaître par la parution d'une Pharmacopée ; et enfin la traduction commentée des oeuvres du grand médecin de l'antiquité Hippocrate lui apporte une consécration européenne.

Nous détaillons sa vie, puis nous parlons de son engagement en tant que spécialiste d'Hippocrate et en tant que médecin stipendié de la ville de Metz.

1 - Sa vie (1528-1595)

Sa vie est bien remplie ; pourtant elle se déroule uniquement à Metz, à l'exception des huit années décisives pour la suite de sa carrière qu'il passe à Paris pour ses études.

A - Sa famille et son enfance à Metz

Anuce Foës commence sa vie modestement. Il naît probablement à Metz dans une humble et honorable famille d'artisans, originaire soit de Trèves, soit de Gorze.

Anuce a trois oncles et deux frères chanoines du chapitre de la cathédrale de Metz. L'un d'eux fonde la chapelle dite des Foës dans laquelle sont inhumés les membres illustres de la famille. Ses trois premiers fils seront également chanoines, ainsi que trois de ses petit-fils, plus quelques neveux. On cite le chiffre de quatorze chanoines Foës (Jouffroy C. 2005). La famille est fermement ancrée dans le catholicisme.

Il fait des études au collège Saint-Arnould de Metz, puis comme il se révèle excellent élève, ses parents l'envoient à Paris poursuivre ses études lorsqu'il atteint l'âge de 12 ans.

B - Ses études de médecine à Paris

Étudiant à Paris, il a la chance de bénéficier des conseils de Jean Fernel, premier médecin à la cour du roi Henri II, ainsi que de l'enseignement de Jacques Gonpil et de Jacques Houllier.

Les écoles de médecine d'alors avaient pris comme maîtres à penser Galien et les érudits arabes comme Avicenne et Razès. Les étudiants apprenaient par cœur les aphorismes (avec de nombreuses erreurs de traduction) et l'anatomie très approximative de Galien (établie d'après ses expériences sur les animaux et étendues à l'homme). Ces écoles faisaient peu de cas de l'enseignement d'Hippocrate dont les écrits étaient tombés dans l'oubli, les préceptes méconnus ou mal interprétés. Au 16^{ème} siècle, « Hippocrate était presque étranger aux médecins français, qui ne possédaient du prince de la médecine que quelques fragments informes traduits par l'école de Salerne sur des manuscrits arabes... L'école de Cos n'est connue que d'une manière morcelée » (Percy P-F. 1812). Le monde médical est alors divisé entre deux factions : celle des Grecs et celle des Arabes.

C'est à ressusciter la doctrine hippocratique que Fernel et son école consacrent leurs efforts (Bolzinger R. 1963). La langue grecque commence à être connue en France, et certains médecins veulent retrouver « dans toute leur pureté » les textes d'Hippocrate, dépouillés des erreurs de traduction et des ajouts des médecins arabes. Les professeurs de Foës introduisent le jeune étudiant dans la fameuse bibliothèque royale de Fontainebleau, fondée par François 1^{er}, où il consulte de précieux manuscrits d'Hippocrate dont il recopie des passages entiers. Ses maîtres « lui procurent une bonne copie des manuscrits du Vatican, quelques cahiers des Alde (célèbre famille d'imprimeurs de Venise, qui ont imprimé le texte grec d'Hippocrate en 1526), ainsi que tous les fragments d'Hippocrate disséminés en différentes bibliothèques. » (Hoch P. 1995-1996). Ces travaux dépassent de loin ce qu'on demande habituellement à un étudiant. Distingué par ses professeurs, il devient ainsi un très bon helléniste. En signe de reconnaissance, Houllier lui offre une traduction latine des *Aphorismes* faite par Théodore Gaza et publiée en 1512. Foës reste huit années à Paris (Delahays A., 1855).

Les médecins hippocratiques privilégient l'expérience, l'observation et la clinique (Almire Lepellier, 1853). « Le médecin ne doit avoir pour guide que l'expérience et

l'observation de la nature et il ne doit rien admettre au delà de ce qui peut s'en rapprocher par une stricte analogie », affirme Foës (Bolzinger R. 1963).

Jean Fernel (1497-1558)

D'abord philosophe, astronome et mathématicien, Fernel devient l'un des médecins les plus célèbres et les plus brillants de son siècle. Il est appelé auprès du roi Henri II ; il soigne Catherine de Médicis (qu'il aurait guérie de sa stérilité) et Diane de Poitiers. Il est l'auteur d'*Universa medicina*, où il classe avec méthode et clarté les connaissances de son temps. L'ouvrage est divisé en trois parties : la première traite de la physiologie (les différentes parties du corps, leurs fonctions, les différents tempéraments, le fonctionnement des humeurs) ; la deuxième examine les pathologies (description des maladies, de leurs causes, de leurs signes et de leurs symptômes) ; la troisième décrit la thérapeutique (les saignées, les purgatifs, l'usage et l'action des médicaments, les cas de guérison).

Fernel est le plus talentueux défenseur de Galien, qu'il rajeunit et revalorise ; il confère ainsi au vieux médecin de l'Antiquité une apparence dangereuse de modernité ; cela renforce le système scolastique et retarde l'évolution de la pensée médicale. Fernel s'oppose aux rénovateurs comme Michel Servet, Paracelse et André Vésale. La lecture de ses ouvrages est recommandée pendant deux siècles aux étudiants en médecine.

Muni de son diplôme de bachelier en médecine reçu à la faculté de Paris, Foës refuse les offres généreuses de ses maîtres, qui désirent financer la suite de ses études. Il retourne en 1552 dans sa ville de Metz (Jouffroy C. 2005).

C - Son retour à Metz

Foës décide de devenir médecin ; il veut soigner ses semblables et alléger leurs souffrances (Percy P-F. 1812). Au milieu des guerres de religion qui ensanglantent la France, « il préfère une profession dans laquelle un homme de bien, avec des lumières et un bon cœur, peut déployer ses talents et exercer ses vertus philanthropiques sans choquer aucun parti ». Percy rapporte que « Foës, ayant lu par hasard une satire grossière dirigée par de lâches courtisans contre Michel de l'Hôpital, dans laquelle on reprochait à ce censeur austère des vices d'une cour corrompue, d'être fils et petit-fils d'un médecin et d'un médecin juif, il s'écria avec le geste de la menace et de l'indignation : Moi, je le serai médecin et peut-être verrai-je

un jour, ces grands si superbes et si dédaigneux, venir mendier mes conseils et mes visites » (Percy P-F. 1812).

Il revient à Metz l'année du fameux siège de la ville par Charles Quint (cf. histoire de Metz : la protection française). Rencontre-il Ambroise Paré ? On ne peut pas l'affirmer ; ce que l'on sait, c'est qu'il a toujours été un défenseur résolu de la discipline chirurgicale et que toute sa vie il a tenté de relever la condition souvent précaire des chirurgiens-barbiers, métier alors peu considéré et interdit aux médecins.

À Metz, il devient l'intime de médecins stipendiés célèbres (cf. Médecins stipendiés célèbres) : André Lacuna et, dit-on, Gontier d'Andernach (il est toutefois probable qu'en 1552 Andernach avait déjà gagné Strasbourg). À leur contact, il étudie et se perfectionne. Il ne pouvait pas avoir meilleurs enseignants que ces habiles praticiens. Il acquiert rapidement la réputation d'être un médecin talentueux en donnant ses soins, lors des maladies et des épidémies qui ravagent Metz, épuisée par le siège de Charles Quint.

Il publie son premier ouvrage à Bâle en 1560 ; il le dédie au duc de Lorraine Charles III, et aussi à la ville de Metz. Il est reçu médecin et les magistrats de Metz, reconnaissant la valeur de ses écrits et flattés par sa dédicace, lui confèrent le titre et la fonction de médecin stipendié ; il succède ainsi à Rabelais, Andernach et Lacuna, médecins prestigieux s'il en est.

La pratique de la médecine ne le détourne pas de l'étude ; au contraire, c'est un formidable aiguillon pour approfondir l'œuvre d'Hippocrate ; il cherche le sens des écrits de son maître et communique avec des médecins qui partagent avec lui la même idée de la médecine, comme Antoine Le Pois (1525-1578), médecin de Charles III, duc de Lorraine, oncle du célèbre Charles Le Pois, premier doyen de la faculté de médecine de Pont-à-Mousson. Ses nouveaux amis lui conseillent de faire éditer ses livres à Bâle plutôt qu'à Paris qu'a quitté, pour cause de persécutions religieuses, le fameux éditeur protestant Robert Estienne.

2 - Son œuvre

A - Les œuvres importantes de Foës sont au nombre de quatre

- Le titre de son premier ouvrage, publié en 1560, est : « *Hippocratis Coi liber secundus de morbis vulgaribus, difficillimus et pulcherrimus : olim a Galeno commentariis illustratus, qui temporis injuria interciderunt ; nunc vero pene in integrum* ».

Ce livre est la traduction du second livre des Maladies Vulgaires d'Hippocrate. « Dans cet écrit, Foës révèle non seulement son immense savoir, mais aussi sa profonde sensibilité aux détresses des malades les plus déshérités et son constant désir de faire luire dans leurs yeux un rayon d'espérance. » (Bolzinger R. 1963). La même année, il est reçu médecin ; et comme déjà indiqué, cet ouvrage, dédié à Charles III, duc de Lorraine, et à la ville de Metz, lui vaut d'être nommé médecin stipendié.

- L'année suivante il fait imprimer une pharmacopée, dont le titre est : « *Pharmacopoea medicamentorum omnium, quae hodie ad publica medentium munia in officinis extant, tractationem et usum ex antiquorum medicorum proscripto continens.* » Cet ouvrage, comme le premier, est publié à Bâle en 1561 (Delahays A. 1855). Il est précédé « d'une épître au duc de Lorraine, avec une adresse au conseil des Treize et au peuple de Metz » (Jouffroy C. 2005).

Ce livre contient les formules que doivent à son avis connaître les médecins et que les apothicaires doivent avoir à disposition. Ce livre « est indispensable dans une ville policée, pour bannir l'arbitraire des compositions médicamenteuses, et en régler d'une manière uniforme et constante les diverses formules ». La Pharmacopée comporte près de 350 formules différentes, classées en 13 sections selon leur forme galénique ; ces formules sont pour la plupart inspirées par l'ouvrage de Mésué, le Grabadin, recueil de médicaments publié en 850 après J.C., et l'Antidotaire de Nicolas, publié par Nicolas de Salerne en 1150 et imprimé pour la première fois à Venise en 1471 (cf. Pharmacopée).

- Le travail incessant que fait Foës sur les ouvrages d'Hippocrate le mène à classer par ordre alphabétique les termes ambigus du Maître, qui portent à confusion ; il éclaircit ces termes obscurs, « feuilletant jour et nuit ses exemplaires grecs, les

comparant ensemble, les éclaircissant l'un par l'autre, et appelant à son secours, pour l'intelligence des termes obscurs et des locutions douteuses, tous les auteurs qu'il pouvait se procurer, poètes, philosophes, historiens, lexicographes... » (Percy P-F. 1812). C'est un travail long et pénible mais très utile à ceux qui veulent lire Hippocrate dans le texte original. Le titre de l'ouvrage est : « *Oeconomia Hippocratis alphabeti serie distincta, in qua dictionum apud Hippocratem omnium, proesertim obscuriorum usus explicatur, et velut ex amplissimo penu depromitur : ita ut Lexicon Hippocraticum merito dici possit.* » Il est publié à Francfort en 1588.

Ce dictionnaire des termes ambigus du maître suscite l'enthousiasme de tous les savants et provoque quelques articles envieux. « On affecta de dire de Foës, qu'il était un médecin de cabinet, un homme systématique, un médecin renouvelé des Grecs, ayant bien quelque théorie, mais manquant absolument de pratique » (Percy P-F. 1812).

- Toute l'Europe cultivée lui demande de donner une édition complète et exacte de l'ensemble des oeuvres d'Hippocrate. « Le projet de Foës était de se borner à la traduction et à la publication isolée des livres les plus estimés et les plus incontestables. Il les avait déjà choisis, et plusieurs étaient prêts dans les deux textes (grec et latin), avec des notes et des variantes puisées dans les meilleures sources. » (Percy P-F. 1812) ; mais, sur l'insistance des plus célèbres médecins, il se décide de donner un corps complet à tous les ouvrages d'Hippocrate. Il achève cet ouvrage en six ans ; cela le classe parmi les meilleurs interprètes d'Hippocrate. Ce livre se nomme « *Magni Hippocratis, medicorum omnium facile principis, opera omnia quae extant, in octo sectiones ex Erotiani mente distributa ; nunc recens latina interpretatione et annotationibus illustrata* ». Cette œuvre colossale est publiée à Francfort en 1595.

L'impression de ce livre est réalisée avec les célèbres « caractères grecs du roi » qui avaient été mis au point pour François 1^{er} en 1540.

Les « grecs du roi »

La Renaissance se caractérise par un retour aux sources grecques. La prise de Constantinople par les Turcs chasse les érudits byzantins, qui viennent en Occident avec leurs précieux manuscrits grecs, qu'on s'empresse de traduire en latin. Nous sommes au début de la Réforme et l'Inquisition se réveille ; le passage du grec au

latin des textes religieux s'avère dangereux pour le Catholicisme. L'Église s'émeut des nouvelles traductions données à certains vocables : ainsi Etienne Dolet meurt sur le bûcher en 1546 pour avoir donné la traduction exacte de trois mots des Écritures. Le Concile de Trente, réuni pour lutter contre la Réforme, estime que seule l'Église a autorité pour valider les traductions de la Bible et des Évangiles, et donne tous pouvoirs aux ecclésiastiques pour censurer les textes. L'imprimerie des Alde est appelée à Rome ; elle est soumise au contrôle du Vatican.

François 1^{er} décide, en 1540, de créer ses propres caractères grecs pour éditer les ouvrages destinés, entre autres, à sa bibliothèque. Il fait appel à l'imprimeur Robert Estienne (1503-1561), au tailleur et fondeur de lettres Claude Garamont (1499-1561) et au calligraphe crétois Ange Vergèce (?- 1569). Ceux-ci unissent leurs talents et créent des lettres magnifiques. Lorsque Robert Estienne part pour l'exil lors de la Saint-Barthélemy, il emmène avec lui « les grecs du roi ». Ceux-ci seront rapatriés en France, après de nombreuses tractations et versement d'une forte indemnité en 1640, sous Louis XIII ; ces caractères sont aujourd'hui classés « monument historique » et sont conservés au Cabinet des poinçons de l'Imprimerie Nationale.

Cet ouvrage considérable est précédé de plusieurs dédicaces : l'une au Cardinal de Lorraine, évêque de Metz, l'autre au collège des médecins de Paris ainsi qu'une autre aux lecteurs. À ses confrères de Paris, Foës exprime son admiration pour Hippocrate, sa reconnaissance envers ses professeurs qui l'ont si bien formé ; et il leur demande « d'adopter son livre et de veiller sur lui, comme le feraient de bons parents ».

À la veille de terminer son livre, Foës reçoit l'exemplaire des œuvres complètes d'Hippocrate en grec de l'éditeur Alde de Venise ainsi que celui de l'éditeur Froben de Bâle. Jean Martin, médecin de Paris, cultivé et helléniste, lui envoie également des commentaires et des observations. Saint-Aubin, son collaborateur, qu'il remercie dans l'une des préfaces, traduit les *Fractures*. « Foës profita de tous ces secours pour perfectionner son entreprise » (Percy P-F. 1812). Cela vaut au traducteur plusieurs accusations de plagiat.

Au 19^{ème} siècle, Emile Littré dira de Foës : « son travail est supérieur à tous ceux qui l'ont précédé et à tous ceux qui l'ont suivi ; c'est un beau monument de l'érudition médicale au 16^{ème} siècle. » Littré loue les « annotations très savantes et très utiles ».

Et il ajoute : « Foës, qui a suivi l'ordre d'Érotien dans la division des livres hippocratiques, a donné, pour chaque traité, des annotations très savantes et très utiles ; il a publié un grand nombre de variantes... l'édition de Foës est une mine qui doit être fouillée avec beaucoup de soins : notes savantes, éclaircissements critiques, variantes nombreuses et importantes, traduction élaborée, indications sûres de corrections pour le texte, il s'y trouve de tout cela... » (Hoch P. 1995-1996). Beaucoup plus récemment, en 1983, le professeur Jacques Jouanna met l'accent sur la valeur de l'édition de Foës, mais aussi sur ses faiblesses : « Pour un lecteur moderne, l'édition du médecin de Metz est déconcertante. Le spécialiste d'aujourd'hui est en effet frappé –comme l'avait été déjà Littré il y a un siècle et demi– par les différences importantes entre le texte grec qu'édite Foës et la traduction qu'il en propose : le texte grec reproduit celui de l'édition de 1538 de Cornarius (célèbre érudit 1500-1558, traducteur d'Hippocrate et de nombreux philosophes grecs), tandis que la traduction latine est originale : elle tient compte des améliorations apportées au texte grec » (Hoch P. 1995-1996) ; elle profite de l'énorme travail critique fait par Foës dans son livre précédent *Oeconomia Hippocratis* de 1588.

B - Son œuvre de médecin

Foës exerce à Metz comme médecin stipendié de 1560 jusqu'à sa mort qui intervient en 1595, juste après la parution de son dernier ouvrage ; certains disent qu'il est mort épuisé par la somme du travail accompli.

En tant que médecin stipendié, il remplit toutes les obligations attachées à sa tâche : tournées des pauvres de la ville, inspection de la propreté des rues, visites aux malades de l'hôpital Saint-Nicolas et des léproseries, surveillance des épidémies.

En 1580, il est à l'origine de l'aménagement à Chambière de la Cour des gélines, lazaret qui isole les malades contagieux (Grignon G. 1993) ; il reprend ainsi les méthodes nouvelles de lutte contre la contagion qui se développent à partir du 15^{ème} siècle et qui consistent à isoler les malades dans des lieux aménagés pour eux et éloignés des villes.

Dans son exercice, il privilégie l'observation et l'expérience ; il lutte contre tous les charlatanismes. Il se comporte comme ses maîtres, Hippocrate bien sûr, et aussi Jean Fernel, Gonpil, Houllier, Andernach.

Dans ses fonctions, il forme des médecins spécialement pour soigner les pauvres, mal nourris, mal logés et couverts de vermine. C'est le but de son premier livre sur les maladies vulgaires.

Il forme également des chirurgiens, dont il mesure l'importance. Il écrit : « Cette science est abandonnée pour le malheur des citoyens à des hommes sans lettres, sans talents ; elle est exercée au hasard et elle contribue plutôt à la destruction qu'au soulagement de l'espèce humaine. » À des médecins qui persécutent le corps des chirurgiens, il dit : « au lieu de chercher à avilir une partie si noble et si ancienne de la médecine, vous feriez beaucoup mieux de vous attacher à la rendre à sa beauté primitive. » (Percy P-F. 1812). Pour aider les chirurgiens, il traduit le chapitre qu'Hippocrate a consacré aux fractures.

Il est appelé en urgence, en 1575, au chevet de la duchesse Claude, épouse du duc Charles III de Lorraine, qui se meurt suite à une hémorragie due à son 8^{ème} accouchement et qu'il ne peut sauver (Carolus-Curien J. 2010).

Il se fait seconder par un jeune médecin, Jean de Saint-Aubin ; celui-ci est également médecin stipendié, helléniste et écrivain : il publie un traité sur la peste et c'est la peste qui l'emportera (Grignon G. 1993).

François Foës, son fils, également médecin, lui succède comme médecin stipendié du Roi et de la ville de Metz. Puis ce sera le tour de son petit-fils, également prénommé François, de perpétuer la tradition familiale, « de porter avec honneur l'un des plus beaux noms de la médecine », donc d'embrasser la carrière médicale, tradition qui se poursuit sur trois générations (Grignon G. 1993).

3 - Le bilan de notre étude

A - Un homme de bien

Foës est décrit par ses contemporains comme un homme simple, doux, vivant loin des mondanités, au milieu de ses livres qu'il respecte, aime, étudie, annoté, complète ; il perfectionne son art par un travail incessant sur les textes grecs. Il compare sa pratique à celle de ses confrères européens avec lesquels il correspond. C'est un médecin zélé, proche de ses malades dont il assure le bien-être avec conscience et dévouement pendant 35 ans. Il est présent pour ses malades ; il est pleinement le médecin des pauvres. Sa conversation, son maintien, toutes les

actions extérieures de sa vie sont une observance scrupuleuse des préceptes d'Hippocrate. Il est d'une grande piété, mais sans intolérance et il déplore les guerres de religions, les massacres et les horreurs qui ensanglantent la France et une partie de l'Europe.

Pourtant, il sait aussi se montrer habile. Il publie ses œuvres à Bâle ou à Francfort, là où la censure se fait moins sentir que dans les régions soumises au Roi de France.

Il montre beaucoup de savoir-faire dans la recherche de ses protecteurs, dûment choisis aux postes-clefs dans le duché de Lorraine, à Paris ou à Metz.

B - Les éloges

Les nombreux articles qui lui sont consacrés sont extrêmement élogieux. Percy dit : « l'exercice de la médecine ne put le détourner de ses études chéries. Modeste dans sa maison, recueilli au milieu de ses livres, sans prétention au bel esprit, sans ostentation de savoir, il ne semblait exister que pour ses malades, et pour apprendre à les secourir encore plus sûrement » (Percy P-F. 1812).

Rappelons l'éloge rédigé par dom Bernardin Pierron dans son *Temple des Messins* : « Prévenir une maladie, en extirper toutes les causes, calmer les ardeurs de la fièvre, adoucir les douleurs longues et aiguës, détourner une contagion, mettre fin à des insomnies, et faire goûter le repos, arracher l'âme des portes de la mort et le rappeler à la vie, c'était la science de Foës » (Jouffroy C. 2005).

Citons également le bel hommage rendu en 1782 par le docteur Henri Michel dit du Tennetar, dans un discours prononcé à l'Académie Royale de Metz dont il était membre : « Aussi bon, aussi sage que savant, Foës réunit tous les caractères du mérite réel : simple dans son extérieur comme dans ses mœurs, il dédaigne ce vain faste, le luxe ruineux qui amollit l'âme en énervant les corps et qui est devenu un de nos plus pressants besoins. Son caractère facile sans faiblesses sait éviter de se compromettre et soutenir avec fermeté les droits qui lui sont confiés. S'il a quelque raison de se plaindre, il oublie tout dès qu'il peut se rendre utile, il n'a jamais de ressentiments à sacrifier... Foës jouissait de la vénération publique... Si quelque chose peut consoler de sa perte, c'est qu'il n'a pas péri tout entier, il vit dans ses ouvrages et peut encore être utile au soulagement de ses compatriotes » (Jouffroy C. 2005).

C - L'homme de la Renaissance

Anuce Foës est un homme de la Renaissance : sa connaissance du grec et ses travaux sur les textes grecs l'attestent ; en médecine il est ouvert aux idées nouvelles de lutte contre la contagion et les maladies ; il ne considère pas, comme beaucoup de croyants à cette même époque, la maladie comme une punition méritée envoyée par le Ciel pour châtier le coupable ; bien au contraire, il console et soigne.

Il a bénéficié des institutions de la ville de Metz, qui permettent à un fils d'artisans de faire des études. Il a la chance extraordinaire à Paris d'avoir eu comme professeurs les meilleurs médecins de son temps, qui l'ont encouragé, guidé, lui ont ouvert des portes prestigieuses comme celles de la bibliothèque de Fontainebleau, et qui très certainement lui ont tracé son plan de carrière. Et à Metz, il a occupé un poste original, celui de médecin stipendié ; ce qui lui a permis, grâce à un salaire fixe, de continuer des études harassantes qui lui ont donné une envergure européenne.

Il étudie les cas, les compare, les classe, comme son maître Hippocrate, ce qui lui attire le reproche d'être « un médecin de cabinet » (Percy P-F. 1812).

D - Un médecin atypique

Cependant, nous sommes frappés de la différence qu'il y a entre sa vie et celle d'autres médecins stipendiés de la Renaissance, comme Rabelais, Andernach ou Agrippa.

Ceux-ci voyagent dans les villes européennes où ils peuvent acquérir de nouvelles connaissances, voir de nouvelles pratiques et étudier de nouveaux remèdes comme ceux venus de mondes lointains. Foës ne s'égare jamais loin de Metz. Il est avec Dupont de Nied le seul médecin stipendié originaire de Metz et exerçant à Metz. Il refuse les offres de princes étrangers qui veulent l'attirer à leur cour. Il reste fidèle à sa ville.

Ses contemporains connaissent de nombreuses langues, comme Agrippa qui en parle huit. Nous ne connaissons à Foës que la pratique du français, du grec et du latin, langues nécessaires à son œuvre.

Les érudits de la Renaissance ont un savoir encyclopédique et étudient les philosophes grecs. Foës qui a pourtant été un visiteur assidu de la bibliothèque de Fontainebleau, là où est rassemblée toute la littérature antique, ne semble s'être intéressé de tout temps qu'aux livres d'Hippocrate.

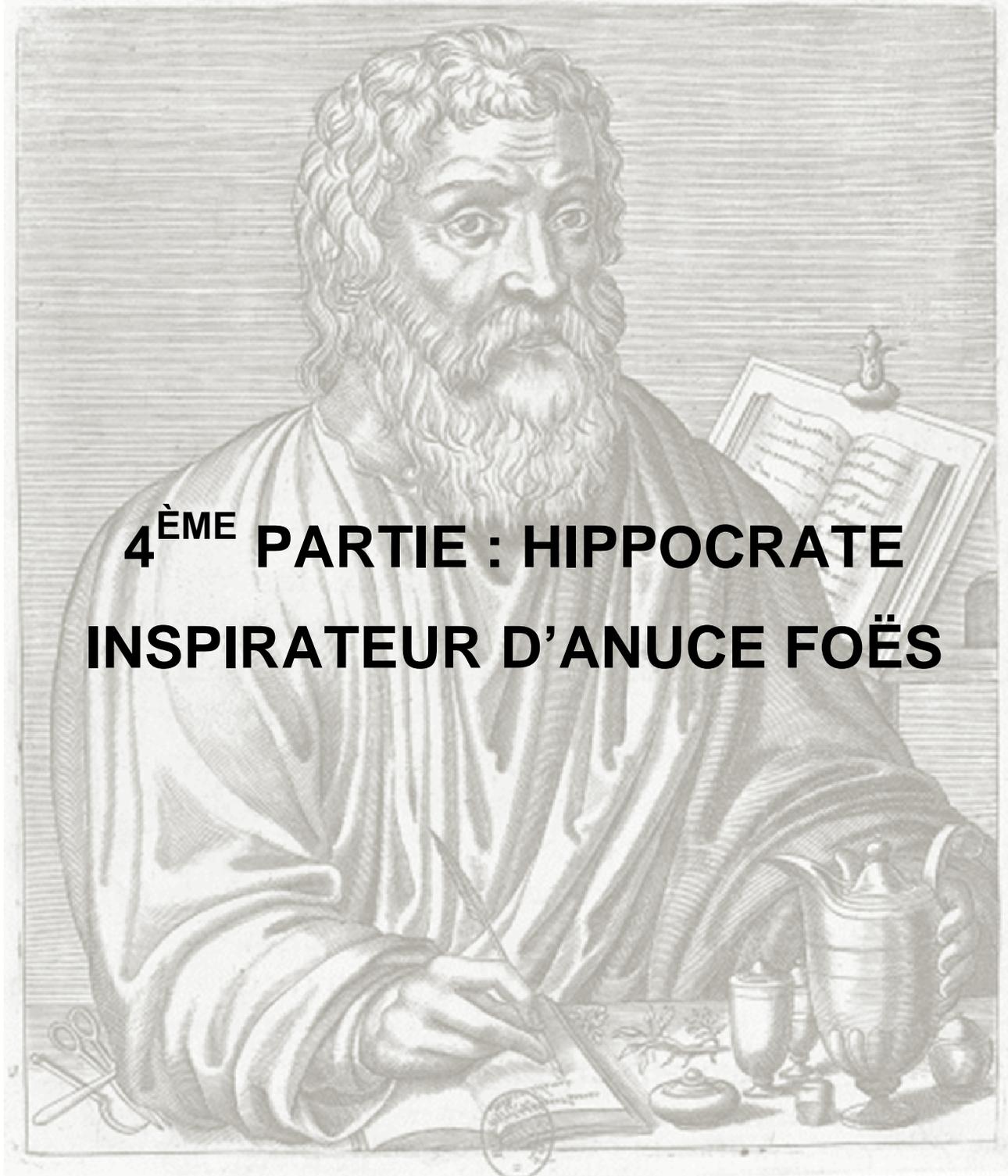
Ses confrères sont ouverts aux idées nouvelles, à l'esprit critique, à l'Humanisme, voire à la Réforme ; plusieurs d'entre eux sont exilés à Metz, car suspects aux yeux de l'Eglise, comme Rabelais ou Andernach. Foës ne semble pas avoir participé à la bouillonnante activité et à l'audace intellectuelle des facultés de Paris. Il réserve son sens critique à la seule médecine.

4 - Conclusion

Foës trouve avant l'âge de 20 ans les deux pôles d'intérêt de sa vie : la médecine et le grec. Il n'en change pas et leur reste fidèle toute sa vie. Ses études des textes grecs nourrissent son savoir médical ; il expérimente les théories d'Hippocrate en soignant ses malades. Ses deux passions se nourrissent l'une l'autre. Cela lui réussit. À croire qu'il a trouvé le sens de son parcours, lui le fils d'un simple artisan, né dans une période où cette classe n'est pas politiquement représentée, en devenant célèbre dans la ville qui l'a vu naître, et d'y être une personnalité reconnue.

HIPPOCRATES MEDECIN
Grec. Chap. 28.

**4^{ÈME} PARTIE : HIPPOCRATE
INSPIRATEUR D'ANUCÉ FOËS**



Chapitre 1 : La médecine grecque avant Hippocrate

La médecine grecque s'est édifiée en trois étapes successives :

- la première plonge ses racines dans le passé le plus lointain ; elle est liée aux grands mythes fondateurs de la Grèce ; la maladie et la guérison dépendent du bon ou mauvais vouloir des dieux ; les médecins sont des prêtres, chargés d'expliquer aux hommes la volonté divine ;
- la seconde se situe approximativement entre le 8^{ème} et le 5^{ème} siècle ; elle est contemporaine de la constitution des cités ; la médecine s'affranchit progressivement de la religion. Elle fait partie de la philosophie et se développe avec elle et sous sa tutelle : les philosophes étudient tous les domaines, dont l'art de guérir, qu'ils intègrent à leurs doctrines. D'autre part, les prêtres-médecins se tournent vers une médecine pratique et empirique et s'éloignent de la magie ;
- la troisième constitue l'âge d'or de la médecine grecque avec Hippocrate ; elle devient une science positive et un art humain (Bariety M., Coury C. 1963).

1 - La médecine des dieux

La religion primitive des Grecs est sommaire. Elle repose sur la vénération de fétiches, d'arbres, de pierres, d'animaux sacrés. Les Grecs cherchent à se rapprocher des puissances invisibles du monde en organisant des cérémonies magiques. Puis progressivement ils représentent leurs dieux d'une façon proche et protectrice ; ils interviennent dans la destinée des hommes, participant même à leurs intrigues, querelles, passions, comme on le voit chez Homère. Ils s'unissent à de belles mortelles qui donnent naissance à des « demi-dieux ». Cette humanisation influence l'art de se soigner (Ameisen J-C., Berche P., Brohard Y. 2011).

A - Le rôle des dieux

Les dieux jouent un rôle important dans la survenue de maladies ; celles-ci traduisent leur colère et eux-seuls connaissent les moyens de guérir ; ce sont :

- Aphrodite, déesse de la beauté et de l'amour ; elle régit l'activité sexuelle des femmes et ses complications ;
- Héra, épouse de Zeus ; elle assure la protection des femmes enceintes et veille au bon déroulement des accouchements ;

- Héraclès ; c'est un héros, fils de Zeus ; il est considéré comme médecin et surtout comme hygiéniste puisqu'il a assaini la vallée de l'Alphée, les marais d'Argolide et nettoyé les écuries d'Augias. Atteint d'une « épilepsie à forme psychique » (Bariety M., Coury C. 1963), il utilise les effets sédatifs de certaines plantes comme la jusquiame blanche, et ceux de l'hydrothérapie chaude, qui sera d'usage courant dans le monde grec et latin.
- Asclépios, fils d'Apollon, est le véritable dieu grec de la médecine. Il est le dieu de la vie et des plantes salutaires. Pindare écrit : « Asclépios soigne par la parole, les simples et le couteau ». Ces moyens limités sont néanmoins spectaculaires puisque Hadès, dieu des enfers, se plaint à Zeus de la diminution de la mortalité, ce qui compromet la prospérité de son royaume. Asclépios a deux filles : Hygie, qui assure la prévention des maladies, et Panacée, qui procure la guérison en employant les plantes (Halioua B. 2009). Asclépios, ses fils et ses filles, inaugurent la série des dynasties médicales dont la famille d'Hippocrate fournira plus tard un remarquable exemple.

Hygie

Hygie est dans la mythologie grecque la déesse de la santé ; elle donne son nom à l'hygiène qui rassemble les principes visant à maintenir l'homme en bonne santé. Elle est présente dans la mythologie romaine sous le nom de « Salus ». Son image sert d'emblème dans les professions médicales et pharmaceutiques. Le plus connu est celui de « la coupe d'Hygie et le serpent », devenue l'emblème officiel de la pharmacie. Elle figure sur la médaille offerte aux membres de l'Académie nationale de pharmacie lors de leur élection (Lafont O. 2007).

On représente Asclépios debout, tenant à la main un bâton de pèlerin, autour duquel deux serpents, symboles de prudence et de force, s'enroulent ; ce bâton est à l'origine du caducée.

B - Les prêtres d'Esculape

A partir du 8^{ème} siècle, l'exercice de la médecine appartient aux prêtres d'Esculape et se fait dans les sanctuaires ; le plus réputé est celui d'Épidaure dans le nord du Péloponnèse. L'emplacement de ces temples de diagnostic et de soins est soigneusement choisi dans un climat bienfaisant, souvent à proximité d'une source d'eau minérale. Gymnase, bains, lieux de spectacle, tout concourt au bien-être et à la

distraktion de l'esprit. Le malade qui consulte dans un temple d'Asclépios est soumis à son arrivée à un jeûne sévère ; puis il est soumis à des pratiques magiques plus ou moins impressionnantes ; il passe une ou plusieurs nuits en « incubation », dans un local appelé « abaton » ; ses rêves sont interprétés : ils dévoilent les traitements inspirés par les dieux que comprennent les prêtres-médecins. Ceux-ci ou Asclépiades tiennent leurs connaissances de la tradition familiale et aussi d'une initiation ésotérique ; ils forment des castes (Bariety M., Coury C. 1963). Ils connaissent les plantes qui guérissent et soignent la douleur, mais aussi celles qui empoisonnent les flèches et donnent la mort aux hommes. La médecine est étroitement intriquée à la magie et à la religion (Halioua B. 2007).

C - Le temps des héros

Homère, vers 850 avant notre ère, décrit pour la première fois le médecin comme un homme distinct du prêtre et du magicien ; c'est un technicien au service des malades ; il s'occupe des plaies et des traumatismes dus à la guerre, et un peu de médecine interne ; il est considéré comme un « homme qui vaut plus que beaucoup d'autres ». Dans l'Illiade, on mentionne le fameux « népenthès », offert à la belle Hélène, suc magique importé d'Égypte, propre à calmer la douleur et la colère, et qui fait oublier tous les maux.

2 - La médecine des philosophes

La philosophie grecque naît en Ionie en Asie Mineure, au 7^{ème} siècle avant notre ère. Des philosophes comme Thalès, Anaximandre, Anaximène, jettent un regard nouveau sur le monde. Ils ont soif de savoir et s'intéressent à toute chose : cosmologie, climat, ainsi qu'au monde vivant, aux âmes et aux corps. Ils prennent de la distance avec le surnaturel, et veulent comprendre les causes des phénomènes qu'ils observent dans la nature, mais aussi chez l'homme ; ils étudient donc les maladies.

L'invasion des Perses, au 6^{ème} siècle, disperse les philosophes ioniens, qui partent vers le Péloponnèse, la Sicile, l'Italie du sud. Pythagore, Parménide, Zénon, Anaxagore, Démocrite, entre autres, s'installent à Athènes.

Cette diaspora philosophique propage les idées nouvelles sur tout le pourtour méditerranéen.

La pensée scientifique se dégage des fables mythologiques, mais elle reste assujettie aux courants philosophiques ; les constructions de l'esprit l'emportent sur la réalité des faits (Bariety M., Coury C. 1963). Deux grandes écoles de pensée s'affrontent : celle d'Héraclite qui érige en principe fondamental la notion de l'écoulement constant de toute chose et du perpétuel devenir : « Rien n'est ; tout devient » ; et celle de Parménide qui affirme qu'une chose est ou n'est pas, en refusant la réalité de la génération et du devenir.

Dressant le bilan de l'apport fourni par les philosophes présocratiques à la médecine pré-hippocratique, Baissette (médecin et historien de la médecine, né en 1901) estime que celui-ci peut se résumer dans les quatre principes suivants :

- l'hylozoïsme, d'après lequel les corps inertes diffèrent peu des corps vivants ; ce qui amène à appliquer à la biologie les lois de la physique ;
- la théorie des quatre éléments, qui transparaît à travers toutes les conceptions physiopathologiques ;
- le principe de l'action et de la réaction, qui sous-entend une relation entre l'homme et l'univers ;
- la théorie de l'évolutivité, qui ouvre la voie au pronostic (Bariety M., Coury C. 1963).

3 - Les écoles de médecine grecques

Dès le 8^{ème}-7^{ème} siècle avant notre ère, apparaissent des dynasties de célèbres médecins : les Asclépiades, qui prétendent descendre d'Asclépios. Des écoles de médecine s'ouvrent sur le pourtour de la Méditerranée. Leur doctrine s'est émancipée de la religion et de la magie. Influencés par les Ioniens, les enseignants préconisent une approche rationnelle et empirique de la médecine ; mais les deux prestigieuses écoles rivales de Cnide et de Cos abordent la médecine de façon différente.

L'école de Cnide

Dans cette école située en Ionie, les Asclépiades enseignent une médecine basée sur le diagnostic ; ils collectent méticuleusement sur des tablettes les observations faites sur les patients et rangent les symptômes en catégories très fines, classant les processus pathologiques par organe et codifiant leur expérience sous forme de sentences rigides.

L'école de Cos

Cette école située dans le golfe Céramique tout proche, propose une approche globale du patient et de sa maladie, cherchant à restaurer les conditions naturelles qui ont été perturbées par la maladie ; c'est une médecine qui se pratique au lit du malade. La priorité de cette école est dans les soins à apporter au patient et dans le pronostic.

Les deux écoles souffrent d'une absence de connaissances anatomiques et physiologiques ; mais attenter à l'intégrité d'un cadavre en Grèce comme en Mésopotamie est un sacrilège puni par la peine de mort. Cet interdit fait obstacle au progrès de la médecine (Ameisen J-C., Berche P., Brohard Y. 2011). Les deux écoles deviendront plus ou moins complémentaires.

4 - La médecine hippocratique

La médecine d'observation a été développée par les Asclépiades et leurs descendants, qui ont compris l'intérêt pratique de leur expérience quotidienne. Au fur et à mesure de leur activité au chevet des malades, ils ont appris à reconnaître les maladies et à les soigner par des moyens qui ont cessé d'être du domaine de la magie. Ils ont progressivement recours à la diététique et à la prescription des plantes. Il y a une approche nouvelle des maladies et tous les domaines de la connaissance médicale font l'objet d'une tentative d'explication doctrinale de la part des médecins.

La fin du 5^{ème} siècle avec Hippocrate est considérée comme l'âge d'or de la médecine grecque (Halioua B. 2009). Ce père de la médecine vit dans un temps d'exception qui voit émerger la pensée philosophique et scientifique occidentale.

Chapitre 2 : Hippocrate

1 - Sa vie

« Je passerai ma vie à exercer mon art dans l'innocence et la pureté », telle est la devise d'Hippocrate, le père de la médecine (Ameisen J-C., Berche P., Brohard Y. 2011).

A - Ses origines

Hippocrate, né vers 460 avant notre ère dans l'île de Cos, est issu d'une famille d'Asclépiades (cf. *supra*: la médecine grecque avant Hippocrate). Il suit d'abord, comme il est d'usage dans les dynasties médicales, une formation complète : logique, philosophie, physique, géométrie, astronomie. Puis son père et son grand-père, tous deux médecins renommés, lui transmettent leur savoir : médecine et diététique. Hippocrate fonde sa propre école à Cos et transmet l'art à ses deux fils et à son gendre. Sa renommée franchit vite les limites de son île. Il refuse de nombreuses offres dont celle du roi de Perse, et parvenu dans la maturité de son âge, il quitte Cos en laissant son école médicale à son gendre et entame la seconde partie de sa carrière (Jouanna J., Magdelaine C. 1999). Il suit ainsi l'un de ses préceptes inscrit dans son traité appelé *Loi* : avoir étudié la science de la médecine, il faut voyager dans les différentes villes pour être réputé « pas seulement médecin de nom, mais pour l'être en effet ».

B - Le médecin itinérant

Ses nombreux voyages l'emmènent à travers les îles de la mer Égée, les provinces de la Grèce, la Thrace, la Thessalie, la mer de Marmara, et peut-être aussi l'Égypte (où l'art de soigner est remarquable) et la Scythie. Au cours de ses pérégrinations, il enseigne la médecine et soigne les malades en obtenant des guérisons qui lui valent une grande renommée dans tout le monde grec. Il compare son expérience à celle de ses confrères et observe les différentes maladies selon le climat, les coutumes et l'environnement des patients.

Ses écrits, sa pédagogie, son charisme et son humanité contribuent à son prestige. De nombreuses statues le représentent sous les traits d'un homme âgé, sage et noble, chauve et portant une grande barbe, visage intelligent et œil vif, tenant un bâton plein de nœuds à la main ; ces statues ont pour but d'illustrer la maxime :

« l'art est long et difficile ». Membre de la prestigieuse Académie de médecine de Cos, il meurt presque centenaire, loin de son île, en Thessalie vers 377 (Ameisen J-C., Berche P., Brohard Y. 2011). Une légende raconte qu'un essaim d'abeilles fit pendant longtemps sur son tombeau un miel salubre pour les maux des enfants ; ce symbole signifie qu'Hippocrate est à la source du miel qui guérit tous les hommes, enfants de la terre mère (Hippocrate 1953).

2 - Les écrits

La célébrité universelle d'Hippocrate vient surtout de ses écrits rassemblés dans un *Corpus*, comprenant environ soixante-dix textes écrits en ionien, langue des savants. Cet ouvrage, attribué à un seul auteur, comprend toutes sortes de textes hétéroclites transmis par la tradition orale en faveur chez les Asclépiades, et finalement mis par écrit. Cependant, il est difficile d'attribuer tous les écrits au seul Hippocrate ; nombre d'entre eux viennent de ses élèves comme ses fils ou son gendre, voire de ses disciples et de ses successeurs. Ce *Corpus* contient des comptes-rendus cliniques, des cours, des guides pratiques, des essais sur la médecine et sa philosophie.

Certains textes, du fait de l'homogénéité du style et de la clarté du texte, sont attribués au seul Hippocrate ; c'est ce qu'on appelle « les œuvres authentiques d'Hippocrate », d'où sont extraits les *Aphorismes* (Ameisen J-C., Berche P., Brohard Y. 2011). Le premier d'entre eux est le plus célèbre et il résume toute la difficulté de l'art médical ; il dit : « La vie est brève, l'art est long, l'occasion fugitive, l'expérience trompeuse, le jugement difficile ».

Malgré son hétérogénéité, il se dégage du *Corpus* une certaine unité de pensée, qu'il s'agisse de l'approche rationnelle de la maladie, de la réflexion sur l'art médical ou de la déontologie. On peut donc parler de médecine et de pensée hippocratiques (Jouanna J., Magdelaine C. 1999) pour laquelle il existe désormais une complète séparation entre science et religion : la maladie et la médecine sont détachées du surnaturel ; elles sont « laïcisées », car dissociées des pratiques religieuses.

Le *Corpus* servira de référence au corps médical jusqu'au siècle des Lumières.

3 - Les concepts

Selon le concept fondamental de la médecine hippocratique, la nature tend à maintenir un état de stabilité. Chez les sujets en bonne santé, il existe une harmonie

entre les éléments constitutifs de l'organisme. La maladie apparaît quand cet équilibre est rompu. C'est au médecin de maintenir cet équilibre par des conseils avisés sur l'hygiène, la nourriture, les exercices physiques, les relations sexuelles et de le rétablir lorsque la maladie apparaît (Ameisen J-C., Berche P., Brohard Y. 2011). Hippocrate applique à la médecine le mode de pensée des philosophes, notamment d'Héraclite. Tout dans la nature est mouvement, tout phénomène se manifeste par un changement, rien ne se perd, rien ne se crée, rien n'est immobile, rien n'est isolé.

Il est possible de dégager dans la pensée hippocratique quatre grands concepts :

A - La connaissance de l'organisme humain et de son environnement

Les mécanismes des maladies ne peuvent être compris que par la connaissance de la nature de l'homme et par les rapports réciproques que celui-ci entretient avec le milieu qui l'entoure. Dans le traité *Airs, eaux, lieux*, on trouve la première formulation de la théorie des climats et de l'opposition entre nature et culture.

Le médecin doit prendre en compte l'environnement des hommes :

- parmi ces éléments, il faut compter en premier lieu ce qui pénètre de l'extérieur dans le corps : l'air, les boissons, les aliments. On s'attache à trouver un équilibre entre les apports alimentaires et les exercices destinés à les brûler : une mauvaise répartition risque de causer la pléthore qui engorge le corps incapable de dominer cet afflux d'aliments, ou au contraire de provoquer la vacuité qui entraîne la faiblesse. Hippocrate reconnaît que l'exactitude est impossible à obtenir. Il dit dans *Régime* : « Si en effet il était possible de trouver pour chaque constitution individuelle une proportion exacte des aliments et des exercices, sans excès ni défaut, on aurait alors trouvé très exactement la santé pour tout le monde. Malheureusement ... c'est impossible à découvrir ».
- Les aliments sont, eux- aussi, pourvus des quatre qualités : froid, chaud, humide, sec.
- les médecins ont établi entre humeurs et saisons, toute une série d'associations et de correspondances (cf. *Nature de l'homme*). L'homme est indissociable de l'univers qui l'entoure. Le corps suit le rythme de la nature et des saisons. Le physique des habitants d'une région varie selon l'orientation aux vents ou au soleil, selon l'eau utilisée, la nature du sol, en bref selon l'ensemble des facteurs climatiques de l'année comme l'explique le traité *Airs, eaux, lieux*.

- Le médecin itinérant doit d'abord étudier les facteurs locaux pour mieux prévoir les maladies dans un lieu donné : ainsi les habitants d'un village lacustre sont épais, mous et indolents à l'image de leur milieu culturel marécageux, brumeux et chaud. Les usages et les influences du régime politique peuvent contrecarrer, ou à l'inverse accentuer les traits liés au milieu naturel : par exemple le climat doux et régulier de l'Asie explique l'indolence et la mollesse des habitants, encore accentuées par le régime politique, despotique, qui enlève aux sujets toute responsabilité et tout intérêt personnel à l'action. Mais si les Asiatiques vivaient dans un régime démocratique, ils pourraient se dégager du déterminisme naturel du climat. C'est la première réflexion sur les interactions entre nature et culture (Jouanna J., Magdelaine C. 1999).

B - La maladie comme conséquence d'une atteinte de l'ensemble du corps

Dans la maladie, on doit prendre en compte ses causes, ses conséquences, mais aussi les réactions de défense de l'ensemble du corps (Halioua B. 2009).

C - La théorie des humeurs

Éléments	Qualités	Humeurs	Organes	Tempéraments	Saisons
Air	Chaud et humide	Sang	Cœur	Sanguin	Printemps
Terre	Froide et sèche	Bile noire ou Atrabile	Rate	Mélancolique	Automne
Eau	Froide et humide	Phlegme ou Pituite	Cerveau	Lymphatique	Hiver
Feu	Chaud et sec	Bile	Foie	Bilieus	Été

Tableau 1 - La théorie des humeurs

La matière est divisée en quatre éléments indivisibles, qui par leur composition en diverses proportions constituent l'ensemble de la nature ; ce sont : l'air, la terre, l'eau, le feu, auxquels correspondent quatre qualités : le chaud, le sec, le froid, l'humide. De même, les médecins décrivent quatre humeurs qui sont : le sang élaboré au niveau du cœur, la bile jaune sécrétée par le foie, la bile noire ou atrabile formée par les petites veines et le flegme produit par l'hypophyse. A l'état normal, il y a équilibre entre les sécrétions de chacune de ces substances (tableau 1). Tout excès de

production de l'une de ces sécrétions est susceptible d'entraîner une maladie. La quantité en excès doit être évacuée de l'organisme (Halioua B. 2009).

« Le corps de l'homme renferme du sang, du phlegme, de la bile jaune et de la bile noire. Voilà ce qui constitue la nature du corps ; voilà ce qui est cause de maladie ou de santé. Dans ces conditions, il y a santé parfaite quand ces humeurs sont dans une juste proportion entre elles tant du point de vue de la qualité que de la quantité et quand leur mariage est parfait ; il y a maladie quand l'une de ces humeurs, en trop petite ou trop grande quantité, s'isole du corps au lieu de rester mêlée à toutes les autres. Car, nécessairement, quand l'une de ces humeurs s'isole et se tient à part soi, non seulement l'endroit qu'elle a quitté devient malade, mais aussi celui où elle va se fixer et s'amasser, par suite d'un engorgement excessif, provoque souffrance et douleur. De fait, quand l'une de ces humeurs s'écoule hors du corps plus qu'il ne faut pour résorber la surabondance, la vacuité provoque la souffrance ; si, inversement, c'est à l'intérieur que l'humeur s'évacue, change de place et se sépare des autres ... c'est une double souffrance qu'elle provoque : à l'endroit qu'elle a quitté et à celui où elle s'est amassée en excès. » écrit Hippocrate dans *Nature de l'homme*.

Ce schéma des humeurs va dominer la médecine occidentale pendant deux millénaires.

D - Les ruptures de l'équilibre

Les facteurs de rupture de l'équilibre fondamental des humeurs sont soit extrinsèques, soit intrinsèques ; il peut y avoir combinaison entre les deux :

- les facteurs extrinsèques sont les saisons, les eaux, l'air, les vents ; cela est décrit minutieusement dans « *Les Traités des Eaux, des Lieux et des Vents* » ;
- Le corps subit l'influence du milieu dans lequel il vit. Les vents et les eaux, les saisons sont dotés des mêmes qualités premières, en correspondance avec les humeurs. Tous ces éléments se combinent entre eux dans des associations complexes, où ils peuvent tous se contrebalancer ou s'ajouter les uns aux autres ;
- les facteurs intrinsèques sont l'âge de la vie et les facteurs congénitaux ou génétiques ou constitutionnels.

Ainsi l'enfance est l'âge de l'afflux du sang chaud, l'adolescence est celui de la bile jaune, facteur des ardeurs et des passions, l'âge adulte et mûr est celui de l'atrabile conférant l'intelligence, la vieillesse est celui du flegme (Halioua B. 2009).

4 - L'évolution des maladies

Hippocrate a élaboré le concept suivant lequel la maladie évolue en trois phases successives :

- une phase d'incubation où on note une « crudité croissante » des humeurs ;
- une phase critique au cours de laquelle le mal atteint le maximum de son intensité et de sa violence. À ce moment, l'organisme réagit contre le trouble humoral par un phénomène appelé « la coction des humeurs », en d'autres termes un mélange de toutes les humeurs qui cuisent ensemble sous l'effet de la fièvre ;
- une phase de résolution au cours de laquelle les « dépôts » issus de « la coction des humeurs » sont évacués soit dans les urines, soit dans les matières, soit par la formation d'abcès ou d'empyèmes (pleurésies purulentes) (Halioua B. 2009).

L'idéal est de parvenir à l'évacuation complète des humeurs nocives, ce qui ne peut survenir qu'après leur coction par le corps : tant qu'elles sont « crues », elles gardent leur pouvoir nocif. Si la coction est incomplète, il y a risque de récurrence. En phase aiguë, les humeurs peccantes à l'origine du mal peuvent se déplacer et s'accumuler (on parle alors de dépôt), ou elles changent de nature (on les appelle alors métastase).

5 - Les fièvres

Hippocrate a souligné l'importance des fièvres qu'il sépare en quatre grandes entités :

- *l'hermitrite* survenant par deux crises tous les trois jours ;
- la *phrénite*, fièvre accompagnée d'un délire ;
- la *léthargus*, complication de la *phrénite* plongeant le malade dans un état d'hébétéude et de somnolence ;
- le *causus*, fièvre ardente, grave, d'évolution rapidement mortelle (Halioua B. 2009).

6 - L'examen du malade

Hippocrate, convaincu de l'origine naturelle de la maladie, considère qu'elle peut donc être appréhendée par l'intelligence humaine. Le médecin se distingue avant toute chose par ses facultés d'observation. L'examen du malade est une étude méthodique des symptômes, et doit comprendre quatre étapes qui sont :

a - Les antécédents

Le médecin se les fait préciser, tout en relevant les signes et les comportements du malade. Il fait l'inventaire des conditions ambiantes : genre de vie, saison, climat.

b - Les signes généraux

Les signes les plus importants pour reconnaître la maladie sont la fièvre qui entraîne la coction des humeurs, la dyspnée, les troubles digestifs, les troubles de l'élimination.

c - Les signes locaux

Cette étude n'est possible que lorsqu'il y a eu un traumatisme à un point donné du corps.

d - La méthode

Le médecin doit observer les points suivants, selon le traité *Pronostic* :

- le visage et les yeux : leur aspect indique le degré de gravité de la maladie : ainsi le faciès hippocratique, cette apparence caractéristique que prend le visage à l'approche de la mort ;
- la position du malade dans le lit, qui traduit son degré de souffrance, ainsi que la raideur ou la souplesse des articulations et le mouvement des mains ; les mains qui cherchent des fétus dans l'air, qui arrachent des brins de couverture annoncent la mort ;
- le rythme de la respiration ; l'auscultation dans les maladies pulmonaires et le classement des bruits perçus dans la poitrine du malade ;
- les plaies dont « l'aspect préfigure l'échéance de la mort », lorsqu'elles deviennent livides et sèches ;
- la sueur dont la chaleur est un signe de la résolution de la maladie ;
- les hypochondres soit le foie, la vésicule biliaire et la rate ; à l'auscultation, elles doivent être sans douleur, souples et sans dureté ; (il est à noter que le médecin palpe le malade, il travaille « de ses mains », ce qui sera considéré comme dégradant au Moyen Âge) ;
- la qualité du sommeil ;
- les urines, en notant l'aspect, l'odeur, la couleur, voire le goût ;
- les expectorations, les crachats, les vomissements, le pus et les selles.

- Dans *Officine du médecin*, il est dit : « Rechercher ce qui peut se voir, se toucher, s'entendre ; ce qu'on peut percevoir en regardant, en touchant, en écoutant, en flairant, en goûtant, et en appliquant l'intelligence ; enfin, ce qui peut se connaître par tous nos moyens de connaissance » (Jouanna J., Magdelaine C. 1999).

Après cette étude minutieuse, il est possible de poser le diagnostic et d'établir la gravité de la maladie.

Ces observations, dont le médecin s'efforce de tirer des règles générales sur le cours des maladies, afin d'établir le pronostic, sont consignées sous forme de fiche individuelle pour chaque malade, souvent d'une extrême précision, qui forment l'essentiel des traités intitulés *Épidémies* : on y trouve noté, au jour le jour, l'ensemble des symptômes depuis le début de la maladie jusqu'à son issue. Ces fiches cliniques resteront un modèle pour toutes les générations de praticiens.

7 - Le pronostic

Hippocrate observe soigneusement le cours de la maladie pour en prévoir l'avenir : le pronostic est essentiel : dans *Pronostic*, il écrit : « Le meilleur médecin me paraît être celui qui sait connaître d'avance. Pénétrant et exposant au préalable, près des malades, le présent, le passé et l'avenir de leur maladie, il gagnera leur confiance. Il traitera aussi d'autant mieux les malades qu'il saura, à l'aide de l'état présent, prévoir l'état à venir... C'est de cette façon qu'on sera admiré à juste titre et qu'on sera un bon médecin. En effet, ceux qui peuvent en réchapper, on sera d'autant plus capable de les préserver du péril qu'on aura pris plus tôt ses précautions contre chaque accident et, en prévoyant et en prédisant quels sont ceux qui mourront et ceux qui seront sauvés, on sera à l'abri de tout reproche ».

Il n'hésitera pas à faire appel aux connaissances d'autres médecins, formés à des écoles différentes, dans le but de profiter de leurs expériences ; mais la décision finale revient au médecin hippocratique (Halioua B. 2009).

8 - Les bases de la thérapeutique

La thérapeutique est conçue comme une lutte où le médecin doit s'opposer à la maladie. Selon Hippocrate, la maladie ne peut être guérie que par l'élimination de l'excès de l'humeur soit par des médicaments capables de la déplacer et de la faire revenir à sa place d'origine, soit par l'excision pour en faire sorti l'excès.

La thérapeutique d'Hippocrate repose sur quatre types de procédés : le régime alimentaire, la pharmacopée, la chirurgie et des procédés physiques.

A - Le régime alimentaire

La maladie est vue comme un être vivant qui a pénétré dans le corps et s'y nourrit à ses dépens, en faisant « fondre » le malade ou en détournant la nourriture à son profit. Cela explique l'une des règles d'or de la diététique hippocratique : on diminue la nourriture de façon drastique afin de ne pas nourrir la maladie, le rôle du médecin étant de trouver le point d'équilibre entre la réduction des aliments et la résistance du malade.

On peut lire dans la première section des *Aphorismes* : « Il faut aussi examiner attentivement le malade, afin de savoir s'il sera assez robuste pour résister grâce au régime, jusqu'au plus fort de la maladie et si c'est lui qui s'affaiblira d'abord sans pouvoir résister grâce au régime, ou si c'est la maladie qui s'affaiblira d'abord et s'émoussera ».

Les traités de diététique, comme *Régime* ou *Régime dans les maladies aiguës*, s'accordent sur la hiérarchie suivante des aliments à donner au malade suivant son état : d'abord un régime solide constitué de galettes d'orge ou de pain, puis un régime intermédiaire à base de gruau d'orge, et enfin pour les plus faibles un régime limité aux boissons.

Hippocrate envisage également les conditions dans lesquelles il faut prescrire du vin doux ou du vin fort, du vin blanc ou du vin rouge, de l'hydromel* ou de l'oxymel*.

B - La pharmacopée

La pharmacopée repose sur deux types de substances : celles d'origine minérale comme la fleur de cuivre, l'alun, l'argent ou l'or, et celles d'origine végétale comme l'orge, le concombre, les lentilles, la grenade, la courge, l'oignon, la centaurée, l'euphorbe, l'origan, le miel, le raisin, le vin ou le lait (Halioua B. 2009).

Le médecin doit éliminer la cause de la maladie et a donc recours aux purgatifs, aux évacuants (laxatifs, diurétiques, sternutatoires, expectorants, etc.) Les médicaments sont pour la plupart d'origine végétale, incorporés à des excipients variés. Le melon, l'ellébore noir et l'huile de ricin servent de purgatifs, l'ellébore blanc et l'eau chaude de vomitifs. La jusquiame, la mandragore, la belladone et l'opium sont utilisés pour leurs vertus sédatives et narcotiques. On tire profit des propriétés diurétiques de la scille, du persil et du chiendent (Bariety M., Coury C. 1963).

Hippocrate favorise les remèdes doux.

C - La chirurgie

« La chirurgie représente la plus ancienne des thérapeutiques » (Sprengel : *Essai d'Histoire Pragmatique de la Médecine*, 1792).

La chirurgie antique comporte trois domaines : la chirurgie mécanique pour les fractures et les luxations, la chirurgie opératoire pour les blessures et certaines maladies, ainsi que l'obstétrique (Hecketsweiler P. 2010).

- La traumatologie est la discipline médicale la plus développée (Bariety M., Coury C. 1963). Les interventions chirurgicales sont nombreuses ; d'ailleurs, il est recommandé aux médecins d'aller sur les champs de bataille pour acquérir une bonne formation pour traiter les plaies et faire les bandages adéquats. En temps de paix, il y a les traumatismes habituels à traiter dont les accidents de sport. Pour réduire les luxations ou mettre les fractures en extension, on utilise différentes méthodes manuelles et parfois des bancs avec des treuils et des échelles.

- Chirurgie opératoire

Il y a l'excision des tumeurs, l'incision de la lèvre en cas d'inflammation. Les médecins font couler le pus de la poitrine, évacuent les fluides de l'abdomen, percent les abcès du foie et des reins, traitent hémorroïdes et fistules.

- Anesthésie

Les Grecs utilisent la mandragore et le pavot pour anesthésier les patients et pour soulager les douleurs.

Le *Corpus* d'Hippocrate comporte six traités consacrés respectivement aux articulations, aux fractures, aux plaies de la tête, aux plaies en général, aux hémorroïdes et aux fistules.

Bien que l'anatomie soit peu connue, Hippocrate est un excellent chirurgien. Il prodigue aux chirurgiens ses conseils : « Exerce-toi à pratiquer toutes les opérations avec chaque main, et avec toutes deux ensemble, car elles sont semblables ; et que ton but soit la compétence, l'efficacité, la rapidité, l'absence de douleur et la grâce » (Ameisen J-C., Berche P., Brohard Y. 2011).

D - Les procédés physiques

Hippocrate préconise l'utilisation de bains chauds ou froids, de compresses et d'embrocations, de saignées, des purgatifs, des émétiques. Pour la révulsion, il

utilise des ventouses simples ou scarifiées. Il préconise des fumigations, des inhalations, des injections vaginales et des lavements (Bariety M., Coury C. 1963).

Il est souvent nécessaire d'associer plusieurs de ces procédés : ainsi, en cas de fièvre, le traitement repose essentiellement sur un régime alimentaire avec décoction d'orge, sorte de potage plus ou moins épais selon l'état du patient, suivie d'une diète sévère et de saignées (Jouanna J., Magdelaine C. 1999).

E - L'opportunité médicale

Hippocrate a un sens aigu de l'opportunité médicale : l'attitude du médecin doit s'inspirer de chaque cas et ne saurait découler d'une règle fixe et immuable. De même, le médecin doit prendre en compte le moment et le stade évolutif de la maladie ; dans le *Traité des Maladies* il est dit : « Il y a des moments favorables dans les maladies, dans les symptômes, dans les traitements. Il faut parfois agir vite, comme dans les défaillances, quand les urines ne peuvent pas couler ni les matières fécales sortir, ou encore en cas de suffocations. Quand les femmes font de fausses couches et dans d'autres éventualités analogues, les moments favorables passent promptement. On est souvent plus à temps et la mort survient si on a trop différé. Il faut profiter de l'occasion avant qu'elle n'échappe... il existe ainsi des occasions opportunes pour chaque maladie ».

9 - Le serment d'Hippocrate

À une époque où n'importe qui peut exercer la médecine sans aucun contrôle, l'art du pronostic permet clairement de distinguer le médecin compétent du charlatan. Hippocrate pose les bases d'un code d'éthique et de déontologie qui demeure jusqu'à aujourd'hui. Dans le traité *De la médecine*, il traite du serment du médecin, de la règle, de l'art, de l'ancienne médecine, du médecin, de la décence.

A - Les devoirs du médecin à l'égard de son maître

« Je regarderai comme mon père celui qui m'a enseigné la médecine... Je regarderai ses enfants comme mes propres frères. » Le jeune médecin s'engage à aider matériellement son maître en cas de besoin son maître et à enseigner gratuitement l'art à ses enfants. Il leur doit aide et assistance.

B - Les devoirs du médecin à l'égard de ses élèves

Hippocrate ouvre l'école de médecine à ceux qui n'appartiennent pas aux grandes familles des Asclépiades. La transmission de l'art reste un domaine à part, réservé aux initiés. Dans *De la Médecine*, il précise ce qu'on peut confier à un élève docile et avancé dans l'art, ce qu'il doit savoir avant de se rendre au chevet d'un malade. Si le choix de l'élève n'est pas bon, le blâme est supporté par le médecin ; dans le cas contraire, en cas d'erreur de l'élève, c'est celui-ci qui reçoit le blâme. Le maître insiste sur l'utilité d'un élève qui recevra les ordonnances avec docilité, et les exécutera de la manière prescrite. On devra le choisir parmi ceux qui sont déjà avancés dans l'art, capables d'ajouter quelque chose au besoin, et de rapporter exactement au médecin tout ce qui se passe dans l'intervalle de ses visites.

C - La finalité de l'art médical

Plusieurs traités mettent en garde le médecin qui doit pratiquer son art non pour lui-même, mais pour le malade. Il doit faire preuve d'abnégation, de discernement, de désintéressement et de modestie :

- dans le traité intitulé *Vents*, Hippocrate souligne combien le métier de médecin peut être pénible : « le médecin voit des spectacles effrayants, touche des choses répugnantes, et à l'occasion des malheurs d'autrui récolte pour lui-même des chagrins ». La médecine est, par excellence, l'art de l'abnégation et du dévouement ;
- dans le traité *Des Épidémies I*, Hippocrate définit les buts de la médecine : « avoir, dans les maladies, deux choses en vue : être utile ou du moins ne pas nuire ». Le médecin doit être conscient de ses limites : il vaut mieux ne pas intervenir plutôt que de risquer une aggravation de l'état du patient. De même, il vaut mieux ne pas s'acharner sur le malade en prenant en charge les cas désespérés et incurables. Dans le traité *Des Articulations*, Hippocrate écrit : « les affections incurables, on doit les connaître, afin de ne pas causer de souffrances inutiles » ;
- le médecin soigne tous les malades avec la même attention, qu'ils soient des membres de grandes familles, de petits artisans ou des esclaves. Cela est confirmé par l'étude des quelque 450 fiches de malades figurant dans le traité *Les Épidémies*, où la position sociale et le métier du patient sont confirmés. Dans le traité *Des Préceptes*, Hippocrate précise : « je recommande de ne pas pousser trop loin l'âpreté, et d'avoir égard à la fortune et aux ressources ; parfois même,

vous donnerez des soins gratuits, rappelant ou le souvenir passé d'une obligation ou le motif actuel de la réputation. S'il y a lieu de secourir un homme étranger et pauvre, c'est surtout le cas d'intervenir ; car là où est l'amour des hommes est aussi l'amour de l'art ».

- c'est au nom de l'intérêt du patient, que les médecins hippocratiques condamnent le spectaculaire et le sensationnel dans la conduite du traitement. L'utilisation de certains appareillages lourds semble avoir été mis à profit par des praticiens pour impressionner les foules et augmenter à bon compte leur réputation. C'est le cas, par exemple, pour la « succussion par l'échelle », utilisée pour redresser la colonne vertébrale. Hippocrate critique aussi les bandages compliqués et inutiles, qui sont pour le médecin une occasion de montrer son habileté ; on lit dans *Médecin* : « on laissera de côté les bandages élégants et de disposition théâtrale qui ne servent à rien ; car cela est misérable, sent tout à fait le charlatanisme, et souvent apporte du dommage à la personne en traitement ; or le patient demande non de la parure, mais du soulagement ».

D - Le comportement du médecin

Le médecin doit gagner la confiance de ses patients par son apparence, par son refus de se compromettre dans des actes délictueux, et par un comportement décent :

- dans l'opuscule intitulé *Quel doit être celui qui apprend l'art médical ?* Il est précisé que le médecin doit être propre, habillé de façon soignée mais sans ostentation, porter des vêtements clairs et doux au toucher, avoir des cheveux ni trop longs ni trop courts, les ongles ni trop longs ni trop ras. Et comme le précise *Préceptes*, il ne doit pas non plus abuser du parfum ; c'est une marque d'égard envers le patient (Halioua B. 2009) ;
- le médecin refuse de transgresser le but premier de son art qui est le respect de la vie, c'est ainsi qu'il ne donne pas un poison et ne collabore pas à un avortement ;
- il n'abuse pas de sa situation qui lui permet d'entrer chez autrui, en séduisant les membres de la maison. Ses mœurs doivent être irréprochables (Hecketsweiller P. 2010) ;
- le médecin garde le secret sur ce qu'il apprend dans les fonctions ou hors des fonctions de son ministère.

E - La douceur dans le traitement

L'humanité des médecins hippocratiques se manifeste dans le souci du confort et du bien-être du patient :

- c'est dans ce sens que vont les multiples indications préconisant d'utiliser des tissus moelleux pour tout ce qui sera en contact avec le malade ;
- le médecin doit ménager la pudeur du malade : dans *Officine du médecin*, il est précisé : « Quand il s'agit d'une partie qu'il faut cacher ou que la décence ne permet pas de montrer, elle doit être placée en face de la lumière, l'opérateur doit se mettre en face de l'opéré, sans cependant se faire de l'ombre à lui-même ; de cette façon, l'opérateur verra et la partie opérée ne sera pas vue » ;
- quand la souffrance est inévitable, on tente de la limiter en adaptant à chaque cas sa façon de procéder : ainsi dans *Médecin* : « en cas d'incision unique, on prescrit une action rapide, car l'incisé devant souffrir, il faut que ce qui fait souffrir soit présent le moins de temps possible ; mais s'il faut faire plusieurs incisions à la suite, la lenteur s'impose, car la célérité rend la douleur continue et intense, tandis que mettre des intervalles procure quelque relâche au patient » ;
- le médecin reçoit les confidences du malade, et il leur « prodigue ses secours, ses consolations » et même comme il est précisé dans *Médecin*, « plein de douceur et de bonne grâce, il peut tolérer leurs fantaisies, si elles ne peuvent leur nuire » ;
- de même, le médecin doit avoir dans son local de quoi adoucir la vie du patient, comme de l'eau à boire, pure et fraîche.

F - Un bon médecin

Six choses sont nécessaires pour faire un bon médecin : des qualités naturelles, une bonne éducation, de bonnes mœurs, avoir étudié jeune, l'amour du travail et le temps. Une des maximes d'Hippocrate est que « tout médecin qui aime les hommes, aime son art ». Un médecin donc n'aime pas les hommes lorsqu'il disperse en occupations frivoles un temps qui doit être tout entier consacré à l'étude et à ses malades : la plus petite négligence entraîne des désordres auxquels on ne trouve pas toujours le temps de remédier. Dans *La Règle*, Hippocrate atteste que « la médecine est le plus illustre des arts ; mais l'ignorance de ceux qui la professent et celle de ceux qui la jugent font qu'on l'a considérée comme la plus méprisable, et cela surtout parce que la médecine est la seule profession pour laquelle il n'y a pas de sanction contre ceux qui l'exercent mal ».

Dans *Épidémies*, Hippocrate précise : « L'art se compose de trois termes : la maladie, le malade et le médecin. Le médecin est le desservant de l'art ; il faut que le malade aide le médecin à combattre la maladie ». Leurs relations reposent donc sur une collaboration, qui justifie les égards et les ménagements du praticien pour son patient. La dimension humaine qui régit leurs rapports reste l'une des facettes les plus admirables de la médecine hippocratique (Jouanna J., Magdelaine C. 1999).

10 - Conclusion

Hippocrate né il y a 2500 ans, fascine toujours. Il marque la rupture avec une médecine basée sur la superstition et la magie ; il ouvre une ère nouvelle.

Par ailleurs, ceux qui comme Foës, abordent son œuvre immense, s'engagent dans un chemin tortueux et fascinant (cf. Les aléas de la transmission du *Corpus*) : bien des théories sont reconnues fausses aujourd'hui, mais on sent la force de l'esprit qui les anime, et qui s'exprime pleinement dans le chapitre *Déontologie et Art médical*. On admire ceux qui consacrent leur vie à comprendre la démarche et l'enseignement de celui qui fut considéré en son temps comme un demi-dieu, même s'ils ne peuvent que se perdre dans les méandres de traités tronqués, perdus, réécrits, trahis, mais dans lesquels on sent toujours l'obstination, la force, le souffle de celui qui reste le Père de la Médecine.

Chapitre 3 : La postérité du *Corpus* hippocratique

Pendant près de vingt siècles, le *Corpus* est resté le modèle de référence, loué, critiqué, déformé, morcelé, trahi suivant en cela les avatars de la philosophie grecque, jusqu'à ce que on essaie à la Renaissance de le retrouver « dans toute sa pureté ».

1 - L'époque antique grecque

De nombreux témoignages, révèlent l'extraordinaire renom d'Hippocrate et de ses écrits. Aristote dans sa *Politique*, le surnomme déjà Hippocrate le Grand ; Alexandre le qualifie de « très divin » (Bariety M., Coury C. 1963) ; Galien l'appelle « l'inventeur admirable de toutes les belles choses ». Ce prestige ne va pas se démentir malgré les progrès des connaissances anatomiques qui rendent caduques ou dépassées nombre d'affirmations du *Corpus*. Dès le 3^{ème} siècle, soit à peine plus d'un siècle après sa disparition, Hippocrate est devenu un « classique », qu'on étudie.

Les différentes écoles qui se développent à l'époque hellénistique ou romaine, revendiquent chacune à leur façon l'héritage d'Hippocrate, malgré leurs désaccords ; effectivement, des divergences apparaissent entre ceux qui ne jurent que par la raison et ceux qui ne jurent que par la pratique. C'est ainsi que se forment les premières « sectes » médicales (Lafont O. 2007) :

- les dogmatistes, qui se basent sur le raisonnement, de préférence à l'expérience ;
- les empiriques, qui donnent la primauté à l'expérience et se basent sur l'observation et « le passage au semblable » ; l'empirique observe le malade et fait appel à sa mémoire pour retrouver des cas semblables qu'il a observés précédemment et applique la thérapeutique qu'il a vu réussir. Seules existent les « choses apparentes » ;
- les méthodistes, qui s'opposent à la fois au dogmatisme et à l'empirisme ; pour traiter les maladies, il suffit de connaître leurs effets et on soigne par des médicaments qui s'opposent à ces effets : ainsi contre une maladie à effet relâchant, on utilise un remède resserrant et vice versa.

2 - Alexandrie

Les premières explorations du corps humain ont lieu à Alexandrie, fondée en 331 avant notre ère par Alexandre le Grand ; cette ville rayonne sur tout le bassin

méditerranéen. La jeune science grecque y rencontre la culture millénaire des anciens Égyptiens, qui ont développé une médecine et une pharmacopée remarquables. « Les nouveaux pharaons grecs », les Ptolémées, autorisent pendant un demi-siècle les dissections humaines, totalement interdites dans le reste du monde antique. Les fondateurs de l'anatomie et de la physiologie sont deux médecins alexandrins, Hérophile (vers 320-250) et Érasistrate (vers 310-250). Grâce à la dissection et à leur génie, les progrès de la médecine sont considérables (Ameisen J-C., Berche P., Brohard Y. 2011).

A - Hérophile

Il naît en Asie Mineure dans une famille apparentée aux Asclépiades. Il étudie à Cos, puis à Cnide, avant de rejoindre Alexandrie. Il observe le système nerveux et décrit minutieusement le cerveau, ses circonvolutions et ses cavités internes, les ventricules cérébraux, les méninges en toile d'araignée qui enveloppent et protègent l'encéphale, le cervelet. Il distingue les nerfs sensitifs qui régissent la douleur et les nerfs moteurs qui dirigent les mouvements volontaires. La perte de l'innervation explique la paralysie. La mort subite résulte de la paralysie du cœur. Il décrit en détail l'œil, ses membranes et le nerf optique. Il est l'un des premiers à reconnaître que le cerveau est le siège de la pensée et de l'âme. Il décrit aussi la plupart des viscères et les organes génitaux masculins et féminins. Il montre que les pulsions artérielles au poignet correspondent aux battements du cœur et que les artères contiennent du sang. D'une insatiable curiosité, Hérophile n'hésite pas à disséquer les cadavres de ses patients pour comprendre la cause de leur mort, une démarche très novatrice qui ne sera reprise qu'au 17^{ème} siècle. On le considère comme l'inventeur de l'« anatomie pathologique ». On lui doit plusieurs ouvrages : un traité d'anatomie, un manuel du pouls, des livres de thérapeutique, un traité de maïeutique, des commentaires sur les pronostics et les aphorismes d'Hippocrate, et même un traité sur les plantes médicinales, ces « mains des Dieux ».

B - Érasistrate

Il est né à Cos ; il parcourt d'abord le monde hellénique pour se former, puis il s'installe à Alexandrie, où il profite de la faveur des Ptolémées. C'est un excellent médecin, qui étudie la fièvre, la saignée, les crachements de sang, les épanchements, les paralysies, les maladies de l'abdomen, les empoisonnements, la thérapeutique et la diététique. Ses travaux en anatomie et physiologie sont célèbres :

il décrit les circonvolutions cérébrales et suit le trajet des nerfs du cerveau jusqu'aux extrémités et il étudie le système cardio-vasculaire.

C - L'influence d'Alexandrie

La renommée de ces deux médecins attire à Alexandrie de nombreux étudiants en provenance de tout le bassin méditerranéen ; mais leur réputation est ternie par la pratique de vivisection sur les condamnés à mort. Cette quête du progrès scientifique quelque en soit le prix est à l'opposé des principes éthiques de la médecine d'Hippocrate.

Après une cinquantaine d'années, l'interdit des autopsies est rétabli à Alexandrie sous la pression des milieux religieux, qui restent attachés au caractère sacré des cadavres. Les connaissances médicales ne vont plus évoluer dans le monde antique pendant les cinq siècles suivants (Ameisen J-C., Berche P., Brohard Y. 2011).

Le cœur de la médecine grecque va progressivement se déplacer d'Alexandrie à Rome.

3 - Galien

Galien revêt une importance telle dans la postérité d'Hippocrate qu'un chapitre entier lui est consacré ci-dessous.

4 - Conclusion

L'Antiquité gréco-romaine fut une période d'exception, fondatrice de notre civilisation ; elle apporte à la médecine le rationalisme : la maladie est un phénomène naturel que l'homme peut étudier et comprendre. Ce message révolutionnaire, engagé par Hippocrate, enrichi à Alexandrie, complété par Galien, nous apparaît d'autant plus fort qu'il fut oublié ensuite pendant plus d'un millénaire (Heicketsweiler P. 2010).

Chapitre 4 : Galien

C'est au 2^{ème} siècle que les études hippocratiques atteignent leur apogée avec Galien.

1 - Sa vie

Claude Galien (131-201) naît à Pergame, ville dont la bibliothèque de 200 000 volumes concurrence celle d'Alexandrie. Il fait partie d'une famille privilégiée : son père est un architecte reconnu, riche et cultivé, « homme sain, droit, brave et humain », qui se préoccupe très tôt de l'instruction et de la future carrière de son fils. Puis Galien suit des études de philosophie, dans les meilleures écoles ; il bénéficie de l'enseignement des savants les plus connus de son temps et commence, jeune, une formation en médecine d'abord à Pergame, Smyrne, Corinthe, puis à Alexandrie où il assiste à des dissections humaines qui lui permettent de renforcer ses connaissances anatomiques et physiologiques.

De retour à Pergame, il devient médecin des gladiateurs ; cela lui donne la possibilité d'affiner son habileté de chirurgien : ainsi, il humecte les blessures au vin rouge pour empêcher l'inflammation, réalisant ainsi le plus ancien des pansements alcoolisés (Halioua B. 2009). Il acquiert une grande réputation dans le traitement des lésions des tendons, des nerfs et des muscles.

Il fait carrière à Rome ; c'est le médecin de l'empereur Marc-Aurèle (121-180) et de son fils Commode (161-192) et il jouit d'une extraordinaire réputation. L'enseignement occupe une grande partie de ses activités : il s'illustre par des démonstrations anatomo-physiologiques spectaculaires et des vivisections sur les animaux.

2 - Sa thérapeutique

Elle repose sur la chirurgie (cf. *supra*), le thermalisme, les procédés classiques auxquels s'ajoute la célèbre thériaque.

A - Le thermalisme

Galien a recours aux propriétés des différentes eaux minérales : alcalines pour ceux qui souffrent de l'estomac, sulfureuses pour soigner les maladies de peau et les rhumatismes, cuivreuses pour soulager les affections des muqueuses et tout

spécialement celles de la bouche et des yeux, salines recommandés en bain aux « lymphatiques » (Halioua B. 2009).

B - Les procédés classiques

Il utilise la saignée, les purgatifs, les révulsifs, la diététique et utilise l'ensemble de la pharmacopée antique et traditionnelle dont celle de Dioscoride (cf. encadré). Cette pharmacie prend désormais le nom de galénique et comporte 473 produits différents d'origine végétale et des drogues minérales. Il s'efforce de rationaliser leur usage, de chercher les indications spécifiques et d'écarter les substances fantaisistes (Bariety M., Coury C. 1963). Les drogues sont classées suivant leurs propriétés et leurs usages : elles sont utilisées pour rétablir l'équilibre entre les quatre humeurs. On donne au malade des médicaments dont les propriétés sont inverses de celles de l'humeur réputée responsable de la maladie : *contraria contrariis curantur*.

Dioscoride

Dioscoride (40-90) est médecin et pharmacologue. Il est resté célèbre pour ses travaux sur les vertus thérapeutiques des plantes qu'il étudie sur tout le bassin méditerranéen. Il consulte à Memphis les livres de la bibliothèque du temple d'Imhotep, et connaît ainsi les nombreuses recettes des médecins égyptiens. Sa notoriété vient de son ouvrage de botanique écrit en grec, intitulé *De materia medica*. Il y décrit l'utilisation médicale de plus de 1600 remèdes, provenant du monde végétal, minéral ou animal. Cette somme, qui résume l'ensemble des notions pharmaceutiques de l'époque, est largement reproduite et commentée par les Grecs, les Latins, les Arabes. À la Renaissance, cet ouvrage reste en Italie la principale source de la médecine arabe et de l'Occident médiéval (Lafont O. 2007).

C - La thériaque

C'est Galien qui met au point la forme de référence de la thériaque, médicament composé de plus de 60 substances. Son nom vient du grec *thériakos*, « bon lors des morsures des bêtes sauvages ». C'est un électuaire, dans lequel on réunit un grand nombre de substances dans le but d'augmenter l'activité du médicament.

Ces principaux composants sont des animaux, de nombreux végétaux et quelques minéraux. Andromaque, médecin de Néron, utilise le premier, serpents et vipères qui sont réputés avoir dans leurs corps un antidote contre leur propre venin, et aussi contre d'autres poisons. Comme substance animale, on utilise aussi le castoreum*

ou testicules du castor, utilisé comme antispasmodique et emménagogue. De nombreux végétaux sont employés : ainsi la scille (diurétique), l'encens ou oliban qui soulage les rhumatismes, la myrrhe (tonique et emménagogue), le baume de Judée (stomachique et béchique), la cannelle de Ceylan, le galbanum, la valériane, le poivre, la térébenthine, l'opopanax, les roses, plantes dotées de pouvoir bactéricide, et bien sûr l'opium. Comme composants minéraux, on cite la terre de Lemnos ou terre sigillée, antidote des maladies pestilentiennes, l'oxyde ferreux, topique contre les plaies. Ces derniers produits permettent à la thériaque de se conserver plusieurs années sans moisissures ni fermentation ; il est d'ailleurs recommandé de la laisser vieillir plusieurs années avant de la consommer (Lafont O. 2007).

Elle devient une panacée* conseillée dans les vertiges, les céphalées, les diminutions de l'acuité visuelle, les délires, les cauchemars, l'épilepsie, l'asthme, les hémoptysies, l'anorexie, les vers plats, les calculs, les ictères, la mélancolie, la peste. Elle est aussi utilisée à titre préventif : son usage quotidien est réputé rendre l'organisme réfractaire à l'action des poisons. Néron (37-68) et Marc Aurèle (121-180) ont l'habitude de prendre une petite dose par jour (Halioua B. 2009).

La thériaque figure dans la *Pharmacopée* d'Anuce Foës, à la section *Les Confections Opiacées*, sous différentes formules dues aux médecins de la période romaine. Elle existe toujours au 19^{ème} siècle.

3 - L'apport de Galien

Galien fait progresser la médecine et laisse une œuvre colossale. On peut la décomposer en deux parties distinctes : la validation des connaissances antérieures et sa contribution proprement dite.

A - La validation des connaissances antérieures

Galien établit la somme des connaissances antérieures qu'il juge valables. Tout au long de sa carrière, il revient sur l'œuvre hippocratique : outre un glossaire des termes du *Corpus*, il rédige des commentaires de tous les traités importants. Parallèlement, il consacre plusieurs ouvrages au médecin de Cos :

- *Sur les éléments d'Hippocrate et de Platon*
- *Sur les doctrines d'Hippocrate et de Platon*

dont il modifie la lecture.

Il rend hommage à Hippocrate pour avoir ouvert « la voie », il ajoute cependant : « Comme il est le premier à l'avoir découverte, il n'y a fait que quelques pas. Il a marché un peu à l'aventure, ne s'est pas arrêté aux endroits importants, a négligé certaines indications essentielles, certaines distinctions nécessaires. Soucieux d'être bref, il a souvent été obscur. Il traite fort peu des maladies compliquées. En un mot, s'il a commencé, il appartient à un autre d'achever » et c'est ce que Galien fait.

B - Sa contribution

La deuxième partie de l'œuvre de Galien consiste à analyser, condenser, comparer les thèses des différentes écoles, pour énoncer ensuite son avis personnel à partir de ce qu'il estime être le plus exact. Il vérifie et complète les descriptions anatomiques des Anciens, en s'aidant systématiquement de la dissection ; celle-ci porte sur les cadavres de quelques êtres humains et surtout sur le corps des animaux ; puis il applique ses conclusions parfois fausses à l'anatomie humaine avec des conséquences qui se révéleront déplorables durant des siècles. Il souligne la nécessité pour le chirurgien de bien connaître l'anatomie afin d'opérer sans blesser les nerfs et les vaisseaux.

L'expérience est cruciale pour Galien, qui écrit : « la médecine possède deux jambes : l'expérience et le raisonnement ». Galien reste comme l'initiateur de la science expérimentale (Ameisen J.C., Berche P., Brohard Y. 2011).

Dans ses œuvres, on peut citer : *Du meilleur médecin et philosophe, Les os, De la dissection des muscles, Des lieux malades, Du pouls pour les élèves, Du pronostic par le pouls, L'art médical* (Halioua B. 2009).

4 - La controverse

Elle naît de l'immobilisme de la médecine dans les siècles ultérieurs, consécutif à l'impossibilité de remettre en question Galien et ses théories. Cela est contraire à l'esprit curieux d'Hippocrate. Galien, sa méthode et son oeuvre sont remis en question par les médecins dits novateurs du 16^{ème} siècle, dont les chirurgiens (cf. Vésale).

A - L'immobilisme

« Quiconque aspire à la gloire par les actions, et non par les seuls discours savants, n'aura d'autre peine à se donner que de prendre connaissance de tout ce que j'ai

établi par des recherches attentives pendant le cours de mon existence » (Ameisen J-C., Berche P., Brohaed Y. 2011).

Narcissique et arrogant, Galien impose des vérités qu'il croit définitives. Il ouvre la voie à la scolastique qui réduit l'étude de la médecine à l'exégèse de son œuvre. Il stérilise ainsi la recherche médicale, en pleine contradiction avec les principes d'Hippocrate. Pendant plus de quinze siècles, l'héritage médical de Galien sera érigé en dogme ; toute contestation sera considérée comme crime d'hérésie et sanctionnée par l'excommunication, la prison ou le bûcher (Bariety M., Coury C. 1963).

B - Le refus des idées nouvelles

Les évidences médicales auront du mal à s'imposer. Il en est ainsi de la découverte de la circulation du sang ou de l'arrivée du quinquina.

La découverte de la circulation du sang

Quant au 17^{ème} siècle, William Harvey décrit avec clarté et précision le circuit de la circulation du sang, Guy Patin (1601-1672) doyen de la faculté de médecine de Paris, farouche défenseur de Galien, se répand en critiques acerbes sur le charlatan qui remet en cause les théories du Maître de Pergame : « la circulation est paradoxale, inutile à la médecine, fausse, inintelligible, absurde et nuisible à la vie de l'homme » (Lafont O. 2011).

Guy Patin, défenseur forcené de la tradition, ose écrire : « Je préfère me tromper avec Galien que de suivre dans sa circulation un charlatan comme Harvey » (Bariety M., Coury C. 1963).

Le quinquina

L'arrivée des nouvelles drogues américaines, inconnues des auteurs de l'Antiquité, est à l'origine de nombreuses polémiques : ainsi le quinquina, drogue originaire du Pérou, considéré comme la plus grande découverte thérapeutique du 17ème siècle, est rejetée par la faculté de Paris ; la théorie des humeurs d'Hippocrate reprise par Galien domine encore la médecine officielle ; elle ne permet pas de concevoir l'activité du quinquina ; on doit donner au patient des médicaments qui ont des propriétés inverses de celles de l'humeur responsable de la maladie ; or les fièvres sont causées par un excès de bile, humeur chaude et sèche ; le quinquina est une

drogue chaude et sèche, et donc ne peut pas soigner les fièvres : c'est contraire à la théorie de Galien, donc impossible !

C - L'atteinte à l'authenticité de la pensée hippocratique

A partir de Galien, les étudiants se réfèrent à son oeuvre et à celle d'Hippocrate revue et corrigée par lui plutôt que sur les œuvres originales du maître de Cos. De surcroît, l'école d'Alexandrie inscrit à son programme l'étude de quatre traités d'Hippocrate contre seize pour Galien (Jouanna J., Magdelaine C. 1999).

5 - Conclusion

Après Galien, la médecine ne crée plus et entre dans un sommeil de mille ans ; on compile et réorganise les connaissances accumulées pendant les siècles précédents : c'est l'époque des grandes encyclopédies, comme celle d'Oribase, médecin de l'empereur Julien au 4^{ème} siècle, de Paul d'Égine au 7^{ème} siècle (Jouanna J., Magdelaine C. 1999). Si le *Corpus* est bien connu de leurs auteurs, c'est Galien qui occupe désormais la première place. Il reste comme l'initiateur de la méthode expérimentale, de la thérapie allopathique (*contraria contrariis curantur*) ; il est considéré comme le père de la pharmacie par l'importance qu'il donne à la préparation des médicaments.

Chapitre 5 : Les aléas de la transmission du *Corpus* hippocratique

Hippocrate est étudié depuis 2500 ans. Ses commentateurs les plus assidus ont été les Grecs eux-mêmes, puis Galien, les Byzantins, les Arabes et les humanistes de la Renaissance, parmi lesquels « Foësius » de Metz. Aujourd'hui, on essaye encore d'éclaircir la pensée du Maître et on avance de nouvelles interprétations.

1 - Historique

Tous les écrits hippocratiques ne sont pas d'Hippocrate, et ceux d'Hippocrate sont loin de nous être tous parvenus. Comment ont-ils été réunis ?

A - Alexandrie

Les écrits d'Hippocrate ont été réunis pour la première fois au cours du 3^{ème} siècle et précieusement abrités dans la célèbre bibliothèque d'Alexandrie. Ptolémée III a l'ambition que celle-ci soit la plus prestigieuse du monde connu ; ses émissaires recherchent les ouvrages de qualité ; ils procèdent à des achats auprès de marchands et ils ont également recours à un procédé original : la réquisition systématique des manuscrits transportés par les navigateurs qui abordent à Alexandrie : les ouvrages sont alors recopiés, les copies sont données aux navigateurs, et les originaux sont conservés avec le nom du possesseur et la mention « livre des navires ». À cette époque, les ouvrages sont écrits par Hippocrate ou par Polybe son gendre, ou encore par Thessalus son fils. Ces écrits sont connus et considérés comme légitimes, reflétant la pensée du Maître. Cependant, les marchands qui accourent à Alexandrie pour proposer les ouvrages en leur possession ont tendance à les « étoffer » afin d'en obtenir un meilleur prix : ainsi sont rajoutés des feuillets provenant d'autres écrits du Maître ; cela rend l'ensemble incompréhensible. Pire, des traités d'autres auteurs sont ajoutés aux originaux (Hippocrate 1953). La contribution des deux grands chirurgiens, Hérophile et Erasistrate (cf. Alexandrie), qui contrôlent les achats, se révèle précieuse : tous deux connaissent les œuvres d'Hippocrate et peuvent les authentifier : effectivement, ils sont nés soixante ans après la mort du Maître, en Asie Mineure, dans des familles d'Asclépiades et ont suivi les cours de l'école de Cos où la pensée d'Hippocrate n'est pas encore dénaturée.

B - La transmission après Galien

A partir de Galien, les textes d'Hippocrate ne sont plus traduits tels qu'ils sont censés avoir été écrits; on transmet la version de Galien avec ses découpages, ses recompositions et ses commentaires. Les savants arabes s'emparent de ces textes corrigés et leur apportent leurs propres réflexions. Ces écrits arrivent en Italie au 11^{ème} siècle et sont alors retraduits en latin. Ce sont eux qui sont au programme des études médicales des premières grandes universités du Moyen Âge, Montpellier, Bologne, Paris, etc. (Laffont O. 2011).

C - La Renaissance

Face à la tradition universitaire, sa pesanteur et son immobilisme, les esprits curieux et critiques de la Renaissance se détournent de la scolastique ; des traductions ont lieu directement à partir du grec. On comprend que l'œuvre d'Hippocrate est morcelée, mal traduite et qu'elle est devenue incompréhensible. On ne connaît l'œuvre du Prince de la Médecine « que par des fragments informes, traduits par l'école de Salerne sur les manuscrits arabes ... Les guerres d'Italie hâtèrent de quelques années la culture de la langue grecque, et par conséquent l'intelligence des écrits d'Hippocrate » rapporte Pierre François Percy dans son Éloge historique d'Anuce Foës prononcé en 1812 (Percy P-F. 1812). Se succèdent alors les travaux des philologues, traducteurs et éditeurs qui se poursuivent aujourd'hui encore (Jouanna J., Magdelaine C. 1999). Depuis plus de deux mille ans, des vies entières ont été consacrées à l'étude des œuvres d'Hippocrate. C'est avec passion que hellénistes et médecins se sont penchés sur ces textes obscurs, émondant, taillant, recousant, discutant les termes, comblant les lacunes.

Les éditions marquantes sont celles de 1525, publiées directement en latin à Rome, puis vient l'édition grecque de Alde en 1526 à Venise ; n'oublions pas Cornarius, helléniste réputé, qui rédige en 1538 à Bâle, sous la direction de Froben, une édition critique des œuvres d'Hippocrate en grec puis en latin. Cornarius (1500-1558) est appelé le « restaurateur de la médecine grecque » (Hoch P. 1995-1996).

D - Le 19ème siècle

En 1801, c'est Gardeil qui traduit en français l'œuvre de Foës (cf. L'exemple des éditions de l'œuvre de Foës) ; il y travaille pendant plus de trente ans.

De 1834 à 1861, Émile Littré rédige une traduction nouvelle des œuvres complètes d'Hippocrate, avec le texte grec en regard, collationné sur toutes les éditions

antérieures, accompagné d'une introduction, de commentaires médicaux, de variantes et de notes philologiques.

Parmi les éditions et les traductions partielles, signalons l'ouvrage de Daremberg (Paris, 1843 et 1855) et celui de Pétrequin (1877) consacré à la chirurgie d'Hippocrate (Hippocrate 1953).

E - Les difficultés de la transmission du Corpus

Les traducteurs d'Hippocrate doivent y consacrer leur vie, pour des résultats toujours incertains et soumis à une dure critique. Revenir au texte grec des œuvres, comme le fait Foës, c'est écarter les interprétations, les ajouts, voire les erreurs des traductions arabes et latines. Mais bien des difficultés subsisteront toujours, celles qui concernent l'authenticité et la compréhension des textes, c'est-à-dire leurs traductions et leurs interprétations.

2 - L'authenticité du Corpus

Parmi ce qui nous est parvenu du *Corpus*, les œuvres les plus fiables datent du 10^{ème} et du 12^{ème} siècle (cf. Carolingiens) ; ce sont de précieux écrits de l'époque antique, traduits directement du grec en latin et jalousement conservés dans les monastères ; on les trouve, pour la plupart, à Paris, à Vienne, à Florence et au Vatican.

Les commentateurs travaillent en se référant aux traités ou bouts de traités en leur possession, en se servant de la biographie d'Hippocrate, de ses déplacements, des épidémies décrites, de l'évolution de son expérience, de l'histoire, des arts pour les authentifier. Nous décrivons ci-après des exemples d'authentification de certains traités.

A - Prénotions coaques

Elles ont été considérées comme une reproduction des tablettes qui décoraient les temples d'Esculape. Emile Littré lui-même les juge tout d'abord comme antérieures aux écrits du Maître. Puis Daremberg établit qu'elles font totalement partie de l'œuvre dans laquelle elles se placent logiquement ; Littré se rangera à son avis ; les commentateurs font appel dans ce cas à la cohérence du *Corpus* (Hippocrate 1953).

B - Pronostic

Pétrequin démontre l'authenticité de *Pronostic* en se référant aux comédies satiriques d'Aristophane ; comme Molière qui bien plus tard se moquera des coutumes médicales de son temps, le poète grec raille, en 409, Esculape : il le moque comme scatophage ; or dans *Pronostic*, Hippocrate décrit effectivement avec détails les excréments humains et leurs états divers, leurs couleurs, leurs odeurs ; passer à la saveur est digne de l'esprit d'Aristophane et témoigne de l'existence et de la connaissance à cette date du traité *Pronostic*. Nous voyons dans cet exemple comment l'œuvre d'un grand poète comique sert à dater le traité (Hippocrate 1953).

C - Des plaies

Ce traité fait autorité ; Galien le considère comme étant écrit par Hippocrate lui-même ; et pourtant au 18ème siècle, des voix s'élèvent et on s'étonne du nombre élevé de médicaments proposés pour guérir les blessures : cela n'est pas conforme à l'esprit du Maître qui aime la simplicité dans les traitements ; le traité ne serait-il pas de lui ? La réponse avancée calme les esprits : cet arsenal thérapeutique serait dû à la grande préoccupation d'Hippocrate de « modifier » les plaies, c'est-à-dire les nettoyer et les cicatriser ; de nombreux médicaments semblent nécessaires car l'évolution des plaies est aléatoire (Hippocrate 1953).

D - Nature de l'homme

Dans son *Histoire des animaux*, Aristote cite une longue description des vaisseaux sanguins qu'il attribue à Polybe. Or, cette description est en fait extraite du traité hippocratique intitulé *Nature de l'homme*. Dès lors, c'est à Polybe, disciple et gendre d'Hippocrate, que doit être attribué cet ouvrage.

De plus, c'est dans ce traité qu'est exposée la fameuse théorie des quatre humeurs, sang, phlegme, bile jaune et bile noire, que toute la pensée occidentale a considérée comme la pierre angulaire de l'enseignement d'Hippocrate. On a attribué au maître ce qui appartient vraisemblablement au disciple (Grmek M. D. 1995).

3 - L'assemblage des textes

A - La composition des traités

Les textes ont été mutilés, dispersés, recomposés, suivant le bon vouloir du traducteur, voire de l'éditeur, et cela pendant 2500 ans (cf. L'exemple des éditions d'Anuce Foës). Le célèbre traité *Des Airs, des Eaux et des Lieux* a été dispersé à de

nombreuses reprises et recomposé avec des omissions ou des ajouts ; de nombreux feuillets ont été perdus. Le traité *Épidémies* formait au départ un tout ou du moins un ensemble ; il a été séparé en sept manuels distincts. Inversement, le traité *Maladies* est présenté sous forme d'une seule série, alors qu'au départ il y avait quatre livres (Grmek M. D. 1990).

B - La destination initiale des oeuvres

Elle est à l'origine de la diversité du Corpus et de son contenu. Certaines oeuvres ressemblent à des conférences, destinées à être présentées à un large public composé, à la fois, de spécialistes et de profanes. D'autres traités sont directement écrits pour la publication et visent un public de spécialistes. Enfin, certains textes sont des notes ou des aide-mémoires primitivement réservés à l'usage interne des écoles de médecine, ou alors des compilations des œuvres des écoles concurrentes (Grmek M. D. 1995).

4 - La traduction et l'interprétation

Les problèmes posés par la traduction et l'interprétation du *Corpus* sont si nombreux que nous ne pouvons citer que quelques exemples ci-après ; nous sommes bien loin d'être exhaustifs.

A - Le Corpus

Il a été écrit en ionien ; puis il a été traduit en grec, en syriaque, en latin, en arabe, en hébreu. Les textes arabes et hébreux ont été au Moyen-Âge traduits en latin avec les ajouts et les commentaires. Les scribes étaient soit ignorants de la médecine et commettaient des erreurs de traduction, soit ils étaient médecins et corrigeaient les textes suivant les connaissances parcellaires de leur temps.

B - « L'expérience est trompeuse »

Les erreurs de traduction voire de compréhension sont nombreuses, et il faut avouer que nul ne sait quelle est la signification exacte de nombreux textes ; ainsi dans son livre paru en 1990, sous le titre de « La première révolution biologique », Grmek pose le problème du dosage thérapeutique ; c'est une question qui commence à se poser en Grèce avec Hippocrate dont on connaît la prudence ; cela reste une interrogation pour toutes les drogues naturelles fortes, à composition chimique variable, qui ne sont actives que si elles sont administrées à des doses proches de la dose toxique ;

c'est une difficulté que les médecins de l'Antiquité n'ont pas réussi à régler. Donc le célèbre premier aphorisme traduit pendant 2500 ans par « l'expérience est trompeuse » devient pour Grmek : « l'essai est dangereux » (Grmek M.D. 1990).

C - Sensation ou sensibilité ?

Dans le *Traité De l'ancienne médecine*, Hippocrate aborde le sujet de l'alimentation du malade, et déplore l'impossibilité d'entretenir la santé de tous, faute de données fiables pour chaque nature individuelle. Un auteur anonyme dit ceci : « Ces choses sont très complexes et requièrent plus de précision ; la mesure – (...) – réside uniquement dans la sensation du corps. » Faut-il traduire sensation ou sensibilité ? Et qui concerne-t-elle : le médecin qui examine ou le malade qui ressent la douleur ? La première interprétation a l'approbation de la plupart des commentateurs médecins, alors que la seconde a la faveur de la plupart des philologues (Grmek 1990).

D - Les calculeux

Des questions restent sans réponse : pourquoi, dans le *Serment*, Hippocrate défend-il d'opérer les calculeux ? Est-ce parce que le terme grec est mal traduit comme le pense Littré et qu'il s'agit de castration ? Ou bien parce que l'opération est grave et a peu de réussite comme le souligne Pétrequin ? (Hippocrate 1953).

5 - Conclusion

Malgré une unité indéniable qui tient surtout à une médecine basée sur le respect du malade et dégagée de toute magie apparente, le *Corpus* ne peut pas avoir été écrit par un seul homme. Actuellement se côtoient deux voies d'approche en principe contradictoires mais en fait complémentaires : l'une qui s'efforce d'affiner les critères d'appartenance des traités proches du cercle hippocratique ; l'autre, qui jugeant les témoignages insuffisants, étudie les traités hippocratiques en eux-mêmes sans aucune considération de leur origine (Grmek 1995).

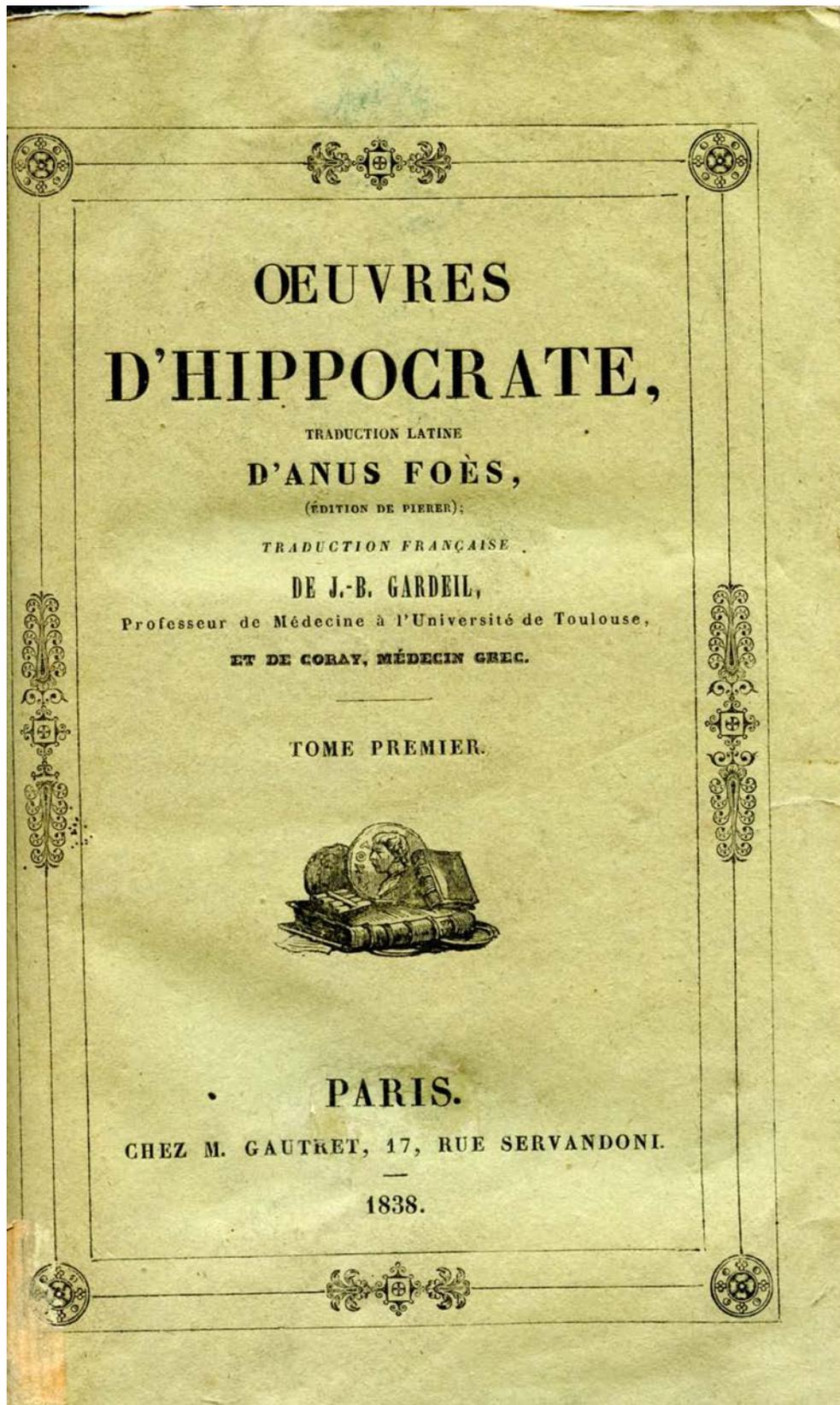


Figure 1 (d'après Gardeil J.-B.)

Chapitre 6 : L'exemple des éditions de l'œuvre de Foës

Elles illustrent le chapitre précédent « Les aléas de la transmission du *Corpus* ». Il existe plusieurs éditions de l'œuvre de Foës qui diffèrent les unes des autres, notamment dans la distribution des chapitres (cf. annexes 1 et 2) et les notes explicatives écrites par les éditeurs qui « accommodent » le texte.

Nous avons étudié les *Œuvres d'Hippocrate*, éditées par M. Gaudret en 1838 (Gardeil J-B. 1838).

1 - L'ouvrage (figure 1)

Il contient :

- une traduction latine d'Anuce Foës, édition Pierer de 1806, elle-même influencée par celle, annotée, de Haller parue au 17^{ème} siècle ;
- une traduction française, faite en 1801 par J-B. Gardeil, professeur de médecine à l'université de Toulouse.

Les deux traductions, latine et française, sont faites à partir du texte grec.

Selon Gardeil, Foës aurait divisé les textes d'Hippocrate en huit sections qui concernent :

- l'Art en général ;
- la séméiotique pronostic diagnostic ;
- la physiologie ;
- la diététique ou régime ;
- la pathologie et la thérapeutique ;
- les traités chirurgicaux ;
- des observations et ce qu'on appelle *Mélanges* ;
- l'histoire de la pharmacie.

Préface de l'éditeur

L'éditeur précise dans la préface : « la traduction latine est celle du célèbre Anuce Foës, dont la pureté et l'exactitude sont tellement reconnues que cette version est aujourd'hui universellement adoptée parmi les savants. Nous avons employé l'édition qu'en a donnée J-F. Pierer en 1806, à cause des préfaces qu'il a placées en tête de chaque livre, de la division du texte en nombreux alinéas, et des titres qu'il a intercalés dans le texte en les empruntant à l'édition de Haller insérée dans les

principes de *l'Art médical* de cet auteur. Quant à la traduction française, nous avons fait usage de la meilleure et de la seule complète qu'il existe, celle de Gardeil, professeur de médecine à l'université de Toulouse, mort en 1808 à 83 ans. Ce savant médecin joignait à une instruction profonde dans son art la connaissance de toutes les langues anciennes et modernes, et surtout du grec ; ce qui lui permit d'étudier avec grand soin, et de comparer les divers manuscrits d'Hippocrate, déposés à la Bibliothèque royale. » (Gardeil J-B. 1838).

Gardeil a consacré trente ans de sa vie à cette traduction, parue à Toulouse en 1801 en quatre volumes ; il semble certain que les nombreux ouvrages grecs consultés ont influencé sa traduction.

2 - Les difficultés rencontrées dans les éditions de l'œuvre de Foës

Ce sont les mêmes que celles décrites dans le chapitre précédent (cf. Les aléas de la transmission du *Corpus*).

A - Le retour aux textes grecs

Foës s'inscrit dans la lignée des traducteurs de la Renaissance (cf. *supra*), qui désirent retrouver les textes originaux d'Hippocrate. On a reproché à Foës de s'être grandement inspiré de l'œuvre de Cornarius.

B - L'authenticité

Les œuvres considérées comme authentiques par Foës ne sont pas légitimes pour Gardeil qui, tout en reconnaissant le bien-fondé de la division par Foës des écrits en huit sections (cf. *supra*), sépare les textes d'Hippocrate de ceux qu'il attribue à son fils et à son gendre. Ainsi, range-t-il ces textes en deux parties : « dans la première tous les traités regardés comme les productions légitimes, réservant pour la seconde celles qui ne lui semblent pas aussi authentiques, quoiqu'ils soient à peu près de la même antiquité » (Gardeil J.-B. 1838).

C - L'assemblage des textes

Ce parti pris de Gardeil amène une nouvelle distribution des textes. L'éditeur qui publie la traduction latine de Foës en regard de la traduction française, découpe le manuscrit latin afin qu'il y ait concordance entre les versions. De plus le texte de Foës est divisé en grands chapitres et celui de Gardeil en paragraphes ; ainsi le traité *Pronostic*, composé de 17 chapitres dans le texte latin, fait face aux 84 paragraphes

du texte français. Notons également les préfaces en vis à vis, (figure 2) l'une en latin faite par Pierer, qui rend hommage à Hippocrate et aux illustres médecins qui ont continué son œuvre (Érotien, Discoride, Galien), l'autre en français de Gardeil, qui est une ode aux méthodes du Maître que le traducteur juge bien supérieures à celles de ses contemporains.

D - Les traductions et les interprétations

Gardeil donne sa propre interprétation par de courtes notes en italique sur les endroits du texte qui lui semblent obscurs. Il rejette le travail et la compréhension du texte hippocratique de Haller et remarque que celui-ci « était un savant médecin dont les occupations multiples ne lui ont permis de parcourir Hippocrate que superficiellement » (Gardeil J.-B. 1838).

3 - Conclusion

L'œuvre de Foës est proche de nous ; nous connaissons son auteur ; elle est imprimée, ce qui nous soustrait aux erreurs d'écriture, de lecture, donc d'interprétation. Cependant, nous n'évitons pas les incessantes querelles d'authenticité et de compréhension et il ne nous est pas possible de citer dans leur intégralité et dans l'ordre d'origine les huit sections qui composent l'œuvre originale de Foës.

HIPPOCRATIS

OPERA,

Ex interpretatione latina,
Auctori FOËSI,

CURANTE

JO. FRID. PIERER, M.-D.

J.-F. PIERER PRÆFATIO (1).

Maximi sane, nec forte satis ponderati momenti est, et ad medicinæ progressum summopere contribuit, quod exemplum nobilissimum amplissimumque medicis omnium gentium, aliquo modo jam exultarum, ex quo ii artem medendi rudio-rem, vagam et inconstantem, fundamento doctrinæ solidioris superstruere, eoque scientiam medicinæ condere, vario successu conati sunt, ita ante oculos positum fuit, ut omnibus in colenda medicina pro cynosura inserviret, et quod scriptor de rebus medicis vetustissimus simul omnibus senioris ævi sic antecelluit, ut, si non ad singula modo, quibus ille innotuit, sed ad frugem omnem collectam, scriptis ejus reconditam, respiciamus, nulla ætas subsequuta aliquem protulerit, qui, et ubertate, et valore, vel eo superior, vel ei per tantum, jure haberi possit. — Quamvis enim etiam Hippocrates omnium hominum, qui multitudinem exsuperant, quorumque subli-

(1) Cette préface indique une classification des OEuvres d'Hippocrate que nous n'avons pas dû suivre pour nous conformer à l'ordre adopté par le traducteur français. On n'oubliera pas non plus, comme nous l'avons dit, que les deux traductions latine et française d'Hippocrate que nous donnons, ont été faites l'une et l'autre sur le texte grec et non pas l'une sur l'autre, ce qui explique le peu d'analogie que présentent dans plusieurs endroits les mêmes phrases comparées dans les deux traductions.

Hippocrate. TOM. I.

OEUVRES

D'HIPPOCRATE,

Traduites en français sur le texte grec,
d'après l'édition de FOËS,

PAR J.-B. GARDEIL, D.-M.,

Professeur de médecine à l'Université
de Toulouse.

PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

J'ai souvent entendu des médecins et des chirurgiens habiles témoigner leurs regrets de ce qu'il n'y avait pas de traduction française des OEuvres d'Hippocrate. L'auteur le plus fréquemment cité dans la pratique de notre art est peu connu de ceux qui l'exercent. Ils n'ont communément lu que ses Aphorismes. La langue grecque se trouve fort négligée aujourd'hui, et les traductions latines présentent tant d'obscurités, qu'il est difficile de n'en être pas rebuté dès les premières pages; de sorte qu'on trouve peu de médecins qui en aient lu le quart. J'avais dans ma jeunesse traduit, pour mon usage, quelques-uns des traités du père de la médecine. Le seul désir d'être utile à ceux qui veulent perfectionner la pratique de la médecine et de la chirurgie m'a depuis engagé à faire passer dans notre langue tous les ouvrages que nous avons, sous le nom d'Hippocrate, dans les sept premières sections de l'édition de Foës, que je regarde comme la meilleure. J'ai cru devoir supprimer entièrement la huitième section, parce que les divers morceaux qui la composent, outre qu'ils sont incontestablement apocryphes, n'appartiennent guère qu'à l'histoire de la médecine, objet étranger à celui que je me suis proposé.

A l'exception de ce retranchement de la dernière section, je n'ai rien voulu changer à la manière dont les traités se succèdent l'un à l'autre dans la division de tout l'ouvrage par Foës en huit sec-

1

Figure 2 – Les 2 préfaces en vis-à-vis des œuvres d'Hippocrate par Gardeil

Annexe 1 : Le classement du *Corpus d'Érotien*

Le classement ici présenté fait référence ; il dérive pour l'essentiel de celui qu'a adopté Érotien, contemporain de l'empereur Néron et auteur d'un glossaire hippocratique (Jouanna J.Magdelaine C. 1999) :

a) Déontologie et réflexion sur l'art médical

- *Serment*
- *Loi*
- *Art*
- *Ancienne médecine*
- *Médecin*
- *Bienséance*
- *Préceptes*
- *Quel doit être celui qui apprend l'art médical ? ou Testament d'Hippocrate.*

b) Sémiologie

- *Pronostic*
- *Épidémies I et III*
- *Épidémies II, IV et VI*
- *Épidémies V et VII*
- *Aphorismes*
- *Humeurs*
- *Crises*
- *Jours critiques*
- *Prorrhétique I**
- *Prorrhétique II**
- *Prénotions coaques**.

c) Étiologie au sens large

- *Nature de l'homme*
- *Génération / Nature de l'enfant*
- *Chairs*
- *Fœtus de huit mois comprenant fœtus de sept mois*
- *Semaines*

- *Dentition*
- *Cœur*
- *Glandes*
- *Nature des os*
- *Air, eaux, lieux*
- *Vents*
- *Maladie sacrée.*

d) Diététique

- *Régime*
- *Régime dans les maladies aiguës*
- *Régime dans les maladies aiguës, appendice*
- *Aliment.*

e) Nosologie et thérapeutique

- *Maladies I*
- *Maladies II*
- *Maladies III*
- *Maladies IV*
- *Affections*
- *Affections internes*
- *Remèdes*
- *Lieux dans l'homme*
- *Usage des liquides*
- *Vision.*

f) Gynécologie

- *Maladies des femmes I et II*
- *Maladies des femmes III ou Femmes stériles*
- *Maladies des jeunes filles*
- *Nature de la femme*
- *Superfétation*
- *Excision du fœtus.*

g) Chirurgie

- *Officine du médecin*

- *Fractures / Articulations*
- *Mochlique**
- *Plaies*
- *Fistules*
- *Hémorroïdes*
- *Plaies de la tête*
- *Anatomie.*

h) Lettres et écrits biographiques

- *Décret des Athéniens*
- *Discours à l'autel*
- *Discours d'ambassade*
- *Lettres (corpus de 24 lettres).*

Annexe 2 : L'exemple d'une édition de l'œuvre de Foës de 1955

Dans *Hippocrate, œuvres médicales* ; par Dacier d'après l'édition de Foës, aux éditions de Fleuve à Lyon, paru en 1955, en quatre volumes, le classement est le suivant (Hippocrate 1953) :

- Tome premier

Traité des pronostics

Traité des humeurs

Traité des prédictions

Traité de la nature de l'homme

Traité des airs, des eaux et des lieux

Traité de l'aliment

Traité du régime dans les maladies aiguës

Traité des lieux dans l'homme

Traité du laboratoire du chirurgien

Traité des fractures

Traité des articles :

- Tome deuxième

Le Mochlique

Des plaies de la tête

Des épidémies

Aphorismes

De la médecine :

- - *le serment*
- - *la règle*
- - *de l'art*
- - *de l'ancienne médecine*
- - *du médecin*
- - *de la décence*

Des crises, des jours critiques, des prédictions

Coaques :*

De la génération, et différents autres traités

Traités divers

- Tome troisième

L'épilepsie ou maladie sacrée

La diète salubre

Le régime : livres I, II, III,

Usage des liquides

Des maladies : livres I, II, III, IV,

Des affections

Des affections internes

De la vue

Des plaies

Des fistules

Des hémorroïdes

- Tome quatrième

Des affections des filles

De la nature de la femme

Des maladies des femmes : livres I et II

Des femmes stériles

De l'extraction du fœtus mort

Des épidémies : sections I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, Quelques particularités de la constitution épidémique

Des songes

Conclusion de la quatrième partie

Pour être en mesure de porter un regard autorisé sur l'œuvre d'Hippocrate et ses aléas, il nous faudrait être à la fois helléniste, latiniste, hébraïsant, arabisant ; avoir de sérieuses connaissances en médecine et en matière médicale ; connaître les civilisations antiques et le monde occidental, voire oriental ainsi que les forces religieuses et philosophiques qui s'y sont développées ; il nous faudrait également disposer de plusieurs dizaines d'années pour étudier cet ensemble de données et arriver à des conclusions qui ne seront cependant jamais définitives.

Cependant, nous observons que pour ceux qui ont étudié l'œuvre d'Hippocrate, l'apport de Foës est apprécié, notamment par les commentateurs du 19^{ème} siècle comme Émile Littré.

Si nous voulons nous aventurer à émettre un jugement sur l'œuvre de traducteur et de commentateur de notre médecin, nous pourrions dire, après la lecture de nombreux avis, que l'*Oeconomia*, soit le classement et l'explication des termes obscurs de l'œuvre d'Hippocrate, est une œuvre de première importance, qui d'ailleurs a été saluée comme telle.

L'*Opera Omnia*, soit le texte grec des œuvres d'Hippocrate et sa traduction latine, est controversée sur la partie grecque depuis sa parution jusqu'à nos jours. Bien que nous ne condamnons pas Foës pour les « emprunts » qu'il a pu faire à d'autres auteurs (c'est un usage courant dès que nous abordons la question épineuse des œuvres du Maître de Cos), nous réservons nos louanges à sa traduction latine, érudite, détaillée, qui bénéficie du travail fait dans l'*Oeconomia*, et qui est reconnue « comme un beau monument de l'érudition médicale du 16^{ème} siècle » (Emile Littré). Ces louanges éclairent le parcours de ce fils de petit artisan, devenu un spécialiste de l'œuvre d'Hippocrate ; cela fait qu'aujourd'hui encore, il est dans nos mémoires et que nous lui consacrons nos travaux.

Foës est connu bien plus par ses traductions des traités d'Hippocrate que par sa *Pharmacopée* (Masius N. 1957-1959).

Nous avons à saluer le choix qui a été le sien, de retourner à l'œuvre du Maître de Cos, et d'y avoir consacré sa vie.

5^{ÈME} PARTIE :
LA PHARMACOPÉE

PHARMACO.

POEIA, MEDICAMEN-
TORVM OMNIVM

QVAE HODIE AD PVBLICA
medentium munia Officinis extant,
tractationem & usum ex antiquorum
Medicorū præscripto continens, Phar-
macopœis omnibus, atq; etiam ijs qui
opus faciunt medicum, ualde u-
tilis & necessaria.

AVVTIO FOESIO MEDIO-
matrico, Medico auctore.

Exhib. Matthæi Francisci Geoffroy Ph. Paris.

AD CAROLUM LO-
THARINGIVM, LOTHA-
ringiæ Ducem Il-
lustriss.

BASILEAE, APVD THOMAM
Guerinum. 1561.

Chapitre 1 : Les grandes figures de la médecine dont Foës s'est inspiré

1 - La médecine romaine

Rome s'inspire de la médecine grecque et égyptienne. À partir du 2^{ème} siècle avant notre ère, de nombreux médecins grecs se rendent à Rome et deviennent célèbres.

Nous connaissons :

PHILON (2^{ème} – 1^{er} siècle avant notre ère)

Ce médecin, installé à Rome, est l'auteur de plusieurs préparations dont le PHILONIUM, opiat cité par Foës (Lafont O. 2007).

ANTONIUS MUSA (1^{er} siècle avant notre ère)

Cet ancien esclave est devenu le médecin de l'empereur Auguste. Il introduit, dans les recueils de médicaments, de nombreuses formules à base de légumes (laitue et chicorée) ; il est également l'auteur d'une thériaque (Halioua B. 2009), citée par Foës.

ANDROMAQUE (1^{er} siècle)

Ce médecin de Néron est un archiatre palatin, c'est-à-dire un médecin attaché au palais et à l'Empereur. Foës le cite à plusieurs reprises et signale sa formule de la thériaque.

DIOSCORIDE (1^{er} siècle)

Ce médecin militaire de l'armée de Néron, chargé de donner les soins sur les champs de bataille, sait ligaturer les artères et cautériser les vaisseaux avec un fer rouge. Il est l'auteur du célèbre ouvrage, *Materia medica*, où il consigne la description et les propriétés de plus de 1600 plantes (cf. Galien). Cette œuvre est toujours consultée à la Renaissance (Lafont O. 2007).

PLINE L'ANCIEN (23-79)

Philosophe proche du stoïcisme, homme d'État, Pline l'Ancien est l'auteur de plusieurs compilations des connaissances de son temps. Il reste de son œuvre une *Histoire naturelle*, dont une partie importante est dédiée à la botanique, aux substances minérales et au règne animal. Il nous apprend que 1700 substances sont utilisées dans le monde romain à des fins thérapeutiques. Il consacre un traité aux

bienfaits des eaux ferrugineuses. Il meurt, probablement étouffé par la fumée, lors de l'éruption de Vésuve.

RUFUS D'ÉPHÈSE (1-2^{ème} siècles)

Ce médecin est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont :

- *Des maladies de la vessie et des reins ;*
- *Du nom qu'ont reçu les différentes parties du corps ;*
- *De la goutte.*

Son ouvrage *De l'interrogatoire* est un vrai traité de sémiologie où il montre la façon de questionner et d'examiner le malade, pour arriver à un diagnostic précis (Halioua B. 2009).

CELSE (2^{ème} siècle)

Médecin et philosophe épicurien, il est l'auteur d'un ouvrage fameux, le *Discours véritable*, rédigé vers 178, qui est une compilation de tout le savoir médical depuis Hippocrate.

2 - La médecine byzantine

L'empire romain d'Orient continue à exister jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. Après l'incendie d'Alexandrie et de sa célèbre bibliothèque, Constantinople devient le principal centre de la culture médicale. Jusqu'au 7^{ème} siècle, les médecins byzantins écrivent de grands recueils médicaux à partir des textes antiques, en y adjoignant des recettes issues de la culture populaire. Ils appliquent les théories des auteurs de l'Antiquité avec un grand esprit pratique, en puisant pour chaque maladie dans l'œuvre qui leur paraît la plus juste. Les plus célèbres de ces médecins sont (Halioua B. 2009) :

ORIBASE (325-403)

Ce médecin de l'empereur Julien l'Apostat a réalisé la compilation des principaux textes médicaux gréco-romains, et a publié une encyclopédie médicale en 70 volumes intitulée *Collection médicale* qu'il a résumée en un *Synopsis*.

ALEXANDRE de TRALLES (526-605)

Ce médecin a rédigé un traité de 12 livres de médecine, destinés à l'enseignement, qui ont été ensuite traduits en latin et en arabe.

PAUL D'ÉGINE (625-690)

Ce médecin est connu pour ses grandes qualités d'ophtalmologue, de chirurgien et d'accoucheur. Il a réalisé un ouvrage en 7 volumes, appelé *Epitomé*.

3 - La médecine arabe

Elle est à la charnière de la pensée gréco-romaine et la pensée occidentale. Les médecins arabes approfondissent les connaissances en chirurgie, en ophtalmologie, en physiologie et développent la pharmacopée.

Les plus célèbres sont :

MESUE (786-857)

Formé au sein du groupe des médecins nestoriens* de Bagdad, il enseigne la médecine et devient le médecin de six califes successifs. Il est chargé de traduire les textes médicaux anciens et de superviser les versions en syriaque et en arabe faites par les autres traducteurs. Mésué joue donc un rôle important dans la transmission des textes médicaux grecs. Son œuvre est composée d'une quarantaine d'ouvrages, connus par les traductions latines. En matière médicale, on peut citer :

- *Le Livre sur les médicaments simples* ;
- *Le Livre sur les médicaments purgatifs et sur les moyens de les corriger* ;
- *Le Livre des propriétés particulières des aliments* ;
- *Le Traité sur l'eau d'orge* ;
- *Le Traité sur les substances simples aromatiques* où Mésué distingue 5 substances importantes : musc, ambre gris, bois d'aloès, camphre et safran.

Mésué est également célèbre en Occident chrétien pour son *Livre des axiomes médicaux*, qui se révèle être une somme de conseils judicieux et modérés visant à inciter le médecin à la réflexion et à la pondération avant tout traitement médicamenteux (Lafont O. 2007).

C'est son œuvre qui est la plus citée par Foës.

RHAZÈS ou RAZÈS (850-925)

Né en Perse, il est considéré comme le plus grand et le plus fécond de tous les médecins arabes. Il est l'auteur de deux œuvres majeures (Halioua B. 2009) :

- le *Continent*, qui rassemble la somme de toutes les connaissances médicales au 10^{ème} siècle ; ce livre constitue la première encyclopédie de pratique et de thérapeutique médicales. Le roi de Naples Charles d'Anjou a exigé la

réalisation en 1279 d'une traduction latine de cet ouvrage qui comporte 24 livres;

- l'ouvrage *Almasorem*, divisé en 10 livres dont certains sont consacrés aux aliments et aux médicaments, à la préservation de la santé, à la cosmétique et aux poisons ; cet ouvrage fut traduit en latin au 12^{ème} siècle et a été au programme des Universités ;
- *Introduction à l'art médical* ;
- *Le Traité sur le secret de l'Art médical*, traduit en latin au 13^{ème} siècle et qui a sans doute influencé Arnaud de Villeneuve (cf. Les purgatifs de la *Pharmacopée*) ;
- *Le Livre des doutes sur Galien*.

On admire chez Razès le sens de la clinique, et la précision de ses observations. Il a été le premier à introduire les préparations chimiques dans la pratique et de prôner la séparation de la médecine et de la pharmacie. Il décrit certaines maladies éruptives comme la variole et la rougeole.

AVICENNE (980-1037)

Né en Perse, à la fois philosophe et médecin, Avicenne est surnommé le « Prince des Médecins ». Son ouvrage majeur a pour titre *Les lois de l'art de guérir*, qui a été traduit en latin par *Le Canon de la Médecine*. Le *Canon* se divise en 5 livres :

- le livre 1 traite de la médecine ; il est divisé en trois parties concernant respectivement l'anatomie, la physiologie, l'hygiène et la prophylaxie ;
- le livre 2 est un ouvrage de pharmacologie qui décrit 800 médicaments ;
- le livre 3 est un traité des maladies des membres. Pour chaque maladie, Avicenne étudie l'anatomie, la physiologie, la clinique et le pronostic ;
- le livre 4 traite les maladies « non spéciales aux membres » avec les fièvres, les maladies éruptives, la petite chirurgie et la traumatologie ;
- le livre 5 est un ouvrage de pharmacologie constitué de remèdes composés avec l'emploi d'alcool et de sucre. Il donne les indications, les proportions et les dosages.

Le *Canon* est traduit en latin au 12^{ème} siècle et commence à être enseigné en Occident. À partir du 14^{ème} siècle, il est considéré comme indispensable et il est à la base de l'enseignement européen de la médecine jusqu'au 17^{ème} siècle. Avicenne

applique à la médecine les règles de la logique et du raisonnement philosophique (Halioua B. 2009).

AVERROÈS (1126-1198)

Sa traduction des œuvres de Galien influence profondément l'Occident médiéval, notamment les milieux de l'Université de Paris.

4 - La médecine du Moyen Âge occidental

À partir du 11^{ème} siècle, la médecine arabe s'impose en Occident grâce aux travaux de :

CONSTANTIN L'AFRICAIN (1015-1087)

Constantin l'Africain est né à Carthage, en Tunisie. Voulant s'instruire, il entreprend des voyages en Syrie, en Inde, en Éthiopie, et en Égypte. Il devient l'un des médecins les plus estimés et l'un des professeurs les plus célèbres de l'École de Salerne. Maîtrisant parfaitement l'arabe et le latin, il réalise un grand nombre de traductions d'auteurs grecs, romains et surtout arabes. Il traduit notamment les ouvrages de :

- Johannitius, médecin nestorien* du 9^{ème} siècle, traducteur d'Hippocrate, de Galien, d'Oribase, de Paul d'Égine, auteur de différents ouvrages dont le *Livre sur les aliments*, le *Livre sur les médicaments purgatifs*, le *Livre des questions sur l'œil*, le *Livre des dix traités sur l'œil*, le *Livre des questions sur la médecine*, un écrit sur *La prophylaxie dentaire et les soins à apporter aux dents* ;
- d'Haly Abbas, médecin persan du 10^{ème} siècle, encyclopédiste et auteur du *Livre Royal* ou *Livre complet de l'art médical* ;
- d'Isaac Al-Israëli médecin juif égyptien du 9^{ème} siècle, oculiste, auteur du *Traité des fièvres*, du *Traité de l'urine*, du *Traité des aliments*, qui sont dans la lignée de la pensée galénique avec une perspective thérapeutique élargie.

Ces ouvrages, traduits en latin, sont à la base de l'enseignement de Salerne et au programme des Universités de Montpellier et de Paris (Lafont O. 2007).

Ainsi, Constantin L'Africain permet d'élargir les bases de l'enseignement de la médecine dans les universités d'Europe pendant 5 à 6 siècles (Halioua B. 2009).

GÉRARD DE CRÉMONE (1114-1187)

Gérard de Crémone est un écrivain et un traducteur italien. Il se rend à Tolède afin d'y apprendre la langue arabe. Ainsi, il peut poursuivre l'œuvre de Constantin l'Africain et traduit en latin plus de 70 ouvrages scientifiques arabes, dont, entre autres, ceux d'Avicenne, de Razès, le livre *De la connaissance de la force des médicaments composés* de Al-Kindi (801-866), le *Bréviaire* de Sérapion (9^{ème} siècle), les écrits chirurgicaux d'Albucassis (936-1010) (Lafont O. 2007).

NICOLAS PRAEPOSITUS, dit NICOLAS de SALERNE (12^{ème} siècle)

Nicolas de Salerne est directeur de l'école de Salerne vers 1150. Il est l'auteur d'un *Antidotaire* et d'un *Dispensatorium*, sorte de pharmacopée avec la composition et les propriétés des préparations.

NICOLAS LE MYREPSE (13^{ème} siècle)

Appelé également Nicolas Alexandrin, Nicolas Le Myrepse est né à Alexandrie. Il est médecin à la cour des empereurs de Byzance. Son nom signifie « préparateur de myrrhe » et par extension apothicaire. On lui doit une vaste pharmacopée, intitulée *Dynaméron*, qui consiste en 48 chapitres comportant 2656 préparations pharmaceutiques classées selon leur constitution et leur action. Dans cet ouvrage, sont mentionnés tous les médicaments simples ou galéniques de son époque. Un résumé de ses livres est traduit en langue latine au 14^{ème} siècle. L'œuvre de Nicolas Le Myrepse constitue jusqu'au 18^{ème} siècle la pharmacopée-pharmacologie de l'École de Paris et de plusieurs autres grandes écoles occidentales (Lafont O. 2007). Notons que ces deux derniers auteurs sont souvent confondus. Les préparations de la *Pharmacopée* de Foës sont dites de Nicolas ou de Nicolaus ou encore de « Nic. », sans que nous puissions savoir de quel auteur il s'agit (figure 3). On parle indifféremment « des deux Nicolas », comme le fait le docteur Dorveaux (Dorveaux P., Larchey L. 1894).

Sylvius se réfère expressément aux formules de Nicolas Alexandrin, qu'il juge supérieures à celles de Nicolas de Salerne.

Foës suit son maître Sylvius, et dans les textes explicatifs des préparations présentées, il cite volontiers Nicolas Alexandrini, mais aussi Nicolas Praepostius.

SECTIO TERTIA. 161

Scammonij, drach. duodecim.
Misce cum melle despumato.

Benedicta laxativa Nic.

℞ Turbith electi,
Sacchari, ana drach. decem.
Diacrydij drach. duas.
Hermodactylorum,
Rosarum, ana drach. quinque,
Caryophyllorum,
Spicæ nardi,
Zingiberis,
Crocī,
Saxifragæ,
Macropiperis,
Amomi,
Cardamomi,
Seminis apij,
Salis gemmæ,
Galangæ,
Maceros,
Carui,
Fœniculi,
Seminis asparagi,
Rusci,
Granorum solis, ana drach. unam.
Mellis despumati optimi triplum.

Hoc electuarium nominis auspiciati habet
prærogatiuam, & deturbandis glutinosis, pituitosisque humoribus in iunioribus corporis penetralibus

Figure 3 - *Benedicta Laxativa Nic.* (d'après la pharmacopée de Foës)

Chapitre 2 : L'analyse de la *Pharmacopée* d'Anuce Foës

Le but de cette étude est d'évaluer la *Pharmacopée* de Foës publiée en 1561.

Nous la comparons à l'inventaire de la « pharmacie » de l'hôpital Saint-Nicolas, établi en 1509.

Nous avons consulté le Dorvault de 1893 dans l'espoir de montrer l'apport de la *Pharmacopée* de Foës dans l'art de guérir.

Nous aurons recours à la *Pharmacopée* de Sylvius et à l'inventaire des Anciennes Pharmacies Dijonnaises de l'année 1439, établi par l'apothicaire « feu Guillaume Lefort », demeurant à Dijon en la rue du Change, ainsi qu'à celui de « feu Amyot Salmonnet dit Blaise », apothicaire à Dijon, daté de 1482 ; ces deux inventaires, comme celui de Metz de 1509, ont été publiés pour la première fois par le docteur Dorveaux.

Après avoir présenté le contenu de l'inventaire de Saint-Nicolas et celui de la *Pharmacopée* d'Anuce Foës, nous en détaillons les sections, en mettant en avant les purgatifs, les préparations opiacées, les pilules et les emplâtres.

1 - L'inventaire de la Pharmacie de Saint-Nicolas

Chaque année, les maîtres de l'hôpital vérifiaient les comptes de l'apothicaire, le contenu de la caisse et procédaient à la visite des drogues du magasin dont ils faisaient un inventaire tarifié (figure 4). C'est un de ces inventaires que nous exposons ici. Il date du 27 juin 1509. Son histoire est originale : il a été découvert en août 1851 dans la salle des archives de l'hôpital par un étudiant nommé Lorédan Larchey ; celui-ci passe quatre mois à trier et à classer les liasses de feuillets, et remet à la Commission des Hospices un registre de 300 pages de l'inventaire complet de la pharmacie, fait en 1509 (Dorveaux P., Larchey L. 1894).

Le Docteur Paul Dorveaux, bibliothécaire de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, publie pour la première fois cet inventaire en 1894. Dans l'avant-propos, il précise : « (l'inventaire) est d'une lecture relativement facile, bien que les abréviations y soient fréquentes, surtout à la fin des mots. Pour les interpréter, j'ai pris comme guide, dans les cas embarrassants, Mésué, Nicolas Praepositus, Salidinus de Augustis, etc., tous auteurs dont les ouvrages étaient entre les mains des apothicaires au commencement du 16^{ème} siècle... (cf. *infra*). Je me suis permis d'ajouter à chaque article un numéro d'ordre... L'identification des médicaments

simples n'a présenté aucune difficulté : pour y arriver, je me suis aidé de cette série d'excellents ouvrages de matière médicale, qui va de l'*Arbolayre* et de l'*Hortus sanitatis* traduit en français aux traités didactiques de Guibourt et Planchon, de Planchon, de Flückiger et Hanbury, de Flückiger etc. De même, pour les médicaments composés, j'ai consulté un grand nombre de manuels pharmaceutiques, depuis les œuvres de Mésué et les formulaires des deux Nicolas jusqu'au dernier Codex, sans oublier la *Pharmacopée* d'Anuce Foës, spécialement écrite pour les apothicaires de Metz. » (Dorveaux P., Larchey L. 1894).

Le recours au Codex de 1884 rend légitime nos recherches dans le Dorvault 1893. Nous employons les numéros d'ordre attribués par Paul Dorveaux, lorsque nous parlons des préparations de l'inventaire.

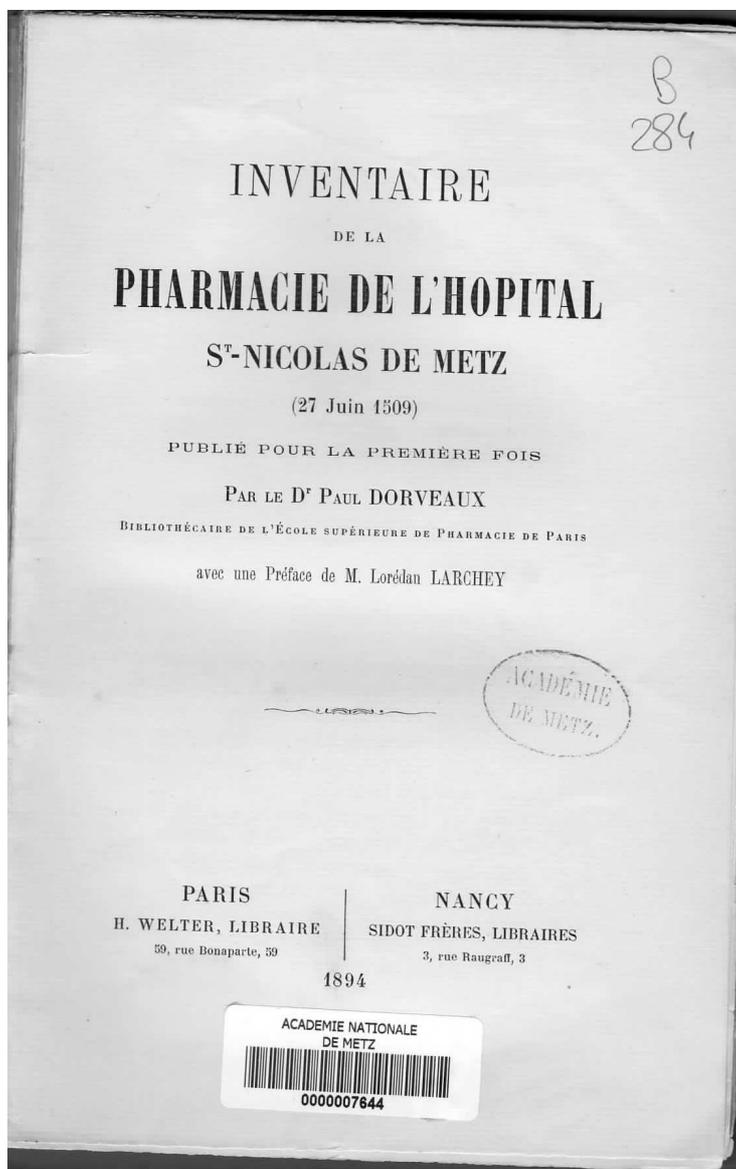


Figure 4 – Inventaire de la Pharmacopée de Saint-Nicolas de Metz

Paul DORVEAUX (1851-1938)

Bibliothécaire de l'École supérieure de Pharmacie de Paris et cofondateur de la Société d'histoire de la pharmacie, Paul Marie Jean Dorveaux est né à Courcelles-Chaussy près de Metz, dans une famille de laboureurs. Il fait des études classiques au Collège des Jésuites toujours dans la région messine. L'annexion par l'Allemagne de l'Alsace et de la Lorraine en 1870 l'incite à poursuivre ses études à Nancy. Il soutient sa thèse de médecine en 1880 et exerce deux ans à Jarny. Il aime les livres et se fait agréer, en 1882, comme surnuméraire à la bibliothèque de la Faculté de médecine à Nancy. Dorveaux se présente au concours des bibliothèques universitaires ; il est reçu premier. Une nouvelle et brillante carrière s'ouvre à lui. En 1884, il est appelé à Paris au poste de bibliothécaire de l'École supérieure de Pharmacie, grâce notamment au soutien de son « compatriote » Lorédan Larchey, inspecteur des bibliothèques, celui qui a découvert en 1851, l'inventaire de la pharmacie de l'hôpital Saint-Nicolas à Metz daté de 1509. Paul Dorveaux dispose à la bibliothèque de l'École supérieure de pharmacie d'une source documentaire considérable, constituée de manuscrits, d'incunables, d'ouvrages rares et précieux qu'il ne cesse de développer. Il complète les manuscrits endommagés par des photographies des pages manquantes du même ouvrage conservé dans une autre bibliothèque. De deux manuscrits incomplets, il reconstitue un exemplaire complet, comme c'est le cas pour l'*Arbolayre*, incunable imprimé vers 1490. Il consacre sa vie à des travaux de recherche historique en médecine et en pharmacie, en s'appuyant sur ses solides connaissances en grec, latin et philologie. Il devient membre, dès sa création en 1902, de la Société d'histoire de la médecine et il participe à la fondation de la Société d'histoire de la pharmacie en 1913.

Le nombre de ses ouvrages et articles imprimés est au nombre de 300 : ce sont le plus souvent des éditions annotés de textes anciens d'une immense valeur comme *L'Antidotaire Nicolas*.

Paul Dorveaux reste attaché à Metz : il publie, entre autres, *Les apothicaires de Metz et leurs statuts*, ainsi que *l'Inventaire de la pharmacie de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz* et plusieurs études sur le patois messin.

L'inventaire de l'hôpital contient :

- les médicaments simples tirés des trois règnes de la nature : n° 1 à 320 ;
- les eaux distillées n° 321 à 405 ;

- les pilules n° 406 à 446 ;
- les trochisques n° 447 à 460 ;
- les confections et opiats n° 461 à 522 ;
- les conserves n° 523 à 541 ;
- les sirops n° 542 à 586 ;
- les huiles n° 587 à 642 ;
- les graisses et moelles n° 643 à 656 ;
- les cérats et emplâtres n° 657 à 684 ;
- les poudres cordiales n° 688 à 717.

2 - Le contenu de la Pharmacopée d'Anuce Foës

Le mot « pharmacopée » désigne classiquement « les ouvrages officiels qui contiennent les méthodes de préparation et de contrôle des médicaments et les normes auxquelles ils doivent satisfaire, mais également l'ensemble des drogues et médicaments utilisables ou disponibles », (Labrude P. 2014).

Publiée à Bâle en 1561, la *Pharmacopée* rassemble les formules qui semblent importantes et utiles à Foës ; il veut, comme il le précise : « déterminer les remèdes que devaient tenir les apothicaires de Metz et les formules particulières et constantes pour les composer : ouvrage indispensable dans une ville policée ».

Nous présentons les 13 sections de la Pharmacopée, en détaillant :

- en premier lieu les Purgatifs, partie qui met à l'honneur la théorie des humeurs ;
- les confections opiacées, les confections aromatiques et les pilules qui témoignent de l'influence bien réelle de la polypharmacie de l'époque romaine ;
- différents médicaments pris par voie interne, comme les sirops, les loochs, les trochisques, les confitures qui montrent l'apport de la médecine arabe ;
- des formes classiques, comme les huiles ;
- les poudres, qui sont la base de nombreuses formes galéniques, et qui recouvrent selon les auteurs soit des usages internes ou externes, voire les deux ;
- nous terminons cet exposé par la présentation des préparations utilisées par voie externe, emplâtres, onguents, cérats, qui diffèrent les uns des autres par les excipients utilisés donc leur consistance ; nous comprenons parfaitement le parti pris de l'inventaire de les présenter « en vrac », sans les différencier (tableau 2).

Nous utilisons différents tableaux, afin de rendre cet exposé moins rébarbatif.

Nous exposerons pour certaines formes comme les pilules, les huiles, les sirops ou les emplâtres, les procédés de fabrication utilisés ; ils diffèrent d'un auteur à l'autre, comme diffèrent les ingrédients utilisés et les quantités employées.

Quand Foës publie sa *Pharmacopée*, il est un jeune médecin, formé d'abord à Paris par les plus grands professeurs de son temps, Jean Fernel, Jacques Gonpil et Jacques Houillier, puis à Metz par des médecins stipendiés comme peut-être Gonthier d'Andernach et André Lacuna ; les médecins stipendiés ont une grande réputation de compétence et de sérieux ; ils sont favorables aux idées de la Renaissance et au retour aux textes grecs « dans leur pureté originelle ».

Nous gardons à l'esprit que Foës apporte ses soins aux malades de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz et a une bonne connaissance des remèdes présents dans sa « boutique de pharmacie ».

Le Dorvault de 1893 a l'avantage d'être en notre possession, et nous rechercherons dans la mesure de nos moyens ce qui, dans la *Pharmacopée* de Foës, présente toujours de l'intérêt au 19^{ème} siècle.

3 - Les difficultés rencontrées

Elles sont nombreuses :

Il faut noter l'absence de plan cohérent et les bizarreries du classement de l'inventaire dont une partie est en français et l'autre en latin. Un même médicament peut apparaître à plusieurs reprises sous des numéros différents. Peut-être étaient-ils classés à différents endroits, ou alors présents sous des formes différentes dans la « boutique d'apothicaire » de l'hôpital.

La *Pharmacopée* est écrite en latin, et qui plus est, en latin du 16^{ème} siècle bien éloigné du latin classique étudié au lycée de nos jeunes années ; les abréviations sont nombreuses et différentes d'une ligne à l'autre. L'orthographe est d'une fantaisie admirable et ne vaut que pour le mot écrit à l'instant ; le même mot repris plus loin dans le texte sera différemment orthographié ; de plus, le vieux français est riche en expressions aujourd'hui disparues, mais traduites en latin et bien présentes dans les textes étudiés.

Les formules de la *Pharmacopée* sont annotées dans la marge par Foës et ces notes explicatives, écrites en très petits caractères et en diagonale, donnent néanmoins l'impression de vouloir donner des têtes de chapitres à un texte dense, sans plan

cohérent, une façon de signaler la manière de faire d'un autre auteur. La figure 5a donne la formule de la poudre de d'Iris de Salamon, décrite d'après le texte par Nicolas Alexandrini ; alors que la figure 5b montre dans le texte la note en marge « Diaeros simplex » qui donne la formule de cette poudre simplifiée, telle que la décrit Nicolas Praepositus.

La figure 6 montre la page du texte consacré à la Thériaque d'Andromaque, avec dans la marge l'indication de la Thériaque Diatessaron, Thériaque simplifiée que l'on trouve chez Mésué et Avicenne.

Nous avons retrouvé la même méthode de notes dans les marges chez Sylvius, mais plus facilement lisibles.

L'esprit cartésien ne se manifeste pas encore au 16^{ème} siècle. Nous avons donc joué les détectives au sein des puzzles de la *Pharmacopée* et de l'inventaire, consciente d'être un détective certes amateur mais plein de bonne volonté.

4 - Pourquoi faire appel à Sylvius ?

Sylvius ou Jacques Dubois (1478-1555) est l'un des médecins français les plus réputés de son époque. C'est un anatomiste de talent, qui a eu Vésale comme élève. Professeur au Collège de France, il est un farouche défenseur du Galénisme. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont le *Medicamentorum Simplicum delectu, praeparationibus, mistionis modo, libri tres*, publié à Londres ; ce livre explique, en trois parties, comment choisir les plantes (selon leur grosseur, leur couleur, la saison, ...), les préparer et les mélanger pour obtenir les médicaments voulus. Sylvius cite les Anciens et les médecins arabes, précise les particularités de chacun dans l'approche des compositions des préparations et des dosages des différentes drogues utilisées ; il compare leurs différentes techniques (Sylvius J. 1525). Cette pharmacopée connaît plusieurs rééditions ; il nous semble certain que Foës l'a étudiée et qu'il s'en est inspiré. Il existe une version de l'œuvre de Sylvius publiée dans le français savoureux du 16^{ème} siècle, très accessible et dont nous présentons quelques passages.

Foës emploie la même méthode pour écrire la *Pharmacopée* : liste des composants entrant dans les formules, leur dosage, la façon dont tel grand médecin réalise la préparation et pourquoi ; en quoi la méthode employée par d'autres grands Anciens diffère ; le tout accompagné de louanges fleuries et hyperboliques sur les vertus des remèdes et l'art des Anciens ; mais son œuvre d'une part est uniquement en latin, et

d'autre part les caractères d'imprimerie utilisés donnent des lettres moins nettes que celles qui composent le texte de Sylvius. Foës a un style affreusement touffu ; et le manuscrit est parfois peu lisible surtout, comme nous l'avons déjà signalé, dans les notes situées dans les marges du texte. C'est pourquoi, nous nous sommes référés, quand cela était possible, au livre de Sylvius, pour éclairer celui de Foës, d'autant que nous pensons que le premier a largement influencé le second.

5 - Les ouvrages de référence

A - La bibliothèque dijonnaise de feu Amyot Salmonnet, dit Blaise

Paul Dorveaux qui a rendu accessible l'inventaire de Metz, a travaillé de même sur les inventaires du 15^{ème} siècle d'anciennes pharmacies dijonnaises (figure 7) ; deux inventaires sont publiés annotés par ses soins :

- celui de 1439, concernant la pharmacie de feu Guillaume Lefort, inventaire classique contenant des médicaments simples et composés, ainsi que les livres et ustensiles utilisés ;
- des extraits de l'inventaire de 1482 concernant la pharmacie de feu Amyot Salmonnet dit Blaise, qui porte sur la liste des ouvrages présents dans une bibliothèque d'apothicaire à une époque où l'imprimerie n'a que 50 ans d'âge (Dorveaux P., Kauffeisen L. 1892).

Il y a 46 lignes dans ce dernier inventaire ; on y trouve entre autres ouvrages (cf. Les Remèdes chapitre 7, paragraphe 3) :

- la traduction latine des *Œuvres* de Mésué, livre qui fut imprimé pour la première fois à Venise en 1471 ;
- *l'Antidotaire de Nicolas*, sous différentes présentations, dont un manuscrit qui contient à la fois *l'Antidotaire* et les *Œuvres* de Mésué ;
- un *Traité de médecine*, écrit par Joannes Anglicus vers 1305, et imprimé pour la première fois à Pavie en 1492 sous le titre de *Rosa anglica practica medicinae a capite ad pedes* ;
- plusieurs ouvrages d'Arnauld de Villeneuve ;
- deux livres de Jean de Tornamira, éminent médecin du tout début du 15^{ème} siècle, qui traduit et commente Razès ;
- plusieurs traités de médecine et de chirurgie ;

- un traité de médecine de Razès, traduit en latin par Gérard de Crémone ; c'est une sorte d'encyclopédie médicale divisée en dix livres ;
- le *Livre de Maître Guillaume Plaisance*, écrit par Guillaume de Salicet, né à Plaisance au milieu du 13^{ème} siècle, qui est le premier médecin à avoir prescrit à ses malades des remèdes issus de la chimie ;
- le *Liber Viatici* ou *Viaticus* de Constantin l'Africain, qui est une traduction latine d'œuvres arabes, faites à la fin du 11^{ème} siècle ;
- le *Principe* d'Avicenne ou *Canon* ;
- le *Petit Nicolas* ;
- un dictionnaire latin de matière médicale, de thérapeutique et de chirurgie de Platearius ;
- les *Aphorismes* d'Hippocrate, en plusieurs exemplaires ;
- le *Continent* de Razès ;
- le *Traité des médicaments simples* de Sérapion le jeune, concernant surtout les œuvres de Dioscoride et de Galien ;
- un traité d'algorithme ;
- des traités d'alchimie, d'astrologie, d'arithmétique.

B - Les ouvrages connus au 16^{ème} siècle dont Dorveaux s'est inspiré pour décrypter l'inventaire de Metz

Ces ouvrages sont signalés dans l'avant-propos écrit par Paul Dorveaux, préface de l'inventaire de Saint-Nicolas ; « dans les cas embarrassants », celui-ci prend comme guide (Dorveaux P., Larchey L. 1894) :

- la traduction latine des *Œuvres* de Mésué le jeune, imprimé pour la première fois en 1471, avec des additions de Petrus Apponus seulement. Elle est maintes fois réimprimée aux 15^{ème} et 16^{ème} siècles avec plusieurs ouvrages de pharmacie de différents auteurs, entre autres l'*Antidotarium* de Nicolaus Praepositus et le *Compendium aromatariorum* de Saladinus de Asculo. Mésué est indiqué dans les statuts de quelques corporations d'apothicaires comme l'unique auteur d'après lequel les médicaments devaient être préparés ;
- Nicolaus Praepositus, appelé encore Nicolas de Salerne vivait dans la première partie du 12^{ème} siècle (cf. Les grandes figures de la médecine). Il est l'auteur de deux pharmacopées également réputées : l'*Antidotarium*, d'abord publié seul (on en connaît cinq éditions antérieures à 1500) puis à la suite des *Œuvres* de Mésué

- et le *Dispensarium ad aromatarios*. Ces deux ouvrages sont des recueils de formules classées dans l'ordre alphabétique ;
- le *Compendium aromatariorum* de Saladinus de Asculo, paru pour la première fois à Bologne en 1488 ; il contient une liste de médicaments simples et composés que doit tenir tout bon apothicaire, laquelle comprend 721 articles et présente beaucoup d'analogies avec notre inventaire ;
 - Johannes Jacobus de Manliis de Boscho, auteur d'une pharmacopée intitulée *Luminare majus*, qui a six éditions au 15^{ème} siècle ;
 - Quiribus de Augustis a écrit une pharmacopée analogue à la précédente, à la suite de laquelle elle a souvent été imprimée sous le titre de *Lumen apothecariorum* ;
 - l'*Arbolayre* est un dictionnaire des drogues simples dont les articles, pour la plupart traduits du latin de Platearius, Isaac Judeus, Constantinus, etc., sont présents dans un ordre alphabétique peu rigoureux. C'est le premier ouvrage français de matière médicale imprimé. Il semble être sorti des presses de Lyon vers 1485. Avant l'invention de l'imprimerie, il est très répandu sous le titre de *Secrets de Salerne* ;
 - l'*Hortus Sanitatis* est un gros ouvrage de matière médicale, écrit en latin au 15^{ème} siècle par le médecin allemand Johann von Cuba. Il est divisé en 5 traités : dans le premier, il est question de plantes ; dans le deuxième, des mammifères et des reptiles ; dans le troisième, des oiseaux ; dans le quatrième, des poissons ; et dans le cinquième, des pierres et des minéraux. Dans chaque traité, présenté sous forme de dictionnaire, les articles se suivent, comme cela se faisait à cette époque, dans un ordre alphabétique peu rigoureux. Le livre se termine par un chapitre consacré aux urines. Traduit en français, il est imprimé pour la première fois en 1499;
 - Nicolaus le Myrepse, appelé aussi Nicolaus Alexandrini, est un médecin célèbre du 13^{ème} siècle, qui écrit en grec un recueil de 2656 formules (cf. Les grandes figures de la médecine). On publie au 16^{ème} siècle, deux traductions latines : l'une due à Nicolas de Reggio, sous le titre de *Nicolai Alexandrini Liber de compositione medicamentorum* en 1541, l'autre due à Léonard Fuchs, sous le titre de *Nicolai Myrepsi Alexandrini Medicamentorum opus* en 1549 (Dorveaux P., Larchey L. 1894).

Ce sont des ouvrages que Foës a étudiés.

Inventaire Saint-Nicolas 1509	Pharmacopée Foës 1562			Inventaire Dijon 1439
	Emplâtres	Onguents	Cérats	
Cérat de Galien			+	+
Onguent Pomphiligos Galien		+		
Onguent resumptivum Nicolaus		+		
Onguent ad scabiem Nicolaus		+		
Onguent suscum Nicolaus		+		+
Cerotum sandalinum Mésué			+	
Onguent Apostolorum Avicenne		+		+
Onguent Populeum Avicenne		+		+
Aragon Nicolaus		+		+
Marciaton Nicolaus		+		+
Dealtee Nicolaus		+		+
Olei Laurini ou Bacis Laurini	+			
Agrippa Nicolaus		+		+
Onguent album Rasis Razès	+	+		
Emplatum oxicroceum Nicolaus	+			+
Emplatum ceroneum Nicolaus	+			+
Emplatum divinum Nicolaus	+			+
Emplatum contra ruptura Nicolaus	+			
Diachylon magnum Mésué	+			+
Diachylon commune Mésué	+			
Emplatum de Melliloto Mésué	+			+
Apostolicon Nicolaus	+	+		+
Januense Nicolaus	+			
Pro Matrice Nicolaus	+			
Triafarmacum Mésué		+		+
Pro stomacho Mésué	+		+	+
De cerusa				
Diaphenicum	+			+
Rosatam		+		

Tableau 2 - Usage externe

72 CONFECT. AROMAT.
etione. Quibusdam paratur diatragacanthum
Gilberti, quod descripsit cap. De strictura tho-
racis. Sed malumus usu trita medicamenta con-
firmare, quàm in antiquatis restituendis male
nauatæ operæ gloriam infumere.

Diaireos Salomonis.

℞ Ireos unç. unam.

Pulegij,

Hyslopi,

Glycyrrhizæ, ana drach. sex.

Tragacanthi,

Amyli,

Amygdalarum,

Nucum pinearum

Cinnamomi,

Zingiberis,

Piperis, ana drach. tres.

Caricarum,

Passularum enucleatarum,

Carnium palmularum, ana drach. tres & di-
midiam.

Styracis calamitæ rubræ drach. duas, script.
unum.

Sacchari albissimi quod satis fit.

Amylum hic ex Nic. Alexandrino reposui-
mus. Hoc enim nescio quo fato semper in no-
stris confectiõibus desideratum est, cum ad
fauces exasperatas, & columellam fluxione ten-
satam ualere scribat Dioscorides. Frequens usu
est

Figure 5a – Poudre d'Iris de Salomon décrite par Nicolas Alexandrini

est hæc confectio dyspnœis & arteriacis, tussiculosis, & in uocis iactura, quæ frigore contracta sit. Atque eo frequētius in usum uenit, quòd frigida capitis intemperie, & distillatione in fauces frigida sæpius laboramus, quo casu temerè electuario diatragacātho utuntur quidam. Nic. Alexandrinus melle & saccharo condiebat: nos saccharo aqua rosacea soluto excipimus, & diaireos Salomonis mutuata à Præposito appellatione uocamus. Alexander item ad columellam pertusam indicit, & uesperis exhibet cum decocto caricarum, seminis maluæ, hyssopi, carniū palmularum, & uino calido. Describitur & aliud ex Iride ab Alex. Ant. 394. quod ab hoc pōderibus tantum uariat. Utimur & alia confectioe diaireos simplici in omni faucium distillatione, idque initio nondum inualescente impetu, quæ ex Præposito desumpta est. Recipit autem radicis iridis uncia semissem. sacchari candefacti, pulueris diatragacanthi frigidi, sing. drach. duas. Hæc autem comprehenduntur saccharo in aqua rosarū soluto. Cui, dum paulisper refrixit, si albumen oui aut succum limonū diu permisceas, euadet electuarium longè albissimum & gratissimum. Sunt quibus ex sola iridis radice cum saccharo istud electuarium paratur. Quia uerò attigimus confectioes solidas, quæ suspiriosis & thoracis affectibus debentur: opere precium uidetur, ut Manum Christi expediā. *Manus Christi*
Fit autem manus Christi simplex, ex sacchari *st.*
e 5 clarifi-

Diaireos simplex.

Manus Christi

st.

Figure 5b – Indication d'une poudre d'Iris simplifiée avec sa composition, dûe à Praespositus signalée par une note en marge du texte : Diaireos simplex soit Poudre d'Iris simplifiée

Maior enim est eius facultas, quàm uires eorū tolerare possint, eo quòd illorum corpora facile dissoluat, & innatum spiritum celeriter extinguat. Atq; hæc de theriacæ uiribus ex Galeno dicta sunt. Non ignoro nobilissimis quibusdam nostræ tempestatis Medicis, singularem eorum quæ theriacam conficiunt raritatem, celeberrimæ Antidoti facultates desperasse, quòd magna uerorum simplicium penuria diligentiam nostram infamet, ut omittam Arabū in huius descriptione uarietatem. sed profectò ista nullo modo ueterum autoritatem conuelunt: nec si quid nos deficit, protinus ingenij securitate maiorum fides antiquanda est, quin potius summa diligentia ex remotissimo orbe ad commendatissimi medicamenti supellectilem materia petenda est. Theriaca uera nos uti nō posse, contendit Leonicens in erratis Medicorum, & Manardus Epist. 3. lib. 6. & Fuchsius Parad. lib. 1. cap. 42. Ea tamen neuiquam maiorum luminibus obstruunt. Quin theriacæ laudes exequitur Alexand. Aphrodisiensis lib. 1. Prob. ult. Ea theriaces Antiochi compositionem describit Plinius cap. 24. lib. 20. Theriaca Diatessaron, quòd ex quatuor rebus constet, Mesueo & Auicennæ describitur, ad uenentos morsus & potus efficax, omnesque cerebri frigidos affectus, conuulsionem, resolutionem, morbum comitiale, spasmus cynicum, uentriculi inflationem, & coctionis tarditatem, non

*Theriaca
Diatessaron.*

Figure 6 – A la douzième page des commentaires sur la Thériaque d'Andromaque, indications d'une Thériaque Diatessaron, que l'on trouve chez Mésumé et Avicenne et qui contient 4 composants

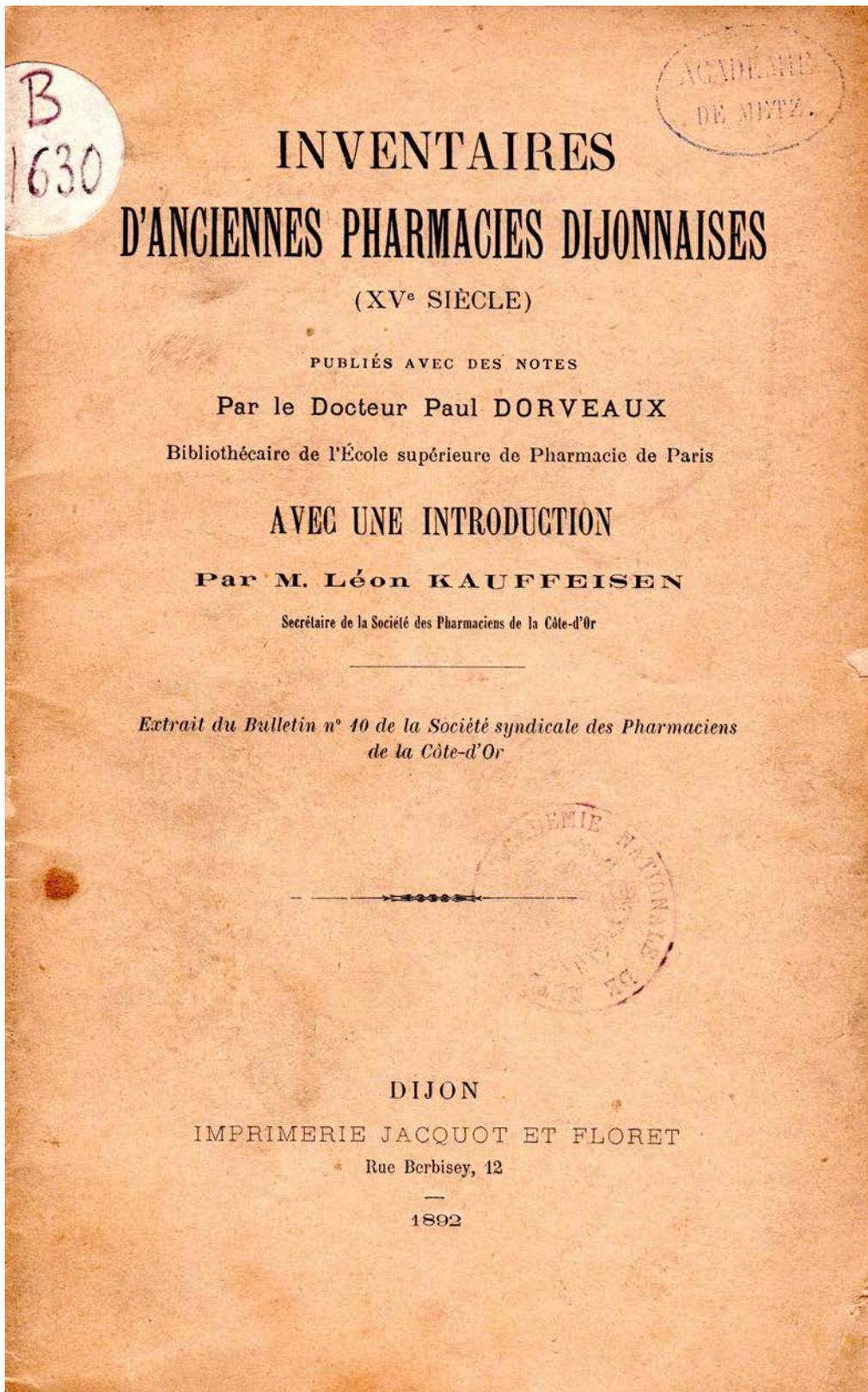


Figure 7 – Inventaires de Pharmacies dijonnaises annotés par le Docteur Paul Dorveaux

Chapitre 3 : Les purgatifs

1 - Définition et classification

A - Définition

Purgatif vient du latin *purgo*, soit nettoyer, purger. Jusqu'au 17^{ème} siècle inclus, on ne donne pas à ce mot son sens restrictif actuel de substance favorisant les évacuations intestinales. Ce terme doit être interprété à la lumière de la théorie des humeurs. Cette doctrine est inspirée des travaux d'Hippocrate, puis elle est développée par Galien au deuxième siècle de notre ère ; elle est reprise par les auteurs arabes et elle est transmise à l'Occident par l'intermédiaire de l'école de Salerne (cf. Hippocrate, Galien, Salerne).

Un purgatif est une substance qui permet de nettoyer les humeurs viciées. C'est Nicolas Lémeray qui au 17^{ème} siècle en donne la définition la plus claire : « Ces purgatifs sont ceux qui par une certaine fermentation et irritation qu'ils excitent dans le corps, détachent les humeurs superflues, les liquéfient et les mettent en état d'être évacuées » (Lafont O. 2007).

B - La classification des purgatifs

Selon l'humeur qui doit être purgée, on distingue :

- les phlegmagogues, qui purgent le cerveau en détachant et en éliminant le phlegme ou pituite, tels l'agaric, la coloquinte* et la fleur de pêcher ;
- les cholagogues, qui favorisent l'élimination de la bile, comme la casse et la rhubarbe ;
- les mélanogogues, qui s'attaquent à « l'humeur tartrateuse et mélancolique » ; ils combattent la mélancolie ou atrabile que l'on nomme également humeur noire ou bile noire. Ce sont la scammonée, le turbith, le séné et l'ellébore ;
- les hydragogues, qui nettoient « les vaisseaux lymphatiques en détachant la sérosité », comme le jalap et l'iris ;
- les panchymagogues, qui agissent globalement sur l'ensemble des humeurs. Ce sont les confections complexes, comme le Catholicum ou la confection de Hamech (Lafont O. 2007).

C - Les purgatifs non laxatifs

Les autres catégories de purgatifs sont les émétiques (antimoine, tartre émétique, vitriol, asarum*), les sudorifiques ou diaphorétiques (salsepareille, gaïac), les diurétiques ou apéritifs (cristal minéral, esprit de sel, vin blanc, persil, arche, bruscus*, asperge) (Lafont O. 2007).

2 - Les formules figurant dans la pharmacopée et dans l'inventaire

Ce sont :

DIAPHOENICON de Mésué, appelé aussi Diaphoenix ou électuaire avec dattes ou électuaire de scammonée et de turbith composé (cf. Poudres de Sylvius).

Il contient : dattes jaunes non mûres, orge, amandes mondées, turbith, scammonée, poudre de gingembre, poivre noir, macis, rue, cannelle, cumin, bois d'aloès, anis, foin, carottes, galanga, miel et sucre.

Le dictionnaire d'histoire de la pharmacie (Lafont O. 2007) nous indique que « cet électuaire doit son nom au fruit du dattier *Phoenix dactylifera* » (*Palmaceae*).

Cet électuaire fait tomber l'humeur pituitaire puis il déloge la bile. Il a été utilisé dans le traitement de l'intoxication saturnine, « la colique des peintres ».

Il figure à l'inventaire sous le n° 499. Il est inscrit au Codex 1818 et 1837.

ANTIDOTUS CATHOLICA de Nicolaus, ou CATHOLICON, ou électuaire CATHOLICUM, ou électuaire de rhubarbe composé, « universel, guérissant tous les maux » (cf. Poudres de Sylvius)

Cet électuaire contient : poudre de rhubarbe, séné, réglisse, violettes, fenouil, potiron, pulpe de casse, tamarins, racines de polypode de chêne, chicorée.

Il purge toutes les mauvaises humeurs du corps.

Il figure dans l'inventaire sous le n°501 et dans l'édition de 1893 de Dorvault.

ÉLECTUAIRE ELESCOPHI, AUT EPISCOPI de Mésué, dit électuaire de l'évêque

Cet électuaire contient : scammonée d'Antioche, turbith, clou de girofle, cumin, gingembre, noix muscade, myrobolan d'emblics*, polypode de chêne, sucre et miel.

Cet électuaire fait sortir toutes les humeurs ; la scammonée purge la bile, le turbith fait sortir la pituite et le polypode de chêne purifie la bile noire. Il soulage les grands moments d'abattement, soigne avantageusement les douleurs de la goutte et nettoie les humeurs des reins et de la vessie.

Il figure à l'inventaire sous le n° 469.

ANTIDOTE HAMECH de Mésué, électuaire ou confection de Hamech ou Ahmed (cf. Poudres de Sylvius)

Cet électuaire porte le nom de son inventeur Hamech, médecin arabe. « Il y avait deux formulations à l'origine : la major et la minor. De nombreuses drogues purgatives entrent dans sa composition : coloquinte*, polypode de chêne, agaric, séné, casse, tamarin, rhubarbe, manne, ainsi que quelques plantes aromatiques : absinthe, thym, anis, fenouil, roses rouges, divers myrobolans, raisins secs, prunes, sucre et miel. Cet électuaire purge la pituite et la bile. Très amer, il est administré en bols » (Lafont O. 2007).

Il combat les maladies de la peau, les éruptions, les dartres, les démangeaisons, la gale, la lèpre, l'éléphantiasis, les grattelles ou plaques noires et ulcérées dues à la gale. Il sort les humeurs de la folie et de la mélancolie.

Il figure dans l'inventaire sous le n° 504, ainsi que dans l'édition de 1893 de Dorvault.

ELECTUARIUM DE SUCCO ROSARUM de Nicolaus ou électuaire de suc de roses (cf. Poudres de Sylvius)

Cet électuaire contient : suc de roses, sucre, diagrède*, santal blanc, santal rouge, cédrat, trochisques de spodium*, sirop de roses.

Cet électuaire est laxatif et il purge les humeurs mauvaises dues aux fièvres

Il figure dans l'inventaire sous le n°480.

ELECTUARIUM INDUM MAIUS de Mésué (cf. Poudres de Sylvius)

Cet électuaire contient : cumin, clou de girofle, nard indien*, roses, casse, macis, souchet odorant, cédrat, noix muscade, bois d'aloès, turbith, sucre, orge, galanga*, fruits de cardamome*, cabaret, macis, scammonée, huile d'amandes douces, électuaire de coings, de grenades, d'arche des marais, de fenouil ainsi que du miel.

Cet électuaire expulse la pituite corrompue, les flatulences et aussi soulage les douleurs des coliques néphrétiques.

Il figure à l'inventaire sous le n°464.

BENEDICTA LAXATIVA de Nicolaus (cf. Poudres de Sylvius)

Cet électuaire contient : turbith, sucre, diagrède* soit de la scammonée cuite dans un coing, dattes, roses, clou de girofle, nard indien*, gingembre, safran, saxifrage,

poivre long, fruits d'amome*, cardamome*, arche des marais, sel gemme, galanga*, macis, carvi, semences de fenouil, semences d'asperges, fragon, petites feuilles, miel.

Il est ainsi nommé « parce que bénignement et sans violence, il purge la phlegme en quelque part qu'il soit, même aux jointures » (Dorveaux P., Larchey L. 1894).

Il est présent sous une forme simplifiée (scammonée, girofle, gingembre, huile de carvi et sirop de roses) dans le Dorvault 1893.

Il figure à l'inventaire sous le n°503.

DIACARTHAMUM ARNALDI VILLANOUI ou Electuaire de CARTHAME (cf. Poudres de Sylvius)

Cet électuaire de carthame est attribué à Arnaud de Villeneuve (médecin catalan du 13^{ème} siècle). Il associe aux semences de carthame, dit encore « safran bâtard », de l'hermodacte dit « doigt d'Hermès », sorte de colchique dont on utilise le bulbe ; ces deux ingrédients sont inscrits au Codex 1818.

Cet électuaire contient également : poudre d'astragale, pulpe de coings, gingembre blanc, scammonée, turbith, manne, miel rosat, sucre blanc.

Cet électuaire fait sortir la bile et la pituite, Il convient aux gouteux, aux fièvres demi tierces, à la paralysie d'un côté du corps, aux céphalées.

Il figure à l'inventaire sous le n° 463.

DIAPRUNUM SIMPLEX de Nicolaus (cf. Poudres de Sylvius)

Cet électuaire avec prunes est dit simple quand il n'y a pas de diagrède* dans sa composition ; il est dit composé quand il comporte du diagrède*.

Il contient : santal blanc, santal rouge, spodium*, rhubarbe, roses, violettes, semences de pourpier, chicorée sauvage, réglisse, astragale, semences de courge, de concombre, de melon et de citrouille (les quatre semences dites froides de la théorie des humeurs), ainsi que de la pulpe de prune.

C'est un purgatif rafraîchissant, administré dans les fièvres brûlantes.

Il figure sous une forme simplifiée (séné, sucre, pulpes de prunes) dans le Dorvault de 1893 ; il est présent dans l'inventaire sous le n°521 pour l'électuaire simple et sous le n°511 pour le composé.

DIATURBITH de Mésué

Il contient : turbith, gingembre, mastic, et sucre. Il ressemble au DIAPHOENICON, dans une formule très simplifiée.

Cet électuaire est employé pour faire sortir la bile et la pituite. Il est efficace dans les douleurs des articulations.

Il figure à l'inventaire sous le n°497.

DIAFENA de Nicolaus ou électuaire de séné dont Nicolaus donne deux formules (cf. Poudres de Sylvius)

Cet électuaire contient : séné, noisettes d'aveline, poudre de pierres d'Arménie et de lazulite, sucre, cannelle, clou de girofle, galanga*, poivre, nard indien, basilic, cardamones*, safran, gingembre, zédoaire*, romarin, poivre long, et miel.

Cet électuaire va au secours des humeurs noires et mélancoliques qui peuvent rendre fou !

Il figure à l'inventaire sous le n° 502.

HIERA PICRA

Ce sont des électuaires à propriétés purgatives que les anciens médecins grecs ont appelé hières, c'est-à-dire sacrés en raison de leurs effets remarquables (Lafont O. 2007). Ils possèdent « plusieurs excellentes vertus, à l'occasion desquelles on les emploie tous les jours et fort heureusement aux plus grandes et aux plus dangereuses maladies » (Dorveaux P., Larchey L. 1894). Il existe de nombreuses formules de hières, et Foës en donne quatre dont trois sont dans l'inventaire :

HIERA PICRA GALENI dit SIMPLEX ou HIERA DE OCTO REBUS de Galien (cf. Poudres de Sylvius)

Cet électuaire comprend, d'où son nom, 8 drogues différentes : aloès, cannelle, cumin, bois de baumier, nard sauvage, nard indien*, mastic et safran.

Il figure à l'inventaire sous le n° 491 et existe toujours au 19^{ème} siècle.

HIERA PICRA GALENI dit MAGNA de Nicolaus (cf. Poudres de Sylvius)

Cet électuaire contient : cumin, nard indien, safran, jonc, cabaret, bois de casse, bois de baumier, fruit de baumier, violettes, absinthe, cuscute, agaric, roses, turbith, pulpe de coloquinte*, mastic, aloès et miel.

Il figure à l'inventaire sous le n° 486, et existe toujours au 19^{ème} siècle.

HIERA LOGADI

Il porte le nom de son inventeur LOGADIUS.

Cet électuaire contient : pulpe de coloquinte*, scille, agaric, gomme d'ammoniaque, thym, scammonée, écorce d'ellébore noire, millepertuis, cuscute, palmier, polypode de chêne, aloès, germandrée, marrube, casse, myrrhe, poivre blanc, poivre long, poivre noir, cannelle, safran, opoponax*, gomme résine, souci, plantain, aristoloche* et miel.

Il figure à l'inventaire sous le n° 496.

3 - Les formules de la pharmacopée absentes de l'inventaire

ÉLECTUAIRE EX PSYLLIO de Mésué (cf. Poudres de Sylvius)

Le psyllium, plantain des sables, *Plantago psyllium*, a des semences qui sont noires et grosses comme des puces, ce qui leur a valu le nom de Graines de puces, et à la plante le surnom d'Herbe aux puces ; elles contiennent un mucilage abondant (Lafont O. 2007).

Cet électuaire contient de nombreux composants, dont des fleurs de buglosse, de fumeterre, de la chicorée sauvage, de l'arche des marais, de la cuscute, de l'anis, des follicules de séné, de capillaires, de cabaret, du spicanard ou nard indien*, des violettes, du cuscute*, des graines de psyllium, de la scammonée, du sucre et plusieurs trochisques de Mésué : le diarodon ou trochisque de roses, un trochisque de spodium* ou poudre d'os calciné, un trochisque de rhubarbe et un trochisque de berbérís.

Cet électuaire purge la bile et les « humeurs brûlées » dues aux différentes fièvres.

ÉLECTUARUM ROSATUM DE Mésué (cf. Poudres de Sylvius)

Cet électuaire contient : roses rouges, sucre, manne (exsudation obtenue par incision des feuilles ou des écorces de jeunes rameaux d'arbres notamment de frêne, nommée par les Anciens « miel de l'air ou de rosée »), scammonée d'Antioche, trochisques de Mésué : le spodium*, le berbérís et le Gallia moschata, ainsi que du safran.

Cet électuaire est laxatif et cholagogue ; il est utile, écrit Foës, dans la goutte, les céphalées, les vertiges, la jaunisse, pour les yeux douloureux ; il est également employé pour libérer les jeunes filles de leur sang.

Il est proche du diarodon, trochisque de roses de Mésué n° 449 de l'inventaire, de l'électuaire de carthame n°463 de l'inventaire et de l'électuaire purgatif de Logadus, n°496 de l'inventaire.

Une conserve de roses se trouve dans l'inventaire sous le n°534.

ELECTUARIUM INDUM MINUS de Mésué

Cet électuaire contient : turbith, sucre, macis, poivre, gingembre, clou de girofle, cumin, cardamome*, noix muscade, scammonée et sucre.

Foës en parle comme étant plus simple, mais aussi efficace que le MAIUS pour purger la pituite et la bile. La scammonée est un purgatif puissant d'origine arabe ; elle est amère et adoucie dans le MAIUS par les décoctions et le miel.

ELECTUARIUM LENITIVUM ou électuaire lénitif d'Alexandrini (cf. Poudres de Sylvius)

Cet électuaire contient : vin de raisins, capillaire noir, violettes, orge mondé, jujubes, fruits du sébestier*, réglisse, prunes sans noyaux, tamarins, séné, polypode de chêne, mercuriale, pulpes de casse, de tamaris et de prunes, sucre et sucre de violettes.

Cet électuaire adoucit et atténue les flux de ventre ; il nettoie le sang, le foie, la bile, sans désagréments.

Cet électuaire est présent dans le Dorvault de 1893 sous le nom d'électuaire de séné composé.

ELECTUARIUM DE SEBESTEN MOTAGNANAE

Il contient : fruits de sébustier*, prunes sans noyaux, tamarin, eau distillée de violettes et d'iris, concombre, suc de mercuriale, électuaire de prunes, diagrède*.

Il est utilisé dans les fièvres continues ou intermittentes ; il calme l'inflammation de la bile, diminue la soif, arrête les insomnies, et évacue les humeurs âcres par les urines.

Cet électuaire n'est pas connu dans les livres consultés. Dans l'inventaire de Saint-Nicolas, le sébustier* est cité dans les remèdes simples.

HIERA DIACOLOCYNTHIDOS ANTIOCHI EX SCRIBONIO LARGO (cf. Poudres de Sylvius)

Cet électuaire contient : lavande, marrube, germandrée, agaric, pulpe de coloquinte, opopanax, gomme résine, persil, poivre, cumin, nard indien*, myrrhe, feuilles, safran.

Il figure en 1638 au Codex de Paris.

4 - Les drogues les plus employées

A - Les purgatifs proprement dits (tableau 3)

- la scammonée : c'est une gomme-résine produite par une plante, le « *Convolvulus Scammonia* », venue d'Asie Mineure, de Grèce, de Syrie ; purgatif drastique, elle est très employée par les médecins arabes ;
Elle existe sous forme de poudre : le diagrède* qui est de la scammonée cuite dans un coing pour adoucir les propriétés de la scammonée. On peut également utiliser de la réglisse ;
- l'aloès ; c'est un suc fourni par les feuilles de plantes appartenant à la famille des « *Liliacées* », qui croissent dans les contrées chaudes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique ; il y a différents aloès, dont le plus apprécié est le « sucotrin » venu de l'île de Socotora ; l'aloès est également tonique ;
- la rhubarbe ; sous ce nom, on désigne la racine de plusieurs espèces botaniques du genre « *Rheum* », originaires de Chine et de Perse ; la rhubarbe est cultivée en Europe. C'est un bon laxatif, qui peut être employé chez les enfants ; cette plante possède également une vertu tonique ;
- le séné ; on utilise les folioles détachées d'arbrisseaux appelés « *Cassia* », venus du Levant ; le séné est introduit dans la matière médicale par les Arabes ;
- la casse ; elle est le fruit d'un arbre appelé canéficier qui croît en Égypte et en Arabie ; la pulpe de ce fruit donne un laxatif doux ;
- la turbith : elle provient de la racine d'un arbre qui croît en Inde ; c'est un purgatif drastique.

Nous constatons que les purgatifs les plus employés viennent d'Orient.

B - Les épices (tableau 4)

- le gingembre ; déjà connu des Anciens, il vient des Indes orientales ; il est employé en Occident à partir du 9^{ème} siècle où il est utilisé pour « relâcher le ventre », faciliter la digestion, améliorer la vue. Sainte Hildegarde, la célèbre abbesse de Bingen (11^{ème} siècle), en fait la base de nombreuses recettes de santé aux propriétés toniques et anti-infectieuses ; il est considéré comme aphrodisiaque ;

- le cumin ; d'origine orientale, il est cité par Saint Matthieu dans les Évangiles ; il favorise la digestion et permet d'évacuer les gaz intestinaux ;
- le safran ; déjà connu des Anciens, il est cité par Homère dans l'*Illiade*, ainsi que dans le « *Cantique des Cantiques* » de la Bible ; ce sont les Croisés qui le font connaître en Occident où il est cultivé en Provence ; il est apéritif et astringent ;
- le nard indien ou spicanard, croît, comme son nom l'indique, en Inde ;
- le poivre ; c'est le fruit du « *Piper nigrum* », arbrisseau de l'Inde ; il est connu depuis Alexandre le Grand qui met en contact les civilisations grecque, indienne et persane ; on connaît le poivre long, le noir et le blanc ; l'école de Salerne le vante comme aphrodisiaque, digestif, antitussif et fébrifuge (Delaveau P. 2006) ; il est sternutatoire ;
- la cannelle ; constituée par l'écorce de cannelier de Ceylan, elle parvient en Occident avec les armées romaines ; elle est considérée comme excitante, antispasmodique, aphrodisiaque, carminative, capable de réduire les flatulences, les coliques et les douleurs gastriques ; elle entre dans la composition de nombreux breuvages dont l'hypocras* ;
- le girofle est le bouton floral du giroflier ; il est connu des Chinois depuis fort longtemps ; l'école de Salerne loue ses propriétés : « il donne force à la digestion, retient l'intestin, accroît l'ardeur génésique s'il a été pris avec du lait de vache frais, il conforte la mémoire,... » (Delaveau P. 2006).

Les épices sont considérées comme aphrodisiaques. Selon la classification de Galien, elles sont chaudes et sèches, donc utiles aux organismes refroidis et affaiblis (voir encadré ci-dessous).

Le caractère froid et le caractère chaud des drogues

Les drogues et les préparations sont classées en fonction de leurs propriétés telles qu'Aristote les définit dans son ouvrage *De la génération et de la corruption* : chaude ou froide. Ainsi le sirop de violettes froid et humide est utilisée quand la bile chaude et sèche est en excès. Constantin l'Africain, s'inspire de la méthode arabe et propose une échelle de un à quatre pour évaluer l'intensité des propriétés des drogues. Les semences, par exemple, sont classées en deux groupes selon qu'elles possèdent un caractère froid ou chaud. Dans chaque groupe, on distingue les semences majeures ou grandes, des semences mineures ou petites (Lafont O. 2007).

Les quatre semences froides majeures sont les graines de melon, de citrouille, de courge et de concombres. Les quatre semences froides mineures sont celles d'endive, de pourpier, de laitue et de scarole. Les quatre semences chaudes majeures sont celles d'anis, de fenouil, de cumin et de carvi. Quand aux quatre semences chaudes mineures, ce sont celles d'ache, de daucus*, de persil et d'ammi (Lafont O. 2007).

C - Les roses

Laxatives, notamment les roses pâles dont on fait un sirop, et cholagogues, les roses rouges sont également astringentes et utilisées en vinaigre, en vin, en mellite, en poudre et en conserve, notamment pour confectionner les pilules.

D - Le sirop de violettes

Considéré comme humide et froid par la théorie des humeurs, le sirop de violettes est utilisé dans les fièvres.

5 - Les drogues peu utilisées

A - Le carthame

L'électuaire de Carthame d'Arnauld de Villeneuve associe les semences de carthame dit safran bâtard à l'hermodacte dit doigt d'Hermès.

B - La lazulite

Elle est l'un des composants de l'électuaire Diaséné.

C - Le psyllium

Il entre dans la composition de l'électuaire ex Psyllio.

D - Le Gallia moschata (ou muscata)

Il entre dans la composition de l'électuaire Rosarum.

Le Gallia muscata (cf. Les emplâtres) est un médicament composé, rangé dans la liste des médicaments simples de l'inventaire, alors qu'il aurait été logique de le trouver dans les confections. Mésué en donne la formule suivante : aloès, ambre, musc, gomme adragante et eau de roses (Dorveaux P., Larchey L. 1894).

E - Le sébestes

Ce fruit de sébustier* est présent dans l'électuaire Lénitif et dans l'électuaire de Sébestes.

6 - Conclusion

Nous remarquons que :

- les dépuratifs sont employés dans toutes les indications : fièvres, gouttes et maladies articulaires, coliques et flux de ventre, affections de reins, de vessie et de peau, des maladies nerveuses comme la mélancolie ou la manie ; la plupart d'entre eux sont réputés « guérir tous les maux » ;
- sur les 20 formules de la pharmacopée, 14 sont présentes dans l'inventaire ; Foës ajoute 6 formules qui sont de grands classiques de la pharmacopée arabe, comme l'électuaire de roses, le lénitif, l'indien mineur ou le hiéra de coloquintes (cf. Les poudres de Sylvius) ;
- les auteurs cités sont dans l'ordre de leur importance : Mésué, Nicolaus, Galien, et aussi Arnould de Villeneuve, médecin catalan 13^{ème} siècle grand lecteur de Razès, étudiant à Montpellier, que manifestement Foës a étudié et dont il cite les travaux à de nombreuses reprises dans sa pharmacopée ;
- 8 formules sont considérées encore valables 3 siècles plus tard ; la théorie des humeurs est alors obsolète ; les préparations sont utilisées pour leurs propriétés laxatives, par voie orale, éventuellement en bol, ou en lavement (comme le hiéra picra).

	Scammomée	Turbith	Casse	Rhubarbe	Aloès	Séné	Polypode de chêne	Rose	Violette	Diagrède de courges	Macis	Datte
Diaphoenicon	+	+			+						+	+
Catholicon			+	+		+	+		+			
Elescopi	+	+					+					
Hamech			+	+		+	+	+				
Succo Rosarum								+		+		
Indum maius	+	+	+		+			+		+	+	
Benedicta		+						+		+	+	+
Diacarthame	+	+								+		
Diaprunus				+				+	+	+		
Diaturbith		+										
Diafena						+						
HP* Galeni simplex					+							
HP* Magna		+	+		+			+	+			
HP* Logadi	+		+		+		+					
Psyllio	+					+			+			
Rosatum	+							+				
Indum minus	+	+									+	
Lenitivum			+			+	+		+			
Sebesten									+	+		
HP* Diacolocythidos												

Tableau 3 - Les substances les plus employées dans les purgatifs de Foës (*HP : Hiera Picra)

	Gingembre	Poivre	Cannelle	Cumin	Girofle	Coloquinte	Santal	Safran	Nard indien	Prune	Tamarin	Galanga
Diaphoenicon	+	+	+	+								+
Catholicon											+	
Elescopi	+			+	+							
Hamech						+					+	
Succo Rosarum							+					
Indum maius				+	+				+			+
Benedicta	+	+			+			+	+			+
Diacarthame	+											
Diaprunus							+					
Diaturbith	+											
Diafena	+	+	+		+			+	+			+
HP* Galeni simplex			+	+				+	+			
HP* Magna				+		+		+	+			
HP* Logadi		+	+			+		+				
Psyllio									+			
Rosatum								+				
Indum minus	+	+		+	+							
Lenitivum										+	+	
Sebesten										+	+	
HP* Diacolocynthidos		+		+		+		+	+			

Tableau 4 - Les épices et quelques-unes des substances les plus employées dans les purgatifs de Foës

Chapitre 4 : Les confections opiacées ou opiat

1 - Définition

Les confections, du latin *conficere* qui se traduit par achever, perfectionner, sont des préparations médicamenteuses de type électuaires, que l'on considère comme parfaites. Il y a 62 confections et opiat dans l'inventaire.

Les confections opiacées contiennent toutes de l'opium.

2 - Formules figurant dans la pharmacopée et dans l'inventaire

Il y a 9 formules dans la pharmacopée, dont 8 sont dans l'inventaire et annotées par le docteur Dorveaux (Dorveaux P., Larchey L. 1894).

PHILONIUM MAIUS de Nicolaus ou FILONIUM ou opiat de Philon (médecin grec du 2^{ème} siècle avant notre ère), classé dans les opiat de l'inventaire sous le n°500, et qui contient 16 substances (cf. Poudres de Sylvius).

ZAZENA de Mésoé ou MUSA ENEA de l'inventaire attribué à Nicolaus, du nom du fameux médecin de l'empereur Auguste, Antonius Musa, ami d'Horace et de Virgile ; c'est un opiat avec force épices et drogues aromatiques (cf. Poudres de Sylvius).

Il figure dans les confections sous le N° 475.

ATHANASIA MAGNA ou antidote d'immortalité de Nicolaus ; cet opiat « libère l'homme de la mort. » ; elle contient 42 substances dont des pierres précieuses et de la mumie (cf. Poudres de Sylvius).

Il est classé dans les confections de l'inventaire sous le N°461.

REQUIES de Nicolaus ou grand repos car « elle donne le repos à ceux qui en prennent » ; il y entre de l'opium, de la mandragore, de la jusquiame etc. ; elle figure dans les confections de l'inventaire sous le n°467 et contient 18 substances (cf. Poudres de Sylvius).

TRYPHERA MAGNA de Nicolaus, qui correspond au TRIPHEREA MAGNA CUM OPIO de l'inventaire : « il s'appelle délicieux car il donne soulagement et repos, mais sa saveur est fort ingrate ». Elle figure dans les confections sous le n°473 et contient 27 substances (cf. Poudres de Sylvius).

THERIACA ANDROMACHI ou thériaque d'Andromaque ou « galène » tranquille, destiné à combattre les effets du poison, des morsures venimeuses, et aussi toutes les maladies (Lafont O. 2007) (cf. Galien). Andromaque intitule son électuaire « galène tranquille », car ceux qui étaient guéris par son usage, étaient tranquilisés ; elle figure dans les opiatés sous le n° 513 et contient 66 substances.

MITHRIDATIUS ANTIDOTUS EX ANDROMACHO ou mithridate ; elle figure dans les opiatés sous le n° 514, et contient 43 substances.

Mithridate le Grand est né en 135 avant notre ère. C'est le plus célèbre des souverains qui ont pratiqué la pharmacie. Sa peur de mourir empoisonné le conduit à faire des recherches sur les toxiques, et à faire des préparations à base de plantes venimeuses pour s'immuniser peu à peu contre les poisons (règles de l'accoutumance ou mithridatisme). Andromaque médecin romain du 1^{er} siècle compose l'électuaire qui porte son nom, comparable à la thériaque avec un nombre important de substances (environ 54), et on ajoute des vipères (cf. *infra*).

AUREA ALEXANDRI ANTIDOTUS de Nicolaus, ainsi nommé d'après le *Luminaire* car elle contient de l'or et que son auteur s'appelle Alexandre ; elle figure dans les opiatés sous le n° 498 et contient 75 substances (cf. Poudres de Sylvius).

3 - Formule de la pharmacopée absente de l'inventaire

Une formule n'est pas dans l'inventaire : la MITHRIDATIUS DEMOCRATIS soit une Mithridate attribuée au médecin Démocrates ; elle contient 48 substances.

4 - Conclusion

Foës expose dans sa pharmacopée tous les grands remèdes composés de la pharmacie antique. Mithridate, souverain grec (132-63 av. J-C.) associe dans une même préparation tous les remèdes pour tous les cas connus d'empoisonnement et d'envenimement, espérant ainsi traiter avec un seul médicament composé tous les accidents possibles. Mithridate s'accoutume progressivement aux poisons. Néron (37-38) fait préparer par le médecin crétois Andromaque (cf. *supra*), la thériaque à partir de la formule de Mithridate avec introduction de la chair de vipère (cf. Galien). Les compositions à ingrédients multiples et les antidotes foisonnent à partir de là à Rome, avec transfert vers les pathologies non toxicologiques. La formule de la thériaque est mise au point par Galien ; celui-ci aborde les médicaments composés

dans le cadre de toutes les maladies et non plus dans les cas d'empoisonnement, et en se référant à la théorie des humeurs (Grmek M.D. 1995).

La formule de la thériaque a été remaniée plusieurs fois. Elle a été employée pendant 20 siècles. Elle figure dans les pharmacopées de 1818, 1866 et 1884.

Au 19^{ème} siècle on cite toujours le mithridate, la tryphera magna, l'électuaire diascordium, le requies Nicolai, l'opiat de Salomon (thériaque simplifiée).

Notons aussi que l'opium est connu de toute l'Antiquité ; il est déjà évoqué en Égypte, 1550 ans av. J-C., dans le fameux papyrus Ebers*.

Chapitre 5 : Les confections aromatiques

1 - Définition

Les confections aromatiques sont considérées comme le summum de l'art pharmaceutique. Il y a dans la pharmacopée, 25 formules dont 19 sont dans l'inventaire soit dans la rubrique poudres cordiales (dans ce cas elles sont nommées poudres d'électuaires), soit dans les trochisques, soit dans les confections et opiats lorsqu'elles contiennent de l'opium.

Les électuaires (du latin *electuarium*, *electus* : choisi) sont des médicaments d'une consistance de pâte molle, composés de poudres très fines ou d'extraits mélangés à un sirop ou à du miel, ou encore à une résine liquide. Ce sont des formules où entrent de nombreux composants.

Les confections (du latin *conficere* : achever, perfectionner) sont des préparations médicamenteuses du type électuaire ; on les considère comme parfaites.

On confond volontiers électuaires et confections.

2 - Formules figurant dans la pharmacopée et dans l'inventaire

AROMATICUM ROSATUM GABRIELIS ou la poudre d'électuaire aromatisée à la rose de Mésué ; elle est ainsi nommée parce qu'il y entre des gommes aromatiques et des roses ; son inventeur est le médecin arabe Gabriel (Dorveaux P., Larchey L. 1894) ; elle figure à l'inventaire sous le n°689 (cf. Poudres de Sylvius).

DYACIMINUM ou poudre d'électuaire avec cumin, de Nicolaus ; elle figure à l'inventaire sous le n° 701.

DYACALAMENTHES ou poudre d'électuaire avec calament, de Nicolaus ; elle figure à l'inventaire sous le n° 706 (cf. Poudres de Sylvius).

DIATRION PIPERCON ou poudre d'électuaire aux trois poivres, de Galien ; elle figure à l'inventaire sous le n°703 (cf. Poudres de Sylvius).

DIAGALANGA ou poudre d'électuaire avec galanga, de Mésué ; elle figure à l'inventaire sous le n° 702.

DIAMBAR ou poudre d'électuaire avec ambre de Mésué ; elle figure à l'inventaire sous le n° 688 (cf. Poudres de Sylvius).

ELECTUAIRE DE GEMMIS AUT DIAMARGARITON CAL. ou poudre d'électuaire de gemmes de Mésué ; c'est un Diamargariton chaud ; elle figure dans l'inventaire sous le n° 695 (cf. Poudres de Sylvius).

DIAMARGARITON FRIGIDUM ou poudre d'électuaire de gemmes avec perles, froid de Nicolaus ; elle figure à l'inventaire sous le n° 692 (cf. Poudres de Sylvius).

DIAMOSCHU DULCE ou la poudre d'électuaire avec musc de Mésué ; elle figure à l'inventaire sous le n° 699 (cf. Poudres de Sylvius).

LAETICIAE GAL. AUT ANTID EXHILARANS EX NIC ou poudre d'électuaire qui « apporte la joie » de Nicolaus ; elle figure dans l'inventaire sous le n° 693 (cf. Poudres de Sylvius).

DIARHODON ABBATIS ou trochisques de roses de Mésué. Nicolaus en donne 5 formules. Foës a choisi une formule de Mésué (Dorveaux P., Larchey L., 1895) ; cette poudre de roses est l'un des composants d'un trochisque figurant dans l'inventaire sous le n° 449 ; elle est utilisée pour rafraîchir la matrice (cf. Poudres de Sylvius).

DIACURCUMA ou électuaire avec curcuma, dit aussi électuaire avec safran, de Mésué. Mésué en indique deux, le magna et le minor (Dorveaux P., Larchey L. 1895) ; cette poudre de curcuma entre dans l'électuaire inscrit sous le n° 495 de l'inventaire (cf. Poudres de Sylvius).

DIALACCA MAIOR ou électuaire avec laque de Mésué ; cette poudre de laque est l'un des composants de l'électuaire DIALACCA, inscrit dans l'inventaire sous le n° 482. Mésué en donne 2 formules (cf. Poudres de Sylvius).

ROFATA NOUELLA ou poudre d'électuaire aux extraits de roses de Nicolaus ; elle figure à l'inventaire sous le n° 716.

LITHONTRIBON ou électuaire lithontriptique, de Nicolaus ; cette poudre de pierres est l'un des composants d'un opiat figurant à l'inventaire sous le n° 509. Les lithontriptiques figurent encore dans les traités de pharmacie au 19^{ème} siècle (cf. Poudres de Sylvius).

DIACOMERON ou poudre de diacameron ou diathamaron de Nicolaus ; à base de pierres venues d'Arabie, comprenant de l'or et de l'argent, cette poudre figure à l'inventaire sous le n° 691 (cf. Poudres de Sylvius).

ELECTUAIRE DUCIS ou électuaire du duc, de Nicolaus ; cet électuaire contient 58 drogues et figure dans les poudres de l'inventaire sous le n° 715. « Cet électuaire a été composé par un abbé ou chancelier d'une université en médecine grand praticien, en la faveur d'un Rogier, duc de Pouille et de Calabre en l'an 1088. » dit Bauderon (Dorveaux P., Larcher L. 1895) (cf. Poudres de Sylvius).

CONFECTIO ANACARDIA ou confection à base d'anacardes, de Mésué ; elle figure dans les confectios de l'inventaire sous le n° 462 (cf. Poudres de Sylvius).

MICLETA ou confection qui vient d'Italie, de Nicolaus ; elle figure dans l'inventaire sous le n° 483.

3 - Formule de la pharmacopée absente de l'inventaire

DIATRIONSANTALON de Nicolaus ou poudre des trois santaux (cf. Les poudres de Sylvius).

DIATRAGACANTHUM FRIG ou poudre de gomme d'astragale de Nicolaus (cf. Les poudres de Sylvius).

DIAIREOS SALOMONIS de Nicolas d'Alexandrie, ou poudre de racine d'iris de Florence (cf. Les poudres de Sylvius).

DIAPENIDION ou décoction d'orge de Nicolaus (cf. Les poudres de Sylvius).

PLERES ARCHOTICON de Nicolaus ; électuaire venu de Grèce.

CONFECTIO EX GRANIS TINCTORIUS de Mésué, à base de graines.

4 - Conclusion

Nous remarquons l'omniprésence des auteurs arabes qui ont repris les préparations à multiples composants de la médecine romaine :

- 10 formules sont de Mésué ;
- 14 sont de Nicolaus ;
- 1 formule est de Galien.

Les formules ajoutées par Foës sont d'origine grecque ou arabe ; notons le DIAPENIDION, décoction d'orge : une alimentation à base de « bouillon d'orge » plus ou moins épais était prôné par Hippocrate en cas de fièvre.

Nous revenons sur ces formules dans le chapitre intitulé « Les Poudres de Sylvius ».

Chapitre 6 : Les pilules

Du latin *pilulae* qui se traduit par petite boule, les pilules se présentent sous forme de petites masses sphériques, destinées à être avalées sans mâcher. Toutes les substances qui composent la matière médicale sont susceptibles d'entrer dans leur composition. Elles sont d'un usage très ancien et ont été inventées pour absorber des remèdes qui seraient insupportables au goût ou qui s'attacheraient aux dents ; elles protègent aussi la bouche contre les agressions comme dans le cas du mercure. « Le remède étant pris à sec, demeure davantage dans les viscères et a plus de temps pour communiquer la vertu aux parties éloignées » (Lafont O. 2007). Il est possible d'enrober la pilule au sein d'une feuille d'or ou d'argent : on dit alors que l'on dore ou argente la pilule. Cette expression « dorer la pilule » est passée dans le langage populaire (Brohard Y. 2012).

1 - Les conseils de préparation de Sylvius

« Il faut une « humeur », dit Sylvius, pour incorporer les différents composants, comme le miel écumé, le miel rosat, le sirop rosat ou « quelque autre semblable » comme le mucilage de la gomme adragante. Cette humeur doit toujours être gluante et visqueuse, afin que les poudres puissent mieux être réduites comme une pâte, et qu'étant mêlées et assemblées, elles tiennent mieux, afin aussi que la vertu des simples ne s'évanouisse pas si soudain ; ce qui advient si la masse était crevassée pour être trop sèche, mais qu'ils se puissent mieux fermenter étant bien unis et serrés. Voilà pourquoi les compositions des masses de pilules que Mésué et Nicolas ordonnent d'être incorporées avec de l'eau ou quelque autre suc, nous les réduisons en masse avec du miel dans lequel nous aurons fait premièrement cuire ce suc jusqu'à ce qu'il soit consommé. Car quand elles sont incorporées avec du sucre, elles ne tiennent pas bien lisses, mais s'émiettent aisément comme le ferait du pain d'orge ou du pain de son ; elles se sèchent bien tôt, et se rancissent et moisissent, qui est un signe manifeste de corruption. » Sylvius conseille aussi d'avoir les mains enduites d'huile lorsqu'on forme les masses.

Pour que les pilules soient faciles à avaler, Sylvius conseille de les faire de très petite taille et de les avaler dans une cuillère de sirop. On peut aussi les amollir avec du sirop et les couvrir de sucre ; certains les enveloppent dans l'écorce d'un pruneau, de

raisin, d'un cérat liquide, d'un pain à chanter trempé dans du vin. Il convient de garder la bouche propre en la lavant avant et après avec du vin ou de l'eau ou quelque autre chose qui pourra enlever le goût et la saveur qui pourraient rester en bouche, comme une pomme ou une liqueur. Cette opération a l'avantage de protéger l'estomac.

« Il est bon aussi de lier les mains à ceux qui veulent avaler les pilules et de les leur tremper avec du vinaigre aigre, eau froide, ou oxycrat, et les nasaux aussi ». Cela peut également servir pour les malades qui vomissent leurs pilules. « Ce sont les recommandations de Mésoé » (Sylvius J. 1525).

2 - Les pilules de la pharmacopée et de l'inventaire

Il y a 36 formules de pilules dans la pharmacopée. Les tableaux 5 et 6 de ce chapitre montrent les correspondances entre l'inventaire, la Pharmacopée et l'inventaire de Dijon.

Grâce aux notes de Paul Dorveaux, nous pouvons attribuer un auteur à chaque formule : Avicenne, Razès, les 2 Nicolas, Mésoé, Galien. Ce sont habituellement des compositions très anciennes, reprises par les médecins arabes et figurant dans les ouvrages de référence, comme l'*Antidotaire* ou le *Luminaire*.

Ces formules présentes, à la fois, dans la *Pharmacopée* et l'inventaire de Saint-Nicolas sont :

- les PILULAE AROMATICAE de Mésoé QUAE ALEPHANGINAE DISCUNTUR ou pilules à base d'aromates, figurant sous le n°412 ; elles font du bien à la tête et stimulent les sens ; elles éliminent la pituite et les humeurs sombres ;
- les PILULAE AFFAIERETH d'AVICENNE, soit les pilules d'alzazereth, de asseyret, de assaieret* d'Avicenne ; elles contiennent un HIERA PICRA de Galien dit « particulier » et des myrobolans* ; elles figurent dans l'inventaire sous le n°430 ; Avicenne les conseille pour les maux de tête permanents et pour soutenir les faibles d'esprit ;
- PILULAE DE HIERA CUM AGARICO ; c'est la HIERA PICRA SIMPLEX de Galien avec agaric ; elle figure dans l'inventaire sous le n°445 ; elles soulagent les douleurs de l'estomac, des asthmatiques en renforçant la pituite ;

- PILULAE DE AGARICO de Mésué ; soit des pilules à base d'agaric, de glaïeul ; elles figurent dans l'inventaire sous le n° 410 ; elles expurgent les mauvaises humeurs de la tête et du thorax ; elles font sortir la pituite de toutes les parties du corps, calment la toux des asthmatiques et des malades atteints de pneumonie, éloignent les glaires visqueuses agglutinées dans le thorax ;
- PILULAE AUREAE de Nicolaus, soit des pilules précieuses à base d'or ; elles figurent dans l'inventaire sous le n° 408 ; le *Luminaire* précise que l'or est le plus précieux des métaux, donc ces pilules ont toutes les vertus (Dorveaux P., Larchey L. 1894) ;
- PILULAE AGGREGATIVAE de Mésué ; elles ont de nombreuses propriétés dues à leurs nombreux composants de forme et d'origine diverses, dont celle qui permet d'évacuer les fièvres même anciennes ; elles figurent dans l'inventaire sous le n° 432 ;
- PILULAE ARABICAE de Nicolaus ou pilules d'Arabie ; leur nom est dû aux myrobolans indiens qui entrent dans leur composition ; on les trouve dans l'inventaire sous le n° 443 ; elles purgent toutes les mauvaises humeurs de toutes les parties du corps et soignent les articulations douloureuses ; elles ont une action bénéfique sur l'état de la tête, du cerveau, des migraines, de la mémoire ; elles contribuent à la santé des yeux, des dents, des gencives ;
- PILULAE MASTICHINAE CONSILIATOTIS ou pilules masticines du Conciliateur ou pilules de tribus ou pilules des trois masses : mastic, aloès, agaric ; elles figurent à l'inventaire sous le n° 419 ; elles nettoient facilement le ventre ; on ne connaît pas leur auteur ;
- PILULAE COCCIAE de Razès ou CEPHALICAE, soit des pilules contre les maux de tête avec HIERA PICRA, coloquinte, scammonée, turbith, lavande ; elles figurent dans l'inventaire sous le n° 407 ; le *Luminaire* dit qu'elles portent ce nom, car elles nettoient la tête (Dorveaux P., Larchey L. 1894) ;
- PILULAE FOETIDAE de Mésué ou pilules fétides ; Mésué donne 2 formules, les MAJORES et les MINORES (Dorveaux P., Larchey L. 1894) elles figurent dans l'inventaire sous le n°428 ; elles contiennent des fleurs d'épithime*, de l'opopanax*, du castoréum ; elles sortent les mauvaises humeurs de la tête et des articulations ; elles vont au secours des affections comme les podagres, les gonorrhées, les maladies du cerveau et les nerfs à vif ;

- PILULAE INDAE de Mésué, à base de myrobolans indiens d'Ali ben Abbas ; elles contiennent de l'HIERA PICRA et du lapis lazulite et figurent à l'inventaire sous le n° 439 ; elles chassent la bile noire et sont recommandées dans les états mélancoliques et maniaques ;
- PILULAE DE FUMOTERRAE d'Avicenne ou pilules de fiel de terre ou de fumeterre ; elles contiennent également des myrobolans, elles figurent dans l'inventaire sous le n° 434 ; elles font sortir les humeurs pourries, responsables des maladies de peau et des démangeaisons ;
- PILULAE COMMUNES ou pilules SINE CUSTODIA de Razès, ou pilules des 3 simples : aloès, safran et myrrhe ; elles figurent dans l'inventaire sous le n° 406 ; il est certain « qu'elles préviennent la maladie contagieuse de la peste ; elles vident l'estomac et emportent les humeurs pourries, et rendent étonnamment plus solides toutes les parties du corps » ; elles sont utiles lors des épidémies de peste ;
- PILULAE SINE QUIBUS ESSE NOLO de Nicolaus, qui « purgent les humeurs avec une grande efficacité » (Dorveaux P., Larchey L. 1894) des parties supérieures ; elles contiennent des myrobolans, des emblics* ; elles sont utilisées pour combattre la mauvaise vision, les douleurs de l'oreille et elles évacuent les humeurs noires du cerveau ; elles figurent dans l'inventaire sous le n° 414 ;
- PILULAE STOMACHICAE de Mésué ; elles contiennent des myrobolans, du nard, du miel de cane ; elles renforcent l'estomac et la digestion ; elles figurent dans l'inventaire sous le n° 424 ;
- PILULAE OCULARES MAIORES, QUAE LUCIS DICUNTUR de Mésué ; elles contiennent 35 composants dont le licium* ; elles sont bonnes pour la vue et elles figurent dans l'inventaire sous le n°422 ; il existe également des pilules LUCIS MINORES, bonnes pour la vue (cf. *infra*) ;
- PILULAE DE RHABBARBARO de Mésué ou pilules à base de rhubarbe ; elles contiennent du DIARHODON et de l'HERA PICRA ; elles purgent les humeurs brûlées, visqueuses et corrompues ; elles combattent les fièvres chroniques et diurnes, ainsi que les fièvre tierces ; elles sont inscrites à l'inventaire sous le n° 418 ;
- PILULAE DE SAGAPENO ou SERAPINO de Mésué ou pilule à base de gomme résine, suc de la fêrûle ; elles luttent contre les maladies des articulations, de la

- hanche, des muscles et des ligaments ; elles figurent dans l'inventaire sous le n° 436 ;
- PILULAE DE BDELLIO MAIORES de Mésué ; elles contiennent du bdellium*, une gomme résine précieuse de palmier, ainsi que des myrobolans et des noisettes ; elles donnent de bons résultats pour tarir les saignements excessifs de l'anus et de l'utérus, ainsi que dans le traitement des maladies mélancoliques, des hémorroïdes, des différents ulcères ; elles figurent dans l'inventaire sous le n° 440 ;
 - PILULAE DE EUPHORBIO de Mésué ; elles contiennent de la gomme d'euphorbe ; elles apaisent les nerfs et les douleurs des articulations ; elles figurent à l'inventaire sous le n° 425 ;
 - PILULAE DE MEZEREO de Mésué ; elles contiennent du garou de la famille des thymelacées, des myrobolans, de la manne ; elles font reculer l'hydropisie, en favorisant l'élimination de l'eau ; elles figurent dans l'inventaire sous le n° 429 ;
 - PILULAE DE EUPATORIO MAIORES de Mésué ; elles contiennent de l'herbe d'eupatoire ou aigremoine et des myrobolans ; elles combattent les fièvres périodiques d'automne, celles qui s'embrasent et durent longtemps, celles qui sont là depuis longtemps ; elles figurent dans l'inventaire sous le n° 409 ;
 - PILULAE DE HERMODACYLIS MAIORES de Mésué ; elles contiennent des hermodactes ou « doigt d'Hermès », des myrobolans, de l'opopanax, du castoréum ; elles chassent les douleurs articulaires ; elles figurent dans l'inventaire sous le n° 423 ;
 - PILULAE DE HERMODACTYLIS MINORES de Mésué ; c'est une formule simplifiée de la précédente contenant des préparations à base de roses ;
 - PILULAE DE LAPIDE CYANEO AUT LAZULI de Mésué ; elles contiennent de la pierre lazulite et du HIERA PICRA ; elles purgent la bile noire et sont donc efficaces dans le traitement de la mélancolie ; elles figurent dans l'inventaire sous le n° 433 ;
 - PILULAE DE LAPIDE ARMENIO de Mésué ou pilules dites bol d'Arménie et du HIERA PICRA ; elles sont efficaces contre la mélancolie et les migraines ; elles figurent dans l'inventaire sous le n° 427 ;
 - PILULAE DE COLOCYNTHIDE ALEXANDRI AUT DE NITRO de Mésué ; elles contiennent des coloquintes, appelés HANDHAL en arabe et du salpêtre ou nitrate d'Alexandrie ; elles purgent les humeurs épaisses, froides, visqueuses, collantes ;

elles soignent les affections opiniâtres du cerveau et de la tête, les articulations, l'épilepsie, la sciatique et les maux d'estomac ; elles figurent dans l'inventaire sous le n° 431 ;

- PILULAE DE BENEDICTA de Nicolaus ; c'est la « BENEDICTA », que nous avons vue dans les Purgatifs, employée contre l'arthrite, les podagres, et aussi comme purgeant les humeurs noires ; elles figurent dans l'inventaire sous le n° 444 ;
- PILULAE ARTHRITICAE de Nicolaus ; de formule habituelle (hermodactes, turbith, agaric, nard indien, gingembre, roses), elles sont utilisées « contre l'arthrite et les podagres » (Dorveaux P., Larchey L. 1894) ; elles figurent dans l'inventaire sous le n° 420 ;
- PILULAE DE QUINQUE GENERIBUS MYROBOLANORUM de Nicolaus ou pilules des cinq myrobolans ; elles soignent les podagres, la mélancolie, l'estomac ; elles figurent à l'inventaire sous le n° 421 ;
- PILULAE DE OCTO REBUS de Nicolaus ou pilules des huit drogues, efficaces contre les maux de tête ; elles figurent à l'inventaire sous le n°442.

3 - Les formules de la pharmacopée qui ne sont pas dans l'inventaire

Ce sont :

- PILULAE DE ALOES : elles contiennent de la pulpe de coloquinte, de l'aloès, de la scammonée, du mastic et des sommités d'absinthe ; elles libèrent la tête et le cerveau des mauvaises humeurs ;
- PILULAE OCULARES MINORES de Mésué ; elles ne contiennent « que » 25 composants ; elles sont bonnes pour la vue ; les MAJOR sont dans l'inventaire avec 35 composants (cf. supra) ;
- PILULAE DE OPOPONACE de Mésué ; elles sont à base de opoponax ; en pratique, on utilise le suc d'une plante ombellifère de Perse; les autres composants sont classiques ; Foës dit qu'elles évacuent la pituite viciée et la bile du cerveau et des nerfs ; ainsi elles soignent la mélancolie et le cynisme (des philosophes !) ; elles sont efficaces contre la pituite qui provoque les douleurs dans les articulations, les podagres, les spasmes ;
- PILULAE BECHICAE de Mésué : elles contiennent de la réglisse, du sucre, du coing, de l'amidon et de la gomme d'astragale* ; Foës les conseille contre la toux et la gorge enflammée ;

- PILULAE EX CYNOGLOSSO de Nicolaus : elles contiennent des racines de cynoglosse, de l'opium, de la jusquiame, de la myrrhe, de l'encens, des clous de girofle, du styrax et de l'eau de rose ; elles diminuent le fort écoulement de la poitrine dû à la toux, aux rhumes, arrêtent l'écoulement des menstrues, la salive, le sang des dents irritées elles favorisent les écoulements de l'urine, de la salive, calment les douleurs de la vessie.

4 - Les pilules du Dorvault de 1893

Dans la très importante liste de pilules figurant dans le Dorvault (Dorvault F. 1893) (figure 8), nous notons, entre bien d'autres, les formules suivantes que nous classons dans des familles purgatives, digestives, calmantes, contre la toux. Nous ne mentionnons pas les préparations à base de mercure, de gaïac ou autres drogues déjà connues au 16^{ème} siècle, mais que Foës n'emploie pas.

A - Les pilules purgatives ; ce sont des pilules

- d'aloès simple ;
- de « famille » ou d'aloès rosé, composées avec de l'aloès dissous dans le suc de rose, évaporé en consistance, puis divisé en pilules ;
- d'aloès et de coloquinte, dites panchymagogues ou catholiques (proche de la préparation CATHOLICON, vue dans les Purgatifs) ;
- de rhubarbe, faite avec des conserves de roses ;
- rhubarbe composées, avec aloès, myrrhe, savon blanc, essence de menthe et conserve de roses ;
- de scammonée composées, faites avec de la scammonée d'Alep, gomme-gutte, de l'extrait de jusquiame et de coloquinte composé ;
- bénites, ou pilules aloétiques fétides, composées d'aloès de séné, d'ase fétide, de galbanum, de myrrhe, de safran, de macis, de sulfate de fer, d'huile de succin et de sirop d'armoise ;
- de Morison, composées d'aloès, de coloquinte, de crème de tartre, de gomme-gutte et de jalap.

B - Les pilules purgatives et toniques ; ce sont des pilules

- grains de santé du docteur Franck, composés d'aloès, de jalap, de rhubarbe et de sirop d'absinthe ; on peut y ajouter du fiel de bœuf, de l'émétique ;
- immortelles, avec de l'aloès, du jalap, de l'émétique, du sirop de gomme.

C - Les pilules digestives ; ce sont des pilules

- stomachiques, composées de magnésie, de safran, de cannelle et de sirop simple ;
- « grains de vie » de Mésué, composées de cannelle, d'aloès de miel, auxquels on ajoute du quinquina (certains auteurs remplacent le quinquina et la cannelle par du mastic et des roses rouges) ; elles sont toniques, digestives et purgatives ;
- angéliques, à base d'aloès, de sucs de roses, de chicorée et de bourrache, ainsi que de rhubarbe et d'agaric;
- antibilieuses, composées d'aloès, scammonée, rhubarbe et d'un émétique ;
- astringentes, composées de tanin, de gomme arabique, de sucre et de sirop simple ; elles sont utilisées dans les relâchements ;
- antidiarrhéiques, à base de diascordium soit un électuaire opiacé astringent, employé également contre les fièvres et la peste ;
- émétiques, avec opium, laitue, gomme arabique, guimauve ;
- emménagogues, avec de la gomme d'ammoniac, du carbonate de fer, et de l'aloès.

D - Les pilules calmantes ; ce sont des pilules

- d'opium aromatique, ou pilules orientales, composées d'opium pur, de cannelle, de cardamome, de safran, de muscade et de sirop de fleurs d'oranger ; elles provoquent un doux sommeil ;
- calmantes, composées de camphre et d'extrait de jusquiame, utilisées dans « les ardeurs d'urine » ;
- de cynoglosse ou d'opium composées ou pilules adoucissantes de Mésué, qui apportent le sommeil aux malades ; elles sont composées d'écorce de racines de cynoglosse, de jusquiame, d'extrait d'opium, de myrrhe, d'oliban, de safran, de castoréum et de sirop de miel ; elles sont très employées pour procurer le sommeil aux malades à la dose de une ou deux pilules, le soir ;
- d'opium balsamiques ou pilules de storax opiacées, composées avec du storax calamite, du suc de réglisse, de l'extrait d'opium, de l'oliban, du benjoin, du mastic, du safran et de l'essence de succin ; elles sont utilisées comme calmant pectoral ;
- antihystériques, composées d'ase fétide, de galbanum, d'angélique, de castoréum, de safran et d'opium ;
- antispasmodiques, composées de musc, de valériane, et d'opium ;

- antiépileptiques, composées avec de l'oxyde de zinc, de la valériane et du castoréum ;
- sédatives avec de la morphine et de l'ase fétide ;
- antiépileptiques, avec du castoréum et de l'ase fétide.

E - Les pilules contre la toux ; ce sont des pilules

- contre la bronchique chronique, composées de scille, de gomme ammoniacque et de morphine ;
- contre la bronchorrhée des vieillards, avec de la gomme ammoniacque, de l'extrait d'aunée, du soufre et du marrube blanc ;
- antiasthmiques.

F - Les pilules avec des indications diverses ; ce sont des pilules utilisées

- dans la paralysie, comme les pilules d'extraits de noix vomique et de poudre de guimauve ;
- dans les blennorrhées et les leucorrhées chroniques, comme les pilules de styrax, composées de styrax, d'écorce d'oranges amères, auxquelles certains ajoutent de l'opium et du safran ;
- dans les affections syphilitiques, les pilules d'or de Chrestien ;
- dans les scrofules et les tumeurs squirrheuses, les pilules d'iodure de plomb préparées avec des conserves de roses ;
- dans la maladie de la pierre, les pilules de madame Stephens, composées avec des coquilles d'œufs calcinées ;
- dans les rhumatismes et la syphilis chronique, les pilules des trois extraits : douce-amère, salsepareille, aconit.

Ces formules trouvées dans le Dorvault de 1893 ont les mêmes composants de base que certaines formules de la *Pharmacopée*, mais ont des formules plus simples. Cela nous prouve que les choix des matières premières de la *Pharmacopée*, en dehors de la théorie des humeurs sont encore considérés comme judicieux au 19^{ème} siècle.

Inventaire Saint-Nicolas 1509	Pharmacopée Foës 1562			Inventaire Dijon 1439
	Pilules	Confections	Purgatifs	
Pilules communes Razès	+		+	
Pilules cochie Razès	+			
Pilules aurea (luminaire) Nicolaus	+			+
Pilules de eupatorio Mésué	+			
Pilules de agarico Mésué	+			+
Pilules impériale Luminaire		+		
Pilules elefantine Mésué	+			
Pilules sine quibus esse nolo Nicolaus	+			
Pilules ante cibum et post Nicolaus				
Pilules de yera marjori Nicolaus			+	+
Pilules sebene Mésué				
Pilules reubarbaro Mésué	+			
Pilules de tribus massis	+			
Pilules arthetice	+			
Pilules de quinque generibus mirabolanorum Nicolaus	+			
Pilules lucis majores Mésué	+			
Pilules hermodactylis Mésué	+			
Pilules stomatice Mésué	+			
Pilules de euphorbio Mésué	+			
Pilules de castores Nicolaus				
Pilules de lapide armenico Mésué	+			
Pilules fetide Mésué	+			
Pilules de mezereon Mésué	+			
Pilules alzazereth Avicenne	+			
Pilules de colloquintida Mésué	+			

Pilules agregative Mésué et Nicolaus	+			
Pilules lapide lazuli Mésué	+			

Tableau 5 - Les pilules

Inventaire Saint-Nicolas 1509	Pharmacopée Foës 1562			Inventaire Dijon 1439
	Pilules	Trochisque	Purgatifs	
Pilules de fumoterre Avicenne	+		+	
Pilules sub lingua Nicolaus Myrepsus		+		
Pilules de serapino Mésué	+			
Pilules gloriose				+
Pilules alhandal Mésué		+		
Pilules indice Mésué	+			
Pilules de bdellio Mésué	+			
Pilules de sarcocolla Mésué				
Pilules de octos rebus Nicolaus	+			
Pilules arabice Nicolaus	+			
Pilules benedicte Nicolaus	+		+	+
Pilules de yera minori				
Pilules de yera 8 rebus Galien			+	

Tableau 6 - Les pilules

DORVAULT
L'OFFICINE
OU
RÉPERTOIRE GÉNÉRAL
DE PHARMACIE PRATIQUE

contenant

1° LE DISPENSAIRE PHARMACEUTIQUE

OU CONSPECTUS DES PHARMACOPÉES LÉGALES ET PARTICULIÈRES,

ALLEMANDES, AMÉRICAINES, ANGLAISES, BELGES, BRÉSILIENNES, ESPAGNOLES, FRANÇAISES, HOLLANDAISES,
ITALIENNES, POLONAISES, PORTUGAISES, RUSSES, SUÉDOISES, ETC.;

Des Formulaires,

MATIÈRES MÉDICALES ET RECUEILS DIVERS DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DES MÊMES PAYS;
précédé, sous forme de prolégomènes,

DE TABLEAUX PRÉSENTANT LA CONCORDANCE DES POIDS ET MESURES EN USAGE DANS LES DIVERSES NATIONS DU MONDE
D'UNE INSTRUCTION SUR LES ARÉOMÈTRES ET LES THERMOMÈTRES;

DE TABLEAUX OU SYNOPSIS CHIMIQUES, MINÉRALOGIQUES, BOTANIQUES, ZOOLOGIQUES;

D'UN CALENDRIER PHARMACEUTIQUE; D'UN APERÇU SUR LES OPÉRATIONS PHARMACEUTIQUES, L'ÉLECTION
ET LA CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS, LES SUCCÉDANÉS;

De l'art de Formuler;

2° LA PHARMACIE LÉGALE

comprenant

La Législation pharmaceutique

UN RECUEIL DE LOIS, DÉCRETS, ARRÊTÉS ET PIÈCES DIVERSES CONCERNANT L'EXERCICE DE LA PHARMACIE;

La Toxicologie

UN PETIT TRAITÉ DES MOYENS PROPRES A FAIRE RECONNAITRE LES POISONS ET A COMBATTRE LEURS EFFETS;

L'Essai pharmaceutique

DES MÉDICAMENTS SIMPLES ET COMPOSÉS,

UN PETIT TRAITÉ DES MOYENS PROPRES A FAIRE RECONNAITRE LEUR NATURE ET LEUR FALSIFICATION;

3° L'APPENDICE PHARMACEUTIQUE,

comprenant

LA PHARMACIE VÉTÉRINAIRE, LA PHARMACIE HOMÉOPATHIQUE, LA CHIMIE PHARMACEUTIQUE (ANALYSE)
UN MÉMORIAL THÉRAPEUTIQUE, UN MISCELLANÉE D'ARTICLES QUI INTÉRESSENT LA PHARMACIE PRATIQUE;

LE TARIF GÉNÉRAL DE PHARMACIE ET DES BRANCHES ACCESSOIRES

TREIZIÈME ÉDITION

Entièrement revue et augmentée

PAR

Frédéric WÜRTZ

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE, OFFICIER D'ACADÉMIE,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS, DE LA SOCIÉTÉ DE THÉRAPEUTIQUE,

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES MÉDICALES ET NATURELLES DE BRUXELLES, ETC., ETC.

PROFESSEUR CHEF DES LABORATOIRES DE LA PHARMACIE CENTRALE DE FRANCE, SOUS LA DIRECTION DE DORVAULT.

PARIS

ASSELIN & HOUZEAU

Libraires de la Faculté de Médecine, place de l'École-de-Médecine

ET A LA PHARMACIE CENTRALE DE FRANCE

7, RUE DE JOUY, 7

1893

Figure 8 – Répertoire général de pharmacie pratique (d'après Dorvault F.)

Chapitre 7 : Les sirops et les préparations semblables

Les sirops (du latin médiéval *sirupus*) sont des médicaments de consistance visqueuse, dite « sirupeuse », due à la forte proportion de sucre (sucre blanc, cassonade, mélange de cassonade et de miel,...) qui assure leur conservation.

L'histoire du sucre

Ce sont les Hindous qui ont « inventé » le sucre ; les Perses l'ont raffiné. C'est à leur contact que les armées d'Alexandre le Grand l'ont connu et l'ont fait connaître. Son usage dans l'Antiquité est réservé aux notables et à la haute noblesse en raison de sa rareté. Pline le mentionne sous le nom de « saccharum ».

Produit d'importation de luxe, il est signalé à Venise en 996 et cette cité reste du 10^{ème} au 14^{ème} siècle, la capitale sucrière de l'Occident.

À partir du 12^{ème} siècle, le négoce du sucre se répand dans toute l'Europe et son commerce se développe en France dans le Midi, mais le miel reste le produit sucrant majeur de l'Occident médiéval (Lafont O. 2007).

Les apothicaires n'ont jamais bénéficié de la vente exclusive du sucre, bien que celui-ci leur soit indispensable pour édulcorer et conserver les préparations et pour préparer les dragées, ce qui n'est pas possible avec le miel. Le sucre sert aussi à la fabrication des conserves et des confitures. Il est importé en pains, puis il est pulvérisé.

L'adage « apothicaire sans sucre » est péjoratif, il signifie : démunie de l'indispensable (Labrude P. 2014).

Pline et le sucre

Pline a dit : « le sucre convient à tous ceux que la maladie a desséchés ou amaigris (...). On doit leur donner mélangé à leur boisson ou aliments, ainsi le sucre pourra pénétrer en leur chair et l'humidifier à nouveau » (Bilimoff M. 2014).

Les sirops médicamenteux sont soit simples soit composés. Ils sont faits avec des sucs végétaux, des décoctions ou des infusions de plantes (Laffont O. 2007). Des produits chimiques ou des substances animales peuvent également être utilisés ainsi que l'eau, le vin ou le vinaigre.

Dans la *Pharmacopée* d'Anuce Foës, nous trouvons 57 formules, que nous pouvons classer en sirops, robs et décoctés.

1 - Les sirops

Nous trouvons :

A - Les sirops simples

Nous pouvons citer à titre d'exemple :

- SYRUPUS ROSARUM SIMPLEX AUT EX INFUSIONE ROSARUM de Nicolaus, ou sirop simple de roses de Mésué ou infusion de roses ; il est fait à partir de roses fraîches, de sucre et d'eau chaude ; il est conseillé dans les fièvres dues aux humeurs bilieuses et mélancoliques ; il est purgatif. Il figure dans l'inventaire de Saint-Nicolas sous le n°551 ;

Sylvius donne la recette pour préparer le sirop de roses

« Faire tremper des roses fraîches dans de l'eau bouillante dans un pot bien couvert ; quand l'eau est refroidie, il faut pressurer les roses et les jeter, puis faire bouillir derechef cette eau, et mettre d'autres roses tremper dedans. Il faut répéter cette besogne jusqu'à ce qu'elle rougisse. Cela étant fait, il faut clarifier cette eau avec des blancs d'œufs, puis la faire bouillir avec pareille quantité de sucre, jusqu'à ce que le sirop soit fait. »

« Mésué prépare ce sirop avec six livres de roses dans quinze livres d'eau qu'il fait infuser pendant huit heures ; et après avoir pressuré les roses et rajouté des roses fraîches, il répète cette besogne jusqu'à neuf fois (Sylvius 1525).

- SYRUPUS VIOLATUS SIMPLEX AUT EX INFUSIONE VIOLARUM, ou sirop simple de violettes de Mésué ou sirop violat ou infusion de violettes ; il est fait à partir de violettes fraîches, de sucre et d'eau chaude ; il est conseillé dans les très grosses fièvres, les moments aigus des maladies et dans les inflammations des entrailles. Il figure dans l'inventaire sous le n°549 ;
- SYRUPUS DE SUCCO ACATOSA de Mésué ou sirop de vinaigre simple ; il est conseillé dans de multiples affections quand on lui ajoute des plantes comme l'euphorbe, la bourrache, la buglosse, l'absinthe, la marrube,... Il figure dans l'inventaire sous le n°552 et sous le n°561 ;

- SYRUPUS DE PAPAVERE SIMPLEX de Mésué ou sirop simple de pavots ; il est fait à partir de pavots noirs et blancs, de sucre blanc en morceaux et d'eau de source ; il est conseillé dans les fièvres dues à la poitrine affaiblie, à la gorge irritée et enrouée et dans les insomnies. Il figure dans l'inventaire sous le n°571 ;
- OXYMEL SIMPLEX ou oxymel simple ; il est composé de vinaigre, de miel et d'eau. Foës précise que les Asclépiades l'utilisaient déjà, et que depuis lors, la formule est régulièrement reprise. L'oxymel est préconisé pour calmer les fièvres diurnes ; il sort la bile épaisse et la pituite. Il est de nature humide et froide. Il figure dans l'inventaire sous le n°543 ;

Sylvius donne la recette de Galien pour préparer l'oxymel

« Il se fait avec une partie de vinaigre, deux parties de miel ; si c'est en hiver, on met huit parties d'eau ; et si c'est en été jusqu'à douze parties d'eau. Premièrement, on écume le miel avec l'eau ; quand il ne reste plus d'écume, on le fait écumer derechef avec le vin aigre ; après l'avoir laisser refroidir, on le clarifie avec des blancs d'œufs, puis on le remet un peu sur le feu ; en l'enlevant du feu, on ajoute une drachme de cannelle pour chaque livre de sirop ; étant refroidi, on le passe par un linge deux ou trois fois ; si on le veut plus plaisant, on peut encore ajouter de la cannelle ; puis on laisse reposer quelques jours en lieu frais. Si on le fait avec du vinaigre aigre et du miel blanc, il en sera plus beau et plus plaisant à voir » (Sylvius 1525).

- OXOSACCHAR ou OXY SACCHARUM de Nicolaus ; c'est un sirop composé de sucre, de suc de grenade et de vinaigre ; il est efficace dans les fièvres tierces et les humeurs corrompues du sang, de la bile ; il libère les intestins obstrués. Il figure dans l'inventaire sous le n°548.

Nous trouvons 21 sirops simples dans la Pharmacopée, dont 18 sont attribués à Mésué et 1 à Nicolaus.

B - Les sirops composés

Nous pouvons citer à titre d'exemple :

- SYRUPUS VIOLARUM COMPOSITUS de Mésué, ou sirop de violettes composé ; on y trouve des violettes, des semences de cognassier, de mauves, de jujubes, de sébastes, le tout mis dans une cucurbité* avec de l'eau et du sucre. C'est un remède froid et humide, prescrit, par exemple dans les toux sèches ;

- SYRUPUS DE PAPAVERE COMPOSITUM de Mésué ou sirop d'opium composé ; on y trouve des pavots blancs et noirs, du capillaire blanc, de la réglisse, de la jujube, des semences de laitue, des semences de mauve, de cognassier, cuits dans de l'eau avec du sucre. Il est utilisé pour soulager les dysenteries, la phtisie, les toux sèches, les rhumes, les insomnies, la fièvre ;
- SYRUPUS ACETOFUS COMPOSITUS de Mésué ou sirop de vinaigre composé ; on y trouve des racines et des semences d'ache des marais, du fenouil, de la chicorée sauvage, de l'anis. Il soulage les intestins obstrués, débloque les rétentions d'urines. Il est utile sans vinaigre dans les maladies froides et avec vinaigre dans les maladies chaudes. Il figure dans l'inventaire sous le n°578 ;
- SYRUPUS DE QUINQUE RACIDIBUS ou sirop des 5 racines ; il porte ce nom car il est composé des 5 racines dites apéritives et diurétiques : ache, fenouil, persil, asperge et fragon ; on utilise de l'eau de fontaine, du sucre ; certains auteurs ajoutent du vinaigre. Ce sirop élimine comme par magie les humeurs visqueuses et les obstructions qu'elles entraînent. Il figure dans l'inventaire sous le n°564 et on le trouve dans le Dorvault ;

Sylvius donne la recette pour préparer le sirop de quinque racidibus ou sirop des cinq racines

« Faire cuire deux onces d'ache, de persil, de fenouil, d'asperges et de fragon dans dix litres d'eau de fontaine jusqu'à la moitié ; puis faire cuire avec trois livres de sucre jusqu'à ce qu'elle donne en sirop, en ajoutant à la fin huit onces de vin aigre » (Sylvius 1525).

- SYRUPUS BYZANTINUS de Mésué ou sirop byzantin. Il est composé de différents sucs : sucs de chicorée sauvage, d'ache des marais, de lupin, de buglosse des forêts, le tout cuit à feu doux avec du sucre ; puis on ajoute du vinaigre, du suc de roses et de réglisse, du nard indien, des semences d'anis et de fenouil. Ce sirop est employé dans les fièvres rebelles et l'obstruction des viscères. Il figure dans l'inventaire sous le n°579 et on le trouve dans le Dorvault ;
- OXYMEL COMPOSITUM de Nicolaus, ou sirop diurétique ou composé. On y trouve du vinaigre rouge, ainsi que de l'ache des marais sous forme d'écorce, de racines et de semences, et aussi du fenouil, du persil, des asperges et du miel. Il figure dans l'inventaire sous le n° 553.

Nous trouvons 11 sirops composés dans la Pharmacopée, dont 7 sont attribués à Mésué.

C - Les sirops composés de nombreuses substances

Nous trouvons 10 formules composées de plus de 10 drogues, dont le sirop d'eupatoire de Mésué, présent dans l'inventaire sous le n°584. Il contient 21 substances. Citons également le sirop d'épithyme de Mésué qui contient 20 drogues ; ainsi que le sirop d'Arthemisia de Matthei, sirop d'armoïse, présent dans l'inventaire sous le n°576, et contenant 45 composants. Ils sont tous originaires de la médecine arabe.

2 - Les robs

Les robs sont des sucres de fruits concentrés jusqu'à une consistance qui rappelle celle du miel. Ce sont des préparations d'origine arabe.

Le miel

Le miel, apprécié depuis l'Antiquité, entré dans une multitude de remèdes. Pour Pline, il vient du monde d'en haut : « Le miel vient de l'air (...) soit donc que ce soit une sueur du ciel ou quelque excrément ou salive des astres » ; Pline ajoute : « Fait par l'artifice des mouches que l'on appelle abeilles, le miel a vertu de conserver et de préserver les choses du pourrissement. Il nettoie et purifie, on l'emploie dans les médecines afin de recouvrir ou diminuer leur amertume ; afin par sa douceur de leur permettre de passer au plus profond des organes et leur conserver leurs qualités » (Bilimoff M. 2014).

Nous trouvons 2 robs dans la Pharmacopée :

- un à base de groseilles, présent dans l'inventaire sous le n°583 ;
- un à base de berbérus ou d'épine vinette, présent dans l'inventaire sous le n°581.

3 - Les décoctions

Les décoctés ou *decoctum* (du latin *decoctare* ; cuire) sont des liquides obtenus à partir de drogues mises dans de l'eau portée à ébullition pendant 15 à 30 minutes, voire plus, en vue d'y faire se dissoudre des principes actifs sous l'action de la chaleur et du solvant.

Nous trouvons 7 décoctions dans la Pharmacopée dont :

- la décoction froide, utilisée pour calmer les fièvres ; elle est composée de figues nettoyées et séchées au soleil, de réglisse, de violettes, d'orge, de prunelles sans noyaux ainsi que des quatre semences froides (graines de melon, de citrouille, de courge et de concombre). Cette décoction est proche de la tisane d'orge composé ou decocté d'orge pectoral ou mixture d'orge, que l'on trouve dans le Dorvault ;
- l'apéritive qui calme les maux de ventre et les flatulences et qui est aussi diurétique ; elle est composée de racines de chiendent, d'asperges, de fenouil, d'ache des marais, de persil, de pois chiches ;
- la pectorale, employée pour expectorer et soigner les problèmes pulmonaires ; elle est composée d'hysope, de capillaire blanc, de figues, de dattes, de jujubes, de sébastes, de vin de raisins séchés au soleil, d'orge et de réglisse. Cette décoction est proche du sirop de la Compassion, qui contient également du pavot, et qui se trouve dans le Dorvault.

Dans ces 3 décoctions, il n'est pas fait mention de médecins arabes. Elles s'apparentent aux tisanes.

Décoctions et tisanes

La tisane est un médicament magistral, peu chargé de principes médicamenteux et qui sert de boisson habituelle aux malades. Elle a toujours l'eau pour excipient. Le mot tisane, qui vient du grec et signifie orge mondé, est d'abord appliqué à la décoction d'orge mondé. C'est la seule tisane que prescrit Hippocrate. Plus tard, on a fait des tisanes à partir de racines, de bois, de feuilles, des fruits, des semences, et parfois même avec des matières animales et minérales, soit par solution, macération, digestion et décoction.

La décoction d'orge est considérée comme rafraîchissante et adoucissante.

4 - Le Dorvault (1893)

Au 19^{ème} siècle les sirops sont toujours très utilisés avec des modes de préparation plus précis qu'auparavant (aréomètre ou pèse-sirop) et des formules simplifiées. Les sirops simples sont en grand nombre ; nous trouvons toujours ceux qui sont à base de plantes, citons entre bien d'autres, le sirop de houblon, de fumeterre, de menthe, de lupulin, de pavots blancs, de roses rouges, de violettes, de cannelle vineux, de

coings. Il existe encore quelques sirops composés de la Pharmacopée de Foës comme le sirop d'armoise composé, le sirop d'espèces pectorales, le sirop byzantin, le sirop des 5 racines (cf. *Supra*).

Chapitre 8 : Les huiles

1 - Leur définition, leur préparation, leur classification

Les quatre sortes d'huiles de Sylvius

- les huiles simples ou communes, comme l'huile d'olives ; elles sont obtenues à partir de fruits, lorsqu'on réduit la matière première en poudre, puis lorsqu'on enferme celle-ci dans des sacs en toile ou en courtil que l'on soumet à la presse ;
- celles qui proviennent des semences huileuses, comme l'huile d'amande et de coco ;
- celles qu'on obtient par la force du feu ;
- celles dans lesquelles on fait cuire des parties d'animaux ou des animaux entiers ; ceux-ci sont utilisés vivants (Sylvius 1525).

Du latin *oleum*, dérivé du grec olive, les huiles médicinales sont des médicaments d'usage interne ou externe, issus de l'action dissolvante des huiles sur des matières médicamenteuses diverses, d'origine végétale, animale ou minérale.

Ainsi dans la *Pharmacopée* d'Anuce Foës, nous trouvons :

- les huiles qui proviennent du règne végétal ; citons, entre autres, l'huile rosat, de violettes, d'aneth, d'iris, de baies de laurier, de sésame, de girofles, de pavots.

Description par Sylvius de la fabrication de l'huile rosat

« On prend des roses entières et toutes fraîches, qu'on fait tremper quelques jours, ou même quelques mois dans de l'huile lavé, qui peut être de l'huile d'olives vertes, dans un pot de verre ou de caillou, les laissant au soleil, et quand on veut s'en servir en hiver on ajoute un peu de suc de roses ou de vin et on le fait cuire en double vaisseau de peur qu'il ne brûle et n'acquiert une mauvaise odeur. Étant ainsi fait, on le ferme pour le garder.

L'huile rosat, d'après Nicolas, se fait de cette sorte. On fait cuire une livre et demie de roses pilées bien longuement, en deux livres d'huile lavée, en double vaisseau, puis on les presse dans un linge blanc » (Sylvius 1525).

De nombreuses huiles végétales proviennent de noix, comme les noix de muscade ou de noisettes. On pile les noix dans un mortier en pierre ; on les réduit en pains, qu'on fait chauffer à la vapeur d'eau chaude et là, on les pétrit longuement avec les

mains ; quand ils sont assez chauds, on les enveloppe dans un sac, qu'on passe à la presse chaude ; « par ce moyen, on obtient une huile claire et douce ».

- celles qui proviennent du règne animal, comme l'huile de renard, de scorpions, de vers de terre, de castor, ou l'huile extraite des jaunes ou des blancs d'œufs. On utilise soit des parties d'animaux, soit des animaux entiers ; dans ce cas, ils sont utilisés vivants.

Description par Sylvius de la fabrication de l'huile de vers de terre

« Celle-ci est faite, soit par des vers de terre entiers bien lavés au vin blanc, puis cuits dans de l'huile avec un peu de vin rouge, jusqu'à ce que le vin soit consommé ; cela étant fait, on le coule et le presse légèrement, puis on le serre pour le garder ; soit on cuit et on pile les vers, et on les mêle à l'huile, de sorte que cela ressemble à un onguent » (Sylvius 1525).

- celles qui proviennent du règne minéral, comme l'huile de soufre, de tartre, ou celle de briques de terre (OLEUM PHILOSOPHORUM ou LATERIBUS de Mésué), obtenue en distillant l'huile d'olive sur de la brique pilée ; elle passe pour résolutive dans la goutte.

2 - Leur utilisation

Soit les huiles servent d'excipients pour la préparation des huiles médicinales, de collyres, de potions, de loochs, de cérats, de liniments, de lavements, soit elles sont médicamenteuses : ainsi les huiles animales à base de renard, de vers de terre, de blancs d'œufs sont utilisées en friction contre la goutte et les rhumatismes ; celle obtenue à partir des jaunes d'œufs consolide les plaies et les crevasses.

3 - La conclusion

Nous laissons au docteur Paul Dorveaux, qui, commentant les 58 huiles de l'inventaire de Saint-Nicolas, précise que les recettes se trouvent presque toutes chez Mésué.

Chapitre 9 : Les Loochs

Définition : Du latin *linctus* du verbe *lingere* qui se traduit par lécher, les loochs ou éclegmes désignent dans la pharmacie arabe un médicament magistral, d'une consistance plus épaisse que le sirop, d'une saveur douce et sucrée. On le faisait sucer au bout d'un bâton de réglisse (Lafont O. 2007). Puis les loochs deviennent des médicaments magistraux internes, opaques, sirupeux et mous, dont la consistance se situe entre celle d'un sirop et d'une conserve ; ils sont destinés à demeurer longtemps dans les parties du corps à traiter. On les prescrit en cas de toux, de rhumes, d'enrouement et d'asthme.

Sylvius précise qu'aujourd'hui, la plupart des loochs sont composés de pénides*, de béchiques, de poudre ou d'électuaire de Diagragent froid (gomme adragante), de poudre d'iris simple ou de poudre d'iris de Salomon, de DIACHALAMENTES (poudre de calament), de DIAPRASSIUM (confection avec marrube), de sucre candi, de sucre de réglisse, et de jujubes, ou de quelque autre sirop propre à la poitrine, plus ou moins chaud, détersif, incisif, ou propre à quelque autre intention que le médecin pourra avoir. Sylvius ajoute : « Vrai est qu'entre les éclegmes* décrits par les Anciens, on retient encore aujourd'hui en usage, le looch SANUM, le looch de poumon de renard, le DIACODON (poudre de têtes de pavot), le DIAMORON (électuaire avec mûres) et le DIACARION (miel de dattes) », décrits amplement par Mésué (Sylvius 1525).

L'inventaire de Saint-Nicolas les propose également sous forme de loochs ou d'électuaires.

La Pharmacopée : contient 13 formules de loochs ; on distingue :

a) celles qui sont citées par Sylvius, dont :

- le looch SANUM et EXPERTUM de Mésué, présent dans l'inventaire, composé de réglisse, des jujubes, des sébestes*, des figes sèches et de dattes et que l'on trouve dans le Dorvault 1893, constitué de cannelle, d'hysope, d'iris, d'anis, de fenouil et de capillaire ;
- le looch de pavot blanc ou DIACODON, que Mésué emploie pour soigner la toux, Nicolaus l'asthme et la pneumonie et Avicenne les crachats sanglants et les douleurs dans la poitrine ;

- le DIAMORON de Nicolaus ou électuaire avec mûres, présent dans l'inventaire ;
- le looch de poumon de renard de Mésué ;
- le looch de Gallia de Mésué, à base de gomme adragante et de miel ;
- le looch contre l'asthme de Mésué, à base de poudre d'iris ;
- le looch de DIARODON de Mésué ou trochisque de roses ;
- le looch de DIANUCUM de Mésué ou électuaire avec suc de brou de noix de Galien ;
- le looch de pignons doux de Mésué.

b) d'autres formules moins classiques que celles citées par Sylvius :

- le looch de caulibus de Gordony, à base de sirop de chou et de safran, qui se trouve dans le Dorvault 1893 ; il est conseillé dans les rhumes ;
- le looch Saponea, à base d'amidon, de sucre et d'eau de roses, qui se trouve dans le Dorvault 1893 ; il est conseillé dans les rhumes légers.

Chapitre 10 : Les confitures médicamenteuses ou condits ou confits

Définition : le mot confire, du latin *conficere*, avait à l'origine le sens général de préparer, comme préparer une potion. La confiture de sucre est apparue dans le Proche-Orient musulman et les Croisés l'ont introduite en France. Le sucre est considéré comme un produit noble et la fabrication de confitures est confiée aux apothicaires et aux épiciers ; puis à partir du 16^{ème} siècle, les confitures comme le sucre sont laissés aux épiciers (Lafont O. 2007).

Les confitures ou condits sont des sortes de conserves de plantes fraîches, préparées par coction avec de l'eau et du sucre. Les condits diffèrent des conserves par leur consistance moins pâteuse. Les fruits, les racines ou les tiges sont cuits, entiers ou coupés, dans le sucre, la préparation prenant la consistance convenable au refroidissement.

La *Pharmacopée* utilise le terme de confitures médicamenteuses, alors que l'inventaire parle de conserves, du latin *conservare*, qui sont définies par le Codex de 1884, comme des médicaments d'une consistance de pâte molle, parfois mais rarement solide, qui résultent de l'union du sucre avec une substance médicamenteuse ordinairement d'origine végétale.

L'inventaire de Saint-Nicolas propose 19 conserves ; nous pouvons citer entre autres : celle à base de capillaires, de racines de raifort, de fleurs de buglosse, de fleurs de violette, de feuilles d'oseille, de roses, de romarin, de fleurs de nénuphar, etc.

La Pharmacopée propose 14 confitures médicamenteuses, comme celles à base de gingembre, de racine d'aunée, de myrobolan d'emblics*, d'écorce de citron, de roses, de violettes.

Chapitre 11 : Les poudres

Définition : du latin *pulvis* qui se traduit par poussière, les poudres sont des substances solides divisées en très petites particules. La pulvérisation se fait au mortier, par percussion à l'aide d'un pilon. Lorsque la poudre est volatile, on recouvre l'ouverture du mortier par un linge ou un morceau de cuir (Laffont O. 2007).

L'origine de ces poudres est minérale, animale ou végétale. Elles servent à la fabrication des électuaires ou antidotes, des hièras, des confections, des opiat, des pilules.

Les poudres sont soit simples, soit composées. Les poudres composées sont utilisées soit « nature », soit en base d'électuaires (du latin *electuarium*, *electus*, qui signifie choisi) ; dans ce cas, elles portent le nom de l'électuaire ou de la confection.

L'inventaire de Saint-Nicolas présente 30 poudres qui sont à la base d'électuaires ou de confections ou d'opiat ; ce sont des poudres très fines divisées soit dans un sirop soit dans du miel ou un mellite, et parfois aussi dans une résine liquide. Ce sont des médicaments à nombreux composants, qui sont considérés par certains comme le summum de l'art pharmaceutique : on y trouve à titre d'exemple : la poudre de GEMMIS de Mésué, la poudre de STOMACHICUM FRIGIDUM de Nicolaus ou la poudre de BENEDICTA de Nicolaus.

La Pharmacopée utilise de nombreuses substances végétales ou autre comme le bol d'Arménie, la terre sigillée, la corne ou l'os de cerf, l'ivoire, le castoreum*, la mumie, les métaux. Nous trouvons :

a) Des poudres pour électuaires comme :

- la poudre du Duc, qui entre dans la formule de l'électuaire du Duc de Nicolaus ; elle est utile pour évacuer l'urine des vessies obstruées et soigne les gonorrhées ; elle figure dans l'inventaire sous le n° 715 ;
- la poudre ALEXIPHARMACUS ; elle est composée d'une trentaine d'ingrédients comme le bol d'Arménie, la corne de cerf, le Diamargariton froid et sec ; elle renforce la vie ;
- la PITUITAM PURGANS, décrite à la fois par Avicenne, Mésué, Razès ; elle purge la bile noire, détruit ce qui est impur et soulage les intestins, la rate et les reins ;

- la préparation de CHALIBIS, inspirée de Mésué ; elle est à base de limaille de fer et lutte contre l'engorgement de l'estomac, les intestins obstrués et les abus de table ;
- une poudre AD LUMBRISCOS de Philon ; elle enlève « les vers intestinaux de toute sorte » ; on y trouve du lupin, de l'absinthe et de la corne de cerf ;
- une poudre HAEMORRHAGIAM SUPPRIMENS de Galien, qui lutte contre les hémorragies de la membrane du cerveau, du nez, des intestins, à l'usage des chirurgiens pour un emploi soit externe soit interne ; elle est à base de thuris*, de sang dragon*, de mastic, de terre sigillée et de bol d'Arménie ;
- une poudre CEPHALICUS d'Avicenne, qui est spécifique contre les maux de tête, et qui peut aussi être employée par les chirurgiens lors des fractures du crâne, quand la membrane du cerveau est à nu ; elle est à base de thuris, d'iris, de sarcocolle, de sang dragon, d'aristoloche ;
- une poudre SARCOTICUS de Razès, à base de sarcocolle, de sang dragon et de bol d'Arménie qui répare les chairs lors des blessures.

b) Des poudres dont nous n'avons pas trouvé les auteurs

- une poudre employée pour nettoyer les ulcères, les plaies sales et gangrenées ; elle est formée de poudres de métaux macérées dans du vin ou du vinaigre ;
- une poudre EPULOTICUS, soit asséchante et cicatrisante, à base de cadmie* et de sang dragon*, employée sur les plaies et les ulcères ;
- une poudre, faite de terres dissoutes dans du vin ; elle répare les fractures et les contusions ;
- une poudre efficace contre la peste, les maladies contagieuses et les épidémies ; avec des composants des trois règnes comme la terre sigillée, le bol d'Arménie, le corail, la corne de cerf, les raclures d'ivoire, la tormentille, la dictame, la buglosse, les roses rouges, etc. ; cette poudre doit être prise dans du vin ;
- deux poudres sternutatoires, faites de poivre, de buglosse, d'ellébore blanc, d'euphorbe, de castoreum*, qu'on mélange à de la farine finement tamisée et qu'on insuffle dans les narines.

c) Une section curieuse de la Pharmacopée

Nous avons trouvé étonnant ce chapitre, comportant des poudres d'usage interne et externe, et ne correspondant pas aux chapitres « Poudres », que l'on trouve soit dans l'inventaire, soit chez Sylvius (qui ne cite que les poudres pour électuaires).

Nous sommes plus proches ici de la variété de poudres que l'on trouve dans le Dorvault 1893.

d) Dorvault 1893

On y trouve, entre autres :

- des poudres pour électuaires, comme la poudre d'ambre et de cannelle composées, différentes poudres aromatiques, une poudre de bistorte* composée (proche du DIASCORDIUM), une poudre de céruse camphrée (proche du trochisque blanc de Razès), une poudre cornachine* (proche de la poudre des Tribus), une poudre DIARRHODON, des poudres antiptisiques (proches du DIATRAGANTHES et de DIAIRREOS), la poudre des trois Santaux, etc. ;
- des poudres contre l'ozène*, à priser ;
- des poudres à usage externe, comme la poudre contre la teigne, la poudre fumigatoire à base de corne râpée et d'ase fétide, la poudre émolliente pour cataplasmes, des poudres désinfectantes ;
- des poudres pour embaumements.

Chapitre 12 : Les formes dermatologiques

Ces formes diffèrent les unes des autres par les excipients utilisés soit par leur consistance.

Les emplâtres

Les emplâtres sont des médicaments de consistance solide destinés à être appliqués sur la peau. On les divise en emplâtres résineux ou rétinolés solides, qui ont pour base un mélange de corps gras et de résines, et en emplâtres proprement dits ou stéarates, qui ont pour base un savon de plomb, auquel on peut ajouter des substances médicamenteuses.

L'emplâtre simple est à base de litharge de plomb, d'axonge, d'huile et d'eau ; il sert d'excipient aux emplâtres composés. À la fin de sa préparation, on le divise et on le roule en bâtons ou magdaléons pour le conserver.

Les emplâtres sont faits avec des plantes, des minéraux, des terres, des parties d'animaux ou des animaux tout entiers. On se sert de vin, de vinaigre, d'eau, de sucs liquides, voire de lait pour amollir ou dissoudre les composants ; ces liquides sont consommés lors de la cuisson. Les litharges, les cires, les huiles communes récentes et les résines sont utilisées pour donner corps et consistance aux emplâtres (Sylvius 1525).

Pour son emploi, quand la masse est ferme, on ramollit l'emplâtre par la chaleur des mains ou en le plongeant dans de l'eau tiède et on le fait adhérer à la partie du corps concernée avec le pouce mouillé ou une spatule chaude, et on l'étend sur un morceau de toile, ou directement sur la peau (Laffont O. 2007). Sylvius précise qu'il est préférable de s'enduire les mains d'huile (Sylvius 1525).

Comme nous le montre le tableau 7, 14 des 20 formules d'emplâtres de la Pharmacopée, sont citées dans l'inventaire, dont l'une sous forme d'onguent, et deux sont citées dans les électuaires (qui entrent dans la préparation de ces emplâtres). Dans le Dorvault, nous trouvons 12 formules proches de celles de Foës.

1 - Les formules citées dans la pharmacopée et dans l'inventaire

Ce sont :

EMPLASTRUM DIACHYLON de Mésué ; ou DIACHYLON COMMUNE ; cet emplâtre contient des mucilages, de la litharge de plomb pulvérisé, de l'huile d'olive et autres vieilles huiles ; il est utilisé contre les démangeaisons de la gale et des ulcères.

Cet emplâtre figure dans l'inventaire sous le n° 677.

EMPLASTRUM DIACHYLON MAGNUM de Mésué ; cet emplâtre contient de la litharge de plomb, des mucilages, des huiles d'iris, de la calamine*, des semences d'aneth, de la graisse, des racines de guimauve, des suc d'iris et de scille, de la térébenthine, de la résine de pin, de la cire jaune, des graines de fenugrec ; si on ajoute du galbanum*, de la gomme ammoniacque, c'est, dit Foës, l'emplâtre gommé ou emplâtre noir. Cet emplâtre calme les rougeurs et les inflammations et amollit les duretés.

Cet emplâtre figure à l'inventaire sous le n° 676 et dans l'édition du Dorvault, sous le nom d'emplâtre diachylon gommé.

EMPLASTRUM DE MELILOTO de Mésué ou emplâtre de mélilot ; cet emplâtre contient du mélilot, des fleurs de réglisse, d'absinthe, de marjolaine, de fenugrec, de baies de laurier, des racines de guimauve, des semences d'ache des marais, d'anis, d'ammi*, de cardamome*, de cyprès, d'iris, de cannellier*, du nard*, de la gomme d'ammoniacque, de la térébenthine, de la résine de pin, de la cire et de l'huile.

Cet emplâtre très parfumé par les fleurs et rendu très malléable par les huiles, est utilisé sur les abcès, les tumeurs ; il dissout les pierres et les pointes d'os, et enlève les écailles ou dartres de la peau.

Cet emplâtre figure à l'inventaire sous le n° 678. Un emplâtre à base de mélilot frais figure dans une formule simplifiée (suif, colophane, cire) dans le Dorvault.

EMPLASTRUM CERONEUM de Nicolaus ou emplâtre céroène du Codex (Dorveaux P., Larchey L. 1894) ; cet emplâtre contient de la poix qui sert à enduire les navires soit la poix semi-liquide, de la cire, de la gomme d'ammoniacque, des résines, du safran, du colophane*, de l'aloès, de l'encens, de la myrrhe, de l'opoponax*, du styrax*, du galbanum*, du mastic, de fenugrec, du styrax rouge, du bdellium* et de la litharge. Cet emplâtre sert à lutter contre le froid à l'origine de toutes les douleurs situées aux épaules et à la poitrine ; il lutte contre les humeurs froides dues à la

position couchée. Il dissipe le froid des reins, des parties honteuses, de la vessie, et les réchauffe. Il répare les fractures et les luxations. Il assouplit les rates dures.

« Cet emplâtre a pris le nom de la cire », dit Bauderon, cité par Paul Dorveaux (Dorveaux P., Larchey L. 1894) ; il figure à l'inventaire sous le n° 673 et on le trouve dans le Dorvault 1893, où il est indiqué contre les douleurs résultant d'un effort violent.

EMPLASTRUM OXYCROCEUM de Nicolaus ou rétinolé de galbanum safrané ; cet emplâtre contient de la poix liquide, du safran, de la colophane, de la cire, de la térébenthine, du galbanum*, de la gomme d'ammoniac, de la myrrhe, du mastic, de l'encens.

Cet emplâtre est indiqué dans les fractures, les douleurs des tendons et des ligaments et pour ramollir les abcès.

Il figure dans l'inventaire sous le n° 672. Il a pris son nom « tant du vinaigre où les gommes infusent, que du safran qui y entre en grande quantité, qui est en cause de la cherté de celui-ci », dit Bauderon (Dorveaux P., Larchey L. 1894). Il figure au Dorvault 1893, qui précise qu'il est possible de le préparer en incorporant le safran au diachylon gommé.

EMPLASTRUM DE JANNA de Nicolaus, ou emplâtre de bétouine ; cet emplâtre contient de l'ache des marais, du plantain, de la bétouine, de la cire, de la poix, de la résine de térébenthine.

Il nettoie les ulcères et les blessures malpropres.

Il figure dans l'inventaire sous le n° 680. Le Dorvault 1893 évoque sa préparation, semblable à celle de l'emplâtre de mélilot.

EMPLASTRUM DIVINUM de Nicolaus, ou emplâtre divin ; « cet emplâtre pour ses rares vertus à la curation des vieux ulcères, a mérité le nom de divin » dit Bauderon (Dorveaux P., Larchey L. 1894). Cet emplâtre est composé de galbanum*, de myrrhe, de gomme d'ammoniac, d'opopanax*, de mastic, d'aristoloche*, de vert-de-gris, de litharge, de plusieurs huiles, de cire propre, d'encens, de bdellium et de magnésie.

Il est utilisé par les chirurgiens pour les blessures sanglantes, récentes ou anciennes, qui durent longtemps et qui ont mauvaise apparence ; il nettoie rapidement les suintements des ulcères infectés de si belle façon qu'on le nomme divin.

C'est très vraisemblablement le MANUS DEI.

Il figure dans l'inventaire sous le n° 674.

EMPLASTRUM APOSTOLICUM de Nicolaus, ou emplâtre des apôtres ; il est composé de litharge, de cire rouge, de colophane*, de propolis, de chêne, d'oxyde de zinc ou de pierre de calamine, d'ammoniac, de mastic, d'encens, de térébenthine, de bdellium*, d'opopanax*, de galbanum*, de myrrhe, de sarcocolle *, de la dictame*, de rouille, d'aristoloche ronde* et de la mumie.

Cet emplâtre est utilisé sur les écrouelles, les abcès qui durent, les plaies tuméfiées, les muscles froissés, les blessures récentes, les plaies de la peau dues aux saignées, aux flèches, aux fourches, toutes les plaies qui peuvent atteindre le corps, et tous les poisons. Il soigne les blessures dues aux javelots, les tumeurs cancéreuses, les douleurs de la nuque dues au froid. Il ouvre les écrouelles, il brise les abcès, atténue les cicatrices. Il guérit la rate durcie, il améliore les articulations du genou. Il rend les petits seins plus vigoureux. Il est mis sur les érysipèles*, les fistules ; il est aussi placé sur les morsures empoisonnées des animaux atteints de la rage. Il enlève les vieux ulcères qui durent depuis longtemps, gangrenés, indurés ; les hémorroïdes, les condylomes, les fissures brûlantes de l'anus, les éruptions cutanées ouvertes, les hernies intérieures ; il dévore les ulcères honteux, qu'on ne nomme pas ; on en fait des tampons de charpie pour soigner les mauvaises femmes. Il figure dans l'inventaire sous le n° 679. Le Dorvault 1893 indique qu'on pourrait réduire la formule de l'emplâtre des apôtres à celui d'acétate de cuivre, dont il donne la composition suivante : cire jaune, poix blanche, térébenthine et vert de gris.

EMPLASTRUM CONTRA RUPTURAM de Nicolaus ; il est composé de poix, d'aloès, de litharge, de cire rouge, de colophane*, de galbanum*, d'ammoniac, du gui de chêne, de bol d'Arménie, de plâtre, d'aristoloche*, de vers de terre, de myrrhe, d'encens, de térébenthine et de sang humain.

On y ajoute de la peau fraîche de bélier découpée en morceaux. Cet emplâtre est utilisé contre l'entérocele*, les hernies. Il est « propre pour les descentes, il raffermi le péritoine après que l'intestin a été replacé ; on l'appliquera à l'endroit de la relaxation, le tenant en état par le moyen d'un bandage et le renouvelant de dix jours à dix jours » (Laffont O. 2007).

Il figure dans l'inventaire sous le n° 675.

Il existe dans le Dorvault 1893 une formule voisine du nom d'emplâtre fondant, dont une version porte le nom « d'emplâtre du prier de Cabrières contre la rupture »,

dans lequel il entre de la peau fraîche de bœuf avec sa laine, des vers de terre, du sang d'homme. L'emplâtre fondant était utilisé à Montpellier pour détourner le lait chez les femmes qui ne nourrissent pas. On en fait des écussons* de la grandeur du sein, auxquels on fait une petite ouverture au centre pour laisser passer le mamelon. On l'applique quelques heures après l'accouchement et on l'enlève au bout de neuf jours.

Pharmacopée Foës	Inventaire Saint-Nicolas 1508	Dorvault 1893
Diachylon magnum Mésué (diachylon gommé)	+	+
Diachylon commune Mésué	+	
Diachylon parvum		
Muccaginibus	+	+
Meliloto Mésué	+	+
Diachalciteos Galien = Diapalme		+ (diapalme)
Ceroneum Nicolaus	+	+
Oxycroceum Nicolaus	+	+
Janna Nicolaus	+	+
Divinum Nicolaus	+	
Apostolicum Nicolaus	+	
Contra ruptura Nicolaus	+	+ (Prieur de Cabryarn)
Baccis lauri Mésué	N°516 ; Electuaire	
Diaphoenicon Mésué	N° 499 ; Electuaire avec datte	
Pro stomacho Mésué	+	+
Pro matrice Nicolaus	+	
Joan de Vigo		+
Album Razès	N°670 ; onguent blanc	
Griseu de Lapide calamini		+ (emplâtre calaminaire)
Viride		+ (baume vert de Metz)

Tableau 7 - Les emplâtres

EMPLASTRUM de BACCIS LAURI de Mésué ; il contient de l'encens, du mastic, de la myrrhe, des baies de laurier, de la racine de souchet odorant, du costus*, du miel. Cet emplâtre est efficace dans l'hydropisie*, sur les intestins et les abcès.

Il figure dans l'inventaire sous forme d'onguent appelé onguent de laurier de Razès, qui porte le n° 668, et qui est resté au Codex au 19^{ème} siècle, époque où son usage est presque exclusivement vétérinaire.

EMPLASTRUM PRO STOMACHO de Mésué ou emplâtre pour l'estomac ; il est composé de bois d'aloès, d'absinthe, de gomme arabique, de mastic, de racine de souchet, de racine de costus*, de gingembre, de calamine, d'encens, d'aloès, de clou de girofle, de la noix muscade, de la confection GALLIA MUSCATA (préparation d'origine arabe à base de bois d'aloès, ambre, musc, gomme adragante, miel, eau de rose), de cannelle, de nard*, de parfum de romarin.

On le recommande dans tous les désordres du ventre ; il consolide les parties importantes de la vie, en cas de lientérie*, dysenterie, diarrhée, dues au froid.

Il figure dans l'inventaire sous le n° 683 ; la confection GALLIA MUSCATA se trouve dans l'inventaire, dans la liste des médicaments simples sous le n° 72. Il existe dans le Dorvault 1893 un emplâtre stomachique avec une formule voisine, mais bien plus simple.

EMPLASTRUM PRO MATRICE ou emplâtre pour la matrice de Nicolaus ; il est composé de racine de bistorte*, de bois d'aloès, de santal, de muscade, de baies d'épine vinette, de romarin, de cannelle, de clou de girofle, de fleurs de romarin, de fleurs de camomille, d'encens, de mastic, de confection ALIPTA MUSCATA de Nicolaus (préparation d'origine arabe qui comprend du ladanum*, du storax* calamite, du storax rouge, du bois d'aloès, de l'ambre, du camphre, du musc et de l'eau de rose), de la confection GALLIA MUSCATA, de la cire, de la térébenthine, de la poix.

Cet emplâtre rend fermes les utérus faibles, il refoule ceux qui descendent, il remédie à la trop grande quantité d'humeurs, et arrête les flux trop importants.

Il figure dans l'inventaire sous le n° 681 ; le ALIPTA MUSCATA de Nicolaus se trouve également à l'inventaire, dans la liste des médicaments simples sous le n°73.

EMPLASTRUM ALBUM ou emplâtre de céruse ou emplâtre blanc cuit ; cet emplâtre est composé d'huile commune, de céruse (carbonate de plomb), de cire.

Il est utilisé en cas d'écorchures et excoriations ; il soigne la peau abîmée et la rend bien lisse.

Cet emplâtre se rapproche par sa composition et son utilisation de l'onguent blanc de Razès, présent dans l'inventaire sous le n° 670, appelé pommade au carbonate de plomb par le Codex de 1884. Il y a dans l'inventaire un emplâtre de céruse figurant sous le n° 684.

2 - Les formules de la pharmacopée ne figurant pas à l'inventaire

Ce sont :

EMPLASTRUM DIACHYLON PARVUM de Mésué ou emplâtre diachylon pauvre ; il contient de la litharge, de vieilles huiles rances, des mucilages, du psyllium, de la jusquiame, de la mauve.

La formule du diachylon est simplifiée ; cet emplâtre traite principalement les rougeurs et les inflammations.

EMPLASTRUM DE MUCCAGINIBUS ou emplâtre des mucilages ; il est composé d'huiles de mucilages, de lin, de fenugrec, de guimauve, d'écorce d'orme, de l'huile de lis, d'aneth, de camomille, d'ammoniac, de galbanum, d'opopanax*, de serapino*, de cire nouvelle, de safran, de térébenthine.

Il guérit les phlegmons, il dissipe le sang corrompu des abcès qui éclatent.

Cet emplâtre figure sous une forme simplifiée dans le Dorvault 1893.

EMPLASTRUM DIACHALCITEOS de Galien ou DIAPALMA ou emplâtre diaphoenix* ou stéaraté de sulfate de zinc ; il contient de la graisse de porc vieillie, sans sel, qu'on appelle axonge, des huiles anciennes dont l'huile de palme, de la litharge, du minerai de cuivre.

Il a la faculté de digérer et de resserrer et il est aussi employé sur les blessures sanglantes, les parties enflammées, les phlegmons, les articulations malades, les fractures et toutes sortes de contusions.

Cet emplâtre figure dans le Dorvault 1893, où il est indiqué traiter les tumeurs blanches, les indurations et les rhumatismes ; il est précisé qu'on le renouvelle toutes les 24 heures.

EMPLASTRUM GRACIA DEI de Nicolaus ; cet emplâtre contient de la térébenthine, de la résine, de la cire blanche, du mastic, de rameaux de pin et de bétouine.

Les chirurgiens l'utilisent pour soigner les blessures graves que l'on doit recoller, souillées qu'il faut nettoyer ; cet emplâtre adoucit les inflammations.

EMPLASTRUM DIAPHOENICON de Mésué ; il contient des dattes mûries dans du vin, du pain, de la pulpe de coings, du styrax*, du mastic, du ladanum*, du suc d'acacia, de l'huile d'olives vertes, des fleurs de vigne sauvage, des roses, du santal citrin, de la myrrhe, du bois d'aloès, des semences, de la cire, de l'huile de rose et du vin.

Cet emplâtre est conseillé dans les dysenteries, les maladies du foie et de la rate, les diarrhées bilieuses.

EMPLASTRUM DE CRUSTA PANIS, MONTAGNANAE ; cet emplâtre contient du mastic, de la menthe, du spodium*, du corail rouge, du santal rouge et blanc, de l'huile de ricin, de l'huile de mastic, des coings, de la farine d'orge.

Cet emplâtre est utilisé dans les inflammations de l'estomac, pour dissoudre et rejeter les nourritures indigestes.

EMPLASTRUM GRISEU DE LAPIDE CALAMINARI ; cet emplâtre contient de la pierre de calament*, de la litharge, de la céruse, de la tutie*, de la térébenthine, de la cire blanche, du suif de cerf, de l'encens, du mastic, de la myrrhe, du camphre.

Il est utilisé pour faire sécher et cicatriser les ulcères.

Un emplâtre calaminaire existe dans le Dorvault 1893 ; il est à base de calamine, de cire végétale et d'emplâtre résineux ; il est indiqué dans le traitement des plaies vives.

EMPLASTRUM VIRIDE ou emplâtre vert ; il contient de la cire neuve, de la résine de térébenthine, de l'encens, du mastic, de la rouille de cuivre.

Il nettoie les ulcères sales et les fait disparaître.

On trouve dans le Dorvault 1893 un Baume Vert de Metz, composé de différentes huiles, de térébenthine, d'aloès, de sulfure de zinc et de vert de gris ; le vert de gris est de l'acétate de cuivre, de couleur vert bleuâtre. Il est utilisé dans le pansement des plaies et des ulcères.

Notons que les auteurs emploient « des vieilles graisses, anciennes, décomposées, d'odeur mauvaise ». La putréfaction leur donne d'autres qualités, appréciées dans certaines préparations.

3 - Un nouvel emplâtre : l'emplâtre mercuriel de Jean de Vigo

EMPLASTRUM JOAN DE VIGO, ou emplâtre de Vigo ; il contient de l'huile de camomille, de l'aneth, du nard*, de l'huile jaune, de la graisse de vipères, de l'euphorbe, de l'encens, de la hièble*, de la racine d'aunée, des fleurs de romarin, de la lavande, de la matricaire, de la térébenthine, de la cire, des animaux, du vif argent c'est-à-dire du mercure.

Cet emplâtre est utilisé avec beaucoup de succès habituellement pour soigner les douleurs des articulations et aussi dans la « peste contagieuse de l'amour » soit la syphilis.

L'emplâtre de Vigo fait appel aux trois règnes de la nature. Jean de Vigo, son auteur est un Génois « médecin-chirurgien », au service du pape ; il publie au début du 16^{ème} siècle de nombreux écrits sur la syphilis et les médicaments pour la traiter.

On étend l'emplâtre sur la peau et on recouvre les jointures des membres, les membres eux-mêmes et tout le corps, excepté le ventre, la poitrine et la tête ; on ne l'enlève que lorsqu'on voit paraître les signes d'une salivation prochaine, due au mercure (Lafont O. 2007).

Cet emplâtre mercuriel figure toujours au Dorvault 1893 sous le nom de « emplâtre mercuriel dit de Vigo ». Il ne contient plus de composants appartenant au règne animal. Il est appliqué sur les tumeurs glandulaires, les orchites. Il est également utilisé pour atténuer les marques de la petite vérole, et contre les syphilides papuleuses, tuberculeuses, etc. On le trouve encore au Codex en 1920.

Sylvius nous indique comment préparer cet emplâtre

« Cet emplâtre est composé d'huile de camomille, d'aneth, de spicard*, de lis, de deux onces chacun ; de graisse de porc et de veau, une livre ; d'euphorbe, cinq drachmes ; d'encens, dix grammes ; d'huile de laurier, une once et demie ; de graisse de vipères, deux onces et demi ; de grenouilles toutes vivantes, au nombre, au nombre de six ; de vers de terre lavés au vin, trois onces et demie ; du suc de racines d'aunée*, deux onces ; de sténoanthos*, de sthécas*, de matricaire, chacune une poignée ; de vin odorant, deux livres. Faire cuire le tout ensemble jusqu'à ce que le vin soit consommé ; coulez le, et dans la colature, ajoutez de la litharge d'or, une livre ; de la tormentille claire, deux onces ; et avec de la cire blanche, faites en un cérat ou un onguent ; en y ajoutant à la fin du styrax* calamine, une once et demie ; et l'ayant ôté de dessus le feu, remuez le très bien avec le pilon jusqu'à ce qu'il soit

tiède ; et alors y ajouter de l'argent vif, éteint dans de la salive humaine, quatre onces et triturer longuement avec un pilon » (Sylvius 1525).

4 - Conclusion

Foës précise pour chaque préparation que c'est le chirurgien qui pose l'emplâtre ; le rôle de chacun est précisé. Il lui est bien difficile de prendre des libertés par rapport à la médecine antique. Il suffit de constater avec quelles difficultés et quelles précautions, l'emplâtre de Vigo est finalement accepté ; pour cela, revenons au texte de Sylvius, mais Foës ne dit pas autre chose :

« Je n'aurais pas fait cet emplâtre à cause de l'argent vif qui y entre, et que j'ai en horreur, à cause des inconvénients que les Anciens ont dit pouvoir advenir et que les Modernes n'ont que trop souvent expérimentés et plus qu'ils ne le voudraient. Mais il est tellement en usage, que je n'ai pas voulu le laisser. C'est les louanges que Pierre Grosselius, jadis mon compagnon en études de médecine et maintenant médecin fort expert et excellent, lui attribue, qui sont en partie la cause que je l'ai mis ici ; car il dit l'avoir souvent expérimenté avec d'heureux succès, qu'il est fort propre dans les douleurs des jointures, aussi bien pour celles qui viennent de père en fils, et celles qui sont héréditaires, comme pour celles qui viennent et accompagnent le mal de Naples, les corps charneux » (Sylvius 1525).

Les onguents

Définition : du latin « *ungere* », oindre, les onguents sont des médicaments externes, composés surtout de résines et de corps gras divers, auxquels on ajoute des sels, des extraits, des gommes résines ou des huiles essentielles. Ils diffèrent des pommades et des cérats par leur excipient résineux, et des emplâtres par leur consistance (Laffont O. 2007).

Sylvius précise qu'ils sont plus solides et plus épais que les huiles, mais plus liquides que les cérats.

L'inventaire de Saint-Nicolas range les onguents avec les emplâtres et les cérats ; ce sont de grands classiques.

La Pharmacopée présente 32 onguents ; beaucoup d'entre eux sont dans l'inventaire.

a) Les grands classiques

Citons entre bien d'autres :

- l'onguent ROSARUM de Mésué ;
- l'onguent AREGON ou ARRAGON de Nicolaus, que l'on trouve avec les onguents MARCIANUM et AGRIPPA ; ce sont les onguents chauds de Nicolaus ;
- l'onguent AURUM de Mésué ;
- l'onguent APOSTOLORUM d'Avicenne, celui des 12 apôtres ;
- l'onguent blanc de Razès, appelé pommade de carbonate de plomb par le Codex de 1884 ;
- l'onguent POMPHILIGOS ou onguent à l'oxyde de zinc ;
- l'onguent AD SCABIEM de Nicolaus ou l'onguent contre la gale ;
- l'onguent SUSCUM de Nicolaus, qui est l'onguent brun de la Mère Thècle (Dorveaux P., Larchey L. 1894) ;
- le très célèbre onguent POPULUM, contre les hémorroïdes, etc.

b) Un nouvel onguent : l'onguent NAPOLITANUM de Jean de Vigo

C'est l'onguent mercuriel que l'on trouve dans le Dorvault de 1893 pour lequel il est bien précisé que le mercure doit être éteint par la salive avant d'être incorporé à la préparation. Il est employé contre la syphilis.

Les cérats

Définition : du latin *cera* qui se traduit par cire, les cérats désignent des médicaments externes à base de cire, d'huile, de blanc de baleine auxquels on ajoute des eaux distillées odorantes ainsi que des substances médicamenteuses (extraits, sels, poudres). Les cérats diffèrent des pommades qui ont pour base les graisses, et des onguents qui ont pour base les résines. Leur consistance est entre celle des emplâtres et celle des onguents. On ne peut pas les garder très longtemps, en été surtout.

L'inventaire de Saint-Nicolas : les cérats sont cités sans distinction avec les onguents et les emplâtres.

La Pharmacopée : nous y trouvons 5 formules, attribuées à Galien ou à Mésué, dont le célèbre cérat de Galien, le cérat à la rose considéré comme l'ancêtre du rouge à

lèvres (Lafont O. 2007), celui des trois santaux de Mésué (le santal jaune ou citrin, le blanc et le rouge) ou SANDALINUM.

Chapitre 13 : Les poudres de Sylvius

1 - Sylvius

Pour Sylvius, les poudres médicamenteuses sont des « médicaments réduits en poussière » ; ce sont des électuaires secs, destinés à être incorporés à du miel, du sucre ou « toute autre humeur », pour servir à la préparation des électuaires ou antidotes, des hieras, des confections, des opiats, des pilules (figure 9).

Dans cette section, Sylvius décrit minutieusement les préparations à base de poudres, connues depuis l'Antiquité.

Il détaille les formules des grands classiques, dont les composants et dosages varient suivant les auteurs, mais dont la base reste la même. Nous donnons le nom de ces préparations connues de tous les médecins et de tous les apothicaires érudits, et nous voyons si nous les retrouvons dans l'inventaire de Saint-Nicolas (1509), dans la *Pharmacopée* de Foës (1562), et dans l'inventaire de Dijon (1439) à l'aide des deux tableaux « Poudres de Sylvius 8 et 9 » ci-joints.

2 - Foës

Les préparations, que nous trouvons dans la section « poudres médicamenteuses » chez Sylvius, se trouvent dans la *Pharmacopée* de Foës, mais dans un ordre tout autre. Ainsi, nous les découvrons dans :

a) Les purgatifs (cf. Les purgatifs)

- CATHOLICON, électuaire catholique ou impérial de Mésué à base de rhubarbe ; Galien en est peut-être l'auteur, d'après l'Antidotaire ;
- DIAPRUNIS ou électuaire avec prunes de Nicolaus ;
- CONFECTIO de HAMECH du nom de son inventeur, le médecin arabe Hamech ;
- SUCCO ROSARUM ou suc de roses de Mésué ;
- DIASENNE ou électuaire avec séné de Nicolaus ;
- DIACARTHAMUM d'Arnault de Villeneuve, à base de semences de carthame dit « safran bâtard » et de hermodacte ou doigt d'Hermès ;
- DIAPHENICUM ou électuaire de dattes de Mésué ;
- HIERA PICRA ou hiera de Galien ;
- HIERA DIACOLOCYNTHIS ou hiera à la pulpe de coloquinte d'Antioche ;

- LENIFICANS ou électuaire lénitif d'Alexandrin ;
- INDUM MAIUS de Mésué ;
- BENEDICTA ou la Bénite de Nicolaus ;
- PSYLLIO ou psyllium de Mésué ;
- HIERA RUFFINI ou hiera de Ruffinus.

b) Les confectons aromatiques (cf. Les confectons aromatiques)

- DIAMBRA à base d'ambre de Mésué ;
- GEMMIS à base de pierres précieuses de Mésué ;
- DIAMARGARITON avec perles de Nicolaus ;
- DIACOMERON à base de pierres précieuses, d'or et d'argent de Nicolaus ;
- DIARRHODON ABBATIS à base de trochisque de roses de Mésué ;
- DIATRAGACANTHUM à base de gomme d'astragale de Nicolaus ;
- DIARIS SALOMONIS ou poudre d'iris de Salomon ;
- DIAPENIDON ou décoction d'orge de Nicolaus ;
- AROMATICUM ROSARUM à base de drogues aromatiques et de roses de Gabrielis ;
- DIATRIOPIPERON à base des trois poivres de Galien ;
- DIACALAMINTHES à base de gomme adragante chaude de Mésué ;
- DIATRON SANTALON avec les trois santals de Nicolaus : blanc, rouge, citrin ou jaune ;
- LAETITIA de Galien ou EXHILARANS ;
- ANACARDE à base d'anacardes de Mésué ;
- DIALACTA avec laque de Mésué ;
- DIACURCUMA avec curcuma et safran de Mésué ;
- DIAMOSCHU avec musc de Mésué ;
- LITHONTRIBON, qui dissout les pierres.

c) Les confectons opiacées (cf. Les confectons opiacées)

- PHILONIUM ou opiat de Philon ;
- TRIPHERA MAGNA ou opiat de Nicolaus ;
- REQUIES MAGNA ou opiat de Nicolaus ;
- AUREA ALEXANDRINA ou opiat d'Alexandre ;
- ATHANASIA MAGNA ou antidote d'immortalité de Galien ;
- MUSA ENEA ou opiat d'Antonius Musa.

d) Les poudres (cf. Les poudres)

- DUCIS ou poudre du duc de Nicolaus.

e) Les emplâtres (cf. Les emplâtres)

- DIOSPOLITICON ou emplâtre de Apôtres de Nicolaus ;
- BACCU LAURIS aux baies de laurier de Razès ;
- STOMATICUM ou emplâtre pour l'estomac de Mésué ;
- DIAPHENICUM, avec dattes de Mésué.

f) Les pilules (cf. Les pilules)

- MASTISCEA CONSILIATOTIS ou pilules faites de trois masses pilulaires d'après la traduction du docteur Dorveaux ;
- AUREA ALEXANDRA de Nicolaus ;
- HIERA de Galien.

g) Les trochisques (cf. Les trochisques)

- HIERA RUFFINA de Ruffinus
- HAMECH ou électuaire purgatif du médecin arabe Hamech ;
- DYARODON ou trochisque de roses de Mésué.

h) Les confitures (Les confitures)

- DIASATYRION ou conserve de tubercules d'orchis de Mésué.

Une même poudre composée peut entrer dans la composition de différentes formes galéniques : ainsi, nous trouvons la poudre AUREA ALEXANDRINA sous forme de pilule et d'opiat, le DIOSPOLITICON sous forme d'onguent et d'emplâtre. Sylvius souligne l'importance de ce que nous nommons aujourd'hui excipient et qu'il appelle « humeur », pour obtenir la forme galénique voulue, à partir d'une formule de base. Ainsi pour faire un électuaire sec, on prépare les poudres avec du sucre ou du miel ; pour les électuaires mous, on dissout d'abord les poudres dans du vin, de l'huile, de l'eau de roses ou de buglosses, avant de les incorporer à du miel liquide. Pour les pilules, on utilise du miel écumé, du miel rosat ou du sirop rosat (figure 10).

Nous avons vu avec les formes utilisées par voie externe que la différence entre emplâtres, onguents et cérats est dans les excipients utilisés (cf. tableau Usage externe 1 et 2).

3 - Conclusion

Sylvius, décrit minutieusement la fabrication des préparations à base de poudres, connues depuis l'Antiquité. Nous avons ainsi la liste non exhaustive des grands remèdes classiques de la polypharmacie, sans connaître véritablement leurs auteurs. Ceux qui sont cités sont habituellement Galien, Andromaque, Musa, Ruffus, Logadius, Gabrielis, Logadius ; soit les grands médecins grecs de la période romaine ; ces formules sont tirées des écrits de Mésué, Nicolas, Avicenne , etc. Les origines de ces poudres et le nom de leur inventeur ne sont pas attribués de la façon précise et satisfaisante que nous attendons au 21^{ème} siècle.

Rappelons que Sylvius préfère Nicolas Alexandrin ; nous pouvons en déduire que les préparations qu'il cite sont du 13^{ème} siècle ; nous pouvons penser que les médecins que Sylvius a inspirés ont suivi ses conseils, comme nous pouvons supposer qu'ils se sont référés à d'autres auteurs, voir à des abrégés des œuvres cités, soit qu'ils se sont inspirés des uns et des autres pour obtenir une préparation dite originale à laquelle ils peuvent donner leur nom. Foës s'est inspiré de Sylvius et nous pensons à Nicolas Alexandrini.

Sylvius peut montrer des qualités de philologue. Ainsi, il cite la préparation du cérat STOMATICUM de Galien qui peut se faire soit selon la méthode de Mésué soit selon celle de Nicolas. Sylvius remarque que les girofles, noix muscade, macis, cubèbe, galanga, utilisés par Nicolas étaient inconnus à l'époque où vivait Galien. Donc la formule de Nicolas, bien que plus utile que celle de Mésué, ne peut pas être de Galien.

Nous sommes bien, ici, dans une confusion qui semble être la marque de ce siècle.

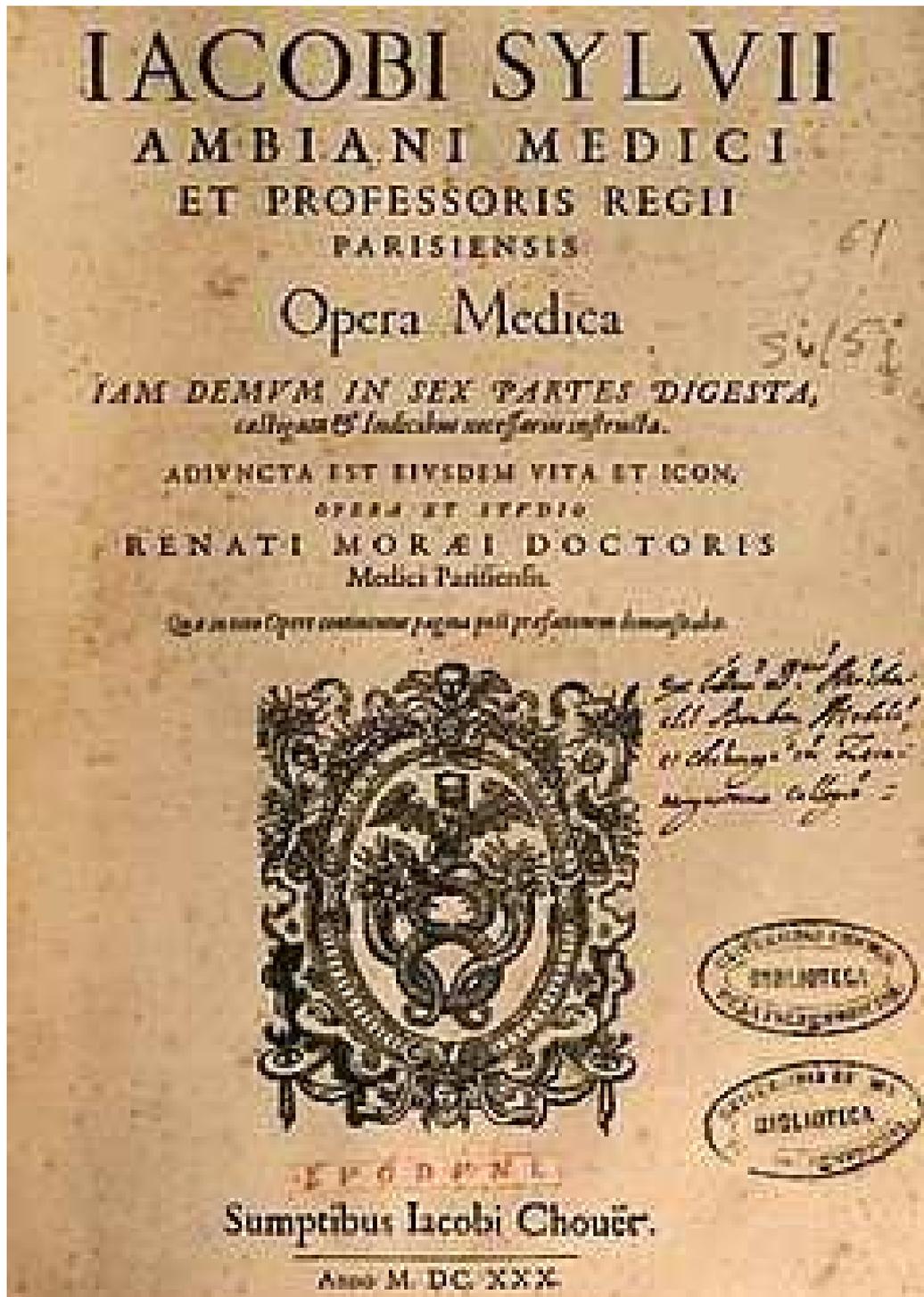


Figure 9 – La pharmacopée de Sylvius

La Pharmacopée de Sylvius en latin dans une édition datant de 1530. Il y a 8 éditions de cette Pharmacopée.

Sylvius	Inventaire Saint-Nicolas	Pharmacopée Foës	Inventaire Dijon
Catholicon Nicolaus	+	+	
Diaprunis	+	+	+
Hamech Mésué	+	+	
Diambra Mésué	+	+	
Gemmis Mésué	+	+	
Exhilarans Nicolaus	+	+	
Lenificans		+	
Diacalaminthes Nicolaus	+	+	
Diatrionperon Galien	+	+	
Diospoliticon		+	
Diasene Nicolaus	+	+	
Diiris salominis		+	+
Diapenidion		+	
Diacomeron Nicolaus	+	+	+
Diatagracanthum Mésué	+	+	+
Diamargariton Nicolaus	+	+	+ (Avicenne)
Diaphenicum Mésué	+	+	+
Hiera picra Galien Nicolaus	+	+	+
Hiera diacolocynthis		+	
Philonium Nicolaus	+	+	
Baccu lauris Razès	+	+	
Diacarthame Nicolaus	+	+	
Succo rosarum Mésué	+	+	
Diarrhodon abbatis Mésué	+	+	+
Aromaticum rosarum Mésué	+	+	+
Diatronsantalon Nicolaus	+	+	+
Manus chriti			

Tableau 8 - Les grands classiques de Sylvius

Sylvius	Inventaire Saint-Nicolas 1509	Pharmacopée Foës 1562	Inventaire Dijon 1439
Indum maius Mésué	+	+	
Rosarum de gabrielis Mésué	+	+	+
Psyllia Mésué	+	+	
Laetitia galieni Nicolaus	+	+	
Mastische consiliateur	+ pilule	+	
Aurea alexandrina Nicolaus	+	+	+
Anacarde theodoricum Mésué	+	+	
Requies magna Nicolaus	+	+	
Trifera magna Nicolaus	+	+	+
Philomonium Nicoalus	+	+	+
Dialacta Mésué	+	+	+
Diacurcuma Mésué	+	+	+
Diamoschu Mésué	+	+	
Ducis Nicolaus	+	+	+
Benedicta Nicolaus	+	+	+
Lithontribon Nicolaus	+	+	+
Hiera ruffini Nicolaus	+	+	+
Stomatichum Nicolaus	pilule	emplâtre	+
Musa enea Nicolaus	+	+	
Athanasia magna Nicolaus	+	+	

Tableau 9 - Les grands classiques de Sylvius

Pilula de Benedicta Nic.

℞ Specierum benedictæ Nic. drach. sex.
Excipe melle rosato: fiat massa.

Arthritidi, podagræ, renum affectibus cõueniunt, & utero expurgando. Valent ad eos omnes affectus, quos Benedictæ laxatiuę prius adscripsimus. Sunt pilulæ Sanæ apud Alexandrinum, ad podagricos, quæ Benedictam laxatiuam recipiunt, & aliæ ad iecinorosos & melancholicos, num. 135 & 136.

Pilula Arthritica Nic.

℞ Hermodactylorum,
Turbith,
Agarici, ana drach. quatuor.
Cassia lignæ,
Spicæ,
Caryophyllorum,
Xylobalsami,
Carpobalsami,
Zingiberis,
Mastiches,
Fœniculi,
Anisi,
Saxifragiæ,
Seminis asparagi,
Rusci,
Rosarum,
Salis gemmæ,
Granorum solis, ana drach. dimidiam.
Aloes

Figure 10 – La confection dépurative *Benedicta* est additionnée de miel rosat pour donner les pilules *Benedicta*

Chapitre 14 : Les formes galéniques

Au 16^{ème} siècle, il existe de nombreuses façons de préparer et d'administrer les médicaments ; certaines sont aujourd'hui inusitées ; beaucoup d'entre elles sont citées dans la *Pharmacopée* ; nous ne revenons pas sur celles-ci, mais nous allons exposer les autres formes usuelles, sans avoir la prétention d'être exhaustifs ; nous exposons également les « humeurs » soit les excipients généralement utilisés pour réaliser les préparations :

- les alcoolats : ce sont des formes pharmaceutiques obtenues par distillation de substances aromatiques macérées dans l'alcool ; ce mot est d'origine grecque ;
- les apozèmes : ce sont de fortes décoctions de racines, d'herbes, de fleurs, de fruits ou de semences. Comme les tisanes, ils ne se conservent pas et sont préparés extemporanément ; on ne les rencontre donc pas dans les inventaires ; très chargés en principes actifs, ils ne servent pas, contrairement aux tisanes, de boisson ordinaire ;
- les axonges : ce sont des graisses extraites des régions rénale et intestinale du porc ; ce mot provient de la traduction latine du mot essieu et du mot graisse (les essieux de chars étaient graissés avec cette substance) ; *ax*, *axis* : essieu, et *ungia* : graisse ;
- les baumes : du latin *balsanum*, les baumes sont des huiles visqueuses épaisses naturelles ou artificielles qui prennent leur nom du baumier, arbrisseau de Judée ; les baumes naturels sont ceux qui sortent des arbres par incision des tiges ; ils sont à la base de médicaments employés tant en usage interne qu'en usage externe ;
- le beurre : issu du lait, il sert d'excipient à quelques pommades ; il rancit rapidement ; on lui accorde des propriétés cicatrisantes et calmantes ;
- les bochets : forme galénique correspondant à une deuxième décoction d'une drogue déjà employée ; c'est une préparation peu concentrée ;
- les bols : du latin *bolos*, les bols sont des remèdes préparés comme les pilules, mais de forme plus volumineuse, destinés aux malades qui ne supportent pas le goût ou l'odeur de leur médicament. On les enveloppe de pain à chanter (cf. *infra*), de sucre, de poudre de réglisse, de fruits cuits ou crus ou de confiture ;

- les cautères : du mot latin *cauterius*, qui signifie brûler, les cautères sont des fers rouges utilisés pour cautériser les plaies ou des substances chimiques utilisées pour le même usage, comme la chaux vive ;
- les clystères ou lavements : les lavements sont des liquides injectés dans le gros intestin par l'anus ; ce mot est également utilisé pour l'appareil qui sert à administrer le lavement : habituellement une seringue prolongée par une canule ;
- les colatures : du latin *colare* soit filtrer, les colatures désignent les liquides issus de l'opération de filtration ayant pour but de séparer les matières solides et grossières d'un liquide ; ce nom est donné également à l'opération de filtration nécessaire à le réaliser ;
- le cotignac : du latin *cotoneus* soit cognassier, le cotignac est une gelée de coings versée chaude dans des boîtes en bois ou des récipients en verre ; le cotignac sert de support dans de nombreuses préparations dont les électuaires ;
- la cucuphe : c'est un bonnet piqué renfermant une poudre céphalique et destiné à être placé sur la tête du malade « pour fortifier le cerveau » ; le bonnet est constitué de coton enveloppé de toile ;
- les eaux distillées ou hydrolats : du latin *aqua distillata*, les eaux distillées utilisent des substances d'origine animale ou végétale ; elles sont parfois composées. Dans l'inventaire de Saint-Nicolas on trouve 85 eaux distillées simples à base de plantes. Certaines sont utilisées aujourd'hui encore, comme l'eau de lavande, de roses ou de fleurs d'oranger ;
- les écussons : du latin *scutum* soit bouclier, les écussons (cf. les emplâtres) sont des médicaments utilisés en couche mince sur la peau ; leur forme est variée, déterminée par la demande, soit carrée, rectangulaire, en losange, etc. Ils se préparent avec les emplâtres, les matières résineuses, les électuaires. Il faut veiller à ce que la chaleur de la peau ne les liquéfie pas pour éviter tout déplacement ;
- les élixirs : préparations liquides à la fois alcooliques et sucrées, renfermant des substances médicamenteuses et aromatiques ; ce nom est d'origine arabe ;
- les embrocations : du latin *embrocha* qui signifie enveloppe humide, les embrocations sont des médicaments liquides externes ; on les compose avec des huiles, des graisses, du vinaigre et des liqueurs spiritueuses ;
- les épithèmes : médicaments de la consistance d'un sirop que l'on pose sur la peau. On distingue les épithèmes liquides dont on imbibe des bandes de drap que

- l'on dispose sur la région du cœur, et les solides que l'on étend avant utilisation sur un morceau de cuir. Le nom épithème est d'origine grecque et signifie poser ;
- les errhines : formes médicamenteuses destinées à être introduites dans le nez pour faire éternuer et ainsi « dégager le cerveau » ; elles se présentent sous forme de poudre, d'onguent, de liquide ou de masse solide de forme pyramidale pour faciliter leur introduction dans le nez. On les appelle aussi « sternutatoires » ;
 - les essences : du latin *esse* qui se traduit par être, les essences sont des huiles essentielles volatiles, obtenues par distillation ou expression. Elles sont le plus souvent liquides, d'aspect huileux, généralement très odorantes, de saveur âcre et irritante. Les alchimistes les désignent sous le nom de quintessence ;
 - les extraits : du latin *extrahere* qui signifie retirer, les extraits sont des préparations obtenues par épuisement d'une matière première pulvérisée, souvent végétale, par un solvant, généralement l'eau ou un mélange hydro-alcoolique, ensuite éliminé jusqu'à ce que l'extrait résiduel possède la consistance requise ; c'est l'étape annonçant l'isolement des principes actifs, qui se réalisera au 19^{ème} siècle ;
 - les fomentations : décoctions destinées à imbiber des linges qui seront appliqués chauds sur les parties malades. On peut aussi placer des plantes dans des sachets de toile que l'on fait bouillir et qui sont appliqués chauds sur le corps. Il existe également des fomentations sèches, appliquées chaudes entre deux linges. Le lait chaud, placé dans une vessie de porc, que l'on applique contre « les duretés du bas ventre », entre dans cette catégorie ;
 - le frontal : du latin *frons, frontis*, qui se traduit par front, le frontal est un médicament destiné à être appliqué sur le front du malade pour atténuer les maux de tête. Il existe un frontal sec, comportant des roses, du santal, du bois de sassafras, du sureau, du muguet, de la bétoine, du stoechas* et de la girofle, placés dans un linge « mollet » appliqué sur le front. Le frontal humide est constitué de laitue, de conserve de roses et de nénuphar, d'onguent populeum, de sel et d'extrait d'opium, le tout étendu sur un linge placé sur le front et les tempes ;
 - les fumigations : du latin *fumigatio*, les fumigations sont des productions de vapeur ou de fumée faites par une ou plusieurs substances volatiles, que l'on dirige sur une partie du corps en vue d'une action thérapeutique, ou que l'on répand dans l'atmosphère dans le but de lutter contre les miasmes et les mauvaises odeurs ;

- les galettes : sortes de gâteaux plats, utilisés pour administrer des plantes médicinales ; ce nom vient du mot galet en raison de la forme de la galette ;
- les gargarismes : médicaments liquides aqueux, antiseptiques et calmants, destinés à laver et à rincer la bouche et le pharynx et à combattre les stomatites et les angines. Ils ne doivent pas être avalés. Ce sont des solutions aqueuses (décocté, extrait, infusé, sel), édulcorées (miel, mellite, sirop) et contenant un principe actif comme la racine de guimauve, le pavot, l'eau de laitue, l'alun, etc. ;
- les gels : du latin *gelu* qui signifie glace, ce sont des produits solides à consistance de colle obtenus lors du refroidissement des sucres animaux (poisson, corne de cerf, etc.,) ou végétaux (groseille, mûre, etc.,) après élimination par la chaleur d'une partie de leurs liquides constitutifs. Ce mot qualifie aussi la masse semi-liquide et gélatineuse, obtenue avec certaines substances comme la gélatine, la caséine, l'amidon, les pectines ou mucilages des végétaux qui retiennent une grande quantité du liquide dans lequel elles sont dispersées ;
- les glycérolés : médicament d'usage externe ayant pour base la glycérine ;
- les glycérés ou glycérats : médicament dont la base de glycérine est mélangée à de l'amidon ;
- les gommes : du latin *gumma* ou *gummi*, les gommes sont des substances mucilagineuses qui exsudent spontanément ou après incision de certains végétaux ; par exemple la gomme arabique, la gomme adragante, la gomme gutte. Elles sont utilisées pour préparer des tablettes, des pâtes pectorales et des colles ;
- les graisses : voir les moelles ;
- les hydromels : boissons, fermentées ou non, faites généralement d'eau et de miel ; le nom est d'origine grecque ;
- les hypocras ou vins d'Hippocrate : boissons aromatisées, préparées à partir de sucre blanc, d'amandes douces concassées et de cannelle, qui ont macéré 24 heures à froid dans du vin rouge additionné d'eau de vie ; le nom est une déformation de « Hippocrate » ;
- les infusions : du latin *infuso* qui se traduit par action de se répandre dans, les infusions sont des opérations d'extraction et de dissolution des principes actifs, obtenues en versant de l'eau bouillante sur une substance médicamenteuse, en général une drogue végétale, en laissant l'ensemble au contact et au refroidissement. Après séparation, le liquide obtenu est appelé infusé ou infusion ;

- les juleps : potions transparentes, aromatiques et sucrées ; le julep rosat, très employé dans les pharmacopées, est préparé avec de l'eau de roses et du sucre cuit ensemble jusqu'à ce qu'on obtienne la consistance du sirop ; le mot julep est d'origine arabe ;
- le lait : émulsion naturelle constituée par un corps gras (beurre) maintenue en suspension dans la solution d'une substance albuminoïde désignée sous le nom de caséine. Les laits de vache, de chèvre, d'ânesse présentent des différences de proportion dans les principes qui les constituent ; les différents laits sont utilisés en thérapeutique dans de nombreux domaines, notamment en contre-poison. Ils servent d'émollients dans les préparations et de véhicules pour les principes actifs. Au Moyen Âge et à la Renaissance, on utilise également le lait de femme. Ce terme est aussi utilisé pour désigner le latex blanc produit par les plantes : on lui donne alors le nom de lait végétal ;
- les liniments : du latin *linire* qui signifie oindre doucement, les liniments sont des médicaments à usage externe, destinés à oindre ou frictionner la peau ; ils sont également appelés frictions. Ils sont généralement liquides, rarement solides et s'appliquent soit à main nue ou gantée, soit à l'aide d'un morceau d'étoffe qui est généralement de la flanelle ;
- les liqueurs : du latin *liquor, liquoris* qui signifie fluidité, ce sont des substances fluides quelle qu'en soit la nature ou l'origine (chimique, extractive, liqueur organique provenant du corps, boisson alcoolisée) ; ce sont des solutés ;
- les macérats ou macéré ; du latin *macerare* qui signifie consumer, les macérats sont des substances obtenues en laissant séjourner à froid pendant plusieurs heures une matière première (une plante par exemple) dans un solvant (eau, alcool, huile, etc.) ; on extrait ainsi les principes actifs solubles ;
- les masticatoires : du latin *masticare* qui signifie mâcher, les masticatoires sont des produits que l'on mâche entre les dents, pour accroître la production salivaire, favoriser la digestion des matières amylacées et pour parfumer la bouche ; on peut citer le mastic, gomme de l'arbrisseau appelé lentisque ;
- les mellites : ce sont des préparations à base de miel dissous soit dans de l'eau (mellite simple), soit dans des décoctés (cf. *supra*), soit dans des infusés (mellite de roses rouges ou miel rosat), soit dans des sucres de plantes (mellite de mûres, mellite de violettes). On peut introduire une substance active dans un mellite simple ; le mot mellite dérive de miel ;

- le miel : le miel utilisé en pharmacie doit être pur et généralement blanc ; il sert à préparer les mellites (cf. *supra*) et il entre, comme excipient, dans les masses pilulaires et autres préparations ; il servait aussi à confectionner les suppositoires avant l'utilisation du beurre de cacao ;
- les mixtions : médicaments qui résultent de l'action (également appelé mixtion) de mélanger différents principes actifs dans un liquide ;
- les mixtures : des préparations résultant du mélange liquide de médicaments très actifs, destiné à être pris par gouttes sur du sucre, dans un verre d'eau ou dans un liquide approprié ;
- les moelles : du latin *medulla* qui se traduit par matières molles, les moelles proviennent du cerf, du bœuf ou du veau comme nous le voyons dans l'inventaire ; il nous faut ajouter les axonges, du latin *axongia* qui se traduit par la « graisse des essieux », soit la graisse de porc utilisée pour lubrifier les essieux ; dans l'inventaire nous trouvons des graisses de chapon, d'ours, de porc, de castor, de chat, de renard de canard, d'oie, de cheval, d'autruche ;
- les mucilages : substances visqueuses, voisines de la gomme, présentes dans de nombreux végétaux et qui gonflent au contact de l'eau en donnant des solutions visqueuses. On les obtient par macération, décoction ou digestion, à partir de fleurs (mauve, guimauve), de feuilles (bourrache, capillaire), de semences (lin, coing, psyllium), de bulbes (scille, oignon). Les mucilages servent à lier des substances auxquelles on veut donner une forme particulière, comme les tablettes, les pastilles, les pilules. On les emploie aussi pour émulsionner les huiles et les résines ;
- les myrobolans : du latin *myrobolanus*, qui se traduit par glands, les myrobolans sont des fruits séchés de diverses espèces d'arbres exotiques ; dans l'inventaire, on trouve des myrobolans citron, emblics, indiens ou chébules ;
- l'oesipe : graisse de laine de mouton, appelée à partir du 19^{ème} siècle lanoline ; elle est utilisée comme excipient dans les pommades nécessitant l'incorporation de solutions aqueuses, car elle peut absorber le double de son poids d'eau ; ce mot est d'origine grecque ;
- oxycrat : boisson vinaigrée rafraîchissante, à laquelle on peut ajouter du miel (cf. oxymel) ou du sucre ; ce mot est d'origine grecque et signifie mélange aigre ;
- les oxymels : du latin *mel* qui se traduit par miel, les oxymels sont des préparations que l'on trouve dans le *Canon* d'Avicenne et qui sont à base de miel ;

- on cite des oxymels à base de vinaigre, de miel et d'eau. Dans l'inventaire, on trouve un oxymel simple de Mésué, et un oxymel composé ou diurétique de Nicolaus. Galien le prépare avec une partie de vin aigre, deux de miel et huit parties d'eau en hiver et douze en été ;
- le pain à chanter : variété de pain préparé sans levure ; c'est le pain azyme dont sont constituées les hosties et les cachets. Il est utilisé pour envelopper les médicaments amers ou peu appétissants, de consistance molle ou semi-solide ;
 - le papier emplastique : bande de papier recouvert d'une composition emplastique à la manière d'un sparadrap ; on cite le papier à cautères à emplâtre de pois et le papier épigastrique à emplâtre vésicatoire aux cantharides ;
 - les paquets : formes de présentation de poudres simples ou composées, en vue d'un usage facile avec un dosage constant, au moyen de la dissolution du contenu d'un paquet dans un verre d'eau ; ce mot est d'origine flamande ;
 - les pâtes : médicaments sucrés d'une consistance ferme et plastique ; ce sont des saccharolés qui résultent de l'évaporation de solutions de gomme et de sucre et additionnées de médicaments divers. On cite les pâtes pectorales (à base de menthol, eucalyptus, réglisse) et aussi des pâtes de gélatine de corne de cerf, de limaçon ou d'escargot, etc. ;
 - la peau divine : bonnet ou calotte en peau de mouton légèrement enduit d'un emplâtre approprié, destiné à soulager ou guérir les maux de tête ;
 - les pessaires : tampons faits d'un tissu de laine, coton ou soie, imprégnés de substances médicamenteuses (cf. l'emplâtre des Apôtres) destinés à être introduits dans le vagin. La médecine égyptienne les utilise, imprégnés d'un mélange de miel, dattes, coloquinte et acacia dans un but contraceptif. Hippocrate les conseille pour le traitement « des chutes de matrices », imprégnés d'huile de roses, de myrrhe et de cire. Ambroise Paré donne deux formules de pessaire : l'une pour provoquer les règles (myrrhe, aloès, sabiné, ellébore noir, etc.), l'autre pour les arrêter (substances astringentes) ; le mot est d'origine grecque ;
 - la pierre admirable : poudre composée de sulfate d'alumine, d'ammoniaque, de sulfate de zinc, de nitrate de potasse, de sucre et de camphre, utilisée en solution comme collyre ;
 - la pierre médicamenteuse : poudre dont on saupoudre les anciens ulcères ; elle est astringente et modificatrice ; elle est composée de sulfate d'alumine, de bol

d'Arménie, de litharge en poudre, de sulfate de fer, le tout ayant macéré dans du vinaigre fort ;

- les pommades : préparations de consistance molle et onctueuse, constituées d'un excipient simple ou complexe, généralement un corps gras, dans lequel sont dispersés un ou plusieurs principes actifs généralement solides, destinées à être appliquée sur la peau ou les muqueuses. À la différence de l'onguent, la pommade ne contient pas de résine ; elle ne contient pas non plus de litharge (oxyde de plomb), ce qui la différencie de l'emplâtre. Si sa base est un mélange de cire et d'huile, c'est un cérat. Si la proportion d'eau ou d'huile est élevée, il s'agit d'une crème ; si la proportion de poudre est élevée, c'est une pâte dermique. Si l'excipient est la glycérine et l'eau, elle se nomme pâte à l'eau ;
- les potions : du latin *potio* qui se traduit par boisson, les potions sont des préparations magistrales liquides, aqueuses ou hydroalcooliques, le plus souvent sucrées, contenant une ou plusieurs substances médicamenteuses, destinées à être prise par voie orale, ordinairement par cuillerées. Leur conservation est limitée. Les véhicules de base sont l'eau, les distillats, les décoctés, les infusés, les alcoolatures, les vins, les huiles, le lait. La saveur sucrée est apportée par le sucre blanc (sirop de sucre simple) ou par des sirops composés. Les substances dissoutes ou incorporées sont diverses : poudres, extraits, teintures, sels, substances minérales, végétales ou animales, sous forme solide ou liquide ;
- les résines : substances qui exsudent, spontanément ou après incision, de l'écorce d'un arbre résinifère. Elles coulent sous forme de térébenthine claire dissoute dans une huile essentielle, ce qui les distingue de la gomme résine, laiteuse au moment de son exsudation ;
- les sinapismes : médicaments à usage externe, préparés à partir d'un cataplasme amené à consistance de pâte molle, modérément chaud, pâte que l'on enveloppe dans une mousseline avant application ;
- les solutés : du latin *solvere* qui se traduit par délier, les solutés sont des préparations liquides obtenues par dissolution d'une ou plusieurs substances médicamenteuses dans un solvant : eau, alcool ou huile. Ce mot a été remplacé par le mot solution ;
- les sparadraps : du latin *spargo* qui se traduit par étendre, les sparadraps sont des étoffes de lin, de coton ou de soie recouvertes d'une substance emplastique (cf. emplâtre), destinées à être appliquée sur la peau. Tous les emplâtres sont

- employés sous forme de sparadraps. Le plus employé est le sparadrap commun, obtenu avec l'emplâtre diachylon gommé ;
- les sucs : du latin *sucus* qui se traduit par sève, les sucs sont les liquides contenus dans les tissus des plantes ou la chair des animaux et qui sont considérés comme la partie la plus substantielle et la plus active (la quintessence) ; ils sont extraits par incision, expression, broyage pour les végétaux, par contusion des parties vertes, passage à la presse et clarification pour les feuilles, par expression, chauffage et clarification pour les fruits ;
 - le sucre : son nom dérive de l'italien *zucchero*, de l'araméen *sukkar*, du sanscrit *çarkara* ; il est l'excipient et l'édulcorant de choix de l'apothicaire. Par ses propriétés revitalisantes, il est d'abord considéré au Moyen Âge comme un médicament, avant d'être employé à la préparation des plats raffinés (cf. Alimentation à la Renaissance) ;
 - les suppositoires : du latin *supponere*, « mettre dessous », les suppositoires sont des médicaments de consistance solide, destinés à être introduits dans l'anus. Inventée pour suppléer aux défauts des lavements, il faut attendre la fin du 18^{ème} siècle pour que cette forme soit utilisée pour administrer des substances non purgatives ;
 - les taffetas : de l'italien *taffeta* ou du persan *tafté* qui signifie tissé, ce sont des sparadraps confectionnés sur un support de taffetas d'autant plus adhésif que la couche emplastique ou gélatineuse est épaisse. Ils sont destinés à être appliqués sur les petites plaies ou coupures légères pour en rapprocher les bords ;
 - les teintures : substances obtenues en soumettant les drogues à l'action extractive de l'esprit de vin ; la teinture est un terme d'alchimie ; c'est l'arcane majeur de Paracelse ;
 - les verjus : sucs acides extraits de certaines espèces de raisin ou de raisins cueillis verts ;
 - les vésicatoires : du latin *vesica*, ampoule, vessie ou *vesicula*, petite ampoule, les vésicatoires sont des substances qui, appliquées sur la peau, y font naître des vésicules (ampoules, bulles, phlyctènes), c'est-à-dire des soulèvements de l'épiderme emplis de sérosité, permettant la révulsion et l'évacuation « des humeurs mauvaises et des matières morbides ». Ils sont très employés à la Renaissance avec l'onguent composé (une partie de poudre de cantharides pour quatre parties d'axonge) ou avec l'emplâtre à la cantharide ;

- le vin : du latin *vinum*, le vin est une boisson alcoolisée, provenant de la fermentation du raisin ; il a bonne réputation : selon Hippocrate, « le vin est chose miraculeusement adaptée à l'homme ». Pour Galien : « si le vin est bu avec mesure, le vin par la digestion, la distribution des sucs, la production du sang et la nutrition, contribue grandement à rendre notre âme plus douce et en même temps courageuse. » Celsus affirme : « le vin pur est l'antidote de tous les poisons ». Razès confirme : « l'utilité du vin pour la préservation de la santé et l'amélioration de la digestion est certaine » (Bilinoff M. 2014) ;
- les vins médicinaux sont des préparations liquides et limpides réalisées à partir d'un vin ordinaire par mélange ou par dissolution simple ou extractive de substances actives ; on utilise des vins de liqueur pour les substances riches en principes altérables, des vins rouges pour dissoudre des substances toniques ou astringentes, des vins blancs pour les vins diurétiques. On peut citer dans les vins simples, le vin de cannelle ou cordial, le vin de gentiane, et dans les vins composés, le vin diurétique amer de la Charité, le vin de cannelle composé ou Hippocras (cf. *supra*).
- les vinaigres : du latin *vinum*, vin aigre, les vinaigres sont le produit de la fermentation acide de liquides alcooliques tels que le vin, le cidre et la bière. Les vinaigres médicaux, dits aussi acétolés, résultent de l'action dissolvante du vinaigre sur une ou plusieurs substances médicamenteuses ; la visée est antiseptique ou antiputride.

Le vinaigre des 4 voleurs

« Le vinaigre des 4 voleurs » comprend diverses substances aromatiques ; il est employé en prophylaxie contre la peste et diverses maladies contagieuses ; on se protège, lors des épidémies, en s'en frottant les mains et le visage, en le brûlant dans les maisons et en respirant le contenu des flacons remplis par cette préparation.

Chapitre 15 : Tentative de synthèse des pharmacopées du 16^{ème} siècle

Lorsque nous parcourons les pharmacopées du 16^{ème} siècle, nous constatons une volonté de faire bien, suivant des règles valables pour tous. Pour justifier cette aspiration à de « bonnes pratiques », les auteurs se tournent vers les Anciens. Ainsi, on consulte Hippocrate, Aristote, Dioscoride, Galien, et aussi Mésué.

1 - Les essais de bonne pratique

- de nombreux conseils sont donnés pour préparer les simples d'origine végétale, minérale ou animale. Les auteurs expliquent minutieusement, pour chaque composant, comment piler, cribler, dissoudre, ramollir, durcir, fondre, liquéfier, dessécher, humecter, infuser, cuire, écumer, clarifier, etc. ; ainsi les métalliques sont broyés doucement et longuement avec de l'huile et du vinaigre ;
- les auteurs expliquent comment aromatiser les préparations et comment leur donner une forme convenable ;
- le médecin est sensible à la réaction des patients face aux médicaments : on soigne la couleur et l'odeur de ce qui s'applique sur la peau, ainsi que la saveur et la flaveur* de ce qui s'avale ; « on utilise les aromates comme le santal, l'écorce de citron, la cannelle, le gingembre, pour donner bon goût aux remèdes, et parfois même pour que leur couleur soit plus plaisante et moins horrible », dit Sylvius. Pour ne pas effrayer le malade, « on n'ajoute pas au cérat de Galien du verdet cru et vert qui lui donne un aspect repoussant, mais du verdet brûlé qui lui confère une belle couleur blanche » ;
- des listes de médicaments substitués, appelés aussi « qui pro quo » sont proposées ; on sait que certains simples sont parfois introuvables selon la saison et le pays dans lequel on se trouve, alors on conseille de les remplacer par des produits sensés avoir les mêmes propriétés : on prend des prunelles sauvages au lieu du vrai acacia, de la farine sèche à la place de l'amidon, du pouliot à la place du calament, de l'huile de ricin à la place de la coloquinte ; la graisse d'ours remplace la graisse de renard ; si le vin de Salerne fait défaut, on utilise un autre vin « pourvu qu'il soit jaune comme l'or, subtil clair et très odorant », etc. ; mais il est préférable de garder les simples qui sont prescrits et de ne pas les substituer. Sylvius précise : « nous ne voulons pas que les apothicaires se donnent licence

de les changer tout à propos, même pas les médicaments les plus bénins, sans le conseil et l'avis du docte médecin ; car il est à craindre que s'étant donné licence de changer les bénins, ils voudrons après en faire autant pour les autres. » ;

- on prend garde à la bonne conservation des préparations et on les conserve à l'abri de la chaleur et de l'humidité ; on ne range pas une préparation chaude : on la laisse refroidir ;
- on veut former les apothicaires, « gens tout à fait ignorants, et qui plus est méchants ; et sans doute plus empoisonneurs qu'apothicaires... ». Ils doivent commencer à s'exercer sur des préparations simples, afin de pouvoir aller à des choses meilleures et ne pas fuir les choses plus grandes (Sylvius J. 1525).

2 - Le recours aux Anciens

Les conseils donnés dans les pharmacopées sont justifiés par le rappel constant des écrits des Anciens, qu'on cite, ainsi :

- on prend garde à ce que les plantes soient récoltées au moment opportun, et que les fruits aient la maturation et la couleur voulues : « il faut surtout prendre garde que les plantes que l'on veut garder pour usage, soient cueillies chacune en leur temps ; car de là vient que les unes soient de grandes vertus et efficaces et que les autres n'en aient point ou bien peu ... » dit Dioscoride ;
- on cuit la thériaque et d'autres remèdes précieux, comme le préconise Galien, en utilisant du bois sec et de bonne odeur comme les serments de la vigne ;
- on conserve les médicaments dans les vaisseaux* prescrits par Galien : en cuivre pour les médicaments pour les yeux et les composés avec vinaigre ; en étain blanc ou en plomb pour les graisses et les moelles ; en pierre pour les huiles ; en verre pour les litharges ; les fleurs, comme toutes les choses de bonne odeur, se gardent dans des coffrets ; les semences dans des sachets en lin ou en papier ; les poudres dans des pots en verre à entrée étroite ; le temps de conservation varie, pour les herbes, selon la façon dont on les a traitées ; pour les vins, le temps de conservation dépend du nombre de distillations etc. ;
- on garde les médicaments de façon à ce qu'ils soient préservés de la corruption due à la trop grande chaleur, à la froideur, à l'air ou à l'humidité : on suit les conseils de Mésué, et ceux de Galien ; par exemple, pour les médicaments à base de miel, on garde précieusement la croûte qui se forme sur le dessus de la préparation : elle protège la confection (Galien) ; la thériaque est gardée dans un

- pot neuf et enterrée dans le fumier, les jours caniculaires, quand on veut la garder plusieurs mois (Galien) ;
- on ne remplit pas totalement les tonneaux de vin ; on laisse un peu de place pour l'air (Galien). De même, on laisse un peu d'espace libre sur le dessus des pots de confitures ;
 - on désire marquer les matières premières étrangères avec un sceau pour preuve de leur authenticité ; comme le cachet à l'image de Diane apposé sur la terre sigillée de Lemnia, exigé par Galien ; on se méfie « des marchands larrons » qui abusent les apothicaires « qui, par leur lourdisse, paresse et négligence, ne se donnent pas beaucoup de peine et qu'il est bien aisé de tromper » (Sylvius J. 1525) ;
 - on lave les racines des plantes et les herbes souillées avant de les préparer, comme le veut Mésué ; puis on les sèche au soleil et au vent, et quelquefois au feu ; les racines ne se nettoient pas comme les semences ;
 - si les médicaments substitués sont indispensables, on rappelle que si on est amené à prendre les plantes de nos régions, il ne faut pas oublier que les meilleures sont celles qui sont prônées par les Anciens ; Sylvius écrit : « Et comme le Roi est plus estimé qu'un sien lieutenant, aussi les simples que les Anciens ont mis en composition sont beaucoup plus efficaces et plus propres à la composition qu'un autre qu'on mettra à sa place. » ;
 - le poids des différents composants est donné ; mais on précise, par exemple pour la préparation SUCCO ROSARUM, que Nicolas préconise 3 drachmes de scammonée cuite, là où Mésué en prescrit un seul ;
 - on aromatise et colore les médicaments tout en rappelant l'avertissement de Galien, qui prévient de ne pas augmenter ou diminuer l'action d'un médicament par l'apport d'une couleur ; on utilise toujours les façons d'aromatiser de Mésué : le camphre pour le sirop de POMIS, le musc et l'ambre pour les trochisques, le musc dissous dans de l'eau de roses pour certaines préparations comme le DIASATYRION ; les aromates sont enfermés dans un linge clair fermé par un nœud, que l'on trempe dans le sirop pour l'aromatiser ; cela lui donne bon goût, bonne couleur et belle odeur ;
 - la putréfaction des remèdes est utilisée : ainsi Galien détrempe deux parties de chaux et une partie de litharge (de cadmie, selon Dioscoride) en « fort vinaigre » et au cœur de l'été pendant les jours les plus chauds ; il les met dans un pot neuf,

et il l'enterre dans du fumier pendant 40 jours ; la décomposition donne un médicament contre la gale. Galien demande, pour certains remèdes comme les emplâtres, de « la graisse déjà pourrie de vieillesse et des huiles fort vieilles et déjà pourries ».

Conclusion de la partie Pharmacopée

La théorie des humeurs que nous devons à Hippocrate, a été développée par Galien ; elle est toujours présente au 16^{ème} siècle ; elle est surprenante et déroutante pour nous, mais nous devons l'avoir présente à l'esprit pour comprendre les remèdes du Moyen Âge et de la Renaissance, comme lorsque nous avons à saisir le sens des nombreux purgatifs panchymagogues qui agissent sur « toutes les humeurs et éliminent celles qui sont visqueuses, épaisses et corrompues » et qui guérissent donc tous les maux.

Sylvius donne les listes de médicaments reconnus, notamment les poudres composées des électuaires, les pilules, les trochisques, les onguents et les emplâtres. Ce sont de grands classiques de l'époque romaine, donc postérieurs à Hippocrate, dus souvent à Galien et à ses contemporains.

Nous savons que le préfixe « dia » désigne, dans la langue médicale latine, un grand nombre de médicaments dont le nom est une pure transcription du grec : ainsi, DIACANTHES (remède à base d'acanthé), DIACARDANUM (à base de cresson), DIACHOLES (à base de fiel), DIACODION (à base de têtes de pavots), etc. Nous avons cité nombre de ces remèdes.

Par la suite, les grands auteurs arabes ont repris ces préparations et les ont corrigées suivant les connaissances de leur temps. Ces remèdes sont bien présents dans la Pharmacopée de Foës (voir les tableaux des Poudres de Sylvius) ; les deux médecins (Sylvius et Foës) décrivent les ajouts ou retraits faits par tel ou tel médecin. Nous avons cité bien souvent un remède de Galien, décrit par Mésué ou Nicolaus ou parfois même par les deux auteurs donnant chacun plusieurs versions. Nous présentons plusieurs exemples dans le chapitre « Les poudres de Sylvius ».

On doit reconnaître à Foës une certaine liberté dans les médicaments à usage externe ; est ce dû à l'influence grandissante des chirurgiens de ce 16^{ème} siècle qui, bien loin de toute scolastique, font preuve d'esprit pratique ? On aime à le croire, et nous savons l'admiration que notre médecin porte à Ambroise Paré, ainsi que le soutien qu'il apporte aux chirurgiens. La théorie des humeurs est moins présente dans les usages externes ; cependant reste la nécessité de « sortir du corps » ce qui est corrompu.

Donnons une fois encore la parole à Sylvius ; elle résume bien l'esprit du siècle : « Au reste, il ne m'a pas semblé nécessaire de mettre ici un plus grand nombre de compositions ; parce qu'entre celles qui se retrouvent chez les auteurs, il y en a plusieurs qui ont les mêmes facultés (...) et un homme docte y pourra en ajouter des autres, ou en ôter de celles qui y sont, ou pour le moins les changer, afin qu'elles soient composées de plus grand nombre de simples ou de moindre nombre (...) et avec ce, il sera bien aisé de s'aider de Méhué et de Nicolas Alexandrin ».

Il serait intéressant d'aller à la recherche des formules originales (mais n'aurions nous pas les mêmes problèmes que ceux qui s'efforcent de reconnaître les textes authentiques du *Corpus* ?) et de comprendre pourquoi on les a modifiées, ce qu'apportent les 5 formules différentes du célèbre MARGARITON, les 5 formules décrites par Nicolaus du DIARODON de Méhué ou pourquoi Méhué donne 3 versions des « pilules agrégatives ». L'emplâtre des Apôtres devrait de par son nom avoir 12 composants ; mais si on prend le soin de les compter, il y a une vingtaine de substances dans l'emplâtre de la *Pharmacopée* !

Si ces formules nous semblent bien surprenantes, nous voyons que nombre d'entre elles existent toujours au 19^{ème} siècle, comme l'emplâtre diachylon, l'emplâtre de céruse, l'onguent de laurier de Razès, l'emplâtre de Vigo, le baume vert de Metz et aussi la thériaque, les pilules « grains de vie » de Méhué ou celles laxatives dites panchymagogues ou catholiques, ou encore les pilules calmantes de Méhué. Le Dorvault 1893 présente toujours la formule du sirop des cinq racines, du looch à base de choux de Gordon.

Déchiffrer ces curieuses façons nous permettrait de mieux saisir l'esprit médical de ces temps et son évolution.

Nous avons basé nos comparaisons sur l'Inventaire de l'hôpital St-Nicolas où Foës a exercé comme médecin stipendié ; nous avons conscience que nous aurions pu faire le même travail avec toutes les préparations décrites par Sylvius, et pas uniquement avec la section électuaires secs.

Conclusion générale

Si l'une des grandes difficultés que nous avons rencontrées, a été de rentrer dans l'esprit si curieux pour nous du 16^{ème} siècle, force est de constater l'actualité de certaines situations :

- ainsi la ville de Metz, sous l'influence de l'Église omniprésente dans cet Évêché, apporte sa solution à l'accueil à réserver aux étrangers, et aux étrangers malades, à condition qu'ils ne soient pas juifs. Des foyers sont mis à leur disposition ainsi que des soignants : ils sont assistés comme tout habitant de la ville ; guéris, ils doivent partir ;
- Metz accorde dans son hospice Saint-Nicolas les secours nécessaires aux plus démunis : on accueille les femmes enceintes dans la détresse, les vieillards grabataires, les nourrissons abandonnés ;
- les médecins stipendiés s'occupent de l'aide aux démunis de la ville et des hospices ainsi que de l'hygiène générale ; ils sont les garants de la santé de la ville et ses protecteurs en cas d'épidémie ;
- certains problèmes « pharmaceutiques » sont curieusement restés les mêmes aujourd'hui comme hier : les bonnes pratiques, le contrôle des matières premières, le casse-tête des produits substitués ; rappelons que les préparations magistrales réunissant plusieurs molécules à des dosages divers étaient encore en vigueur il y a une vingtaine d'années ; nous pouvons citer les pilules amaigrissantes réunissant coupe-faim, diurétiques, extraits thyroïdiens, des plantes comme la piloselle, etc. ;

D'autre part, par un curieux retournement de l'histoire, les nouvelles approches thérapeutiques semblent renouer avec des substances insolites, en vogue à la Renaissance, comme les matières fécales (microbiote fécal) qui semblent pouvoir porter de précieux médicaments, et des matières d'origine animale pleines de promesses (Astier A. 2015).

- les charlatans subsistent toujours, confirmant une fois de plus l'adage : « le premier charlatan est né avec le premier malade de l'humanité » ;
- cela conforte le souci constant et déjà très présent au 16^{ème} siècle de la formation des soignants, qui se doit d'être constante, sérieuse, pratique et adaptée aux problèmes réels rencontrés ;

- le problème de la laïcisation de l'enseignement est évident (cf. la faculté de Pont-à-Mousson) ; les facultés, comme tout enseignement, se doivent d'être indépendantes de tout dogme, de tout pouvoir et de toute mode ;
- les querelles incessantes entre médecins, apothicaires et chirurgiens mettent en évidence la nécessité d'une législation éclairée, cohérente, intelligente et qui ne soit pas contre-productive ;
- les causes de fractures de la société demeurent : la frénésie religieuse, la fiscalité abusive, la lutte des classes, la rivalité entre les clans, les villes, les régions et les luttes frénétiques pour le pouvoir.

Si le monde du 16^{ème} siècle est étincelant et coloré à l'instar des cours royales et ducales, nous avons une inclination à le voir en noir et blanc, comme les contrastes saisissants entre :

- l'humanisme et les guerres de religion ;
- l'immense soif de connaissances et les bûchers, tant catholiques que protestants (voir Michel Servet, condamné au supplice par les deux religions et brûlé avec ses livres) ;
- les luttes fratricides entre les tenants du galénisme comme Jean Fernel et les novateurs comme Paracelse ou Vésale qui osent contester le Maître de Pergame ;
- la polypharmacie prônée par Galien et la recherche de la quintessence préconisée par les alchimistes ;
- l'essor de la chirurgie et l'obscurantisme de certaines facultés (voir Guy Patin au 17^{ème} siècle, le redoutable et très conservateur doyen de la Faculté de Médecine de Paris, qui « préfère avoir tort avec Galien que raison avec ce charlatan de Harvey », le génial découvreur de la circulation sanguine) ;
- l'ouverture sur le monde avec la découverte des Amériques et la crispation sur les frontières régionales qui entraîne un état de guerre permanent, notamment en Lorraine ;
- la raison symbolisée par l'essor de l'anatomie et les puissances du Ciel toujours prêtes à foudroyer les hommes : ainsi, même le grand Ambroise Paré, éminent chirurgien, écrit que « la syphilis est la punition que Dieu envoie aux débauchés » ;
- la magnificence des festins royaux et la peur constante des paysans face à la famine et aux privations.

Alors dans ce siècle plein de bruits, de fureur, de contrastes et de violence, on aime imaginer Anuce Foës, heureux parmi ses livres et ses études, mettant en pratique les principes de vie et d'exercice professionnel de son maître Hippocrate, faisant front à ses détracteurs qui l'accusent d'être « un médecin de cabinet », alors que sereinement il étudie chaque cas rencontré, le compare et le classe, mettant ses connaissances au service des hommes, et les soins donnés à ses malades au service de son savoir, comme le voulait le Maître de la Médecine. La *Pharmacopée* témoigne de sa préoccupation de faire bénéficier sa ville des remèdes reconnus par les érudits de son temps et d'éloigner ceux qui relèvent du charlatanisme. L'*Oeconomia*, soit la clarification des termes obscurs dans l'œuvre d'Hippocrate, témoigne de son travail sérieux et méthodique. Foës, catholique fervent, croit à la volonté du Ciel et il est persuadé que les moyens de guérir les maladies sont donnés par Dieu. Peut-être était-il déjà ce que le 17^{ème} siècle appellera « un honnête homme ».

Glossaire

Pour rédiger ce glossaire, nous avons fait appel à de nombreux ouvrages, dont *Le dictionnaire de l'histoire de la Pharmacie* (Lafont O. 2007), le *Dorvault 1893* (Dorvault F. 1893), les livres de Pierre Delaveau : *Expliquez-moi les plantes voyage en botanique* (Delaveau P. 2003) ; *Expliquez-moi les épices Aromates ou médicaments* (Delaveau P. 2006). Nous avons consulté des sites spécialisés en matière botanique. Cependant, nombre de plantes citées dans la *Pharmacopée* sont inusitées au 19^{ème} siècle et inconnues au 21^{ème} siècle. Ce glossaire est donc incomplet.

A

Ache

Plante herbacée, commune dans toute l'Europe, de la famille des Ombellifères, proche du céleri, réputée diurétique et apéritive.

Alkékenge

Ou cerise d'hiver ou cerise de Juif, est une plante indigène dont les baies fraîches ressemblent à de petites cerises ; quand elles sont sèches, elles ressemblent à des petites jujubes ridées ; leur saveur est aigrelette et les baies sont employées pour leur propriété diurétique.

Alzazereth

Ou asseyret ou assaieret ou asaret ou cabaret ou oreille d'homme : petite plante toujours verte qui tapisse les rochers et les ruines des lieux humides et ombragés des bois. Elle appartient à la famille des Aristolochiées. Sa racine est purgative et émétique ; ses feuilles sont sternutatoires.

Ammi des boutiques ou fenouil du Portugal

Plante du Midi, dont on emploie le fruit improprement nommé semence à cause de sa forme et sa petitesse ; il est ovalaire, profondément strié, fauve, et d'une odeur aromatique agréable, réputé carminatif.

Anaphrodisiaque

Qui réduit ou annule les désirs sexuels.

Apostème

Abcès suppurant.

Aristoloché

Appartient à la famille qui porte le nom Aristolochiées ; elle provient de l'Amérique tropicale du Nord et de la Chine ; on trouvait autrefois dans les officines des racines d'aristoloché longue (de 10 à 15 cm de long, grosses comme le pouce, brunes en dehors, jaunes en dedans, d'odeur faible, et de saveur âcre et nauséuse) et des racines d'aristoloché ronde (tubercules gros et irréguliers comme ceux des pommes de terre, de même couleur que les précédentes, d'odeur et de saveur faibles et qui viennent de Provence). Cette plante a des propriétés analgésiques.

Asanum

Synonyme d'asaret (cf. *supra*), plante dont les feuilles sont vulnérables ; on s'en sert pour soigner les blessures et les plaies. Sa décoction est apéritive et utile pour la gravelle et la pierre.

Astragale

Plante européenne, de la famille des Légumineuses, dotée de vertus stimulantes et sudorifiques ; elle a été utilisée contre la syphilis et les rhumatismes.

Atour

Acte législatif.

Aurone

Aurone des jardins ou citronnelle, plante des jardins à odeur forte, proche des absinthes, réputée tonique, excitante et vermifuge.

B

Bertram

Issu de la noblesse saxonne, il est évêque de Metz de 1180 à 1212.

Bdellium

C'est l'une des gommés-résines les plus anciennement connues ; elle appartient à la famille des Térébinthacées ; elle contient de la résine, de la gomme, de la bassorine (sorte de gomme qui se trouvent dans certaines plantes d'Asie et d'Afrique) et de l'huile volatile. C'est un excitant peu utilisé. Il entre dans la composition du diachylon gommé et dans l'emplâtre de Vigo.

Bézoard : nom donné aux concrétions calculeuses se formant dans l'estomac ou les intestins de certains mammifères. On l'emploie pour fortifier le cœur, exciter la sueur, lutter contre la peste, la petite vérole, la dysenterie, l'épilepsie et comme contre-poison.

Bistorte

Ou serpentaire rouge : elle appartient à la famille des Polygonées ; c'est une plante indigène qui croît dans les lieux humides ; elle est grosse comme le pouce, noire extérieurement, rouge intérieurement, comprimée, deux fois repliée sur elle-même (deux fois torse ou tordue, d'où bistorte), inodore ; c'est un astringent puissant.

Bulette

Impôt perçu sur des actes notariés.

C**Cadmie**

Carbonate de zinc, extrait près de Thèbes.

Calament

Poudre à base d'oxyde de zinc et d'oxyde ferrique (cf. Pierre de Calament).

Cannelier

Variété de laurier dont l'écorce dépourvue de son épiderme constitue la cannelle. Il appartient à la famille des Lauracées et vient des Indes et de la Chine. On l'utilise comme excitant, stimulant et antispasmodique.

Cardamome

Plante vivace atteignant presque trois mètres, qui fournit un fruit ovalaire de deux centimètres environ de diamètre, bourré de semences à allure de graines de citron ; elle vient des pays d'Orient ; sa saveur est douce et chaude ; c'est une épice employée comme stomachique, carminatif et stimulant.

Castoreum

Sécrétion particulière au castor, elle se situe dans les deux poches situées à côté des organes génitaux ; il a été considéré comme un excellent antispasmodique.

Cataire

Appelée aussi herbe aux chats, de la famille des Labiées, réputée stomachique, carminative et emménagogue.

Charbon

Pustule maligne.

Coaques

Ou prénotions coaques : recueil de sentences concernant les symptômes, les paroxysmes, les crises de fièvre, les maux de tête et les pronostics ; on considère que ce sont des notes pour le *Pronostic* ; cet ouvrage n'est pas considéré comme étant d'Hippocrate, mais d'un membre éminent de l'école de Cos.

Colophane

Résine tirée de la distillation de la térébenthine. Elle est utilisée comme colle ou comme liant.

Coloquinte

Fruit décortiqué d'une Cucurbitacée ; c'est une plante venue du Levant, dont le nom en grec signifie « remuer le ventre » ; c'est un purgatif drastique violent.

Convers

Frères d'origine modeste ayant prononcé de simples vœux ; leurs fonctions consistent à décharger les prêtres de nombreuses tâches manuelles.

Cornachine (poudre)

Poudre purgative, à base de diagrède*, de tartre et d'antimoine, proche de la poudre des Tribus ou de la poudre catholique.

Costus

Racines à odeur forte, qui viennent du Moyen-Orient et des régions tropicales ; elles appartiennent à la famille des Zingibéracées elles sont utilisées dans les rhumes, l'asthme et les douleurs abdominales.

Cucurbite

Partie inférieure de l'alambic ; c'est une chaudière de cuivre étamé dans laquelle on verse la matière à distiller et qui reçoit l'action immédiate du feu ; elle peut contenir un bain-marie. Elle est recouverte d'un chapiteau destiné à conduire les vapeurs dans le serpent.

Cuscute

Ou lin maudit ou teigne ou cheveux du diable ou épithyme (cf. épithyme) ; c'est une plante capillaire et parasite, considérée comme laxative, diurétique et anti goutteuse.

D

Daucus

Plante des champs et des coteaux de la famille des Ombellifères, dont on utilise les fruits ellipsoïdes, de couleur gris-jaunâtre ; elle est considérée comme diurétique, excitant et antihystérique.

Diaphoenix

Électuaire qui doit son nom au fruit du dattier. La pulpe de ce fruit est associée au turbith et à la scammonée. C'est un purgatif.

Diarrhée ichoreuse

Diarrhée contenant du sang et du pus.

Dictame

Herbe à tiges rougeâtre, velues, garnies de feuilles petites, arrondies, blanchâtres, d'une odeur forte et balsamique, de la famille des Labiées. Elle est excitante, emménagogue.

Diagrède

Scammonée cuite dans un coing.

E

Éclegme

Synonyme de looch.

Écusson

Médicament étendu en couche mince sur la peau, qui peut avoir différentes formes ; il se prépare avec des emplâtres, des matières résineuses, des onguents (cf. Autres formes galéniques).

Emblic

Fruit d'un arbre qui pousse en Inde ; il est considéré avoir de multiples propriétés ; il est recommandé contre la fatigue ; fortifiant, il protège des maladies ; il est bon pour la vue et la digestion ; il prolonge la jeunesse.

Enanthème

Tâches rouges plus ou moins étendues que l'on observe sur les muqueuses dans un grand nombre de maladies, et qui correspondent à l'exanthème cutané.

Entérocele

Hernie ne comprenant que des anses intestinales.

Epithyme

Fleur d'une herbe appelée thymus, qui pousse au Moyen Orient ; elle était utilisée par les Égyptiens pour les embaumements ; en Occident, elle a été utilisée pour lutter contre les problèmes respiratoires.

Érysipèle

Inflammation aiguë des téguments, caractérisée par un placard rouge, surélevée, limitée par un bourrelet.

Exanthème

Rougeur cutanée plus ou moins vive, ne s'accompagnant ni de papule ni de vésicule, que l'on rencontre dans un grand nombre de maladies.

G

Galanga

Épice venue de Chine, connue en Europe à la fin du 9^{ème} siècle, utilisé comme digestif.

Galbanum

Gomme-résine produite par des fêrules, d'une odeur de gomme ammoniacale fenouillée, d'une saveur chaude et amère.

Graouilly

Animal mythique qui a l'apparence d'un dragon ; il dévaste Metz avant d'en être chassé par Saint Clément, évêque de la ville au 3^{ème} siècle. Cette légende date du 10^{ème} siècle et représente la destruction des religions païennes par le christianisme.

H

Hièble ou yèble

Variété de sureau à tige herbacée ; son odeur est forte ; on emploie la racine comme émétique et hydragogue ; les fruits sont sudorifiques et diurétiques.

Hydrocèle

Épanchement de liquide ayant l'aspect d'une tumeur dans la tunique vaginale du testicule ou dans les tuniques du cordon spermatique.

Hydromel

Boisson à base d'eau et de miel (cf. Autres formes galéniques).

Hydropisie

Épanchement de sérosité dans une cavité naturelle du corps ou entre les éléments du tissu conjonctif.

Hypocras

Boisson médiévale à base de vin, sucrée avec du miel et aromatisée par des épices.

L

Ladanum

Gomme-résine aromatique fournie par divers arbustes du genre Ciste, dits Lanifères, que l'on trouve dans les régions méditerranéennes. Cette plante a la réputation d'être astringente, vulnéraire, balsamique et sédative.

Lépromie

Tumeur nodulaire se développant dans le derme ou le chorion muqueux des sujets atteints de lèpre à forme lépromateuse.

Licium

Arbuste épineux de la famille des Solanacées ; on utilise ses fruits rouges, riches en propriétés anti oxydantes, pour protéger la vue et contribuer à la bonne santé et à la longévité des personnes âgées. En Chine, les fruits portent le nom de gorji, et sont commercialisés avec succès en Europe.

Lientérie

Forme de diarrhées où les aliments sont rejetés incomplètement digérés.

M

Macule

Lésion élémentaire de la peau consistant en une tache rouge de dimensions variables, ne faisant pas de saillie notable à la surface de téguments et qui disparaît momentanément par la pression du doigt.

Maltôte

Impôt perçu sur la vente d'objets de consommation.

Mochlique

Ce traité, parfois attribué à Hippocrate, consiste en une récapitulation du traité des fractures et de celui des articles, faite en faveur de « ceux qui ne veulent pas charger leur mémoire ».

Môle

Nom donné par les anciens auteurs à un certain nombre de corps fort différents qui peuvent être expulsés par l'utérus : fibromyome, polype, débris placentaires, caillots, etc.

Myrobolan

Fruits à noyaux dont la chair est devenue dure sous l'effet de la dessiccation ; on cite les myrobolans citrins, les indiens ou chebules, ou les myrobolans d'emblics ; ils sont considérés comme purgatifs.

N

Nard

Plante herbacée exotique dont l'aromate est apprécié par les Anciens ; on utilise les racines et les rhizomes ; ce sont des Valérianacées. Le nard indien ou spinacard croît, comme son nom l'indique, en Inde ; il est considéré comme excitant (cf. spicard).

Nestoriens

Les Chrétiens de l'Église d'Orient, établis dès le 3^{ème} siècle dans l'Empire Perse, mais de culture grecque, sont improprement appelés nestoriens, par référence au patriarche byzantin Nestorius. Ils créent de nombreuses écoles de médecine. Ils traduisent au 6^{ème} siècle les textes grecs philosophiques et médicaux antiques en syriaque ; puis en arabe à partir du 9^{ème} siècle.

Nombril de Vénus

Ou ombilic des rochers est une plante à fleurs, succulente, vivace et saxicole de la famille des Crassulacées. Cette plante est reconnue pour ses propriétés émollientes, détersives et résolutes. Elle est indiquée dans le traitement des furoncles, des hémorroïdes et des ulcères.

Nosoconium

Hospice qui s'occupe des pauvres, des malades indigents, des blessés et des contagieux.

O

Opopanax ou opoponax

Gomme résine d'une plante ombellifère originaire des pays chauds ; elle est considérée comme antispasmodique et expectorante ; il a été considéré comme étant un remède universel, et il est à l'origine du terme panacée (cf. *infra*).

Oxymel

Boisson à base d'eau, de miel et de vinaigre (cf. Autres formes galéniques).

Ozène

Rhinite croûteuse, atrophique.

P

Panacée

Nom donné à des médicaments réputés actifs contre un grand nombre de maladies. Panacée, dans la mythologie grecque, est la déesse guérisseuse de toutes les maladies.

Pénide

Orge cuit avec du sucre ou sucre solide présenté en bâton.

Pierre de calament ou pierre calaminaire

Pierre formée de différents minerais dont le zinc ; la calamine est la pierre broyée, utilisée pour ses propriétés astringentes et cicatrisantes.

Papule

Lésion élémentaire de la peau, caractérisée par une élévation solide, de forme variable, dont les dimensions varient d'un grain de millet à une lentille ou même plus, de couleur rouge, rose, ou plus rapidement brune, formée par une infiltration de la couche superficielle du derme.

Papyrus Ebers

Papyrus de 110 pages, daté de 1534 av. J.-C. De nombreuses maladies y sont décrites et aussi les remèdes pour les guérir. Il constitue de ce fait une des plus anciennes pharmacopées.

Prébende

Revenu ecclésiastique qui est destiné à un chanoine et qui peut être transféré à un laïc. À partir du 16^{ème} siècle le prébende devient un moyen pour rémunérer des services rendus ou récompenser une fidélité.

Prébendier

Celui qui vit de la charité de l'Église ou qui dispose d'une charge procurant des revenus réguliers.

Prorrhétique

Traité de pronostics ou de prédictions, que l'on trouve parfois dans le Corpus hippocratique ; cet ouvrage n'est pas considéré comme étant d'Hippocrate. Galien assimile les *Coaques* (cf. *supra*) au *Prorrhétique* ; il estime que ces deux ouvrages sont composés aux dépens de *Pronostic*, *Épidémies* et *Aphorismes*.

Putride

Qui répand une odeur fétide et nauséabonde, analogue à celle d'un corps en décomposition.

S

Sang-dragon

Résine rouge exsudée par les écailles des fruits de palmiers grimpants, appelés rotangs ; cette résine est employée par les Chinois pour soigner les blessures et les contusions.

Sarcocolle

Substance qui exsude d'arbrisseaux de Perse, d'Arabie et de l'Inde ; on la dit propre à recoller les chairs, d'où son nom.

Sebestes

Fruit d'un arbre qui croît en Égypte et en Orient ; il est proche du fruit du prunier.

Serapino

Gomme-résine appelée aussi sagapinum ; on la trouve en Perse ; c'est une Ombellifère d'une couleur jaune rougeâtre, d'une odeur d'asa-foetida.

Sedum ou Solanum

Ou morelle de la famille des solanacées ou joubarbe, nom scientifique de l'orpin, fleur jaune qui pousse dans les cailloux des vignobles, sur les toits et les murs ; de la famille des Crassulacées

Spicard ou spinacard ou nard indien

Tronçon de racine, court, épais comme le petit doigt, d'un gris noirâtre, d'odeur forte et agréable, de saveur amère et aromatique (cf. nard).

Spodium ou ivoire brûlé

Os d'éléphant brûlé pour être employé en médecine.

Stenanthos

Plante d'un genre de la famille des Liliacées.

Sthécas

Plante d'Arabie, qui ressemble au bouton d'or ; c'est une immortelle ; elle est réputée avoir des propriétés astringentes.

Storax

Baume naturel ; on en connaît plusieurs sortes : le storax en larmes, qui est le styrax calamine des Anciens, et le storax en pain ; il vient d'une plante d'Orient, de la famille des Ebénacées.

Styrax

Substance semi-liquide, de la nature du gluten, grisâtre, opaque, d'une odeur forte et pénétrante, d'une saveur âcre et amère ; c'est une oléo-résine qui vient d'une plante de la famille des Balsamiflués, qui croît en Asie.

T

Térébenthines

Composés naturels de substance molle, dus à la dissolution de principes résineux dans une huile ; elles proviennent de conifères ; certaines s'écoulent spontanément des arbres qui les contiennent, mais le plus grand nombre est obtenu par des incisions. Elles ont été employées dans les catarrhes chroniques de la vessie et du poumon et dans les rhumatismes.

Thuris

Gomme issue d'un conifère.

Tutie ou tuthie ou cadmie des fourneaux

C'est un oxyde de zinc impur, de couleur grisâtre, qui est recueilli dans les cheminées des fourneaux où l'on grille des minerais de fer (Laffont O. 2007).

V

Vaisseau

Terme utilisé pour désigner les récipients destinés à cuire les compositions pharmaceutiques comme les bassines de cuivre, les chaudières, les poêles, les poêlons, les marmites etc.

x

Xenodochium

Établissement religieux destiné au Moyen Âge à accueillir les pèlerins et les ermites de passage.

z

Zédoaire

Aromate venu d'Inde, proche du curcuma ; on utilise le rhizome pour ses propriétés excitantes.

Bibliographie

AMEISEN J. C., BERCHE P., BROHARD Y. Une histoire de la médecine ou le souffle d'Hippocrate. Editions de la Martinière, Paris 2011, 223 p.

ASTIER A., Nicolas Lemery, apothicaire et chimiste. Ann. Pharm. Franç, 2015, 73 (1), pp. 1-2.

BARIETY M., COURY C. Histoire de la médecine. Fayard, 1963, pp. 31-468.

BILIMOFF M. Les remèdes du Moyen Age. Editions Ouest-France, Rennes, 2014, 127 p.

BIRLOUEZ E. Festins princiers et repas paysans à la Renaissance. Editions Ouest-France, Rennes, 2011, 127 p.

BOLZINGER R. Un ancêtre : le docteur Anuce Foës, médecin des pauvres à Metz de 1558 à 1595. Bull. Mém. Soc. Sci. Méd. Moselle, 1963, 41^{ème} année, pp. 11-13.

BOUR R. Histoire de Metz. Editions Serpenoise, Metz, 1983, chap.1 à 8, pp. 9-133.

BROHARD Y. (sous la dir. de). Une histoire de la pharmacie Remèdes onguents poisons. Editions de la Martinière, Paris, 2012, 224 p.

CAROLUS-CURIEN J. Médecins et chirurgiens de la Lorraine ducale au fil des siècles. Editions Serpenoise, Metz, 2010, chap. 1, 2 et 3, pp. 11-151.

DEDET J.-P. Les épidémies De la peste noire à la grippe A/H1N1. Dunod, Paris, 2010, 226 p.

DEBRE P. GONZALEZ J.-P. Vie et mort des épidémies. Odile Jacob sciences, Paris, 2013, 285 p.

DELAHAYS A., Biographie médicale par ordre chronologique. Adolphe Delahays, Paris, 1855, p. 274-275.

(<http://books.google.fr/books?id=4gAtkJ6h5wwC&dq=Fo%C3%ABs%201586%20Metz&pg=PA274#v=onepage&q=Fo%C3%ABs%201586%20Metz&f=false> (consulté le 9 janvier 2015)).

DELAVEAU P. Expliquez-moi les épices Aromates ou médicaments. Pharmathèmes, Paris, 2006, 256 p.

DELAVEAU P. Expliquez-moi les plantes. Pharmathèmes, Paris, 2003, 505 p.

DORVAULT F. L'officine ou répertoire général de pharmacie pratique. 13^{ème} édition. Asselin et Houzeau, Paris, 1893, 1504 p.

DORVEAUX P., KAUFFEISEN L. Inventaires d'anciennes pharmacies dijonnaises (XV^{ème} siècle). Jacquot et Floret, Dijon, 1892, 29 p.

DORVEAUX P., LARCHEY L. Inventaire de la pharmacie de l'hôpital Saint Nicolas de Metz (27 juin 1509). Welter, Paris, et Sidot, Nancy, 1894, 64 p.

DORVEAUX P., Les chirurgiens de Metz. Le pays lorrain et le Pays messin, Nancy, 1922 (juillet), pp. 307-310.

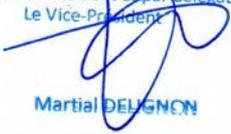
DOUSSET J-C. Histoire des médicaments Des origines à nos jours. Ovidia, Nice, 2010, chap. 2, 3 et 4, pp. 27-128.

- ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS. 20 volumes. Encyclopédia universalis France, Paris, 1968, *passim*.
- ESTRADA J. La Renaissance en Lorraine, tome 1 : Nancy, cité capitale. Collections les patrimoines. L'Est républicain, Heillecourt, 2013, 50 p.
- FOES A. Hippocrate Oeconomia Hippocratis Alphabeti serie distincta. Andréa Wecheli, Francfort, 1588, 694 p.
- FOESIUS A. Polia, Medicamentorum, Omnium... Thomam, Bâle, 1561, 672 p. et index (édition numérisée par la Médiathèque du Pontiffroy, Metz).
- GARDEIL J.-B. Œuvres d'Hippocrate, traduction latine d'Anus Foès. Gautret, Paris, 1838, deux volumes, 649 et 682 p.
- GARNIER M., DELAMARRE J. Dictionnaire des termes de médecine. 22^{ème} édition. Maloine, Paris, 1989, 1031 p.
- GRIGNON G. (sous la dir. de). La médecine. Encyclopédie illustrée de la Lorraine. Editions Serpenoise Metz et Presses universitaires de Nancy, Nancy, 1993, pp. 3-179.
- GRMEK M. D. La première révolution biologique. Bibliothèque scientifique Payot, Paris, 1990, 358 p.
- GRMEK M. D. (sous la dir. de). Histoire de la pensée médicale en occident 1. Antiquité et Moyen Age. Editions du Seuil, Paris, 1995, 385 p.
- HALIOUA B. Histoire de la médecine. 3^{ème} édition. Masson, Paris, 2009, chap. 3 à 11, pp. 11-124.
- HECKETSWEILER P. Histoire de la médecine. Ellipses, Paris, 2010, chap. 1 à 4, pp. 23-162.
- HIPPOCRATE. Œuvres médicales d'après l'édition de Foës. Editions du Fleuve, Lyon, quatre volumes, 1953, 406 p. (précédé d'une vie d'Hippocrate par Dacier, p. 11-27) ; 1954, 463 p. ; 1954, 431 p. et 1954, 390 p., accompagnées de réflexions et commentaires du Pr Paul Saby, LV p.
- HOCH P. Anuce Foës (15228-1596), éditeur et traducteur messin d'Hippocrate. Cahiers Elie Fleur, Metz, 1995-1996, n° 12-13, pp. 84-99.
- JOUANNA J., MAGDELAINE C. Hippocrate L'art de la médecine. Flammarion, Paris, 1999, 363 p.
- JOUFFROY C. La vie et l'œuvre d'Anuce Foës. Dans : Histoire de la médecine en Moselle Metz la charitable. Société des sciences médicales de la Moselle, sous la dir. de J. Lazare, Metz, 2005, pp. 79-89.
- LABRUDE P., Botanique et pharmacie à la Renaissance. Ann. Est., Nancy, 2014, (1), pp. 73-89.
- LAGARDE A., MICHARD L. XVI^{ème} Siècle. Collections textes et littératures, Bordas, Paris, 1963, 256 p.
- LAFONT O. (sous la dir. de). Dictionnaire d'histoire de la pharmacie Des origines à la fin du XIX^{ème} siècle. 2^{ème} édition. Pharmathèmes, Paris, 2007, 495 p.
- LAFONT O. Des médicaments pour les pauvres Ouvrages charitables et santé publique au XVII et XVIII^{èmes} siècles. Pharmathèmes, Paris, 2010, 271 p.

- LAFONT O. Gallien glorifié, Gallien contesté... Pharmathèmes, Paris, 2011, 76 p.
- LAZARE J. La boutique de Saint-Nicolas. Dans : Histoire de la médecine en Moselle Metz la charitable. Société des sciences médicales de la Moselle, sous la dir. de J. Lazare, Metz, 2005, pp. 53-59.
- LEPELLIER DE LA SARTHE A. Nouvelle doctrine médicale ou doctrine biologique. Monnoyer, Paris, 1853, p. 73.
(<http://books.google.fr/books?id=9v9R3yesVhgC&dq=Fo%C3%ABs%201586%20Metz&pg=PA73#v=onepage&q=Fo%C3%ABs%201586%20Metz&f=false>, consulté le 9 janvier 2015).
- MASIUS N. La pharmacopée d'Anuce Foës : pharmacopée messine ? Mém. Acad. Nat. Metz, 1957-1959, pp. 90-94.
- MICHAUX G. (sous la dir. de). CHR Metz-Thionville Le centre hospitalier régional Metz-Thionville héritier d'une tradition millénaire. Editions Serpenoise, Metz, 2013, 279 p.
- MICHAUX G. Le siège de Metz de 1552 A propos d'un tableau du Musée de la Cour d'Or-Metz Métropole. Musée de la Cour d'Or-Metz Métropole, Metz, 2014, 48p.
- PERCY P.-F. Eloge historique d'Anuce Foës..., Imprimerie de J.-B. Sagou, Paris, 1812, 50 p. (BIUM Paris, cote 90945).
- ROEMER F. Les institutions de la République messine. Editions Serpenoise, Metz, 2007, 223 p.
- RUFFIE J., SOURNIA J.-C. Les épidémies dans l'histoire de l'homme De la peste au sida. Nouvelle bibliothèque scientifique Flammarion, Paris, 1993, chap. 5 à 7, pp. 83-174.
- SEGAL A. Les éditions d'Hippocrate d'Anuce Foës, et "les grecs du roi". Hist. Sci. Méd., 1988, 22 (2), pp. 125-131.
- SYLVIUS J. La pharmacopée de Jacques Sylvius, traduite en français par Maître André Caille, D'Allain, Paris, 1525, 677 p. et index. Disponible sur <http://books.google.fr/books?id=IGo3lguC7okC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false> (consulté le 28 janvier 2015).

DEMANDE D'IMPRIMATUR

Date de soutenance : 24 JUIN 2015

<p align="center">DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE</p> <p>présenté par : Micheline CALLANQUIN, née WAJSBERG</p> <p><u>Sujet</u> : ANUCE FOËS, MÉDECIN À METZ AU XVI^{ème} SIÈCLE</p> <p><u>Jury</u> :</p> <p>Président : Francine KEDZIEREWICZ, Maître de Conférences Directeur : Francine KEDZIEREWICZ Juges : Colette KELLER-DIDIER, Docteur en Pharmacie Pierre LABRUDE, Professeur Honoraire Jean LAZARRE, Docteur en Pharmacie Gérard MICHAUX, Maître de Conférences honoraire</p>	<p align="center">Vu, Nancy, le 19 mai 2015</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  Le Président du Jury F. KEDZIEREWICZ </div> <div style="text-align: center;">  Directeur de Thèse F. KEDZIEREWICZ </div> </div>
<p align="center">Vu et approuvé, Nancy, le 21.05.2015</p> <p align="center">Doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Lorraine,</p> <div style="text-align: center;">  Francine PAULUS  </div>	<p align="center">Vu, Nancy, le - 2 JUIN 2015</p> <p align="center">Le Président de l'Université de Lorraine,</p> <div style="text-align: center;"> <p>Pour le Président et par délégation Le Vice-Président</p>  Martial DELIGNON Pierre MUTZENHARDT </div> <p>N° d'enregistrement : 6907</p>

N° d'identification :

TITRE

ANUCE FOËS, MÉDECIN À METZ AU XVI^{ème} SIÈCLE

Thèse soutenue le 24 juin 2015

Par Micheline CALLANQUIN, née WAJSBERG

RESUME :

Anuce Foës, né à Metz au 16^{ème} siècle, est connu comme médecin stipendié, c'est-à-dire comme ayant la charge de soigner gratuitement les pauvres et de veiller sur la salubrité de la ville. Par ailleurs, il est traducteur et commentateur d'Hippocrate, qu'il contribue à faire connaître grâce à l'étude des œuvres grecques du Maître de la médecine et leur traduction en latin. Il est également l'auteur d'une Pharmacopée riche de 350 formules.

Cette thèse a pour but de comprendre pourquoi Anuce Foës est connu aujourd'hui encore ; elle replace sa vie et ses travaux dans leur contexte.

Metz, tout au long de son histoire mouvementée, développe des institutions originales qui permettent à un fils d'artisan de faire des études solides ; ces structures établissent également des lieux d'accueil et de soins basés sur l'esprit de charité et d'assistance inspiré par le Christianisme.

Le siècle de Foës est celui de la Renaissance, caractérisé par l'humanisme, l'ouverture sur le monde favorisé par le développement de l'imprimerie, le retour au savoir antique et la relecture des textes fondateurs du Christianisme.

Foës passe sa vie à Metz au moment où la ville quitte le Saint Empire Romain Germanique, son statut d'évêché gouverné par une oligarchie praticienne et entre dans le royaume de France.

Foës est médecin à un moment où la médecine tente de s'émanciper de la tutelle de l'Église et de se dégager de la superstition et de la magie.

Foës traduit Hippocrate, le Père de la médecine moderne, au moment où des novateurs veulent se faire entendre, mais où subsistent toujours l'insolite et le merveilleux.

Foës publie une Pharmacopée au moment où on veut retrouver les sources grecques de l'art de soigner ; mais celui-ci a été en 2000 ans véhiculé par de nombreuses cultures qui ont imprimé leurs découvertes.

Comment Anuce Foës vit-il ces périodes de ruptures successives ? Le plus naturellement du monde, en travaillant et en appliquant les préceptes de son maître Hippocrate.

MOTS CLES : Foës, Hippocrate, Médecin stipendié, Metz, Pharmacopée, Renaissance, Universités.

Directeur de thèse	Intitulé du laboratoire	Nature
Francine KEDZIEREWICZ	SRSMC, UMR 7656	Expérimentale <input type="checkbox"/>
		Bibliographique <input checked="" type="checkbox"/>
		Thème <input checked="" type="checkbox"/>

Thèmes

1 – Sciences fondamentales
3 – Médicament
5 - Biologie

2 – Hygiène/Environnement
4 – Alimentation – Nutrition
6 – Pratique professionnelle